UNIVERSITE DE VERSAILLES
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement
et le Développement (C3ED)

THESE
pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université de Versailles
Discipline : Sciences Economiques

présentée et soutenue publiquement par
Thérèse MOULENDE FOUDA
Le 20 novembre 2003

Les mécanismes de financement en milieu rural camerounais
Une analyse des déterminants de la demande
de services financiers des ménages

Directeur de thèse
François Régis MAHIEU, Professeur Sciences économiques, C3ED, UVSQY

JURY

Bruno BOIDIN, Maître de Conférences, CLERSE, Université de Lille 1
Jean-Luc DUBOIS, Directeur de recherche IRD, C3ED, UVSQ, Président
Philippe HUGON, Professeur de Sciences économiques, Université Paris X-Nanterre, Rapporteur
François-Régis MAHIEU, Professeur de Sciences économiques, C3ED, UVSQ, Directeur de Thèse
Claude NJOMGANG, Maître de conférence, Université de Yaoundé II Soa, Rapporteur

DEDICACE

A

Sango Pata Mathias BANGOYE
Nyango Thécla MOUNGOLLE
Mathias Jojo Ntengo
tous trois de regrettée mémoire

Ainsi qu'à

Roger FOUDA OWONO
Et nos enfants
François-Xavier
Judith Jessica
Thérèse Fernande
Mathias Anderson
Henri Robert

REMERCIEMENTS

Cette thèse voit le jour grâce aux contributions de plusieurs personnes et institutions à qui je tiens à manifester ma profonde gratitude.

En premier lieu, je reconnais le rôle décisif joué par mon Directeur de thèse, François-Régis Mahieu, d'abord pour mon admission à l'école doctorale DESTIN avec dérogation du DEA, ensuite pour l'orientation théorique de ma thèse. J'ai aussi bénéficié du concours précieux de Jean-Luc Dubois dans la mise en route et la réalisation de cette thèse. Son séjour au Cameroun en est pour partie à l'origine car ce sont les résultats de nos enquêtes sur les ménages ruraux dans le cadre du projet OCISCA (Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun) qui ont montré le décalage qui existait entre les institutions de développement au niveau national et leur présence effective « sur le terrain ». De même, c'est la priorité accordée aux dépenses sociales par les ménages qui m'ont incité à développer la partie sur les pratiques financières rurales.

A tous deux, j'adresse ma gratitude pour avoir cru en mes capacités, pour m'avoir soutenu dans les moments difficiles et avoir tenu compte de mon rythme de travail entre mes cours à la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang, mes responsabilités à l'Antenne de cette Université à Yaoundé, et ma famille ... nombreuse ! Arriver à finaliser une thèse dans un tel contexte n'était pas du tout évident !

En deuxième lieu, je remercie l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) qui a financé tout le processus de réalisation de la thèse, depuis la collecte des données de terrain, grâce à une allocation de recherche de l'OCISCA en 1996, jusqu'au traitement des données et la rédaction finale en France avec une bourse de formation continue entre 1999 et 2003. A tous ceux qui, anonymes pour la plupart, ont donné un avis favorable au financement de telle ou telle phase, je témoigne de ma reconnaissance. Je remercie tout particulièrement le centre IRD d'Ile de France à Bondy qui a accepté de m'héberger pendant mes séjours en France, et m'a fourni un accès aux infrastructures disponibles : ressources informatiques et fournitures diverses. J'exprime notamment toute ma gratitude à Philippe Bonnefond et à Jacques Bonvallot qui, en leur temps, m'ont soutenu de bout en bout en toutes circonstances.

Pour l'Université de Dschang, particulièrement la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) qui a accepté de me libérer, de temps à autre, de mes charges académiques pour les besoins de la thèse, ma gratitude se manifestera à l'avenir par une meilleure contribution aux activités académiques ; il n'est pas superflu pour autant de formuler ici un vibrant merci !

Quelques uns de nos étudiants ayant imaginé la formule de « l'encadrement électronique » des mémoires, je n'ai pas été totalement absente du campus pendant la finalisation de ma thèse, seule ma présence physique n'était pas là ! Leurs sollicitations et insistance m'ont énormément stimulée.

Tout cela n'est pas sans oublier que le principal mérite dans la réalisation de cette thèse revient à tous ceux qui, vivant en milieu rural, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, ont accepté de se soumettre aux investigations, souvent répétitives et un tantinet indiscrètes, sur les aspects liés à leur propres finances.

Je rends donc un vibrant hommage à leur dynamisme et leur hospitalité, en même temps que je remercie les enquêteurs locaux qui ont participé à la collecte des informations auprès d'eux.

Je tiens aussi à signaler l'opportunité qui m'a été donnée d'effectuer des travaux d'expertise dans le domaine de la micro-finance au Cameroun, notamment par la Banque Mondiale, avec l'étude de la demande en services financiers des ménages ruraux en 1996, et par le MIFED (ONG Microfinance et Développement) avec l'étude de la perception, puis de l'impact, des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) du PCRD entre 1996 et 2001.

Ces travaux ont souvent montré que les comportements ruraux en matière de finances étaient contraires aux attentes des actions menées. Ils m'ont ainsi conforté dans la nécessité d'une approche de la demande de services financiers en insistant sur les caractéristiques propres aux ménages, qu'il convenait de retracer par des variables qualitatives spécifiques.

Mes pensées se dirigent, enfin, vers mes compagnons de parcours : Carlos Agudelo, Arouna Dhiako, Leila Rahmoune-Baudu, Nelly Yulissa Rivas et Badia Yacine de l'ex-Laboratoire des Sciences Sociales de l'IRD à Bondy, Katia Radja du Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement (C3ED), Jean-François Trani de l'OCISCA et vers des relations comme Abanda Ambroise de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) à Yaoundé et Jean-Pierre Dupuy (INSEE) à Paris. J'ai aussi une pensée spéciale pour mes amis de toujours André Kamga et Françoise de Chevigny, et pour ma famille Louis Magloire Ebongue, Etienne Jeannot Ekollo, Angèle Epape Mandengue, Betty Kama Eteigne, Odile Etoki Elad, Timone et Basile Loukakala, Marie Véronique Ndongo et François Tchala Abina.

A des moments divers chacun d'entre eux a partagé avec moi des questionnements, des inquiétudes parfois, des doutes souvent. Je salue leur solidarité toujours présente, parfois muette mais tellement agissante.

Mes remerciements pourraient encore s'égrener sur plusieurs pages tant sont nombreux ceux qui m'ont encouragée, à un moment ou un autre, à réaliser cette thèse. Quant à ceux qui ont plutôt exprimé leur scepticisme tant les difficultés leurs paraissaient insurmontables, ils ont surtout réussi à affermir ma détermination d'aller jusqu'au bout !

Ne pouvant donc citer tout le monde, je dédie tout simplement un grand merci à tous ceux que j'ai oubliés.

Je reste convaincue que cette thèse n'est que le début d'une nouvelle aventure encore plus exaltante qui va encore solliciter tout le monde et bien d'autres personnes, car « tout pas ainsi gagné appelle un autre pas... ».

TABLE DES MATIERES

DEDICACE **2**

REMERCIEMENTS **3**

TABLE DES MATIERES **5**

LISTE DES ABBREVIATIONS **10**

RESUME **12**

ASBTRACT **13**

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION **14**

1. DES REFORMES FINANCIERES RURALES DANS UN CONTEXTE DE CRISE ET DE PAUVRETE **16**

2. LA PROBLEMATIQUE DU COMPORTEMENT FINANCIER DES RURAUX : POURQUOI EXISTE-T-IL UN CLIVAGE PERSISTANT ENTRE BESOINS ET OFFRE FINANCIERE LOCALE ? **23**

3. HYPOTHESES ET OBJECTIFS **28**

4. LES METHODES **37**

4.1. LOCALISATION DE LA RECHERCHE 37
4.2. LES METHODES D'INVESTIGATION 40
4.2.1. Les niveaux d'analyse *40*
4.2.2. Le système d'investigation *44*
4.3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES 47

5. LES PARTIES DE LA THESE **49**

PREMIERE PARTIE : LA PLACE DU FINANCEMENT RURAL DANS LES APPROCHES DE DEVELOPPEMENT **51**

CHAPITRE 2 : LES POLITIQUES ECONOMIQUE ET LE SECTEUR RURAL **53**

1. LES APPROCHES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES ET LE SECTEUR RURAL **55**

1.1. L'INTERVENTIONNISME DE L'ETAT ET LES STRATEGIES DE CROISSANCE ET DE REDISTRIBUTION 55
1.2. LA CRISE ECONOMIQUE ET SES CONSEQUENCES 62
1.2.1. les programmes prioritaires a l'aube de la crise *62*
1.2.2. la suspension de l'encadrement rural *64*
1.3. L'ENTREE EN JEU DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET LA MONTEE DE LA PAUVRETE 66
1.3.1. Le contenu général des PAS *67*
1.3.2. Le Cameroun sous ajustement structurel *75*
1.4. LA « NOUVELLE » POLITIQUE AGRICOLE 85
1.4.1. Modernisation et restructuration des grandes filières *85*
1.4.2. Politique de croissance durable *90*

2. LA CONTRIBUTION NETTE DU SECTEUR AGRICOLE **92**

2.1. LE ROLE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE 92
2.2. LES APPORTS DE L'AGRICULTURE A L'ECONOMIE CAMEROUNAISE 94
2.1. CONCLUSION 101

3. LES MODELES ECONOMIQUES DE DECISION DU MENAGE **102**

3.1. LA DECISION AU NIVEAU DU MENAGE 104
3.1.1. L'économie rurale classique et la maximisation du profit *104*

3.1.2. Les modèles « producteur-consommateur » *108*
3.2. LA PRISE EN COMPTE DES INTERACTIONS AU SEIN DU MENAGE 115
3.2.1. Boserup et les relations de genre dans les décisions du ménage *115*
3.2.2. Les modèles unitaires *116*
3.2.3. Les modèles alternatifs *118*
3.3. LE MODELE DU PORTEFEUILLE ECONOMIQUE DU MENAGE 119
3.3.1. Présentation du modèle *120*
3.3.2. La dette est une composante des stratégies du ménage *126*

4. CONCLUSION 131

CHAPITRE 3 : LE FINANCEMENT DU SECTEUR RURAL 135

1. LES LIENS ENTRE SYSTEMES FINANCIERS ET DEVELOPPEMENT 136

1.1. LE ROLE DES SYSTEMES FINANCIERS 136
1.2. LA STRUCTURE DES SYSTEMES FINANCIERS 139

2. LES PRINCIPALES APPROCHES FINANCIERES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT 141

2.1. ENTRE REPRESSION ET LIBERALISATION, LE DUALISME FINANCIER PERSISTE 141
2.2. LES LEÇONS DE LA LIBERALISATION FINANCIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT 152
2.3. CONCLUSION : VERS DE NOUVELLES APPROCHES FINANCIERES 155

3. LES SYSTEMES FINANCIERS RURAUX 156

3.1. LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS RURAUX 157
3.1.1. De la promotion du crédit à la collecte de l'épargne *157*
3.1.2. Le dualisme financier des pays en développement *160*
3.1.3. La réforme des institutions financières rurales *161*
3.2. LA MICRO FINANCE ET LA NOUVELLE ECONOMIE INSTITUTIONNELLE 163
3.2.1. Approches théoriques de la micro finance *164*
3.2.2. Formes d'institutions de micro finance *167*
3.3. CONCLUSION : L'IMPACT DE LA MICRO FINANCE SUR LES PAUVRES EST UNE PANACEE... 168

4. LE FINANCEMENT RURAL AU CAMEROUN 172

4.1. DE L'INDEPENDANCE A LA CRISE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES ETATIQUES SPECIALISEES 173
4.1.1. Les institutions étatiques spécialisées *174*
4.1.2. Les coopératives d'épargne et de crédit *177*
4.1.3. Les structures autonomes *179*
4.1.4. Les banques commerciales *180*
4.2. LA CRISE ET LA MONTEE DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE 181
4.2.1. Le système bancaire *182*
4.2.2. Les institutions de micro finance *185*
4.2.3. les systèmes financiers informels *194*

5. LA GRILLE D'ANALYSE ECONOMIQUE DE LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS 196

5.1. ANALYSE QUANTITATIVE DE LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS 197
5.2. APPROCHE QUALITATIVE DES PREFERENCES EN SERVICES FINANCIERS 203

6. CONCLUSION SUR LA PREMIERE PARTIE 206

DEUXIEME PARTIE : LES CHOIX FINANCIERS DES MENAGES RURAUX CAMEROUNAIS 208

CHAPITRE 4 : LE COMPORTEMENT FINANCIER DES MENAGES RURAUX 210

1. L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES RURAUX 211

1.1. LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES MENAGES 211
1.2. LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS RURALES 216
1.2.1. L'aspiration prioritaire est la réalisation sociale *216*
1.2.2. Des stratégies essentiellement agricoles *221*

1.3. LES RESSOURCES PHYSIQUES ET MATERIELLES 225

1.3.1. Les ressources foncières *225*
1.3.2. Les autres ressources *229*
1.4. LES ACTIVITES DE PRODUCTION ET LES CONTRAINTES 230
1.4.1. La diversité des activités rurales *231*
1.4.2. Les contraintes aux activités de production *233*

2. LES PRATIQUES FINANCIERES RURALES 239

2.1. LES PRATIQUES D'EPARGNE 239
2.1.1. Les modalités d'épargne *240*
2.1.2. Les contraintes à l'épargne *242*
2.2. LES PRATIQUES DE CREDIT 244
2.2.1. Les sources de crédit *244*
2.2.2. Les conditions de prêt *247*
2.2.3. Les obstacles à l'emprunt *251*
2.3. LES LIENS AVEC LES INSTITUTIONS BANCAIRES 254

3. CONCLUSION 259

CHAPITRE 5 : L'ANALYSE ECONOMIQUE DU COMPORTEMENT FINANCIER DES MENAGES RURAUX 263

1. APPROCHE QUALITATIVE DE LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS 264

2. L'ANALYSE EXPLORATOIRE : TYPOLOGIE DES MENAGES RURAUX 267

2.1. PRINCIPE ET INTERPRETATION 267
2.1.1. L'analyse des correspondances multiples *268*
2.1.2. La classification ascendante hiérarchique *269*
2.1.3. Structuration des variables instrumentales pour l'analyse exploratoire *270*
2.2. LES RESULTATS DES ACM 272
2.3. LES RESULTATS DE LA CAH 282
2.3.1. Classe 1 : analphabétisme et faible dynamisme *285*
2.3.2. Classe 2 : passivité et ignorance *287*
2.3.3. Classe 3 : forte dépendance *289*
2.3.4. Classe 4 : alphabétisme et dynamisme *290*
2.4. CONCLUSION SUR L'ANALYSE EXPLORATOIRE 291
3. LES REGRESSIONS QUALITATIVES 292
3.1. PRINCIPE DE LA REGRESSION LOGISTIQUE 293
3.2. LES RESULTATS 295

4. CONCLUSION SUR LA DEUXIEME PARTIE 300

CONCLUSION GENERALE 302

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 314

ANNEXES 333

ANNEXE 1.1. BREVE PRESENTATION DES VILLAGES DE BAFOU ET DE YEMESSOA 334
ANNEXE 2.1. QUESTIONNAIRES DES ENQUETES PHASES 1 ET 2 336
ANNEXE 3.1. METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES 352
ANNEXE 4.2. ENGRAIS ET SUBVENTIONS 354
ANNEXE 5.2. PRINCIPALES MESURES APPLIQUEES SOUS FSAR PHASE 1 355
ANNEXE 6.2. ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE LA NPA PHASE 1 358
ANNEXE 7.2. ACTIONS PREVUES DANS LE CADRE DE LA NPA PHASE 2 360
ANNEXE 8.2. SCHEMA DES STRATEGIES DU SECTEUR RURAL 365
ANNEXE 9.4. LES DEPENDANTS DES MENAGES 366
ANNEXE 10.4. CARACTERISTIQUES DES GROUPES LOCAUX 367
ANNEXE 11.5. VARIABLES INITIALES POUR L'ACM 371
ANNEXE 12.5. DESCRIPTION DES AXES FACTORIELS 372
ANNEXE 13.5. DESCRIPTION DES PARTITIONS NON RETENUES 374
ANNEXE 14.5. MODALITES DES VARIABLES RETENUES POUR L'ANALYSE LOGISTIQUE 378

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 DEMANDE DE SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL CAMEROUNAIS.....25
TABLEAU 2.1 INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR REGION 40
TABLEAU 3.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON 46
TABLEAU 4.2 CONCEPTUALISATION DE LA PAUVRETE 73
TABLEAU 5.2 INCIDENCE DE LA PAUVRETE DANS LES ZONES RURALES 79
TABLEAU 6.2 EVOLUTION DE L'EQUIPEMENT AGRICOLE.....81
TABLEAU 7.2 CONTRIBUTION DU SECTEUR AGRICOLE A LA RICHESSE NATIONALE 95
TABLEAU 8.2 STRUCTURE DU PIB AGRICOLE 96
TABLEAU 9.2 EXPORTATIONS DU CAMEROUN EN 1998 97
TABLEAU 10.2 EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS D'EXPORTATION.....97
TABLEAU 11.2 EVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES 99
TABLEAU 12.2 COMPARAISON ENTRE LES PRINCIPAUX MODELES DE LA NOUVELLE ECONOMIE DU MENAGE 114
TABLEAU 13.3 COMPARAISON ENTRE APPROCHES DE REPRESSION ET DE LIBERALISATION FINANCIERES 151
TABLEAU 14.3 EVOLUTION DU FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT RURAL AU COURS DES CINQ PREMIERS PLANS QUINQUENNAUX 176
TABLEAU 15.3 REPARTITION DES CREDITS DU FONADER 176
TABLEAU 16.3 LISTE DES INSTITUTIONS BANCAIRES CAMEROUNAISES EN 2003.....182
TABLEAU 17.3 CONTRIBUTION DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE AU FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE.....192
TABLEAU 18.4 STATUT MATRIMONIAL DES CHEFS DE MENAGE 211
TABLEAU 19.4 LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.....214
TABLEAU 20.4 ASPIRATIONS PRIORITAIRES DES CHEFS DE MENAGES ET DE LEURS CONJOINTS 216
TABLEAU 21.4 ASPIRATIONS DES DEPENDANTS ADULTES.....220
TABLEAU 22.4 STRATEGIES DEPLOYEES PAR LES CHEFS DE MENAGE ET LEURS CONJOINTS...222
TABLEAU 23.4 STRATEGIES DES DEPENDANTS ADULTES 223
TABLEAU 24.4 SUPERFICIES CAFE / CACAO DES MÉNAGES.....225
TABLEAU 25.4 PRINCIPALES ACTIVITES PRODUCTRICES.....231
TABLEAU 26.4 ACTIVITE EXERCEESELON LA POSITION DU REPONDANT.....232
TABLEAU 27.4 CONTRAINTES A L'ACTIVITE PRINCIPALE 234
TABLEAU 28.4 CONTRAINTES A L'ACTIVITE SECONDAIRE 235
TABLEAU 29.4 SOURCES DE FINANCEMENT POUR DIFFERENTES PHASES DES ACTIVITES 240
TABLEAU 30.4 POIDS DES STRUCTURES INFORMELLES DANS LES RECOURS POUR EMPRUNTS 246
TABLEAU 31.4 UTILISATION DES PRETS DES STRUCTURES INFORMELLES 247
TABLEAU 32.4 LES FORMES DE GARANTIES EXIGEES PAR LES STRUCTURES INFORMELLES 248
TABLEAU 33.4 SANCTIONS PREVUES POUR CAS DE NON REMBOURSEMENT 249
TABLEAU 34.4 RAISONS DE NON RESPECT DES DELAIS DE REMBOURSEMENT 251
TABLEAU 35.4 TYPES DE RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FORMELLES.....256
TABLEAU 36.5 RECAPITULATIF DES PRINCIPALES VARIABLES DE L'ENQUETE.....266
TABLEAU 37.5 SELECTION DES VARIABLES UTILES 273
TABLEAU 38.5 PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES FACTEURS 1 ET 2 281
TABLEAU 39.5 CARACTERISTIQUES DES QUATRE CLASSES RETENUES 284
TABLEAU 40.5 PANORAMA DES MODELES D'ANALYSE DES DONNEES D'ENQUETE.....292
TABLEAU 41.5 SYNTHESE DES RESULTATS SUR LA CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS FORMELLES.....296
TABLEAU 42.5 SYNTHESE DES RESULTATS SUR L'EXISTENCE DE TRANSACTIONS AVEC DES INSTITUTIONS FINANCIERES FORMELLES CONNUES 297
TABLEAU 43.5 RESULTATS DU MODÈLE NON SIGNIFICATIF : PREMIER RECOURS FINANCIER ..299

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.2. REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES MESURES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL 68
FIGURE 2.2. L'EXTENSION PROGRESSIVE DU CHAMP THEMATIQUE DE LA PAUVRETE 72
FIGURE 3.2. LE MODÈLE CONCEPTUEL DU PORTEFEUILLE ECONOMIQUE DU MÉNAGE 122
FIGURE 4.2. COMPOSANTES DES CHOIX DE FINANCEMENT POUR UN MÉNAGE RURAL 128
FIGURE 5.2 . IMPACT DU CREDIT SUR LE PROCESSUS D'AUTOSUFFISANCE 133
FIGURE 6.4. LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE TYPE DES MENAGES 213
FIGURE 7.4. LES ASPIRATIONS PRIORITAIRES DES CHEFS DE MENAGES 219
FIGURE 8.4. NOMBRE DE PARCELLES PAR MENAGE 226
FIGURE 9.4. SUPERFICIES DES PARCELLES DE CACAO OU CAFE 227
FIGURE 10.4. TYPES D'EQUIPEMENTS RETROUVES AUPRES DES MENAGES RURAUX 230
FIGURE 11.4. NOMBRE D'ACTIVITES EXERCEES PAR LES REPONDANTS 232
FIGURE 12.4. MANIFESTATION DE LA CONTRAINTE FINANCIERE 236
FIGURE 13.4. MANIFESTATION DE LA CONTRAINTE COMMERCIALISATION 237
FIGURE 14.4.. MANIFESTATION DE LA CONTRAINTE FINANCIERE 238
FIGURE 14.4. MODALITES D'EPARGNE 242
FIGURE 15.4. PRINCIPAL OBSTACLE A L'EPARGNE 243
FIGURE 16.4. LES PRINCIPALES SOURCES DE CREDIT 245
FIGURE 17.4. PRINCIPAUX TYPES D'OBSTACLES A L'EPARGNE 252
FIGURE 18.4. TAUX D'INTERET PREFERES SUR L'EPARGNE ET LE CREDIT 254
FIGURE 19.4. FACTEURS LIMITANT LES TRANSACTIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES 257
FIGURE 20.4. TYPES D'USAGES D'UN CREDIT FORMEL EVENTUEL 258
FIGURE 21.5. HISTOGRAMME DES QUARANTE DEUX PREMIERES VALEURS PROPRES 275
FIGURE 22.5. PROJECTIONS DES MODALITES SUR LES AXES FACTORIELS 276
FIGURE 23.5. LE MENAGE RURAL ENTRE DEUX POLES 280
FIGURE 24.5. DENDROGRAMME ISSU DE LA CAH 282
FIGURE 25.5. PROJECTION DES CLASSES ET IDENTIFICATION DES GROUPES DE MODALITES ... 283
FIGURE 26.5. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE 1 : ANALPHABETISME ET FAIBLE DYNAMISME 286
FIGURE 27.5. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE 2 : PASSIVITE ET IGNORANCE 288
FIGURE 28.5. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE 3 : FORTE DEPENDANCE 289
FIGURE 29.5. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE 4 : ALPHABETISME ET DYNAMISME 291

LISTE DES ABBREVIATIONS

ACM	analyse en composantes principales
AFD	Agence Française de développement
ALFB	Afriland First Bank
ASPPA	appui aux stratégies paysannes et à la professionnalisation agricole
BAAC	Bank for agriculture and agricultural cooperatives
BCD	Banque Camerounaise de développement
BDA	Banque de développement agricole
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BIAOC	Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest au Cameroun
BICEC	Banque Internationale pour le commerce, l'épargne et le crédit
BRI	Bank Rakyat Indonesia
CAC	Crédit agricole du Cameroun
CAH	classification ascendante hiérarchisée
CAMCCUL	Cameroon cooperative credit union league
CENADEC	Centre national de développement des entreprises coopératives
CENEEMA	centre national d'étude et d'expérimentation du matériel agricole
CICC	Centre International du Cacao et du Café
CIDR	Centre International de développement et de recherche
CM	chef de ménage
CNFZV	Centre national de formation zootechnique et vétérinaire
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique centrale
COOP/GIC	Coopératives et groupes d'initiative commune
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
CVECA	caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérée
DSA	Dimension sociale de l'ajustement structurel
DSCN/INS	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale/ Institut National de Statistique
ECAM	Enquête camerounaise auprès des ménages (1996)
ECCS/EMF	établissement de crédit à caractère spécial /établissement de microfinance
EDS	enquête démographique et de santé (1998)
FAC	Fonds d'Aide et de coopération
FASR	facilité d'ajustement structurel renforcée
FCFA	franc de la communauté financière Africaine
FED	Fonds Européen de développement
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIMAC	Fonds d'investissement pour les micro-réalisations agricoles et communautaires
FMI	Fonds Monétaire International
FOCAOB	Fonds commun d'appui aux organisations de base
FONADER	Fonds National de développement rural
IMF	Institution de microfinance
IRAD	Institut de recherche agronomique pour le développement, fusion IRA/IRZ
IRD	Institut de recherche pour le développement (ex-ORSTOM)
MC^2	Mutuelle communautaire de croissance

MIDEVIV	Mission de développement des cultures vivrières
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
MINCOF	Ministère de la condition féminine
MINEFI	Ministère des finances
MUSOBA	Mutuelle de solidarité et de bienfaisance Africaine
NPA	nouvelle politique agricole
OCISCA	Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun
ONCC	Office National du café et du cacao
ONCPB	Office National de commercialisation des produits de base
ONG	organisme non gouvernemental
ONPD	office national de participation au développement
PAS	Programme d'ajustement structurel
PDE	Programme de diversification des exportations
PDRI	Programme de développement rural intégré
PDRPO	Projet de développement rural des hauts plateaux de l'Ouest
PED	Pays en développement
PEM	modèle du portefeuille économique du ménage
PGTV	Programme de gestion des terroirs villageois
PIB/PNB	produit intérieur brut/ produit national brut
PME	petite et moyenne entreprise
PNG	Programme National de Gouvernance
PNVA	Programme National de vulgarisation agricole
PPTE	pays pauvres très endettés
PSA	Programme de sécurité alimentaire
SAILD	Service d'appui aux initiatives locales de développement
SF	Système financier
SFD	système financier décentralisé
SODEBLE	Société de développement du blé
SODECAO	Société de développement du cacao
SODECOTON	Société de développement du coton
SODEPA	Société de développement des productions animales
SODES	Sociétés de développement
SPAD	statistical package for analysis of data
TCA	taxe sur le chiffre d'affaires
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UCCAO	union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest
UDEAC	Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale
USAID	United States agency for international development
ZAPI	Zone d'action prioritaire intégrée

RESUME

Comment expliquer le clivage persistant entre besoins de financement non satisfaits des ménages ruraux camerounais et leur faible recours aux institutions de microfinance? Pourquoi les ruraux accordent-ils tant de priorité aux dépenses sociales ? Ces questions traduisent des comportements contraires aux attentes des actions menées en faveur de la microfinance et du développement rural, et ont suscité cette thèse sur les comportements financiers ruraux, ainsi que l'approche de la demande de services financiers par les caractéristiques propres des ménages.

La thèse vise à mettre en évidence la rationalité des choix des ménages dans leur demande de services financiers face à l'offre de services financiers de proximité. A partir d'une grille de lecture inspirée du modèle du portefeuille économique du ménage, elle fait d'abord une analyse empirique pour caractériser les ménages, ensuite théorique pour expliquer les comportements observés.

Les résultats se résument principalement en cinq points :

(1) les comportements micro-économiques des ménages reflètent la rationalité de « l'Homo Aficanus »;

(2) le niveau d'éducation et l'existence d'activités secondaires, couplés aux aspirations sociales liées aux besoins fondamentaux d'existence, constituent une motivation pour s'intéresser aux institutions financières ;

(3) la pauvreté et la précarité quasi généralisées excluent les ruraux des financements institutionnels, leur acuité étant cependant fonction du niveau d'éducation, des activités, de la taille du ménage, et du sexe ! les femmes sont les plus vulnérables ;

(4) la demande de services d'épargne, de crédits spécifiques pour la production, l'assurance et les besoins sociaux n'est pas couverte par les réseaux informels locaux et laisse donc les ruraux dans un « désarroi financier » ;

(5) très peu de ruraux connaissent les institutions de microfinance nationales, ces dernières étant cantonnées en milieu urbain, à la recherche d'une clientèle rentable ; celles qui opèrent en milieu rural ont bénéficié de subventions importantes pour leur implantation, comme c'est le cas partout dans le monde.

La thèse conclut que c'est donc le faible développement financier et les caractéristiques propres des ménages qui expliquent le clivage entre l'offre et la demande de services financiers.

Mots clés : Cameroun, crédit, épargne, ménages, microfinance, rural.

ASBTRACT

Why don't Cameroon rural households refer to microfinance institutions for their financial services needs ? Why are social expenses so important in their budget ? These questions are relevant to the atypic financial behavior of rural households, as regarding the microfinance and rural development actions. They suggested this thesis on rural financial behavior, and the demand side approach based on households personal characteristics.

The objective is to show the rationality underlying their financial choices. Based on the households economic portfolio model, empirical analysis to characterize households was developped, then a theoretical analysis to explain the observed bahavior was conducted. The results are summarized in five main points :

(1) households are rational in the sense of « Homo Africanus » ;

(2) their level of education and the existence of secondary activities, together with social objectives to meet their basic needs, act to motivate an interest in financial institutions ;

(3) general poverty and precarity exclude many households from financial institutions, depending however on educational level, activities, size of household and sex. Women are worst off ;

(4) the demand for savings, insurance, specific production and social needs' credit is not covered by local informal structures, leaving rural households in « financial disarray » ;

(5) very few rural people have knowledge on microfinance institutions, the later are more located in urban areas where their clients allow for higher returns. The few institutions that operate in rural areas have benefitted of subsidies to launch the program, as is the case anywhay all over the world.

The thesis comes to the conclusion that low financial deepening and households' personal characteristics are the reasons why supply and demand for financial services seldom meet.

Keywords : Cameroon, credit, savings, households, microfinance, rural.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Le financement de l'agriculture a toujours figuré en bonne place parmi les stratégies de mise en place de la politique agricole au Cameroun : dès le premier plan quinquennal de développement économique, social et culturel en 1960, puis dans les suivants, le gouvernement a mis en place des programmes d'incitation au crédit dans le but d'assurer la sécurité alimentaire, développer les exportations et améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Cependant les résultats ont généralement été en deçà des attentes. On note, en effet, une faible exploitation du potentiel de production, avec maintien des systèmes de production paysans à un niveau traditionnel, ce qui a eu pour effet la stagnation de la production des principales cultures d'exportation, la faible exploitation du potentiel agricole et une fragilisation excessive de la sécurité alimentaire face à la crise économique (Cameroun, 2001).

Les causes souvent avancées stigmatisent, d'une part, le manque de réaction positive des paysans aux incitations économiques et, d'autre part, l'inadéquation des institutions financières aux conditions paysannes dans un environnement économique global peu favorable. En effet, tandis que les ruraux mettent en avant leurs besoins sociaux dans les choix de financement, on a aussi relevé que les structures financières mises en place avaient peu servi leur clientèle initiale. A titre d'illustration, le Fonds National de Développement Rural (FONADER), qui avait été créé pour faciliter la distribution de fonds en milieu rural, n'a jamais atteint cet objectif. Il était envisagé, par exemple, de canaliser 20 milliards de FCFA en 1985/86 et 32 milliards en 1990/91 ; mais durant près de 16 années d'activités, il aura distribué au monde rural moins de 15 milliards (MINAGRI, 1990 ; Tankou, 1984).

Aujourd'hui encore, dans un contexte économique marqué par la crise économique et la réorientation de l'Etat vers des fonctions régaliennes pour mieux faire face aux défis que sont la réduction de la pauvreté, le maintien de la sécurité

alimentaire, l'insertion dans le marché national, régional et mondial, et la préservation durable de l'environnement, des politiques de financement rural sont toujours à l'ordre du jour. Les nouvelles stratégies de développement du secteur agricole incluent, en effet, l'amélioration de l'accès aux marchés financiers, en mettant en place un cadre institutionnel assurant des services financiers efficients et des conditions de financement favorables et adaptées aux besoins des différents opérateurs.

Du côté des ruraux, si l'absence ou l'insuffisance de ressources financières, notamment au niveau des producteurs, est toujours stigmatisée comme frein aux stratégies locales de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du niveau de vie, les mêmes comportements financiers persistent, c'est-à-dire priorité accordée aux besoins sociaux, et faible investissement dans les activités de production. Comment expliquer cette persistance de clivage entre les institutions financières rurales et les ménages ruraux ? Quand on sait que ces institutions sont supposées émaner des organisations rurales locales, on est en droit de se poser des questions sur la rationalité des comportements paysans.

La thèse de la rationalité a été initialement définie par Schultz (en 1964) dans le sens de l'efficience économique paysanne, puis revue par plusieurs auteurs, notamment Becker (1981) qui définit une fonction d'utilité pour un ménage calculateur qui agit dans le sens d'un intérêt commun aux membres du ménage, puis Sen qui met en avant la négociation entre les différentes composantes du ménage. Cette prise en compte de la rationalité paysanne constitue en fait la nouvelle économie rurale selon laquelle les différences de performance économique des ménages par rapport aux attentes ne sont pas le fait d'un manque de rationalité, mais plutôt la conséquence des conditions d'intégration au marché. Certains auteurs, dont Hugon (1993), parlent alors de différentes formes de rationalité, celle de « l'homo oeconomicus » se référant aux sociétés occidentales, et celle de « l'homo africanus » sur des logiques moins commerciales. La question qui se pose donc est celle de savoir s'il y a une forme de rationalité à ne pas recourir à des institutions financières locales alors que le besoin en financement s'exprime avec acuité.

Cette thèse cherche à expliquer les comportements financiers des populations en milieu rural camerounais et à apporter une contribution à ce débat sur les comportements des ménages, en défendant la thèse de la rationalité des comportements paysans. En se basant sur les théories du comportement des ménages et du développement financier, qu'elle confronte au système de financement rural camerounais, ainsi qu'aux résultats d'une enquête sur les pratiques financières des ménages ruraux, la thèse montre que ce sont les caractéristiques propres des ménages qui expliquent en majeure partie, leurs choix de modes de financement, et que les réformes financières actuelles, prises dans un contexte de crise et de pauvreté généralisée, font peu sentir leurs effets à ce niveau.

1. DES REFORMES FINANCIERES RURALES DANS UN CONTEXTE DE CRISE ET DE PAUVRETE

Le rôle de la finance est de fournir des services de paiement (mobilisation de l'épargne et répartition du crédit) aux usagers que sont les ménages, les entreprises et les administrations publiques. La finance constitue donc un moyen d'échange qui encourage le commerce, stimule l'investissement et assure la croissance.

Il est largement admis aujourd'hui que le développement financier, compris comme la réduction des coûts de transfert du capital des fournisseurs de services financiers à leurs utilisateurs, exerce une influence positive sur le développement ; mais, il est aussi prouvé que le développement financier lui-même vient comme une conséquence de la croissance (Berthélémy et Varoudakis, 1998).

Cette controverse sur le lien entre finance et développement découle certainement du fait que le terme « finance » est lui-même complexe : d'une part, il désigne les fonds à investir (le capital) et, d'autre part, les systèmes financiers, qui à leur tour incluent aussi bien les processus déployés pour assurer le financement que les institutions qui sont utilisées.

Cette ambivalence a pendant longtemps provoqué la relégation de la finance en arrière plan dans les politiques de développement, malgré l'assistance financière

accordée aux pays pauvres par les institutions internationales et les pays donateurs (Long, 1989 ; Krahnen et Schmidt, 1994)[1].

L'organisation des systèmes financiers dans les pays en voie de développement à l'époque coloniale s'est faite initialement autour du commerce extérieur pour faciliter l'exportation des produits agricoles et de quelques biens primaires, et sans aucune incitation à la mise en place d'un système financier privé. (il était admis qu'il n'y avait aucune épargne locale, et qu'il fallait tout injecter de l'extérieur, fonds et technologies). L'évolution dans le temps des services financiers reflète la diversité de situations politiques et économiques (Banque Mondiale, 1989).

En Amérique Latine où les indépendances surviennent pendant le premier quart du siècle (1925 au plus tard), c'est plutôt l'instabilité financière qui bloque le développement des systèmes financiers. En Afrique et en Asie, le système colonial persiste après la fin de la deuxième guerre mondiale, les banques commerciales « étrangères » ont des agences locales gérées depuis la métropole et ciblant les expatriés. Elles connaissent donc une certaine stabilité. Mais les systèmes financiers locaux sont négligés et stagnent. En Asie, les banques extérieures s'impliquent aussi dans le commerce intérieur, ce qui entraîne, dès la première guerre, le développement d'un système bancaire local. En Afrique Noire, les systèmes financiers ne s'intéressent pas du tout au commerce intérieur. Les populations locales usent de formes d'épargne non productives et accumulent des stocks d'épargne sous la forme de patrimoines : c'est le début de la thésaurisation qui aura beaucoup de mal à disparaître par la suite.

Après les indépendances, la modernisation de l'économie passe par l'interventionnisme, y compris dans le secteur financier. Les institutions financières mises en place ont des agences rurales et accordent des crédits à taux d'intérêt subventionnés à des secteurs prioritaires. Ces institutions financières accordent des

---

[1] Krahnen et Schmidt (1994, p.9) rapportent que selon Long (1989), l'expression « finance et développement » n'aurait même pas figuré dans la liste des 50 sujets potentiels du Rapport du développement dans le monde en 1979 : « ... c'était tout simplement impensable à l'époque ... » (sic!)

emprunts lourds aux gouvernements pour financer leurs déficits (« seigneuriage[2] ») et aux entreprises publiques. Cette pratique qualifiée de « répression financière » avait pour cause « noble » la promotion du développement économique sous forme d'assistance, mais le processus s'est soldé par des arriérés importants sur les prêts ciblés, de lourdes pertes pour les institutions financières et le découragement de l'épargne en général, et de l'entrée des capitaux en particulier. Tout ceci ajouté à des chocs économiques a provoqué l'insolvabilité de nombreuses institutions financières, et entraîné leur nécessaire restructuration, ainsi que la mise en place de véritables systèmes financiers.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, qui a vu naître les institutions financières internationales de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International), les approches de la finance ont connu une évolution significative. De l'accent sur l'accumulation du capital, elles se sont orientées vers le développement de systèmes financiers et d'institutions financières, en fonction de la vision du développement et de la politique économique mise en place. Tant que le développement était perçu comme une solution « extérieure » appliquée localement par des structures publiques, un marché permettant de recycler des « paquets technologiques », le système financier était comme le prolongement des structures financières de la Métropole, accordant leurs services aux secteurs « utiles » dans la production des biens marchands échangeables sur le marché international.

La crise économique mondiale a projeté la libéralisation sur le devant de la scène (libéralisation des marchés, des prix des taux d'intérêt), ce qui accorde une plus grande place au secteur privé. De nouveaux instruments financiers sont aussi apparus. Les systèmes financiers qui englobent les institutions financières, les instruments financiers, ainsi que les marchés financiers (lieux d'échange de services financiers) ont dû être reformés pour répondre à la donne libérale.

---

[2] Le « seigneuriage », pratique de l'Etat qui consiste à obtenir des prêts peu coûteux à taux d'intérêt bas pour financer l'investissement public, a provoqué la réduction des actifs financiers (forme d'épargne utilisable pour l'investissement) et entraîné l'accroissement de l'épargne non monétaire par l'accumulation de patrimoine ou d'actifs réels.

La réforme des systèmes financiers dans les pays en voie de développement s'est faite dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, sur fond de déréglementation et de la concurrence. Ses composantes incluaient le financement des déficits budgétaires, la déréglementation des taux d'intérêt et la suppression des différences entre taux bonifiés et taux du marché, la limitation du nombre de secteurs prioritaires dans l'orientation du crédit, la restructuration et le développement institutionnel pour avoir des systèmes financiers équilibrés et compétitifs, l'assouplissement du contrôle du mouvement des capitaux avec les marchés extérieurs. En Amérique Latine, la réforme a été radicale et a provoqué une grande instabilité. Aux Philippines et en Turquie, on a libéralisé seulement les taux d'intérêt.

En Afrique, les réformes datent de la fin de la décennie '80, à un moment où les principaux problèmes de développement s'articulent autour du lien pauvreté, croissance démographique et dégradation de l'environnement, protectionnisme et commerce, dette. Au Cameroun, en particulier, la libéralisation financière arrive alors que la crise et les mesures d'ajustement structurel ont entraîné le démantèlement du financement spécialisé, mis en place dans la décennie '70. En effet, le pays avait mis en place les mêmes types d'institutions que les autres pays en développement, particulièrement des institutions spécialisées et une banque de développement agricole, qui n'ont pas survécu à la crise et à la bourrasque libérale.

La crise économique qui sévit au Cameroun depuis 1987 est un phénomène mondial aux origines essentiellement externes, liées à la déroute des cultures d'exportation suite à l'effondrement des cours mondiaux. La dépendance essentielle des recettes d'exportation d'un nombre très réduit de matières premières fragilise les économies rentières mise en place en Afrique subsaharienne au lendemain des indépendances (Hugon, 1993). Mais cette crise résulte aussi de politiques économiques entachées d'erreur, à travers le choix délibéré de l'appui aux cultures d'exportations en raison de la rente importante anticipée, au détriment des cultures vivrières garantes de la sécurité alimentaire (Mahieu, 1990). Plan de Lagos préparé par les chefs d'Etat Africains en 1980 versus plan Berg de 1981? La balance a

naturellement penché pour le second qui reflétait alors la vision de la Banque Mondiale, le « banquier du développement » !

Mais en dehors de ces causes externes, la crise a aussi permis de dévoiler de nombreux dysfonctionnements qui en constituent les causes internes, notamment des déséquilibres macro-économiques et financiers graves aussi bien budgétaires que sur la balance des paiements, résultant des politiques économiques antérieures. La crise des finances publiques africaines est, en effet, expliquée en partie par une forte absorption gouvernementale, suite à l'essor rapide des produits de base et à l'euphorie de l'or noir autour des années 70, qui ont eu pour conséquences l'accroissement du revenu et l'accès facile au financement extérieur. Cette aisance financière agit comme un levier sur les dépenses publiques et l'endettement extérieur mais, par effet cliquet, les difficultés financières et budgétaires s'installent dès la chute des cours mondiaux. « La logique singulière d'accumulation et de redistribution » qui présidait au fonctionnement de l'Etat « ne pouvait lui permettre de réaliser les responsabilités qu'il prétendait assumer ». La crise en Afrique a permis de dévoiler l'inefficacité des systèmes de planification, ainsi que les limites de "l'Etat - Providence", omniprésent dans tous les secteurs de l'économie, et se comportant finalement plus comme un obstacle que comme un partenaire (Jacquemot et Raffinot, 1993 ; Mahieu, 1990, Jarret, Mahieu et Raffinot, 1997[3]).

Suite à l'effondrement des cours mondiaux et l'accroissement des déficits budgétaires, des politiques d'austérité sont instaurées localement par les gouvernements pour essayer d'inverser la tendance, mais sans succès. Deux grandes générations de programme d'ajustement structurel (PAS) vont alors se succéder, toujours suivant les modèles standards de la Banque Mondiale qui voit la crise en termes de déficits (selon les trois déficits du modèle de l'économie dépendante de Salter/Swan développé en 1959 : déficit de la balance commerciale = déficit budgétaire = dette), et la solution « tout simplement » en termes de restauration des grands équilibres macro-économiques (Mahieu, 1990). C'est ainsi que l'approche de la sortie de crise par l'ajustement est centrée en priorité sur la réduction des trois déficits.

---

[3] Jarret M.F., Mahieu F.R. et Raffinot M. Développement et croissance soutenable, un problème de capacité présente. Dossier WEBDEV DESTIN C3ED, 1997.

La première génération des PAS est conditionnée au préalable par l'adoption de mesures de stabilisation pour restaurer l'équilibre budgétaire de l'Etat, en accroissant les recettes fiscales et en réduisant les dépenses. Puis des mesures d'ajustement sont prises pour relancer la croissance, avec la libéralisation des marchés et des prix, la restructuration des entreprises publiques, etc.

Au Cameroun, la réduction des devises issues de l'exportation se manifeste rapidement par une chute des recettes publiques, provoquant en chaîne la baisse du budget de l'Etat, des revenus intérieurs et de la consommation par tête. Les mesures de stabilisation consistent en des coupes sévères sur les salaires des fonctionnaires (en 1985/86 et en 1992/93), la réduction du budget d'investissement public (il tombe de 27% à 11% du PNB), et un accroissement de la dette extérieure qui passe de moins de 30% à plus de 75 % du PNB. C'est alors l'instauration de la dépendance extérieure et de la « subordination » des pays en développement aux institutions de Bretton Woods dont parle Koulibali Mamadou[4]. Les services fournis par l'Etat tels l'éducation, la santé et les infrastructures routières diminuent de même. On voit augmenter le ratio élèves/enseignants tandis que les recrutements des enseignants sont gelés ; ce qui provoque la baisse de la qualité de l'enseignement. En ce qui concerne la santé, le nombre de médecins diminue tandis que la demande en soins de santé publique s'accroît. De manière générale, les infrastructures médicales, scolaires et routières ne sont ni entretenues, ni accrues.

L'accroissement du chômage (surtout avec les fermetures d'entreprises publiques et le gel du recrutement dans le cadre de l'ajustement) et de l'inflation entraînent une dégradation des conditions de vie des ménages, tandis que le climat social se détériore aussi rapidement. En fait, les mesures de relance dans le cadre de l'ajustement, notamment la relance du secteur privé et la libéralisation, arrivent un peu sur le tard, alors que les agents économiques sont désorganisés, que l'appareil de production est presque détruit, que les entrepreneurs qui ont survécu trouvent « refuge » dans le secteur informel pour échapper aux impôts, et que la pauvreté quasi généralisée ne permet pas au secteur privé naissant de s'épanouir.

---

[4] Koulibali Mamadou. Les Africains ne sont pas adaptés aux plans d'ajustement structurel, ils les subissent. Dossier WEBDEV DESTIN C3ED, 1998.

Quand, enfin, arrive une seconde génération des PAS qui inclut des volets DSA (Dimension sociale de l'ajustement) préconisant des mesures sociales pour accompagner les PAS, la pauvreté est déjà quasi généralisée, à tel point qu'en 1996 on estime que la moitié de la population camerounaise (50,5%) vit en dessous du seuil de pauvreté, soient 6,5 millions de personnes. La pauvreté est ici définie en termes de moyens (revenu et pouvoir d'achat) trop bas pour couvrir les besoins essentiels (alimentation, santé, habitat, éducation, eau potable) et pour mener une vie décente. Le revenu annuel moyen du décile le plus pauvre est alors de 63 000 FCFA par ménage, tandis que les ménages les plus riches ont par an une moyenne de 957 000 FCFA. La pauvreté est aussi plus répandue chez les jeunes et les femmes.

Déjà phénomène essentiellement rural en 1980, la pauvreté ne cesse de s'étendre. En 1996, elle concerne 56, 7% des ménages ruraux et, en 2000[5], ce chiffre est estimé à 80%. Ceci n'est pas surprenant car la plupart des mesures gouvernementales se répercutent sur les ménages ruraux, même si elles ne leur étaient pas initialement destinées. A titre d'illustration, la réduction des salaires des fonctionnaires s'est répercutée sur les ruraux à travers la baisse de la demande de leurs productions agricoles et la quasi disparition des transferts financiers en leur faveur.

La pauvreté a réduit l'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'électricité. Elle a de même entraîné une forte participation des ménages pauvres au secteur informel. Mais la pauvreté se manifeste aussi par un dysfonctionnement social : perte de valeurs morales, de prestige social, de solidarité familiale, résurgence des pratiques occultes, actions contre certains groupes sociaux, etc. Face à la montée fulgurante de la pauvreté, les volets DSA évoluent vers des programmes de réduction de la pauvreté, qui demandent à l'Etat et à la population de conjuguer leurs efforts.

C'est dans ce contexte économique et social que de nouvelles approches financières se mettent en place pour contribuer au financement du développement, faisant appel au dynamisme propre des ménages ruraux.

---

[5] Dès janvier 2000, des consultations participatives sont lancées pour évaluer l'incidence de la pauvreté au Cameroun : 203 groupes cibles recrutés parmi toutes les catégories d'acteurs de développement, regroupant 10 000 personnes (dont 40 % de femmes), participent aux consultations.

2. LA PROBLEMATIQUE DU COMPORTEMENT FINANCIER DES RURAUX : POURQUOI EXISTE-T-IL UN CLIVAGE PERSISTANT ENTRE BESOINS ET OFFRE FINANCIERE LOCALE ?

De nouvelles institutions financières rurales sont créées, adaptées à la dimension économique et aux moyens financiers d'une clientèle pauvre, qui est marginalisée par les banques commerciales et abandonnée par les institutions de développement (dont la plupart ont aujourd'hui disparue). Elles sont appelées systèmes financiers décentralisés (SFD), et sont mieux connues sous leur dénomination anglo-saxonne d'Institutions de microfinance (IMF)[6].

Qu'ils soient organisés à travers des projets de développement ou constitués en des groupes ou institutions indépendantes (de types solidaires, mutualistes, ou hybrides), les systèmes financiers décentralisés (SFD) se présentent comme des structures de proximité qui minimisent l'asymétrie d'information des marchés financiers ruraux imparfaits (Lapenu, 1996 ; Renard, 1999). Déterminés à rallier pauvreté et rentabilité[7] en intégrant les logiques économiques et sociales des ménages, les SFD offrent des transactions de faible volume avec des procédures simplifiées qui en facilitent l'accès aux plus démunis.

Vus sous cet angle, les IMF marquent une rupture avec la vision selon laquelle les unités économiques de production et de consommation des pays en développement, que sont les ménages, n'avaient aucune motivation matérialiste et étaient incapables de se prendre en charge, d'où les politiques d'assistance diverses et de répression financière. En général, dans ces économies, les ménages ruraux qui affichent des motivations plus sociales qu'économiques (d'où leur faible accumulation d'actifs économiques) étaient longtemps considérés comme cibles et « bénéficiaires» des services d'appui au développement local dans le but d'orienter les financements vers la production.

Avec la libéralisation et le démantèlement des organismes d'appui au développement, ces ménages sont subitement « promus » au rang d'acteurs devant

---

[6] Au Cameroun, après la dénomination « établissement de crédit à caractère social » (ECCS), on a finalement opté pour « établissement de micro finance (EMF).

[7] Selon la formule du célèbre Yunus : « les pauvres sont des emprunteurs solvables ».

eux-mêmes participer à l'initiation, au financement (partiel) et à la conduite des actions de développement. Ceci s'applique aussi dans le domaine du financement où les usagers sont appelés à contribuer au montage des services financiers qui leur sont destinés. Plutôt que de continuer à « créer » des institutions financières de développement lourdes et coûteuses, la nouvelle approche du développement institutionnel, qui comprend la mise en place de bases solides et saines pour le fonctionnement des institutions publiques, fait la promotion de la finance institutionnelle constituée de petites structures locales adaptée à leur clientèle et avec des coûts de transactions réduits (Stiglitz, 1986).

Pendant que Schultz énonçait la thèse de la rationalité d'un paysan efficient du point de vue économique, d'autres économistes notaient qu'une forte aversion du risque limitait cette efficience économique, ce qui se traduisait alors par un faible investissement dans la production, et une prédilection pour la consommation. Par la suite la reconnaissance de l'interdépendance des sphères de production et de consommation des activités des sociétés rurales « réhabilitait » l'importance des différents usages sociaux des financements, au même titre que les usages de production (Zeller, 1995). On comprend donc que la demande de financement des ménages ruraux, constituée par leurs besoins de services d'épargne et de crédit pour la production, la consommation, et d'autres services (sécurité et confidentialité de l'épargne, assurance) soit quelque chose de plus complexe. Cette complexité, couplée à la situation de pauvreté chronique de la plupart des ménages, à leur faible productivité et aux risques divers qui provoquent de nombreuses incertitudes sur l'économie du ménage et réduisent leur marge de manoeuvre et le bien-être de leurs différentes composantes sociales, explique leur accès limité aux institutions formelles assez rigides. Vu leur marge d'autofinancement très faible, les espoirs se reportent donc sur les SFD pour assurer l'accumulation et la sécurisation du ménage et de son exploitation agricole. Les SFD constituent à ce titre une réponse au besoin réel de demande en services financiers par les ruraux.

Cependant, et de l'avis même de leurs principaux promoteurs, les SFD touchent une très faible proportion des ménages démunis et ne sauraient donc, à eux seuls, assurer le financement du développement (Yunus, 1998).

Au Cameroun, où les marchés financiers ruraux sont imparfaits (asymétrie de l'information, segmentation et faible suivi, absence de garanties, risques élevés, caractère saisonnier, coûts de transactions élevés), l'offre des services financiers ruraux formels est assez limitée (Banque Mondiale, 1996) et seules quelques institutions de microfinance (IMF) servent une clientèle réduite. Il y a donc un faible développement financier.

Les systèmes informels continuent de tenir une place prépondérante, et les pratiques financières observées s'appuient essentiellement sur des réseaux sociaux, tant pour l'épargne que pour le crédit.

Tableau 1.1. Demande de services financiers en milieu rural camerounais

Sources	Lieu d'épargne monétaire	% du nombre de dépôts	Provenance des crédits	% du nombre de crédits
Informelles	Tontines	62	Tontines	61
	Parents/amis	5,15	Parents/Amis	32
	Commerçants	1,2		
	Epargne chez soi	18,33		
	Sous-total	86,68	Sous-total	93
Formelles	Coopérative/MC[2]		Banques	2
	/Poste/Banques	13,32	Coopératives	5

Source : A partir de Foko, 1994 , p.361 et Fouda, 1994, p.374.

La tontine se présente comme le principal mécanisme financier pour les ruraux, secondée ici et là par les parents et les amis. Cependant, comme ces institutions informelles offrent des crédits à court terme et de faibles montants (Bomda, 1998), il n'est pas surprenant que la contrainte financière soit souvent stigmatisée, et le besoin en financement désigné comme contrainte prioritaire. Cette contrainte financière elle-même pouvant se manifester indirectement derrière d'autres contraintes liées aux intrants, aux équipements de production, à la commercialisation, et à la productivité.

En effet, les besoins de financement concernent en premier lieu la production, pour financer l'achat d'intrants (engrais et semences), et l'investissement dans les outils et équipements de production assez vétustes. Les besoins d'investissement

dans la production agricole ne manquent pas cependant, et prennent même l'allure de slogans lors des occasions officielles telles la Journée de la Femme Rurale[8]. Ces besoins peuvent être regroupés en plusieurs catégories : matériel et équipement agricoles (pulvérisateurs, brouettes, motopompes), intrants annuels (semences, fertilisants, produits phytosanitaires), matériels de transformations et pièces détachées (moulins à maïs et à manioc, presses manuelles), infrastructures sociales et communautaires.

Le financement des intrants modernes pourrait à ce niveau avoir des réactions positives en chaîne sur le capital de production, les revenus et l'épargne. Mais ce n'est pas tout, car leurs revenus actuels des ruraux, issus en grande partie de l'agriculture traditionnelle (souvent itinérante sur brûlis et à faible intensité ou absence totale d'intrants modernes), sont régulièrement insuffisants pour couvrir les besoins de subsistance (alimentation, santé, santé, scolarité, etc.). C'est ainsi que, vu sous cet autre angle, les besoins de financement incluent aussi la consommation des ménages et leurs conditions de vie.

En effet, l'accroissement du revenu permet généralement d'améliorer l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) qui nécessitent en effet un minimum de participation financière du bénéficiaire. Le revenu est donc un préalable important à l'amélioration des conditions de vie. Mais pour accroître le revenu, il faut tout d'abord disposer du capital sous ses diverses formes : capital humain, capital physique, capital social, capital financier. Dans le cas où ces formes ne sont pas une propriété personnelle, des formes de financement externes devraient donc permettre d'y avoir accès.

Le crédit apparaît à ce effet comme un outil essentiel de financement des activités de production, dans le but ultime d'assurer des conditions de vie meilleures, et une voie de recours obligée pour sortir du « cercle vicieux de la pauvreté ».

---

[8] Le thème de la « Journée de la Femme Rurale » au Cameroun le 15 octobre 2000 était : « Accordez des crédits aux femmes rurales ». Traduction d'un éditorialiste local : « l'accès au crédit des femmes rurales préoccupe le gouvernement ».

En s'appuyant sur ce rôle du crédit comme un instrument efficace pour accroître la productivité agricole, quelques structures formelles ont été mandatées pour le crédit rural, avant et après l'avènement de l'ajustement structurel. Leur mission était d'offrir des crédits productifs pour stimuler l'investissement agricole, mais aussi pour financer les besoins de campagne de production (main-d'œuvre, engrais, pesticides, produits phytosanitaires, semences, etc.)

Le bilan au bout de plusieurs années d'existence a montré que très peu de ruraux ont eu accès à ces structures qui pour la plupart sont restées cantonnées loin de leur cible paysanne.

Dans ces circonstances, on aurait pu s'attendre à ce que les populations pauvres montrent un grand engouement pour les systèmes financiers décentralisés dont plusieurs sont issus de leurs groupements locaux, et qui oeuvrent dans le cadre de l'intermédiation sociale et financière pour améliorer leurs conditions de vie.

Or ceci ne semble pas être le cas, car l'expérience des initiatives « locales » de financement rural qui existent pourtant depuis trois décennies et qui s'attellent à combler le vide du marché financier formel rural en offrant des « micro crédits tous azimuts » [9], sont dans la majorité des cas destinés en priorité aux besoins sociaux, notamment pour la scolarité et l'habitat, l'investissement de manière générale étant relégué au second plan.

C'est ce clivage persistant entre l'existence de besoins de financement non satisfaits et le faible recours aux IMF qui est à l'origine de cette thèse. Comment donc expliquer que la demande de financement non satisfaite par les sources financières informelles ne soit pas couverte par l'offre des services financiers de proximité ? Quelle forme de rationalité révèle ce comportement récurrent ? D'où proviennent les fonds utilisés en milieu rural ? S'agit-il de financements autonomes peu documentés, ou de financements extérieurs? Qu'est-ce qui explique les comportements financiers observés ? Qu'est-ce qui motive le recours aux sources formelles et aux sources informelles existantes ? Quelle est la place des structures décentralisées dans les

---

[9] S'adressent essentiellement à une clientèle ne pouvant recourir aux banques commerciales à qui elles offrent des crédits pour toutes sortes d'activités et de besoins, mais recrutent aussi parmi les clients des banques qui y trouvent flexibilité et rapidité.

recours financiers ruraux ? Tous les ménages ont-ils les mêmes comportements ou alors peut-on observer des divergences ? Qu'est-ce qui expliquerait ces divergences de comportement financier ? L'environnement économique et financier permet-il de répondre à tous les besoins de financement? Existe-t-il des demandes de crédit non satisfaites?

3. HYPOTHESES ET OBJECTIFS

Sans prétendre répondre à toutes ces questions, cette thèse se propose d'aborder la problématique générale de la rationalité des comportements paysans pour expliquer leur attitude réservée vis-à-vis des institutions financières en général, en se plaçant sous l'angle des usagers ruraux des services financiers et en ouvrant « la boîte du ménage » pour les caractériser et déterminer si leurs caractéristiques propres ont une influence quelconque sur la rationalité sociale de leur demande en services financiers.

Même si pour de nombreux pays en développement l'efficacité des politiques macro-économiques sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté ne semble pas confirmée, faute d'enquêtes appropriées (Cashin, Mauro et Sahay, 2001), les politiques actuelles semblent réellement se rapprocher des réalités des populations pauvres, vivant pour la plupart en milieu rural. C'est le cas des politiques d'intensification de la microfinance préconisée dans les stratégies de lutte contre la pauvreté avec un double objectif économique (améliorer l'accès aux ressources productives et les conditions de vie) et social (oeuvrer à sortir certaines catégories sociales de la pauvreté en améliorant leurs connexions sociales, institutionnelles et culturelles).

A l'origine, la microfinance s'adresse aux catégories d'exclus des systèmes financiers officiels et, développée dans le cadre de marchés financiers imparfaits, elle offre des services d'épargne et de crédit. La microfinance s'adresse néanmoins à des agents économiques ayant un certain degré de monétarisation, cette dernière étant déterminée par l'insertion dans le marché financier, c'est-à-dire des agents ayant des

pratiques et des transactions financières grâce aux revenus obtenus sur la vente des surplus de production commercialisée.

De ce fait, tous les facteurs en liaison avec la production ont une influence sur la monétarisation et par ricochet sur la microfinance, et Stiglitz (1986) de dire que la connaissance micro-économique des pays en développement en ce qui concerne les organisations rurales et le fonctionnement des ménages ruraux, est essentielle à la mise en place de systèmes financiers durables.

Ces facteurs sont les mêmes que ceux cités par Khan (2001) comme conditionnant la pauvreté rurale ; il s'agit des actifs propres du ménage, des types de production dans lesquels ils sont engagés, et de l'environnement économique.

On retrouve encore les mêmes catégories de facteurs qui influencent la monétarisation et la pauvreté dans les recherches pour expliquer la demande en crédit (Areetey, 1997 ; Wampfler, 1996 ; Wampfler et Nguyen, 1999), et la demande en services d'épargne et de crédit (Bomda, 1998).

En effet, selon ces auteurs, la motivation ou raison profonde qui pousse un individu à traiter avec une institution financière donnée, à demander un crédit ou des services financiers et l'incitation à se constituer un capital, est déterminée par deux groupes de facteurs : des facteurs internes au ménage, et des facteurs externes au ménage. Les facteurs internes sont inhérents aux agents économiques concernés ; il s'agit de leur dotation en actifs de production, l'esprit d'entreprise, l'existence de l'épargne et des revenus hors agriculture, la rentabilité des activités, l'accès et l'insertion aux marchés des facteurs et des produits. Les facteurs externes sont liés aux possibilités d'investissement et les contraintes en tout genre, et aux institutions financières : existence dans la région, proximité géographique, présence de ressources physiques et monétaires, discrétion des transactions, etc.

A la suite des écrits qui ont reconnu la rationalité paysanne, cette thèse se penche sur les caractéristiques internes des ménages en les replaçant dans le cadre de l'économie du ménage rural, afin d'analyser les pratiques empiriques de la microfinance et d'expliquer les comportements financiers par un modèle de ménage. Ce qui va contribuer à une meilleure connaissance des conditions et des logiques

rurales indispensables à la compréhension des motivations à prendre en compte si on veut mettre en place des politiques financières rurales conséquentes et adaptées à la socio-économique rurale.

L'hypothèse centrale de cette thèse est que les comportements financiers observés sont bien rationnels, et que la rencontre entre les ménages et les institutions de microfinance est déterminée par des facteurs liés à la structure propre du ménage, qui définit des besoins spécifiques selon les aspirations et objectifs des catégories socio professionnelles, et constitue les ressources du ménage, et qui pousse ces derniers à traiter avec des systèmes financiers existants pour pouvoir emprunter et se constituer un capital.

D'autre part, l'absence de structures financières et de services financiers flexibles, de même que les difficultés de rentabilisation des productions, de commercialisation et de transport, jouent contre l'investissement.

La thèse met donc en exergue le ménage rural comme un système comprenant un ensemble de ressources propres et puisant dans son environnement les ressources financières supplémentaires lui permettant de réaliser ses objectifs. Le recours à cet environnement dépend des besoins non couverts par le ménage lui-même, de l'existence dans l'environnement de solutions appropriées, et de la capacité du ménage à accéder à ces solutions. Le modèle du portefeuille économique du ménage (PEM) qui présente le ménage comme un portefeuille d'actifs physiques et humains, et montre les différents liens avec l'environnement économique, se révèle particulièrement adapté comme grille d'analyse des comportements financiers ruraux.

Plusieurs observations en milieu rural camerounais permettent de relever quelques faits majeurs par rapport au comportement financier des ménages et des facteurs de monétarisation, et de définir des hypothèses secondaires aux niveaux interne et externe des ménages.

Au niveau interne du ménage, c'est la pluri-activité qui est de règle : il existe une multiplicité d'activités de production avec activité centrale : café- cacao ou autre culture d'exportation (en nette diminution malgré les quelques sursauts consécutifs à la dévaluation)[10], autour ou à l'intérieur desquelles s'organisent une diversité de cultures vivrières pour assurer la survie et répondre, au fur et à mesure, aux besoins monétaires. Malgré la dérive du système de financement rural, les agriculteurs continuent de produire ; et certains diversifient même leur production grâce au maraîchage et au palmier à huile. La production de cultures vivrières localement consommées et commercialisées s'est même accrue, tandis que les cultures d'exportation traditionnelles qui avaient longtemps stagné[11] ont montré une légère reprise (Cameroun, 2001).

L'insertion dans le marché local à travers les cultures vivrières était par le passé dominée par les femmes qui assuraient ainsi l'approvisionnement en produits de première nécessité : sel, allumettes , pétrole, etc. Il y avait peu d'incitation pour produire de larges surplus difficiles à commercialiser, la vente même n'étant maintenue qu'à un niveau permettant d'assurer les besoins minimum. Aujourd'hui, le recours au marché des vivriers est de plus en plus important et revendiqué par les deux sexes qui vont à l'assaut des marchés régionaux et mêmes internationaux. Les revendeurs, appelés localement « buy'am sell'am », sillonnent les pistes des zones accessibles à la recherche de produits vivriers, ce qui a accru une certaine intensification et une spécialisation agricoles, notamment avec le développement des cultures maraîchères par les actifs jeunes et aux ressources foncières limitées.

---

[10] Au lendemain de la libéralisation de la commercialisation des filières café et cacao, les planteurs sont tombés à la merci de « commerçants libres », peu ou pas compétents, et souvent sans scrupules, ce qui a entraîné plusieurs déboires : des prix dérisoires, des récoltes livrées et non payées, ou alors tout simplement abandonnées.

[11] L'Office National Cacao - Café (ONCC) camerounais relève en octobre 1999 que ce sont les méthodes de production traditionnelles qui expliquent la stagnation de la production de cacao : peu d'extension de superficies, seulement 26 hybrides utilisés au Cameroun, contre 500 en Côte d'Ivoire (d'où la faible résistance aux maladies). Il dénonce aussi les autres problèmes qui minent le secteur et réduisent les marges des producteurs et des autres intervenants de la filière: séchage (cacao « goût fumé »), commercialisation, exportation, négociation de contrats, arbitrage, etc.

L'utilisation d'intrants achetés est limitée, malgré l'intensité d'utilisation de la terre dans des régions à forte densité de population, conséquence de la libéralisation et de la levée de subventions partielles ou totales. En dehors de quelques producteurs qui innovent par l'achat de motoculteurs pour la pratique du maraîchage en contre saison, peu d'exploitants agricoles ruraux réalisent des investissement dans le capital physique, le travail physique étant presque de rigueur. Les semences sont conservées sur les anciennes récoltes pour assurer la continuité de la production agricole.

Des prélèvements progressifs des récoltes permettent d'assurer l'alimentation et le financement des besoins hors exploitation selon l'ordre décroissant : d'abord le capital social (cérémonies familiales : mariages, funérailles, participation aux associations et aux tontines : solidarité), ensuite le capital humain (scolarité des enfants, soins de santé), enfin le capital physique (matériel de production, équipements agricoles, foncier). Ces choix d'affectation des revenus du ménage s'appliquent aussi à l'épargne et au crédit, car il a été relevé qu'en plus du recours marqué aux sources informelles et la faible demande en crédit, l'épargne et le crédit sont affectés en priorité aux besoins sociaux des ménages.

L'hypothèse selon laquelle les besoins sociaux qui nécessitent des montants relativement faibles sont couverts par les quelques fonds disponibles, alors que les besoins de productions étant assez élevés sont relégués au second plan, est généralement avancée.

Pour certains, ce comportement financier n'est pas du tout surprenant , car en situation d'équilibre budgétaire précaire comme celle vécue en milieu rural camerounais, la couverture des besoins vitaux tels que l'alimentation, la santé et l'habitat sont déficitaires. Dans ces conditions, tout apport de capital extérieur est dirigé en priorité vers la couverture de déficits budgétaires : la consommation prime sur l'accumulation (donc sur l'investissement), survie oblige [12]! Les programmes qui

---

[12] Il a été relevé, notamment, que le fruit du travail et du dynamisme des femmes en milieu rural africain est destiné en grande partie « à continuer d'honorer les dépenses sociales traditionnelles (baptême, mariage, etc.) et de contribuer à la vie domestique (repas, vêtements)», et que la question économique est davantage posée sous l'angle de la redistribution (Cuiburu, 1999). Mais la conclusion selon laquelle « le souci des populations n'est pas de dépasser les préoccupations de survie » ne tient pas compte de la situation

ont tenté de cibler les activités de production agricole sans au préalable assurer le financement de ces besoins de base, auxquels s'ajoutent souvent les besoins sociaux (éducation, participation aux associations), ont souvent vu les fonds « détournés » vers d'autres usages « pressants ». Et même quand des guichets multiples sont offerts, la proportion de crédits destinée au financement de la production est faible (5% au Rwanda par exemple).

Mais il est tout aussi possible que cette priorité sociale apparaisse comme une contrainte de court ou long terme (donc conjoncturelle), ou comme une action volontaire car garante d'une forme d'assurance sociale à travers les formes de réciprocité, ou encore qu'elle agisse sur la préservation du capital de production. Zeller (1995) a montré qu'en finançant les besoins sociaux, même par d'autres sources, on préserve le capital qui autrement aurait été vendu pour couvrir ces besoins souvent pressants et vitaux, non reportables, et souvent incompressibles ! Faute d'accroître la capacité de remboursement, ce genre de crédit la protège du moins et sécurise l'exploitation. Sen (1981) parle d'une économie de la vertu où le souci des autres s'allie à l'intérêt individuel dans la justice, la liberté et la dignité pour définir les motivations à l'action.

L'absence ou l'inadéquation des innovations proposées par la recherche et les agronomes, de même les problèmes de débouchés et d'écoulement de la production (infrastructures de communication et de commercialisation) constituent d'autres hypothèse pour le manque d'attrait pour l'investissement agricole.

Donc monétarisation et spécialisation des activités apparaissent mais restent encore au stade embryonnaire, sauf quand des débouchés existent. On a en effet remarqué que là où les difficultés de commercialisation (état défectueux des routes, absence de moyens de communication) étaient réduites, des structures d'appui naissaient pour susciter la production (groupements de producteurs GIC, coopératives de vente, etc.).

Mais, de manière générale, le calcul économique s'arrête au niveau de la fonction de subsistance et de continuité de l'activité entreprise. La diversification

---

précaire du ménage dans sa globalité, adoptant plutôt une approche genre qui analyse les revenus féminins de manière partielle.

hors agricole de certains actifs ruraux apparaît comme des expédients pour apporter des revenus d'appoint. C'est ainsi que l'on observe par exemple que les ménages ayant une production alimentaire faible adoptent une option de complémentarité des besoins du ménage par des revenus extra agricoles. Comment accroître la production sans risques, serait l'un des principaux dilemmes ruraux. Effectivement, nous avons entendu plusieurs fois ce refrain : « nous pouvons produire plus, mais où vendre ? » C'est l'exemple de ce GIC de production de pommes de terre qui n'arrive plus à écouler les centaines de sacs produits en une seule campagne, alors que les récoltes de la campagne suivante s'annoncent encore plus prometteuses.

Pour analyser l'agencement des diverses composantes du ménage, les choix des ménages sont confrontés à la logique des modèles économiques de la rationalité paysanne qui abordent le comportement paysan sous différents angles : maximisation du profit sans contraintes (Schultz, 1964) ou avec contraintes (Shapiro, 1978) ; maximisation de l'utilité avec modèle producteur-consommateur (Chayanov, 1920 ; Becker, 1965) ; interactions des composantes humaines des ménages (Sen, 1981), notamment l'approche des relations de genre (Boserup, 1970).

Au niveau des facteurs externes au ménage, l'environnement macro-économique économique rural est marqué par l'absence, la rareté, la vétusté ou la défectuosité des infrastructures sociales (écoles, hôpitaux) et de commercialisation, malgré les promesses faites aux « villages électoraux » lors des campagnes électorales. Quelques structures financières existent bien dans le pays, mais elles sont cantonnées dans les centres urbains. Même les structures spécialisées n'avaient pas cru bon de siéger auprès de leur clientèle attitrée. Quelques coopératives « ancien régime » ont bien avivé l'espoir des ruraux, mais aujourd'hui, à l'heure du libéralisme, c'est la « débrouille » [13] qui est de rigueur. Les seules structures financières permanentes des ruraux sont constituées par des « réseaux de proximité » informels : parents, amis, tontines, associations diverses, commerçants.

---

[13] Ce terme très populaire au Cameroun désigne toute activité du secteur informel. On se débrouille, on fait quelque chose ... qui permet de gagner son pain ...

Les institutions dites de microfinance, sous la forme de coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) et de caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) appelées aussi banques villageoises, ont encore un usage restreint car encore limitées à quelques zones rurales. L'étude du fonctionnement de quelques unes d'entre elles montrent cependant une activité d'épargne/crédit limitée, tant pour les individus isolés que pour les groupes (associations, tontines).

Les services d'épargne semblent marquer la préférence pour plusieurs ruraux, avec des formes de dépôts de court terme. Comment transformer ces dépôts de court terme en épargne intermédiée pour jeter les bases d'une véritable structure financière? Comment développer des structures financières viables, durables et autonomes à partir des structures locales de microfinance sans détruire l'organisation sociale qui assure entre autres les rôles de solidarité et de réciprocité ? Le développement d'un marché financier rural autonome se fait pressant, mais comment le créer avec des dépôts de court terme ?

Toutes ces questions posent bien le problème quotidien de potentialités insuffisantes, aussi bien au niveau individuel des ménages qu'au niveau collectif de leur environnement.

En définitive, on observe un tissu rural assez stable, mais fragile, dynamique et à la fois réservé, comme dans l'expectative. Dans ce contexte, est-il possible de développer le crédit à la production sans provoquer l'écroulement de cet édifice? Dans une spirale ascendante, les crédits peuvent servir à stimuler la production dans le but d'accroître les revenus qui sont trop faibles. Mais ils doivent être remboursés, ce qui et suppose l'existence de divers marchés y compris les marchés financiers dans l'environnement socio-économique.

Le développement étant une affaire d'argent, il est important que cet argent soit disponible à travers des crédits dans un contexte où les faibles revenus ne permettent pas d'assurer l'autofinancement. L'absence dans l'environnement socio-économique, ou du moins l'insuffisance des structures viables de crédit, élément clé de la régulation des ressources dans le système de production, provoque soit des blocages, soit un recours à des palliatifs ou options de type défensif. C'est ce qui

expliquerait que dans les zones rurales, il n'y ait pas de véritables stratégies de développement.

Les deux zones de recherche concernées par nos travaux, Bafou et Yemessoa, ont certes des ressemblances en termes d'environnement socio-économique (crise économique, mobilité des femmes et des cadets sociaux, échanges monétaires et autres entre villes et campagnes, conflits fonciers) ; mais leurs différences physiques, agricoles et culturelles ont des conséquences sur leur vision du crédit en particulier et des services financiers en général. Les différences régionales observées dans des zones plus organisées, où la production est prioritaire dans le financement, suggère l'hypothèse d'un stade de transition de certains ménages ruraux par rapport à leur insertion dans le marché. Les marchés imparfaits des produits découragent l'investissement productif.

La microfinance s'adresse bien aux pauvres, mais à des pauvres ayant un certain niveau de monétarisation, et évoluant dans un environnement offrant des services adéquats. Notre hypothèse est que ces conditions ne sont pas réunies dans notre cas, car l'environnement économique est déficient en infrastructures sociales et économiques, et les ménages eux-mêmes sont en phase de transition vers le marché : faible monétarisation, faible insertion dans le marché, situation alimentaire précaire avec des déficits importants qui dirigent tout surplus vers la couverture des urgences sociales, autofinancement de règle, prise de risques pour la réalisation sociale. La priorité sociale est donc rationnelle et volontaire comme forme d'assurance sociale dans une logique de subsistance et de continuité.

Le lien entre les ménages et les IMF sera examiné au travers d'un modèle de régression qui va ressortir les variables propres des ménages qui déterminent l'usage des services financiers offerts par ces institutions financières.

L'objectif de cette thèse est de mettre en évidence la rationalité des choix de financement des ménages en identifiant parmi leurs caractéristiques propres celles qui déterminent leur demande en services financiers par rapport l'offre locale des services financiers des institutions financières de proximité.

Dans ce cadre, les objectifs plus spécifiques sont les suivants:

1. décrire le système financier rural camerounais ;
2. décrire le comportement financier des ménages ruraux ;
3. rechercher les facteurs qui expliquent les pratiques financières observées ;
4. utiliser ces facteurs pour construire une typologie des ménages en relation à leurs pratiques financières ;
5. intégrer ces facteurs dans un modèle de choix qualitatif concernant le recours aux institutions financières formelles et de microfinance.

4. LES METHODES

Cette section commence par une brève des deux villages de l'étude, en rapport surtout avec les effets de l'ajustement structurel et les manifestations de la pauvreté, puis présente les méthodes d'investigation et de traitement des données.

4.1. LOCALISATION DE LA RECHERCHE

Situés au coeur des grandes zones productrices de café et de cacao[14], les villages Bafou dans la province de l'Ouest et Yemessoa dans la province du Centre, ont subi de plein fouet les effets d'une crise qui s'est traduite par l'effondrement du pouvoir d'achat des producteurs de ces denrées et la disparition des structures d'encadrement (se reporter à la brève présentation des villages de Bafou et de Yemessoa en annexe 1.1.). Ainsi ont partiellement ou totalement disparu les structures suivantes dans les deux villages. Du côté de Yemessoa, le Centre National de Développement des Entreprises Coopératives (CENADEC dont le département de la Lékié était l'une des quatre zones

[14] En 1988/89, un producteur de café de la province de l'Ouest produisait en moyenne 39 sacs de café par producteur, plaçant ainsi cette province en deuxième position des zones productrices de café. La même année, la province du Centre se trouvait en deuxième position en ce qui concerne la cacao avec une moyenne de 10 sacs par producteur. Selon les enquêtes OCISCA, la production moyenne de l'Ouest est tombée à 28 sacs de café en 1992/93 et celle du Centre à 8 sacs de cacao. L'Ouest a pris la première place en ce qui concerne le café Robusta, tandis que le Centre reste deuxième pour la production de cacao, derrière le Sud-ouest. Le département de Lékié demeure cependant le premier producteur de cacao pour la province du Centre.

pilotes), puis la Société de Développement du Cacao (SODECAO). Du côté de Bafou, l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) a réduit ses activités, notamment concernant l'octroi de crédit et les subventions aux engrais. Le Projet de Développement Rural des Hauts Plateaux de l'Ouest (PDRPO) a purement et simplement disparu.

Concernant la commercialisation, la dislocation de l'Office National de Commercialisation de Produits de Base (ONCPB) en juin 1991[15], couplée à la libéralisation des zones d'achat en 1989/90 et à la formation des groupements d'exportateurs dans la zone ONCPB ont constitué une lueur d'espoir pour les producteurs de cacao de Yemessoa. De même, dans la zone café de l'UCCAO, la suppression des monopoles, couplée à la libéralisation totale du commerce interne et des exportations a été positivement accueillie. Mais il restait le problème des cours sur le marché qui étaient très bas et décourageaient totalement l'investissement dans les plantations.

En définitive, la libéralisation est accueillie de façon variable selon l'intensité de l'encadrement initial des populations. L'Ouest, aux tendances passées plus libérales, a approuvé les mesures de libéralisation, ne réclamant qu'un rôle d'arbitrage pour l'Etat, tandis que le Centre, fortement encadré dans le passé, réclamait toujours une intervention plus appuyée.

La dévaluation survenue en janvier 1994, en provoquant un accroissement des prix, était supposée encourager les producteurs de cacao/café et entraîner le déplacement de l'offre en faveur des exportations. De même, la production vivrière devait en principe être rendue plus dynamique, surtout là où il y a des possibilités de substitution aux importations.

Mais la dévaluation a aussi entraîné une hausse des coûts de production. Ainsi, le prix du sac d'engrais a plus que triplé à Bafou : avant la crise, il était sur le marché libre à 5.000 FCFA le sac de 50 kg contre 3.500 FCFA à la coopérative. Il est passé à 10.000 FCFA après la dévaluation en 1994, puis à 12.500 FCFA ... après la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) en 1995. Dans le Centre, le recours à l'engrais a toujours été assez faible, mais le prix du sac de 50 kg a doublé après la dévaluation, passant de 2.500 à 5.000 FCFA.

---

[15] L'ONCPB coûtait chaque année 15 milliards FCFA à l'Etat (Courade et alii., 1991 ; p.125).

La crise s'est traduite au niveau des villages de Yemessoa et de Bafou par une baisse générale du niveau des activités économiques, même si on remarque une recrudescence du nombre d'agents économiques, notamment les revendeurs qui se recrutent parmi les jeunes venus de la ville, comme c'est le cas pour Yemessoa.

Mais c'est surtout au niveau des infrastructures sociales, concernant la santé et l'éducation, que les effets de la crise se sont fait le plus sentir. Le nombre d'enfants scolarisé a diminué de façon drastique et continue. En 1995, on note que, dans certains villages, plus de la moitié du corps enseignant (54,7%) est pris en charge par les associations de parents d'élèves. Les soins de santé sont de moins en moins accessibles et les hôpitaux sont pratiquement désertés. D'ailleurs plusieurs d'entre eux n'ont plus le moindre médicament.

La plupart des points d'eau aménagés par l'entreprise SCANWATER sont abandonnés, faute de moyens pour leur fonctionnement et pour l'entretien qui était jadis assuré par des institutions extérieures ou dans certains cas étatiques. L'électricité est pratiquement coupée ; c'est le cas à Yemessoa. Les routes, jadis entretenues tant bien que mal, sont redevenues impraticables, surtout en saison de pluies où plusieurs villages sont devenus complètement enclavés.

L'espoir donné par la libéralisation s'est avéré trop minime, surtout lorsque la dévaluation est venue remettre en question les capacités d'investissement. On n'a finalement pas remarqué d'améliorations notables. Tout s'est joué au niveau méso-économique, à l'exemple des agents de commercialisation privés qui s'investissent dans le café et le cacao[16].

Dans ce contexte les ménages ont essayé de survivre tant bien que mal, et de mettre en place des stratégies diversifiées, économiques et sociales, pour lutter contre la pauvreté. Cette dernière semble d'ailleurs avoir une incidence plus forte à Bafou dans la région des hauts plateaux, qu'à Yemessoa qui est situé en région de forêt tout près de Yaoundé.

---

[16] En 1995, 68,5% des ménages ont eu recours aux coopératives pour la commercialisation du café contre 85,4% en 1994. Comparativement, les agents économiques privés ont touché 23% des ménages en 95 contre 7% seulement en 1995.

Tableau 2.1. Incidence de la pauvreté par région

Région	*Incidence pauvreté %*	*Contribution pauvreté %*	*Equivalent consommation adulte FCFA*	*Intensité pauvreté %*
Douala	19,7	3,8	522.500	12,8
Autres villes	21,4	5,5	358.500	12,6
Yaoundé	29,6	4,2	441.900	16,7
Savane (Nord)	56,7	27,2	188.000	36,7
Forêt (Est - Sud)	63,8	22,9	165.600	41,2
Hauts Plateaux	66,0	36,4	219.300	41,5
Cameroun	50,5	100,0	275.300	32

Source : Amin et Dubois, 1999, p. 9.

4.2. LES METHODES D'INVESTIGATION

Les objectifs de cette thèse sont examinés selon deux niveaux d'analyse : celui des ménages et celui de leur environnement. Ce qui correspond à deux thématiques économiques différentes, l'analyse du comportement des ménages et celle des systèmes financiers ruraux. Cette section présente les méthodes d'investigation utilisées pour chacun des niveaux et thématiques correspondantes.

4.2.1. Les niveaux d'analyse

L'analyse au niveau du ménage concerne ses caractéristiques, ses besoins financiers et les recours financiers utilisés, tandis que l'analyse de son environnement se penche plus sur l'examen des politiques macro-économiques adoptées et des systèmes financiers ruraux.

Pour chacune des deux thématiques nous avons opté pour une analyse en deux phases : d'abord une phase d'ordre théorique se référant aux principales théories dans le domaine, ensuite une phase empirique basée sur des investigations en milieu réel.

<u>Sur le thème du comportement du ménage rural</u>

Comment caractériser le ménage rural ? Quel est son comportement financier ? Quels types et formes d'actifs détiennent les ruraux ? Comment ces actifs

sont-ils gérés au sein du ménage ? Observe-t-on un recours aux transactions financières en dehors des transferts internes ? Ces interrogations seront abordées sous deux angles : d'abord sous l'angle théorique, avec une revue des modèles du ménage paysan, ensuite sous l'angle pratique avec la description des ménages ruraux camerounais et la modélisation économétrique des comportements.

Le débat théorique sur les ménages fait état de plusieurs tendances selon que l'objectif est la maximisation du profit, la maximisation de l'utilité individuelle ou collective.

Parmi les partisans de la maximisation du profit du point de vue de la rationalité de l'économie classique, ou de la minimisation du risque pour être moins vulnérable, on a noté plusieurs développements : ceux qui considèrent que le ménage réalisent l'efficacité économique en maximisant le profit (Schultz, 1964), ceux qui introduisent l'idée des risques qui empêchent de réaliser cette efficacité économique (Sahota, 1963 ; Hopper, 1965 ; Barnum et Squire, 1978), ceux qui développent des modèles de maximisation du profit sous contraintes (Bliss et Stern, 1982 ; Shapiro, 1983).

Les développements basés sur la maximisation de l'utilité, c'est-à-dire de la satisfaction et non plus du profit, en l'absence d'un marché parfait, incluent le modèle « producteur-consommateur » de Chayanov (1920), puis de Mellor (1963).

Les modèles de ménage, pour prendre en compte les interactions entre les individus du ménage, font état de l'existence ou non de conflits à la poursuite d'objectifs collectifs ou individuels, avec des modèles unitaires ou alternatifs. A cet effet Sen (1981) développe le modèle unitaire du ménage calculateur qui maximise l'utilité familiale.

Nous faisons l'hypothèse d'un ménage rural rationnel, qui maximise l'utilité globale du ménage, en combinant les ressources et les composantes humaines. Ce qui le rapproche du modèle de Chayanov (1920), dans lequel la structure démographique permet de différencier les ménages dans leurs comportements et leurs performances. Mais pour mieux décrire un tel ménage, avec ses différentes composantes et les liens qui existent entre ses composantes et l'extérieur, nous ferons référence au modèle du portefeuille économique du ménage (PEM). Développé par Dunn (1996), ce modèle fait le lien entre les actifs du ménage, ses activités, les flux

entre ressources et activités (avec d'un côté, les flux des intrants et des dépenses vers les activités, et, de l'autre, le flux des revenus vers les ressources). Il traite aussi des relations entre les actifs, les réseaux sociaux et les systèmes financiers. La plupart des modèles de ménage ont certaines des composantes financières, mais le modèle PEM a le mérite de les intégrer toutes, en montrant comment les réseaux extérieurs viennent compléter la base des ressources. Le modèle PEM combine donc dynamique interne et externe du ménage.

Sur les systèmes financiers ruraux

Dans ce cadre notre préoccupation est alors empirique par la question suivante : y a-t-il adéquation entre les politiques de financement et les instruments financiers déployés à l'échelle nationale, régionale et locale, par rapport aux problèmes, aux besoins et à la configuration des ménages ruraux ?

Cette préoccupation concerne le deuxième thème de la thèse et sera aussi abordée en premier lieu sous l'angle théorique, en reprenant le rôle de la finance dans le développement et les différentes étapes du développement des services financiers ruraux; puis, en deuxième lieu sous l'angle pratique en décrivant le système financier rural du pays.

Le développement des systèmes financiers s'est d'abord fait dans le sens de la répression financière pour lutter contre la montée de l'informel financier (dualisme financier), par le mécanisme de bas taux d'intérêt, dans le but de stimuler l'investissement et la croissance. Cette politique ayant abouti à des effets pervers dans de nombreux cas (ralentissement de la croissance à travers le faible investissement correspondant), les politiques financières se sont alors réorientées vers la libéralisation financière, avec un approfondissement financier (instauration des taux d'intérêt réels positifs) et la suppression des contrôles et des contraintes sur les institutions financières. Cette politique a eu des effets mitigés, en raison notamment des faillites bancaires, et ne s'est pas du tout avérée adaptée aux économies en développement, surtout celles comprenant un secteur rural important. De là est née l'idée de la promotion des institutions intermédiaires dans le cadre

d'une nouvelle économie du développement, avec comme question associée quelle peut donc être la meilleure structure financière ?

Cette thèse n'entre pas directement dans ce débat d'école, en ce sens qu'elle reconnaît que toutes les structures sont utiles et que c'est leur présence en milieu rural qui importe, ainsi que les services financiers qui sont offerts aux ménages ruraux. Le problème est d'abord celui de leur faible représentativité et de l'inadéquation des services par rapport aux besoins. En effet, d'un côté, il y a un besoin de services d'épargne de court terme et de crédits à long terme et, de l'autre, une insuffisance de l'offre de services de crédit à court terme. La thèse pose aussi le problème de l'efficacité de la libéralisation totale, avec l'absence de toute politique et système de subventions, vu les contraintes qui sont actuellement imposées par l'environnement ?

Cette démarche d'analyse à plusieurs niveaux combine les approches qualitative et quantitative pour examiner le niveau de vie des ménages (consommation et revenu, thèmes de conditions de vie : santé, éducation, habitat) et pour expliquer les choix et les comportements des membres du ménage considéré comme une « petite économie - ménage ».

Les implications méthodologiques de cette approche (Radja et Dubois, 2000) sont les suivantes :

(1) l'individu (et non pas le ménage) est en même temps l'unité d'observation, d'analyse et de décision ;

(2) les interactions sociales au sein du ménage et leurs effets sur les décisions individuelles ou collectives seront déterminées par les approches sociologiques qui font ressortir les variables explicatives (notamment les motivations) et permettent de déterminer les causalités ;

(3) le « ciblage » de certains groupes de personnes au sein du ménage pour en accroître la représentativité dans le but de mieux connaître leur situation et d'analyser leurs comportements. Cette sur-représentation constitue un « effet de zoom » et consiste à représenter plus que proportionnellement certaines catégories

de personnes afin de mieux caractériser des variables spécifiques comme l'âge, le sexe, l'activité, le rôle social, etc.

4.2.2. *Le système d'investigation*

La démarche utilisée pour la collecte des données comprend trois étapes : la revue documentaire de données secondaires ; la revue des données thématiques des deux observatoires ; la collecte de données primaires.

Revue documentaire de données secondaires

Les données secondaires concernent l'environnement économique et financier et l'impact des mesures macro-économiques prises dans le cadre des différentes phases de l'ajustement structurel : réformes liées à la libéralisation du commerce et des prix, au désengagement de l'Etat, à la privatisation des entreprises publiques, à la politique de diversification des exportations, à la dévaluation de la monnaie, aux restructurations bancaires, à la politique agricole. Elles incluent aussi un diagnostic des institutions financières nationales et locales et des institutions de microfinance.

Ces données secondaires proviennent principalement des services techniques des départements ministériels et certains travaux de référence, comme par exemple, l'étude sur les systèmes financiers décentralisés au Cameroun, réalisée en 1997.

Revue des données thématiques des deux observatoires

Les deux observatoires de Bafou et de Yemessoa installés dans le cadre du programme OCISCA suivent respectivement le comportement des planteurs de café et de cacao. Ils ont recueillies des données socio-économiques pendant la période de crise économique entre 1991 et 1995. De nombreuses analyses spécifiques ont été produites à partir de ces données (cf. Cahiers d'OCISCA).

Une deuxième source de données vient de travaux effectués sur le thème du financement rural et du microcrédit au Cameroun : étude d'impact des caisses villageoises d'épargne et de crédit agricole (CVECA) et banques villageoises en 1997

et en 2001, étude de trois institutions de microfinance en 1999, étude de la demande en services de microfinance en 1996.

Collecte de données primaires

Les données primaires ont été collectées auprès d'un échantillon de ménages sur le thème « des stratégies financières en zone rurale face à la crise », grâce à un contrat d'allocation avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) en 1995 et en 1996. La méthode utilisée était celle des enquêtes avec questionnaires élaborés pour la circonstance (voir les questionnaires en annexe 2.1. et la méthodologie de collecte des données primaires en annexe 3.1.).

L'échantillon de l'étude est extrait de l'échantillon maître OCISCA[17]. Dans un premier temps, on a repéré 120 chefs de ménages dans cet échantillon maître, et une première enquête a été menée en 1995 sur leurs caractéristiques socio-économiques. Ces mêmes données ont été conservées lors de la suite de l'étude pour une deuxième enquête en 1996 sur les pratiques financières, c'est-à-dire moins de douze mois après la première.

Cependant pour les besoins spécifiques de cette thématique concernant les pratiques financières, il a été prévu d'enquêter trois personnes par ménage : le chef de ménage et deux dépendants choisis parmi le conjoint et les autres actifs disponibles au moment de l'enquête (fils ou fille adulte, parents directs ou beaux parents).

L'idée était alors de constituer un échantillon total de 360 personnes avec 120 chefs de ménages et 240 dépendants, répartis également dans les deux observatoires OCISCA. Malheureusement cet objectif n'a pu être atteint pour diverses raisons, parmi lesquelles l'absence au village au moment de l'enquête et la décision de ne pas les remplacer au hasard sans tenir compte de la participation à la première enquête (pour sept ménages on a interrogé les autres membres de la famille présents, alors que trois

[17] Dans le cadre de l'observatoire OCISCA, des enquêtes annuelles étaient menées depuis 1991, auprès d'un échantillon de 679 ménages répartis dans les deux villages situés respectivement en zone de production de café et en zone de production de cacao. Dans cet échantillon, 65% des chefs de ménages sont de sexe masculin. Les chefs de ménage de sexe féminin qui constituent le tiers de cet échantillon exercent dans des situations particulières (époux malade, installé en ville, décédé, etc.), mais on y retrouve aussi quelques femmes célibataires.

ménages ont été purement et simplement laissés de côté, car aucun membre de la famille n'était présent).

L'échantillon final comprend ainsi 290 personnes réparties sur 120 ménages : soient 110 chefs de ménages et 180 dépendants.

Tableau 3.1. Caractéristiques de l'échantillon (nombre de répondants)

Phase enquête		1ère	2ème phase				
Caractéristiques		chef ménage	chef ménage	conjoints (es)	fils adultes	parents	répondants
Sexe	masculin	62	54	8	46	7	115
	féminin	58	56	71	39	9	175
Age	<40 ans	34	29	36	79	5	149
	40-60 ans	47	44	36	6	9	95
	> 60 ans	39	37	6		2	45
Village	Bafou	60	56	43	39	8	146
	Yemessoa	60	54	36	46	8	144
Total répondants		120	110	79	85	16	290

En définitive, l'échantillon pour cette thèse est organisé autour de 120 ménages retenus dans les deux villages Bafou et Yemessoa. Il est raisonné et non purement aléatoire, de manière à s'assurer d'une représentation la diversité des opérateurs agricoles chefs de ménages, et de la diversité des caractéristiques identifiées : le recours au crédit, le sexe, l'âge, le quartier.

« L'effet de zoom » a ainsi permis une représentativité plus que proportionnelle des ménages ayant à leur tête une femme ainsi que le nombre de chefs de ménages relativement jeunes (moins de 40 ans).

Le nombre de conjoints de sexe féminin est important dans l'échantillon final parce que les chefs de ménages polygames ont insisté pour faire participer deux épouses à l'enquête. En contrepartie, le nombre de conjoints de sexe masculin est faible parce que les conjoints des quelques chefs de ménage féminins mariées n'étaient pas présents au village et que, dans la réalité, la plupart des chefs de ménages féminins sont des veuves qui vivent seules.

Comme dans toute recherche à orientation qualitative, l'objectif n'est pas de valider les résultats par une généralisation par rapport au nombre effectif de population, mais plutôt de rechercher l'explication de la diversité des comportements. aussi ainsi la recherche d'une représentativité des diverses situations l'a emporté sur la taille d'échantillon distribué aléatoirement.

Dans ce sens, même si ces données issues d'observatoires ne couvrent pas tous les types de production rurale existant dans le pays, elles permettent de décrire le problème de leur financement en milieu rural et de l'analyser en tenant compte de la diversité des acteurs.

4.3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

La thèse adopte une double approche : une approche théorique avec l'étude du ménage comme détenteur d'un portefeuille de ressources et une approche empirique à travers la description et la typologie des ménages paysans.

Avec l'approche empirique, effectuée à travers des données de terrain collectées en milieu rural camerounais, la thèse décrit la structure socio-économique et le schéma de financement des ménages, prenant en compte leurs principaux recours financiers, qu'ils soient institutionnels ou non.

Sur cette base une typologie des ménages paysans est déterminée, à partir d'une grille de lecture s'appuyant sur le modèle du portefeuille économique, ce qui permet d'intégrer les aspects du ménage liés à sa structure interne et son comportement financier, tout en mettant en valeur les diversités de comportements. L'objectif de cette partie empirique est de répondre aux quatre questions suivantes : quelles sont les caractéristiques des ménages ruraux ? Quels sont leurs recours de financement? Ces recours permettent-ils de satisfaire leurs besoins de financement? Quelles formes de divergences existe-t-il dans les comportements financiers?

Avec l'approche théorique, la thèse fait une recherche des liens de causalité entre les comportements financiers et les variables de structure interne des ménages. L'objectif est d'expliquer les différences de comportements financiers observées dans la partie empirique.

Une base de données a été constituée à partir des questionnaires de deux enquêtes de 1995 et 1996. Le questionnaire de 1995 qui portait sur l'organisation socio-économique avait trois thèmes principaux : la structure et la démographie du ménage (situation matrimoniale du chef, âge, sexe, nombre d'épouses et d'enfants, nombre d'actifs total, différentes catégories socio - professionnelles, objectifs, aspirations et stratégies) ; les ressources du ménages (ressources foncières, équipements et outillage agricole) ; le recours aux intrants externes (engrais, produits phytosanitaires, semences ou plants améliorés). Le questionnaire de 1996 a porté sur deux thèmes : les activités et les contraintes des producteurs et l'accès et l'utilisation des services financiers.

Les observations concernent les deux sites de Bafou et Yemessoa et ont été regroupées dans un même et unique fichier de façon à pouvoir être analysées de manière globale. L'analyse des différences régionales n'a été faite que lorsque cela s'avérait opportun. Le regroupement dans un même fichier s'est fait en deux étapes. Dans un premier temps, on a procédé au dépouillement de la première enquête socio-économique comprenant 120 observations et 41 variables. Ensuite, on a inséré les observations correspondant aux dépendants enquêtés en deuxième phase et on a dupliqué les variables socio-économiques correspondant à leur ménage. Puis on a procédé au dépouillement de la deuxième enquête qui comprenait 210 variables.

Au total le fichier global est constitué de 300 observations et de 311 variables. Par la suite on a dû supprimer les observations des dix chefs de ménage qui se sont avérés absents lors de la deuxième enquête. Par contre leurs dépendants présents au village ont été inclus dans l'échantillon final. On a ainsi constitué un seul fichier de travail avec des données d'enquêtes socio-économiques et de pratiques financières comprenant 311 variables et 290 observations.

La présentation des résultats empiriques a été faite sur la base de tableaux de fréquences simples ou croisés correspondants au nombre de répondants (chefs de ménages ou dépendants) ayant choisi la modalité. Sauf indication contraire, ce sont essentiellement des tableaux de données qualitatives.

Pour les questions qui demandaient de classer des modalités en les citant sans répétition, le classement final a été obtenu en additionnant les fréquences des

modalités de chaque rang. Le classement final reflète ainsi le nombre de fois où la modalité a été citée. Ce qui a pour conséquence de donner à la variable un poids égal à la prévalence du phénomène qui est mesuré.

5. LES PARTIES DE LA THESE

Après le chapitre introductif qui a présenté le problème, les objectifs, les hypothèses ainsi que la méthodologie, la suite de la thèse est organisée en deux parties comprenant chacune deux chapitres.

La première partie revient sur les approches de développement rural en général et la place qui y a été accordée au financement rural. Il ressort que l'assimilation des indicateurs de développement à des critères de croissance économique ayant toujours guidée la vision même du développement, la conception des techniques et les institutions de développement a souvent été éloignée des réalités locales des pays en développement.

C'est ainsi que le deuxième chapitre montre comment les politiques économiques interventionnistes ont ponctionné le secteur rural en faveur des autres secteurs de l'économie. Néanmoins, comme on le voit dans le cas du Cameroun, l'inconstance des politiques agricoles n'a pas empêché le secteur agricole de contribuer de manière significative au développement global pendant de nombreuses années. Ce chapitre montre aussi que si la crise a amené l'adoption de mesures libérales, leur application à l'aveuglette à provoqué une montée fulgurante de la pauvreté. Cette dernière mobilise alors les énergies pour essayer de la juguler, particulièrement en milieu rural où elle a une forte prévalence. En même temps, dans le but d'expliquer les échecs récurrents des politiques antérieures, on cherche aussi à comprendre les facteurs de la croissance agricole ainsi que les caractéristiques de ceux qui sont les principaux responsables de cette agriculture, à savoir les ruraux. Le chapitre se penche alors sur la panoplie des modèles économiques de ménages pour déceler quel modèle est le mieux à même de se conformer à la description et aux comportements observés chez les ménages ruraux.

Le troisième chapitre traite du rôle du financement dans le développement rural et montre comment les approches et institutions du financement rural ont progressivement glissé vers la microfinance, dans le monde comme au Cameroun. Pour servir de base à l'analyse des liens ou clivages entre ménages ruraux et institutions financières rurales présentées plus haut, ce chapitre explore les méthodologies d'analyse quantitative et qualitative de la demande de services financiers.

Dans la deuxième partie qui porte sur la caractérisation des choix financiers des ménages ruraux, le chapitre quatre présente une synthèse des données d'enquête sur leur organisation socio-économique et leurs comportements financiers, notamment concernant leurs activités d'épargne et de crédit. Puis le chapitre cinq présente l'analyse économique proprement dite avec la détermination d'une typologie des ménages en s'appuyant sur leurs caractéristiques et comportements financiers. Il se termine par des régressions qualitatives afin de faire ressortir les variables socio-économiques qui sont déterminantes des comportements observés.

Enfin, la thèse s'achève par une conclusion qui reprend les principaux résultats et les compare aux objectifs initiaux et aux hypothèses de départ. Cela permet d'évoquer quelques pistes de recherche pour la théorie économique, et son application aux comportements financiers des ménages ruraux.

PREMIERE PARTIE

LA PLACE DU FINANCEMENT RURAL DANS LES APPROCHES DE DEVELOPPEMENT

Cette première partie revisite les pratiques du développement et ses incidences dans le milieu rural des pays en développement, ainsi que les théories sous-jacentes. Plusieurs interrogations guident le fil de la pensée : Qu'est ce que le développement ? Qui est concerné par le développement? Quels choix techniques ont été faits ? Quelles institutions de développement ont été choisies et quelle place leur a-t-on accordée? Comment le développement est-il financé et comment ont été opérés les choix entre approches différentes de financement ? Quels types de structures financières a-t-on mis en place? Quelle a été la contribution locale au financement du développement ? Quels résultats ont été atteints ? Comment aborder l'étude de la demande de services financiers par les ménages?

Ces interrogations ont été regroupées en deux chapitres : l'un sur les approches de développement en général, ainsi que les résultats atteints. L'autre sur les approches financières rurales et la montée des institutions de microfinance. Il ressort que la rationalité des agents économiques ainsi que leurs caractéristiques propres ne préoccupent pas beaucoup les décideurs qui se sont souvent bornés à répliquer des modèles de politique économique souvent déjà décriés ailleurs.

CHAPITRE 2

LES POLITIQUES ECONOMIQUES ET LE SECTEUR RURAL

« Je suis assis sur le dos d'un homme, en l'étranglant et en me faisant porter par lui, et cependant me rassure et assure également les autres que je suis très désolé pour lui et souhaite alléger son fardeau par tous les moyens possibles, excepté quitter son dos. »

Léon Tolstoï [18]

Si l'agriculture a toujours apporté une contribution importante à l'économie des pays en développement, le sort de l'agriculture a toujours provoqué des débats sur le type d'agriculture à promouvoir et les formes de financement à mettre en place. Doit-on promouvoir les grandes exploitations modernes, les exploitations de moyenne importance, ou continuer avec les petites exploitations familiales ? Doit-on continuer à mettre l'accent sur les productions échangeables sur le marché international ou alors s'orienter sur les productions échangeables seulement au niveau local ? Ramené au niveau de la vision même du développement, ce débat soulève encore les choix à faire entre la poursuite des politiques de croissance (productivité) et la recherche de la sécurité alimentaire (Plan de Lagos en 1980). Tout comme on doit aussi bien ramener le débat au niveau de ceux-là même dont l'agriculture est l'activité principale, et qui assurent dans les pays en développement l'essentiel de la production à partir des systèmes traditionnels. Doit-on prendre en compte leur point de vue dans les politiques mises en place? Quelle est la logique sous-jacente à leur point de vue ? Pourquoi les politiques ont-elles toujours tenu peu compte de la source même des revenus agricoles ?

Après l'Indépendance, le Cameroun a choisi de perpétrer le modèle « d'économie de ponction » mis en place pendant l'ère coloniale, c'est-à-dire d'exportation des matières premières vers la métropole. Sous la houlette de la Banque Mondiale, principal bailleur de fonds des pays en développement, des approches d'assistance par interventionnisme d'Etat ont été adoptées aussi bien pour

[18] Cité par Tchala Abina, 1984, p. 117.

le choix des techniques de développement que pour les modalités de son financement. Le capitalisme d'Etat, avec l'aide extérieure, s'est appuyé sur les cultures de café et de cacao introduites de force à l'époque coloniale et on a vu se succéder des politiques de développement rural bâties sur la croissance des principales cultures d'exportation. Sous l'impulsion de la Banque Mondiale, se référant au « rapport Berg » de 1981, les politiques économiques ont délaissé l'option de sécurité alimentaire et les dynamiques de production des cultures vivrières. Elles ont opté pour la croissance basée sur l'importation d'ensembles technologiques, l'exportation des productions primaires vers la métropole et la redistribution de la rente ainsi créée (Mahieu, 1990 ; Hugon, 1993).

Il a fallu une crise mondiale et le démantèlement du dispositif financier de l'Etat pour qu'on redécouvre les capacités de participation des ménages comme acteurs de leur développement. On est alors passé à une approche semi directive où l'Etat devient le partenaire de groupes d'intérêts divers dans la définition des objectifs et l'organisation des affaires économiques et sociales, et dans la mobilisation des moyens de développement.

Ce chapitre présente un synopsis des politiques de développement rural et agricole, ainsi que la contribution de l'agriculture à l'économie. Il se termine par une discussion sur les théories économiques des ménages, en insistant sur les modèles de comportement rationnel des ménages qui pourraient expliquer la non-adhésion des populations à la plupart de ces politiques publiques et le maintien de leurs stratégies de survie.

La thèse soutient que si les ménages avaient été considérés comme des entités rationnelles par les instances dirigeantes et par les institutions internationales, des politiques prenant en compte les conditions de vie des ménages auraient certainement eu de bien meilleures performances que la situation de pauvreté quasi-généralisée qui sévit en ce moment.

1. LES APPROCHES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LE SECTEUR RURAL

Le concept de développement rural est difficile à définir, mais tout le monde s'accorde généralement sur le fait que, d'un côté, il implique une modernisation de la technologie agricole et l'amélioration de la productivité ; et que, de l'autre côté, il contribue au processus même d'amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres (sur les concept et indicateurs de développement, voir Jarret, Mahieu et Raffinot, 1997 ; Mahieu, 1999)[19]. La promotion du développement rural a épousé les contours des stratégies de développement menées après les indépendances, d'abord la croissance et la redistribution des revenus, ensuite l'ajustement structurel suivi des stratégies de réduction de la pauvreté. On peut donc distinguer deux grandes phases en prenant pour charnière la crise économique. Avant la crise, l'interventionnisme de l'Etat, puis la crise et sa cohorte de réformes dans le cadre des politiques de stabilisation du déficit extérieur et d'ajustement structurel.

1.1. L'INTERVENTIONNISME DE L'ETAT ET LES STRATEGIES DE CROISSANCE ET DE REDISTRIBUTION

L'interventionnisme de l'Etat en Afrique, sous la forme d'une planification volontaire, a eu un impact globalement positif sur la productivité. Mais il a été caractérisé par une confiscation de la prise des décisions de production par les technocrates, aboutissant à une marginalisation et à la « dépaysannisation » des populations rurales. Certaines politiques interventionnistes, axées sur l'autosuffisance alimentaire, ont même servi (à dessein ou pas) à cloîtrer les populations rurales hors de la logique de marché et des réseaux de redistribution des richesses (Long, 1984). Ce qui a contribué plus à accroître leur appauvrissement qu'à leur permettre de sortir de la pauvreté.

---

[19] Jarret M.F., Mahieu F.R. et Raffinot M. Développement et croissance soutenable, un problème de capacité présente. WEBDEV DESTIN C3ED, mai 1997.
Mahieu F.R. Les indicateurs du développement. WEBDEV DESTIN C3ED, 1999.
Mahieu F.R. Le monétarisme, pensée historique du développement. WEBDEV DESTIN C3ED, 1999.

Introduit en Afrique à la période coloniale dans le but d'accélérer l'exploitation des matières premières au profit des métropoles occidentales, l'interventionnisme d'Etat perdure après les indépendances au point de devenir l'apanage des politiques de développement.

Avant la colonisation, le but de la production était de garantir la sécurité et la permanence du groupe. Le chef de la communauté domestique avait alors le monopole du pouvoir de décisions sur tout ce qui avait trait à la production agricole : techniques agricoles et artisanales, utilisation de la terre, l'énergie humaine, moyens de production individuels. Pendant la colonisation, les cultures d'exportation sont introduites de manière coercitive dans les petites exploitations familiales: café et cacao constituent des exigences de l'administration coloniale, sans rapport avec la nécessité de survie des groupes domestiques locaux. Pour assurer la réussite de ces nouvelles cultures, la puissance coloniale créé des institutions spécialisées : stations de recherche, fermes de multiplications, services d'encadrement des producteurs, services d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits. Et même ! les producteurs sont organisés en groupements coopératifs.

Ce décor est maintenu après les indépendances : l'exploitation des matières premières s'intensifie dans le cadre du développement économique et social des Etats, l'objectif étant d'assurer des devises pour « soutenir les efforts de développement », et, à terme, d'améliorer les conditions de vie des populations. L'adhésion à l'interventionnisme d'Etat est consacrée par la planification. Une étude menée dans plusieurs pays Africains révèle en effet que la planification des projets est généralisée dans le secteur agricole (Tchala, 1984). L'auteur de cette étude montre que « l'existence des Plans de Développement peut être considérée comme le meilleur indicateur de l'intervention de l'Etat dans les activités économiques, sociales et culturelles ».

Dès l'accession à l'indépendance en 1960, le Cameroun opte pour un développement planifié intégral, c'est-à-dire une planification qui englobe tous les

secteurs de l'économie, y compris l'agriculture et l'élevage[20]. Le secteur agricole devant jouer un rôle moteur pour l'ensemble de l'économie, le plan définit une politique agricole d'incitation à travers la recherche, l'encadrement, l'appui à la mécanisation des zones rurales, la promotion du crédit agricole (le crédit rural apparaît un peu plus tard dans la chaîne), la formation des paysans et leurs organisations professionnelles, l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Le premier Plan (1960-65) cible la croissance économique par l'augmentation des productions d'exportation dans le but de « doubler le revenu par tête sur 20 ans ». S'il ne cible pas particulièrement le monde rural, il vise au développement généralisé du Cameroun, et la stratégie de développement repose sur et l'encadrement technique du monde rural, et l'accès aux zones de production. Trois gros projets d'infrastructure sont programmés pour relier les zones de production au port de sortie: il s'agit de la construction du port de Douala (recouvrant à lui seul 85 % du financement), de l'extension du chemin de fer, et de l'ouverture d'axes routiers vers zones de production. La production en elle-même n'obtient que 4% du financement.

Le bilan de ce premier plan montre qu'il y a eu une prolifération de coopératives non viables pour la plupart, et une absence généralisée de ressources financières pour permettre le développement par l'accroissement des revenus comme initialement prévu (Tankou, 1984). Il est décidé alors de passer de la notion de développement agricole à celle de développement rural qui fait l'objet du 2ème plan quinquennal.

---

[20] De façon générale, les plans de développement économique, social et culturel sont quinquennaux et basés sur une politique d'incitation à travers la recherche, l'encadrement, l'appui à la mécanisation des zones rurales, la promotion du crédit agricole, la formation des paysans et leurs organisations professionnelles, l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Ils sont organisés autour de trois programme prioritaires : l'agriculture, la structuration du monde rural et l'aménagement de l'espace rural. les fils conducteurs de la politique agricole sont : « maintien et consolidation de la sécurité alimentaire ; développement des exportations ; améliorer les conditions de vie des paysans ». Six plans, avec des objectifs complémentaires, se sont succédés entre la période après l'indépendance avant la crise. Mais l'expérience de la planification commence au Cameroun bien avant l'indépendance : pendant la période coloniale, le Cameroun a connu deux plans quadriennaux entre 1946 et 1959, sous la houlette du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Le deuxième Plan (1966-70), baptisé « Plan Paysan », vise de manière spécifique « l'amélioration des conditions de vie en milieu rural », par une stratégie d'encadrement , de structuration et d'aides pour l'achat des intrants « modernes ». Ce plan va poursuivre la même politique d'infrastructures, en accroissant toutefois considérablement la part destinée à l'accroissement de la production (40%). C'est ainsi que plusieurs projets de développement rural intégrés sont mis en place, qui incluent des volets de production rurale, d'enseignement, de formation, de santé, d'habitat, d'hydraulique. Les grandes structures d'intervention sont alors créées entre 1966 et 1971, une loi sur les sociétés étant promulguée en 1968. Un monopole est accordé à l'Union des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) pour exporter le café arabica. Le financement du secteur rural représente 17 % du financement global. Le Centre National de Développement des Entreprises Coopératives (CENADEC) est créé en 1969 pour apporter un appui technique à la gestion, l'organisation et la formation des coopératives.

Pourtant à l'issue de ce plan, le bilan fait état d'une faible amélioration du niveau de vie, les objectifs étant loin d'être atteints.

Le troisième Plan (1971-75), dit « plan SODES » en raison de l'instauration de sociétés de développement spécialisées sur des cultures particulières, est celui de la production et de la productivité. Il vise la production de manière spécifique, et on assiste alors à un changement de stratégie avec réorientation sur le secteur de production moderne. Pour promouvoir le développement, sont mises en place 21 sociétés ou missions de développement, 3 unions provinciales de coopératives, 76 coopératives départementales ou d'arrondissement. De nombreux projets de développement sont aussi exécutés. Toujours pendant cette période, le Ministère de l'agriculture (MINAGRI) naît en 1972, la Révolution Verte est lancée, et le FONADER est créé en 1973 pour distribuer les subventions de l'Etat et le crédit agricole.

Les SODES, sociétés de développement du ..... cacao (SODECAO), du coton (SODECOTON), du blé (SODEBLE), etc., et les missions de développement, à l'image de la mission de développement des cultures vivrières (MIDEVIV) sont

placées sous la tutelle du Ministère de l'économie et du plan, et mobilisent d'importants moyens financiers extérieurs (dette) qui en feront par la suite des « éléphants blancs »[21].

Pour parfaire la structuration du monde rural, le ministère de l'agriculture (MINAGRI) est créé en 1972 et le programme de la « Révolution verte » est lancé à cette même date. Partout où il se trouve, le paysan du secteur traditionnel est encadré soit par un projet de développement, soit par les services extérieurs du MINAGRI. Le mouvement coopératif est toujours encouragé, car considéré comme le principal modèle d'organisation paysanne.

Afin de faciliter l'achat des intrants et l'adoption des techniques de production modernes, le crédit agricole voit le jour au cours de ce Plan, avec des crédits de campagne organisés à travers des relais constitués par les coopératives et les SODES. Comme la banque camerounaise de développement (BCD) qui est créée au lendemain de l'indépendance apporte un appui financier non ciblé au monde rural en finançant surtout les campagnes de commercialisation, une institution spécialisée est créée. Il s'agit du fonds national de développement rural (FONADER) qui naît 1973 avec pour objectifs de diffuser le crédit agricole, de gérer les fonds spécifiques provenant de l'Etat ou des organismes interne ou externes, d'apporter son aval pour les prêts des banques commerciales à certaines sociétés de développement, de gérer le fonds spécifique des actions rurales et de financer l'équipement des coopératives.

---

[21] M. F. Jarret explique en partie l'origine de la crise financière de nombreux états africains par les vastes investissements dans ce genre de projets pendant la phase exceptionnelle d'expansion des produits de base. En effet, l'augmentation des cours entraîne un accroissement rapide des recettes publiques, et par ricochet des dépenses (salaires, subventions, investissements ambitieux). Par contre, une chute des cours suivie de celle des recettes publiques ne peut être suivie par la baisse des dépenses qui elles ne sont pas facilement réductibles (effet cliquet). Les déficits des finances publiques et extérieurs se creusent. L'accroissement des recettes facilite aussi l'accès à l'emprunt extérieur, ce qui aboutit à un accroissement excessif des dépenses (effet levier traduit par un endettement excessif). Cette dette extérieure a amplifié les effets des chocs extérieurs par des (effets pro-cycliques).

Le quatrième plan, de 1976 à 1980, ne voit pas de création de nouvelles de structures d'encadrement, mais poursuit les objectifs du 3ème plan à travers l'exécution de vingt nouveaux projets. A l'issue de ce plan, un bilan diagnostic du secteur agricole a été entrepris en 1980 par le MINAGRI. Il montre que les 20 années de politique agricole après l'indépendance ont permis d'assurer l'autosuffisance alimentaire, mais que les SODES sont restées en deçà des attentes avec une très faible réalisation des objectifs. Les investissements effectués dans les projets qui en ont résultés sont difficiles à évaluer, mais on sait qu'ils ont coûté très cher et ont souvent été considérés comme des « exercices de gaspillages » (Long, 1984). Pendant cette période d'après l'indépendance jusqu'à 1985, que Roubaud (1994) qualifie « d'années fastes », le Cameroun poursuit dans un premier temps une politique de croissance équilibrée (PIB croît de 4% par an). Par la suite, grâce aux recettes pétrolières, une politique de croissance accélérée : le PIB croît de 13% entre 1977 et 1981, puis de 8% de 1982 à 1985. Tous les secteurs enregistrent une croissance à deux chiffres, à l'exception du secteur de l'agriculture d'exportation qui « reste en retrait » avec un taux de croissance de 3% par an. Cette faible performance du secteur agricole est certainement la conséquence de politiques agricole marquée par les cultures d'exportation héritées de la colonisation (café, cacao et coton), et une faible redistribution de la rente ainsi créée aux activités de production agricole. Comme le dit Hugon (1993), les surplus de la croissance basée sur l'exportation ont servi pour partie, à acheter à l'extérieur des biens et services importés l'autre partie donnant lieu à une redistribution sans développer le système de production local.

Ce bilan fait aussi constater que les mêmes problèmes persistent depuis une décennie : vieillissement continu des planteurs et des plantations, approvisionnement rural en input insuffisant, encadrement hétérogène et de qualité douteuse, stagnation de la production agricole à un faible niveau, avec des difficultés de gestion pour les SODES.

Les raisons de la persistance de ces contre-performances ont pour nom : un fort exode rural, la faiblesse des revenus agricoles comparés aux autres secteurs, un faible niveau d'équipement, le retard dans la recherche agronomique, un droit

foncier traditionnel prééminent sur la législation foncière, une formation insuffisante des agriculteurs et encadreurs.

Du côté de l'élevage dont l'objectif est de satisfaire les besoins des populations en produits d'origine animale, et malgré les programmes importants mis en place (santé animale , produits vétérinaires, les services publics rapprochés, le laboratoire pour diagnostics et fabrication de vaccins, production, recherche scientifique et technique, formation des éleveurs), les problèmes sont aussi importants et concernent l'alimentation, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les méthodes vétustes d'élevage, l'encadrement insuffisant, l'abondance des épizooties, la couverture sanitaire insuffisante , la sécheresse qui décime des troupeaux, la production laitière faible. En fait, il reste encore d'importants facteurs de production à maîtriser tels les pâturages naturels, l'hydraulique pastorale, les cultures fourragères, les sous-produits agro-industriels, pour arriver à la mise en place d'un véritable développement.

Le cinquième plan met l'accent sur « la participation » comme un impératif. Initié juste après le bilan diagnostic de 1980, ce Plan prend en compte le fait que la non participation des paysans aux décisions constituerait l'un des facteurs déterminants de leur appauvrissement au fil des programmes et projets qui ne cessent de se succéder.

La participation constitue, en même temps, un moyen de développement et une fin en soi, et couvre deux volets : d'abord l'organisation des pauvres pour résoudre des problèmes pressants ; et ensuite la réorganisation des structures d'approvisionnement et des agences d'exécution afin qu'elles répondent mieux aux besoins des ménages pauvres.

Tout le problème du cinquième plan sera alors de définir la forme de structure adéquate pour mobiliser et organiser la participation. Les expériences passées avec les coopératives n'ayant pas été très concluantes (car les bénéfices des mesures orientées vers les pauvres ont souvent été détournées par des groupes relativement riches), les petits groupes informels semblent alors offrir plus de potentialités et de promesses. Ces groupes dits « fonctionnels » sont basés sur le statut, l'occupation, l'origine ethnique, le statut, l'âge, le sexe. Dans ce contexte, toute

la stratégie de la participation va dans le sens de la promotion d'organisations rurales, de la formation, de la responsabilisation, et dans un sens plus global, de la promotion du capital humain.

En 1986, un sixième plan est conçu juste avant l'annonce officielle de la crise. I demeure « inachevé », n'ayant pas pu se mettre en place normalement, les effets précurseurs de la crise se faisant déjà sentir.

1.2. LA CRISE ECONOMIQUE ET SES CONSEQUENCES

Au moment où la crise se manifeste en 1987, le pays est donc à son sixième plan. L'intervention de l'Etat est alors organisée autour de programmes prioritaires ruraux sur les sous secteurs agricoles, élevage et forêts.

1.2.1. Les programmes prioritaires à l'aube de la crise

En ce qui concerne le secteur agricole, trois types de programmes sont mis en œuvre : les programmes agricoles, les programmes de structuration du monde rural, les programmes d'aménagement de l'espace rural.

Les programmes agricoles

Ils se distinguent surtout par la mise en place de nombreux complexes agro-industriels pilotes visant à développer un secteur de production moderne et à « tirer vers le haut » le secteur de production traditionnel. Ceci au moyen de subventions qui encouragent l'adoption de technologies modernes véhiculées par les sociétés de développement et les services d'encadrement.

Les intrants agricoles constituent le principal cheval de bataille de la politique agricole : matériel végétal amélioré, engrais, produits phytosanitaires, accès au foncier. On a ainsi vu se déployer plusieurs stratégies tendant à les rendre disponibles, notamment à travers le crédit et les subventions (voir annexe 4.2 sur les engrais et les subventions).

Dans le but d'accélérer la mécanisation d'une agriculture qui repose encore essentiellement sur l'énergie humaine (85,3% des agriculteurs ne disposant que de houes et de machettes), le Centre National d'Etude et d'Expérimentation du Matériel Agricole (CENEEMA) a été créé. D'autres mesures d'accompagnement sont aussi mises en œuvre : comme des prix incitateurs pour les productions rurales d'exportation, des primes diverses (à l'arrachage et à la replantation, à l'extension des superficies, à la création de nouvelles plantations) pour faire face au vieillissement des plantations.

Toutes ces dispositions ont disparues en 1988, crise et réformes obligent !

La structuration du monde rural

Les programmes de structuration du milieu rural s'appuient sur les coopératives qui ont été d'emblée adoptées comme étant la forme d'organisation rurale la mieux appropriée. Les structures d'encadrement mettent en place des pré-coopératives qui, par la suite, sont érigées en coopératives d'arrondissement ou départementales. Leur rôle est de collecter les productions d'exportation et de canaliser les aides y afférentes (subventions et crédits).

La loi sur les sociétés de développement est mise en place en 1968 et le monopole est accordé à l'Union des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) pour la commercialisation du café arabica. C'est aussi l'ère des projets de développement rural intégrés qui rassemblent des volets de production rurale, enseignement, formation, santé, habitat, hydraulique.

Du point de vue institutionnel

Trois types d'institutions encadrent le paysans selon sa zone et son activité : le projet e, en arrière plan, le MINAGRI encadrent les 3 % de paysans se trouvant dans les Zones d'actions prioritaires intégrées (ZAPI) ; les services du MINAGRI, les organismes spécialisés comme FONADER, la mission de développement des cultures vivrières (MIDEVIV), l'office national de participation au développement (ONPD), ainsi que les coopératives, interviennent dans l'encadrement, le

financement et la commercialisation des produits pour les 7% de paysans se trouvant dans les périmètres aménagés ; les agents du MINAGRI, généralement disposant de très peu de moyens, s'occupent seuls des 90% de paysans se trouvant dans une zone ouverte, sans projet, se contentant de leur prodiguer des conseils techniques.

Les programmes pastoraux

Dans le domaine pastoral, trois groupes de programmes canalisent l'intervention de l'Etat : protection sanitaire accrue, accroissement de la production animale et formation. Pour améliorer la santé animale, on construit l'Office Pharmaceutique Vétérinaire (OPV) et on met en place le programme d'éradication des glossines dans l'Amadoua et dans la Bénoué . Le programme de production inclut la création de la Société de Développement des Productions Animales (SODEPA), l'installation de ranches à Ndokayo, Faro et Kumbo, de l'embouche bovine à Mbandjock, le projet de développement intégré de Mindif-Moulvoudaye, le ranch de la Bénoué, le développement du secteur laitier national, le développement de la production porcine à Koundem, et la modernisation de la station d'élevage de Mvog Betsi à Yaoundé. Le programme de formation démarre avec la construction d'un Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire (CNFZV) à Maroua et à Jakiri.

1.2.2. La suspension de l'encadrement rural

Tous ces programmes ont été interrompus du jour au lendemain suite à la crise. Cette crise se caractérise, dès l'origine, par une baisse drastique des ressources financières publiques, due à la chute des cours des principales matières premières café et cacao. La baisse des recettes d'exportation qui en résulte joue le rôle de détonateur au niveau interne et va entraîner des tentatives autonomes de solution, d'abord par la mise en œuvre de mesures d'austérité[22] se traduisant généralement par

[22] Le pays va essayer de la juguler cette crise par plusieurs séries de réformes. Il y a d'abord eu une tentative autonome « sans intervention ou concertation avec les institutions de Bretton Woods » (Herrera, 1994 ; Roubaud, 1994) pour réduire le déficit fiscal en compressant les dépenses publiques.

le «désengagement de l'Etat» de la plupart des secteurs productifs et sociaux. C'est pourquoi elle est aussi jugée comme salutaire « salutaire » par certains[23].

Dans cette mouvance, tous les dispositifs d'appui au monde rural, en ce qui concerne la vulgarisation, la commercialisation des produits d'exportation, la mise en place et le fonctionnement des organisations paysannes, la subvention partielle des engrais et totale des produits phytosanitaires, ainsi que le crédit rural subventionné, ont été fortement réduits ou sont alors supprimés.

L'arrêt de l'encadrement public exacerbe l'insuffisante sécurité alimentaire, la pauvreté endémique et la stagnation des productions d'exportation. En effet, au moment où la crise camerounaise s'installe, la malnutrition atteint 30% des enfants de moins de 5 ans, la sécheresse qui sévit dans le Grand Nord fragilise la sécurité alimentaire pour un quart de la population, l'agriculture reste extensive, avec un taux d'accroissement de la production de 2,2% inférieur au taux de croissance de la population qui est > 3%. Cette crise réduit le pouvoir d'achat dans les campagnes et accroît le chômage dans les villes.

En ce qui concerne les quatre principales cultures d'exportation cacao, café robusta, café arabica, et coton, les productions stagnent, avec des rendements faibles (comparé aux autres pays producteurs dans le monde). Le cacao plafonne à 12.000 t/an sur 350.000 ha, soit 300 à 350 kg/ha (contre 600kg/ha en Côte d'Ivoire et 1.000kg/ha en Malaisie) ; le production de café robusta est de 80.000 à 100.000 t pour 180.000 ha, soit 450 kg/ha et celle de café arabica est de 20.000t/an sur 130.000ha, soit 150 à 160 kg/ha (comparé à une moyenne de 1.000 kg/ha en Colombie et au Brésil) ; le coton produit 165.000t en 88/89 (115.000t sont attendus en 89/90) avec 1.400 kg/ha.

A quoi a donc servi une politique agricole orientée presque exclusivement à ces produits d'exportation ? A quoi ont servi les plans de développement successifs sur près de trente ans ? Un bilan du secteur agricole entrepris en 1990 montre d'ailleurs que si l'autosuffisance alimentaire a été préservée, elle demeure assez

---

[23] En permettant de bousculer certaines « us » (enlisements et lourdeurs administratives, déficiences dans la gestion des entreprises publiques), la crise a été qualifiée de « salutaire » par quelques camerounais. Parmi les ruraux, on avait vu le signe d'un véritable changement de mentalité de « fonctionnaire », notamment le complexe de supériorité et de suffisance ... Cependant on est maintenant en droit de douter que tel a été le cas ...

fragile, de même que le potentiel agricole reste sous-exploité malgré le dynamisme des populations rurales. C'est pour cela que la chute des cours mondiaux fragilise encore plus la sécurité alimentaire. Pour Jacquemot et Raffinot, les plans de développement qu'ils qualifient de « désillusions », « d'incantations inopérantes », de « catalogues de projets mal évalués », n'étaient pas faits dans le sens de donner des résultats palpables, car ils ne disposaient d'aucun mécanisme pour en coordonner les activités et les investissements. Edifiant !

Les tentatives de redressement autonome s'étant avérées infructueuses, le seul remède à ce « mal du siècle » qu'est la crise économique a dû être trouvé dans les réformes de stabilisation du Fonds Monétaire International (FMI) et l'ajustement structurel de la Banque Mondiale, déjà en application dans d'autres pays en développement[24]. La section suivante présente succinctement la logique sous-tendant les plans d'ajustement, puis se penche sur l'ajustement structurel au Cameroun, avec ses conséquences sociales dramatiques, ainsi que les mesures conséquentes de lutte contre la pauvreté.

1.3. L'ENTREE EN JEU DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET LA MONTEE DE LA PAUVRETE

L'approche globale de l'ajustement structurel dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique, a plus consisté à proposer une « posologie standard » qu'à élaborer des mesures de redressement en fonction des réalités d'un pays en crise. Elle comprend deux volets : la stabilisation et l'ajustement proprement dit (Raffinot, 1991 ; Herrera, 1994 ; Toye, 1995 ; Jarret, 1999[25]). Mais face à la montée de la pauvreté et des inégalités conséquentes, des programmes de dimension sociale de l'ajustement (DSA), puis de stratégies de réduction de la pauvreté vont voir le jour.

---

[24] Le Cameroun a adopté son premier plan d'ajustement structurel en 1988, plusieurs années après le Sénégal et le Gabon en 1980, et la Côte-d'Ivoire en 1981.

[25] Jarret M.F. Le crise des finances publiques dans les économies en développement : les modèles standards d'ajustement et de stabilisation. WEBDEV DESTIN C3ED, 1999.

1.3.1. Le contenu général des PAS

Le schéma classique d'intervention commence, en premier lieu, par la stabilisation pour équilibrer les finances publiques au moyen de la réduction de la demande budgétaire et la restructuration de la fonction publique, l'objectif étant d'enrichir les caisses de l'Etat, par tous les moyens, y compris la fiscalité et la réduction des dépenses au détriment des banques, des entreprises, et des ménages. Au niveau du financement extérieur, on assiste à une réduction des investissements et prêts privés, et à une montée des dons et prêts officiels.

C'est ce phénomène d'accroissement de la dépendance des Etats en crise qui les oblige à accepter sans réaction toutes les mesures impopulaires, que dénonce Koulibali Mamadou (op. cit.) quand il parle de l'instauration de la « subordination » aux institutions de Bretton Woods. En effet, des politiques arbitraires sont imposées, sans considération aucune pour les citoyens et sans bases solides pour relancer l'activité économique : compression des salaires et des effectifs du secteur public, privatisation des entreprises publiques, libéralisation monétaire et le contrôle de l'inflation.

Par la suite viennent la dévaluation puis l'ajustement proprement dit, avec son lot de restructurations et de privatisations des entreprises parapubliques, dans le but de relancer l'offre, la promotion du secteur privé et la libéralisation des échanges. Il faut noter que le volet « libéralisation » est surtout une émanation de la Banque Mondiale, qui analyse la crise des finances publiques du point de vue d'un dysfonctionnement du secteur public agissant par inhibition et éviction du secteur privé. C'est ainsi que les solutions préconisées par la Banque Mondiale incluent le rétablissement des conditions de concurrence par la libéralisation des échanges extérieurs (suppression des taxes à l'importation et à l'exportation), des prix (suppression de la fixation, du contrôle et de l'influence) et de l'initiative privée (réduction de la fiscalité, instauration de la flexibilité dans le marché du travail).

Figure 1.2. Représentation schématique des mesures d'ajustement structurel

Source : Toye[26], 1995 ; p.65.

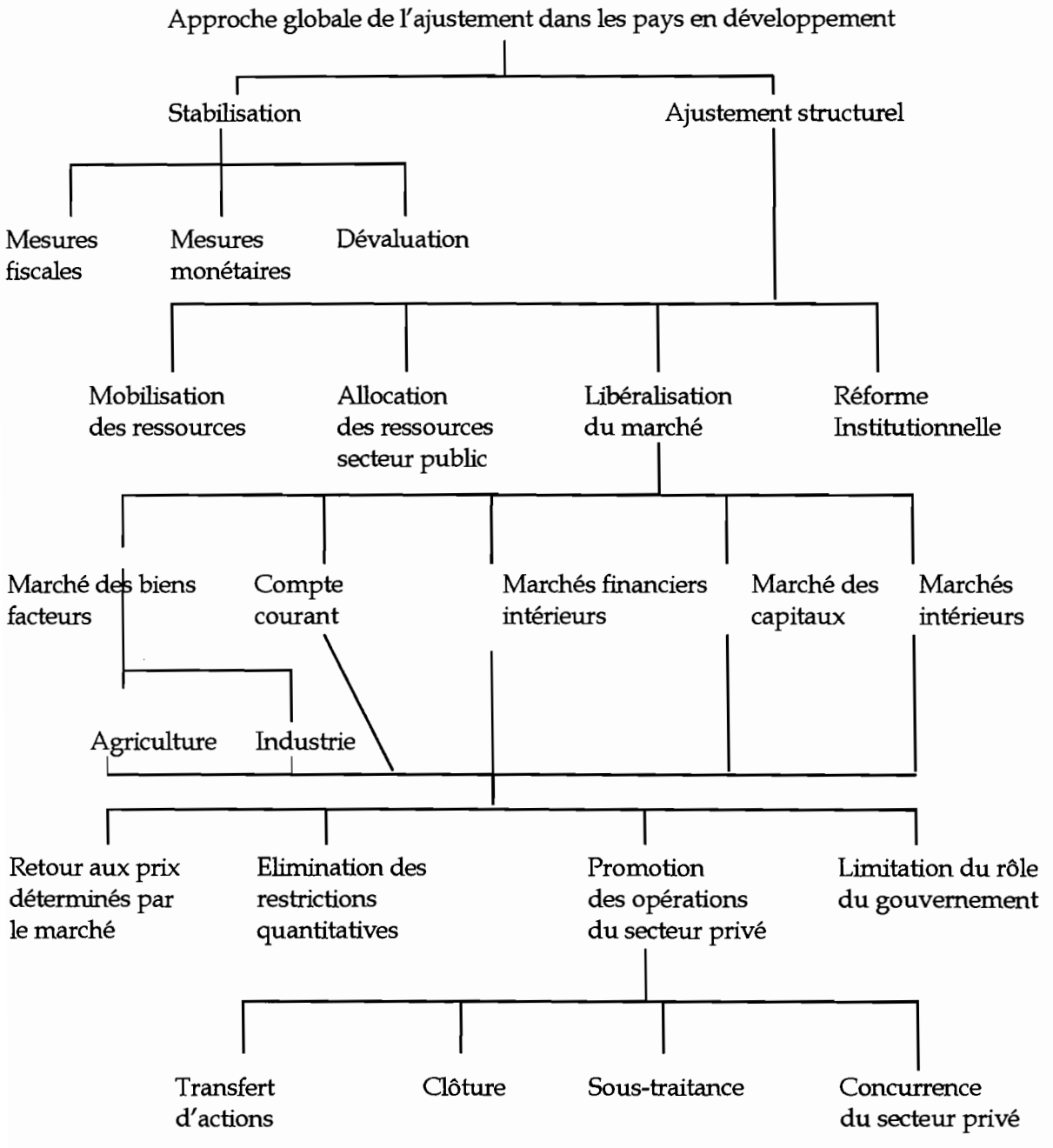

[26] Toye John. « Contexte, hypothèses, origine et diversité », *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne : thèmes de recherche et thèmes politiques.* Khartala, 1995, 412p., chapitre 2, pp. 41-66.

Le succès de ces mesures reposait sur un préalable qui n'a pas souvent été acquis, c'est-à-dire l'existence de structures et d'un secteur privé aptes à assumer les fonctions abandonnées par l'Etat. L'inexistence d'une telle plate-forme méso-économique, de même que l'absence d'anticipation des conséquences sociales et des effets sur le développement à long terme, font pencher la balance vers un bilan négatif des premiers PAS, après une décennie de mesures souvent impopulaires. D'autre part, la baisse générale du pouvoir d'achat liée aux réductions de salaires et aux compressions des effectifs, la disparition de diverses subventions, ont effectivement abouti à une forte recrudescence des problèmes sociaux. Si bien que lorsque les mesures de relance arrivent enfin, les agents économiques, ménages et entreprises, ont été déjà pratiquement « essorés » par les mesures de stabilisation antérieures. La pauvreté s'est aggravée, avec apparition d'une nouvelle classe de pauvres qui s'ajoute aux anciens pauvres (dits « chroniquement pauvres ») ainsi que des personnes scolarisées rejetées du marché du travail. Les industriels sont nombreux à déposer les bilans et à se fondre dans l'informel pour éviter les impôts.

Dans un tel contexte, est-il vraiment surprenant de s'apercevoir que les mesures libérales n'ont pas entraîné l'émergence de nombreux entrepreneurs ?

La seconde génération des PAS a été appuyée, dans un premier temps, par la collecte des données sur les conditions de vie des ménages au moyen d'enquêtes « budget-consommation » (Living standard measurement survey : LSMS) pour rechercher des politiques mieux adaptées aux réalités des ménages. Mais face à la montée croissante des pauvres, phénomène si soudain que J. M. Ela (1994) parle «d'irruption », la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) est instaurée par la Banque Mondiale, le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque Africaine de développement (BAD), dans le but de promouvoir un "ajustement à visage humain", de prévoir les conséquences sociales des mesures d'ajustement et d'implanter des mesures d'atténuation face à cette masse croissante de pauvres et de démunis que l'on trouve aussi bien en ville qu'à la campagne. En effet, la campagne n'est pas épargnée par les coupes drastiques dans les subventions consacrées à l'encadrement agricole, mais aussi par l'échec d'une politique agricole qui depuis les indépendances n'a pas réussi à amorcer la modernisation de l'appareil de production, ni à mettre en place

des structures de commercialisation viables. L'une des raisons essentielles est que la nécessaire articulation de la politique agricole avec la politique macro-économique n'est absolument pas faite malgré les slogans politiques du genre : "l'agriculture est la priorité des priorités".

Dans les pays africains, la politique agricole avait surtout mis l'accent sur les cultures d'exportation, tant au niveau de la recherche, que de l'encadrement et même du financement. Aujourd'hui, face à la déroute des cultures d'exportation et au renchérissement des coûts des intrants lié à la dévaluation, les réactions de survie des producteurs sont multiples, et appellent souvent des ajustements et des tactiques financières qu'il faut comprendre et appuyer par des mesures appropriées, tant il est vrai que "l'argent est le nerf de la guerre".

Un seuil de pauvreté est défini ; il équivaut à une dépenses minimale liée à un « panier idéal » comprenant l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement et les loisirs. L'incidence de la pauvreté est alors le taux de ménages tombant en dessous de ce seuil de pauvreté, et la profondeur de pauvreté est la dispersion des ménages pauvres, ainsi que la somme des efforts à déployer pour les faire passer au-dessus du seuil de pauvreté. Ainsi la DSA aborde la lutte contre la pauvreté par des programmes d'action sociale et des fonds sociaux vers les anciens pauvres, les nouveaux pauvres, souvent « déflatés » de la Fonction Publique et les groupes vulnérables (femmes et jeunes). Mais les DSA ont peu d'impacts positifs, la pauvreté ne recule pas, bien au contraire !

Le rapport de Brundtland paru en 1987 introduit la notion de capacité humaine à sortir de la pauvreté comme composante sociale du développement durable, en plus de la composante économique qui est l'aptitude gérer la balance des paiements et les agrégats économiques, l'argument de base étant que si la stabilisation et l'ajustement proprement dits ont réduits les déficits budgétaires à courte terme, ils ont favorisé la montée des inégalités, et donc miné le développement. De plus, le désengagement de l'Etat a fragilisé les bases mêmes du pouvoir et détérioré les services publics, notamment avec une « désobéissance civile » qui va jusqu'au refus de paiement des impôts et donc réduit les recettes publiques, et la défection des agents publics qui reçoivent pourtant un salaire, même dérisoire ! Le concept de développement durable est alors défini par le PNUD en 1990 comme étant la capacité locale à concevoir et à gérer le développement, et

suscite dès lors des programmes de développement du capital humain (capacity building), en suivant divers axes qui indiquent qu'on ne sait pas très bien quelle devrait être la priorité : formation, libéralisation du secteur privé, développement institutionnel, gouvernance (bonne administration des affaires collectives).

Des financements plus spécifiques pour ces programmes sont négociés dans le cadre des facilités à l'ajustement structurel renforcé (FASR), dont le but est de restaurer la confiance à l'intérieur et à l'extérieur du pays par des mesures structurelles pour maintenir la compétitivité des produits nationaux, réduire le déficit fiscal et contrôler les dépenses ; l'amélioration du recouvrement fiscal avec des lois et la lutte contre la fraude fiscale, la corruption, en instaurant la TVA; la réforme des entreprises publiques, la réforme du secteur financier (y compris le secteur des assurances et le système de sécurité sociale) ; l'amélioration de la gestion et l'efficacité du secteur public ; la reprise des dépenses publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation, et la réhabilitation des infrastructures diverses.

L'accent est mis sur les besoins sociaux et environnementaux pour améliorer la croissance, développer les ressources humaines et réduire la pauvreté. La lutte contre la pauvreté implique la recherche de ressources complémentaires pour sortir de la pauvreté, et aussi la prise en compte de considérations non économiques, particulièrement pour les catégories vivant dans la pauvreté absolue.

En milieu rural, la lutte contre la pauvreté économique implique plusieurs axes : un axe de productivité, pour accroître les revenus complémentaires (y compris ceux des activités extra-agricoles) et la professionnalisation des acteurs; un axe de développement des conditions d'existence et du capital humain par l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation) ; un axe de capital social (coopératives, etc.) et de capital financier pour se donner les moyens de développer les activités de production ; l'accroissement de l'accès aux actifs physiques et sociaux ; l'amélioration de l'état nutritionnel.

A ce jour, plusieurs pays se sont engagés dans la rédaction de stratégie de réduction de la pauvreté, mais il est déjà perçu que ces stratégies ont un impact négligeable. L'une des difficultés rencontrées est la nature diversifiée de la pauvreté humaine.

Approche conceptuelle de la pauvreté

Il n'existe pas de cadre théorique unique de la pauvreté, mais plusieurs approches conceptuelles reflétant aujourd'hui la nécessité de prendre en compte la diversité des « besoins fondamentaux » ou « essentiels » de l'homme. Cette approche a amené l'extension progressive du champ de la pauvreté, depuis les seuls besoins de consommation, jusqu'à intégrer la liberté d'expression, la participation à la vie sociale et la dignité.

Figure 2.2. Extension progressive du champ thématique de la pauvreté
Source : Razafindrakoto et Roubaud, 2000, p.3.

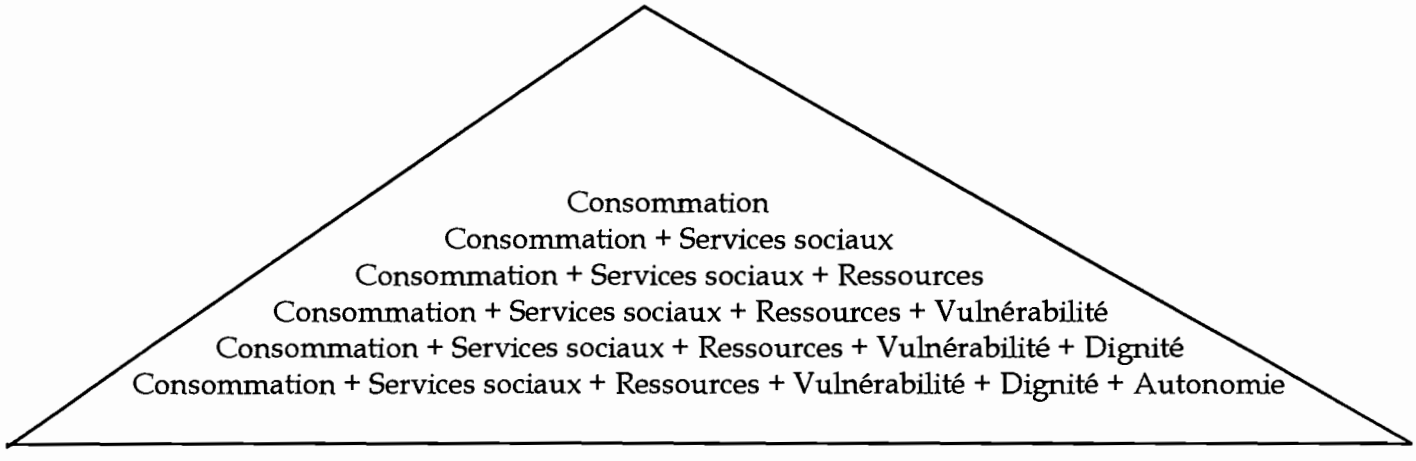

La pauvreté est donc considérée comme un phénomène multidimensionnel : pauvreté économique (baisse du revenu, impossibilité d'accès aux services sociaux de base comme santé et éducation) ; pauvreté non économique (exclusion sociale, absence de responsabilisation d'un groupe social, non reconnaissance d'une identité, etc.)

Tableau 4.2. Conceptualisation de la pauvreté

Pauvreté économique	Pauvreté non économique
(1) pauvreté de revenus ou pauvreté monétaire = consommation trop faible. Elle est provoquée par une insuffisance de ressources.	Dimension sociale : exclusion ou solitude, provoquée par affaiblissement des liens sociaux.
(2) pauvreté des conditions de vie ou pauvreté d'existence = impossibilité de satisfaire les besoins essentiels tels alimentation (sécurité alimentaire et déséquilibre nutritionnel) santé (soins primaires), éducation (scolarisation), logement, eau potable. C'est la pauvreté des manques, vision qualitative.	Dimension culturelle : identité ou mode d'expression pas suffisamment reconnus.
(3) pauvreté de potentialités ou de capacités = on n'a pas pu disposer de moyens qui auraient permis de développer ses capacités individuelles. C'est l'absence des diverses formes de capital : physique (terre, équipements) humain (éducation et santé pour emploi), social (état relations sociales pour accès revenu), financier (actifs financiers, crédits).	Dimension politique : absence de pouvoir de décision ou de participation aux décisions.
Ces trois formes sont fortement imbriquées les unes dans les autres ; c'est l'expression du cercle vicieux de la pauvreté.	Dimension éthique : perte de valeurs communes, situations de violence, délinquance, corruption.

Source : Elaboré à partir des textes de Dubois et Amin (2000)

Qu'elle soit chronique ou passagère, la pauvreté touche près du cinquième de l'humanité, et se manifeste par la privation, la vulnérabilité et l'impuissance. L'incidence de la pauvreté est 63% en zone rurale, chiffre qui atteint entre 65 et 90 % en Afrique subsaharienne, et 90% en Chine et au Bengladesh (Khan, 2000).

Les origines de cette pauvreté sont à rechercher dans les politiques économiques discriminatoires et la mauvaise définition des régimes de propriété. En effet, les politiques de marchés (pour produits, intrants, moyens de financement), d'infrastructures (économiques et sociales) et de transferts (publics par la redistribution d'actifs ou privés par les membres des familles élargies) affectent les ruraux de manière significative.

Les caractéristiques propres des ruraux participent aussi à la pauvreté. Il s'agit, entre autres, de la structure des actifs qu'ils détiennent[27] et de la taille de leurs familles (familles nombreuses à croissance rapide). C'est pour cette raison que si la plupart des politiques sont justifiées dans le sens de la réduction des distorsions sur les marchés et les prix, leur application en milieu rural soulève la polémique. Il s'agit surtout des politiques qui privatisent ou suppriment les subventions et généralisent la forme de propriété privée et les marchés : elles ignorent tous les risques liés aux caractéristiques fondamentales et contraintes de l'exploitation familiale, de même qu'elles méconnaissent le poids du passé (Haubert, 1999). Cette idée est retrouvée chez Mahieu (1990) qui dénonçait les politiques économiques qui ont systématiquement dénié l'existence de conditions et de caractéristiques particulières à l'Afrique, refusant de prendre en compte des conditions de vie des ménages africains. Selon Hugon (1993), assimiler les paysans africains à des entreprises revient tout simplement à nier la rationalité africaine qui n'est pas souvent basée sur la concurrence de la micro-économie individualiste, mais sur des comportements sécuritaires face aux risques de l'environnement.

---

[27] Les ruraux détiennent quatre types d'actifs : (1) actifs physiques, dont le capital naturel (droit propriété individuelle ou collective des terres, pâturages, eau, etc.), les machines, outils, bâtiments, cheptel vif, stock d'aliments, le capital financier (bijoux, assurance, épargne et accès au crédit) ; (2) actifs humains dont la force de travail (âge, sexe, compétence, santé) ; (3) actifs infrastructurels économiques (transport, communication, stockage) et sociaux (écoles, santé, stockage); (4) et actifs institutionnels dont les droits et libertés protégés par les lois, la participation aux décisions.

1.3.2. Le Cameroun sous ajustement structurel

On va retrouver au Cameroun la même logique dans la mise en œuvre de l'ajustement, d'abord sous la forme pure et dure, puis avec la prise en compte des problèmes sociaux. On aurait certainement pu éviter bien des écueils si on s'était inspiré de l'expérience des autres pays, en commençant avec la DSA et la relance des activités de production.

Les PAS camerounais et leurs conséquences

C'est en septembre 1988 qu'intervient le premier accord entre le Cameroun et le FMI, complété en juin 1989 par un prêt d'ajustement de la Banque mondiale. Un plan de stabilisation des finances publiques et de relance économique ainsi qu'un programme d'ajustement structurel sont alors lancés. Les prêts de ce premier PAS, d'un montant de 51,5 millions de dollars américains, seront débloqués en 1990 (Timnou, 1994), répartis principalement antre l'agriculture et le développement rural (21 millions dollars US), population, santé et nutrition (21,5 millions dollars US) et assistance technique (9 millions dollars US). Le déficit est ramené à 4% du PIB, mais il remonte à 8% l'année suivante[28].

S'ensuivront plusieurs PAS avec les mêmes objectifs de fond. Toye (1995) qui résume les principales mesures d'ajustement en Afrique subsaharienne pour la décennie 1981-1991 note, dans le cas du Cameroun, les mesures suivantes pour les premiers PAS : pas de mesure concernant les dépenses publiques; élimination des taxes à l'exportation pour le commerce extérieur; pour l'agriculture, augmentation du prix à l'exportation, libéralisation du commerce des produits agricoles, suppression des subventions aux engrais ; préparation de contrats de prestation des entreprises publiques ; introduction de la TVA comme mesure fiscale ; pour le secteur financier, réorganisation des banques publiques.

---

[28] Herrera (1994) note que les tentatives d'assainissement des comptes par l'Etat se sont par un endettement important, alors que le pays avait jusque-là pratiqué une politique d'endettement prudente : le ratio dette totale sur PIB était de 33% en 1987 pour le Cameroun, contre 101% pour les autres pays africains à la même période.

Malheureusement, ces PAS échouent les uns à la suite des autres[29], tandis que le Cameroun sombre dans une période de déclin qui va durer huit années : le PNB chute de 4 % chaque année, l'inflation atteint 30,9% après la dévaluation en 1994, les réformes entreprises stagnent, les recettes d'exportation chutent, le désengagement de l'Etat est beaucoup plus prononcé même dans les domaines comme la santé et l'éducation, etc. Certains économistes camerounais pensent que les premiers PAS ont été mal négociés, et que cela expliquerait les mauvaises performances économiques du pays. Les solutions pour juguler la crise incluent des mesures visant à réduire l'emprise de l'Etat avec, entre autres, la suppression des prix officiels garantis et des barèmes, et le démantèlement de la Caisse de Stabilisation. Ces mesures traduisent aussi, malheureusement, l'incapacité de l'Etat à honorer ses engagements vis-à-vis des producteurs.

Le programme DSA est lancé pour protéger les couches les plus défavorisées et promouvoir la participation des pauvres au processus de développement. Les opérations retenues incluent la réforme politique des secteurs sociaux, des plans d'action face aux besoins prioritaires, un support institutionnel pour secteurs santé (approvisionnement en produits pharmaceutiques), population, scolarisation (matériel didactique), femme et développement (planning familial), des projets de développement communautaire, d'agriculture urbaine, un fonds national de l'emploi, etc. Mais rien sur la relance de l'économie rurale ! (Timnou, 1994).

Losch et al. (1991) notent avec une certaine ironie que "l'Etat répercute d'abord et surtout les effets de la crise sur les producteurs agricoles". En effet, les prélèvements effectués sur les café et cacao de 1979 à 1988 s'élevaient respectivement à 220F/kg et 276,5 F/kg. Cumulés sur les dix années, ils représentent la somme de 375 milliards pour le cacao et 155 milliards pour le café Robusta. La Caisse de Stabilisation s'est pourtant révélée incapable de compenser l'effondrement des cours mondiaux dès la campagne 1989/90. L'appui à la production disparaît, à savoir la vulgarisation, les subventions aux

---

[29] Lancé en 1994, le troisième PAS dit « de relance économique » s'articule autour du redressement des finances publiques à travers la réduction du déficit budgétaire, l'accroissement des devises extérieures et l'assainissement du système bancaire, le respect des engagements extérieurs par le service de la dette, la libéralisation et l'éclosion d'un secteur privé dynamique et performant. Ce PAS échoue, de même que celui entrepris en 1995, aucun n'arrivant à atteindre les deux principaux objectifs de restauration des équilibres budgétaires (finances

équipements et aux intrants, ainsi que divers services tels le crédit subventionné. Dès juillet 1988, le mouvement coopératif est en crise, ce qui aggrave davantage le problème, car les coopératives assuraient les fonctions de commercialisation, d'appui technique, d'approvisionnement en intrants et en crédit, ainsi que la formation.

Ces mesures provoquent une désorganisation des filières publiques d'appui à la production et de commercialisation des produits. Entre le non paiement de la récolte en 1988/89, la cessation des subventions aux intrants, la disparition du prix garanti et du prix minimum, le retrait du contrôle de qualité, des conseils techniques et des crédits, les producteurs dénoncent « l'abandon et la trahison » (Courade et Alary, 1994).

L'impact de ces mesures est significatif sur le secteur agricole traditionnel, garant de l'autosuffisance alimentaire du pays, car le retrait de l'Etat n'a pas été préparé. Il n'y avait presque pas d'alternatives dans l'immédiat, hormis le secteur financier informel, pourtant « dénoncé » de miner les banques à une époque encore récente ! Mais ce dernier est lui-même fragilisé par la rareté des fonds.

Cet impact négatif des politiques économiques sous ajustement structurel est d'autant plus accentué que les conditions de vie des ruraux avaient suivi moins que proportionnellement le «boom» antérieur de l'économie. Les raisons en sont diverses : production avec une productivité faible, termes de l'échange défavorables entre milieux urbains et ruraux, à cause des transferts importants au détriment des campagnes. Il est assez révélateur, en effet, de noter que juste avant l'annonce «officielle » de la crise, il était encore question d'inciter les ruraux à produire plus (surtout les principales cultures d'exportation) afin d'accroître leurs revenus.

Le vieillissement de l'appareil de production (expliqué par la mise en place d'une grande proportion de plantations autour de l'indépendance), le morcellement des parcelles (lié aux pratiques d'héritage), et l'utilisation d'équipements et matériels agricoles vétuste avaient suscité dans les années '70 et '80 une politique de crédits productifs orientés vers la création de plantations nouvelles, l'extension de superficies, et la régénération des vieilles plantations.

---

publiques) et la réduction du service de la dette, malgré les réformes fiscales encore plus dures qui ont été adoptées .

Les structures d'appui de l'époque, qui ont pour la plupart disparu, avaient en vain tenté la promotion d'un crédit bon marché et ciblé dans le but d'accroître l'investissement dans la production agricole. En dehors des engrais souvent donnés en lieu et place de crédits, il n'y avait pas eu de changement notable dans l'appareil de production.

Partout, des réactions de survie amènent de véritables révolutions dans les schémas de consommation et de dépenses, et des transformations sociales. En ville, c'est la prolifération des petits métiers : petit commerce, artisanat, agriculture urbaine, même parmi les femmes (Guimapi ; 1995). Certains envisagent le retour au village comme l'unique solution de survie.

La tendance semble pourtant s'inverser après la dévaluation, dès 1994/95 avec un taux de croissance du PNB de 3%, l'inflation qui passe à 6,4% en 95/96 puis 4,3% en 96/97, les finances publiques qui s'améliorent malgré la chute des recettes pétrolières, les autres réformes qui semblent aussi avancer : privatisations, réforme du personnel de l'Etat, restructuration bancaire, sécurisation des recettes domestiques, réduction de la dette extérieure à 1% du PNB, accroissement des exportations, etc. Ce qui permet de négocier, en août 1997, un accord de financement du FMI dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR), avec la participation des secteurs public et privé. Il s'agit d'un programme économique et financier sur 3 ans, de 1998 à 2000. L'annexe 5.2 résume les principales mesures appliquées au cours de cette période. On note une certaine reprise de l'activité économique, une stabilisation de la croissance à 5%, malgré une certaine fragilité de la situation financière, due à la chute des cours du pétrole, et une forte incidence de la pauvreté.

Manifestations de la pauvreté au Cameroun

Pour les populations rurales camerounaises, la libéralisation du secteur agricole est la cause première de la pauvreté, car elle n'a pas été préparée et a été traduite par un retrait total de l'Etat dans un contexte d'absence de formation des producteurs, de coûts des intrants élevés, des prix aux producteurs bas, d'absence de crédit. Les autres causes dénoncées incluent : la faible infrastructure routière, la

mauvaise gouvernance (corruption, détournements de fonds publics, répartition inégale des fruits de la croissance).

On note au Cameroun un fort accroissement de la pauvreté monétaire, une évolution différenciée des conditions de vie, et une transformation dans la manifestation de la pauvreté des potentialités (Dubois et Amin, 2000 ; Amin et Dubois, 1999).

La pauvreté monétaire

Encore appelée pauvreté de revenu, elle est mesurée par la consommation brute car elle définit l'absence ou l'insuffisance de revenus pour acheter les biens de première nécessité. Elle affecte 51% de la population camerounaise, (38,4% des ménages) en 1996, contre 46 % de la population (44 % des ménages) en 1984. Cette incidence de la pauvreté absolue (constituée par la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté) aurait atteint un seuil maximum après la dévaluation, juste avant la campagne café-cacao de fin d'année 1994.

Déjà avant la dévaluation, la pauvreté était un phénomène essentiellement rural où elle touchait un ménage sur deux (43%). Cette incidence passe à 55% en 1996. La concentration de pauvres est très élevée en milieu rural qui rassemble 86 % des pauvres du pays (i.e. 5,6 millions sur les 6,5 millions de pauvres). En milieu rural, les plus pauvres sont principalement parmi les producteurs de cultures d'exportation, alors qu'en ville ils se recrutent plus parmi les chômeurs.

Tableau 5.2. Incidence de la pauvreté dans les zones rurales (%)

Groupe socio-économique	*Zone Forestière*		*Hauts plateaux*		*zone savane*	
	incidence	contribution	incidence	contribution	incidence	contribution
Planteurs (cult. exportation)	63,8	49,5	74,5	73,8	63,9	46,2
Agriculteurs (cult. vivrières)	61,5	48,6	43,0	14,3	53,4	48,9
Autres ruraux	23,2	1,9	61,9	11,9	37,8	4,5
Tous groupes	63,8	100,0	66,0	100,0	56,7	100,0

Source : Amin et Dubois, 1999, p.10.

Un véritable dilemme est tissé autour de la dévaluation qui, couplée à la hausse des cours et à la libéralisation, a entraîné une légère reprise des cafés/cacao, mais a aussi

conduit au renchérissement plus que proportionnel des coûts de production, la plupart des intrants (engrais), équipements et pièces détachées étant importés. Par conséquent les revenus des activités de diversification baissent, et les producteurs doivent choisir entre délaisser certaines cultures ou abandonner l'utilisation des intrants importés (notamment les engrais et les produits phytosanitaires). Dans tous les cas, les conséquences sont néfastes, car soit la diversification des sources de revenus d'appoint et de substitution n'est plus possible, ou alors la productivité des spéculations n'est plus assurée (Ngouajio et Foko ; 1995).

La pauvreté des conditions de vie

Cette forme de pauvreté qui consiste principalement en des « manques » de moyens d'existence et un dénuement visible, se traduit notamment par un déficit alimentaire pour certaines catégories sociales. On note que 66 % de la population (60% ménages) ont un déficit alimentaire, car consomme moins que les 3264 calories recommandées par jour. Ce déficit est élevé surtout chez les jeunes, les femmes et les personnes âgées. Les formes de malnutrition aiguë de malnutrition chronique ont augmenté. L'accès à l'eau potable s'est amélioré, notamment dans les campagnes (où il reste tout de même assez faible : 26,7% contre 75,6% en ville).

Les soins de santé semblent expliquer la baisse générale de mortalité, mais il faut noter que la mortalité maternelle et infantile à plutôt une tendance à la hausse. Dans le secteur de l'éducation, on relève une réduction des écarts entre zones rurales et urbaines, et entre garçons et filles ; mais la déscolarisation des lendemains de la dévaluation n'a pas du tout été annihilée, et les déperditions scolaires sont toujours aussi importantes.

Le marché du travail a connu un accès dégradé sur plusieurs années , si bien que le pays connaît un taux de chômage le plus fort d'Afrique : 24,6% (Dubois et Amin, 2000). L'emploi informel s'accroît (60% en milieu urbain, 90% en milieu rural), de même l'emploi précaire (particulièrement chez les femmes).

La pauvreté des potentialités

Elle se définit comme l'absence de moyens issus de l'accumulation : capital physique, humain, social et financier, mais aussi toutes les potentialités non marchandes.

Bien que la terre, principal capital physique qui détermine même le statut d'agriculteur en zone rurale, soit de plus en plus commercialisée (bien marchand), la majorité des agriculteurs, hommes et femmes (surtout) ne connaissent pas les titres de propriété. L'utilisation des engrais organiques et chimiques est en nette baisse depuis 1984, les quantités sont passées de 292 à 244 kg. De moins en moins de ménages ruraux possèdent les équipements de base, dont le nombre est aussi en diminution constante.

Tableau 6.2. Evolution de l'équipement agricole (nombre d'équipements)

Equipement	*1983/84*		*1985/86*	*1986/87*	*1987/88*	
Tracteurs	6.900	(2%)	12.290	12.290	12.800	
Plough/cultivateur	50.000	(13%)	134.720	131.490	124.720	(10%)
Chain Saw	43.000	(4%)	62.930	50.000	62.410	
Presse à huile			5.270	2.860	5.350	
Pulvérisateurs		(33%)	395.080	369.290	338.141	(22%)
Dépulpeur café		(12 %)	148.580	153.690	130.270	(9%)
Porte-tout (faix)			160.000	153.800	175.600	

Source : Amin et Dubois, 1999 ; p. 22
(entre parenthèses le pourcentage de ménages possédant l'équipement)

Le secteur financier camerounais a connu des problèmes de mobilisation des fonds et de perte des crédits jusqu'à la 1ère moitié des années '80. Dès 1990, la réforme du secteur financier , couplée à la libéralisation des organisations et à la loi sur les coopératives et groupements d'initiative commune (COOP/GIC) de 1992 ont entraîné l'essor de la microfinance. Le Fonds d'Investissement pour les Micro-réalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC) a été monté par l'Etat pour financer les investissements dans les équipements ruraux, et on estime en 1999 que 1143 micro projets ont été financés (Amin et Dubois, 1999). Les femmes et les ruraux ont peu accès au FIMAC et ont comme recours principaux les tontines, les fonds de

solidarité, quelques ONG. Ces deux catégories « femmes et ruraux » constituent habituellement « les exclus » des systèmes financiers formels.

L'accumulation de connaissances à travers l'éducation et l'expérience pratique sont reflétées par l'augmentation de l'espérance de vie : 46 ans en 1976, 55 ans en 1987 ; 57 ans en 1997 ; elle est plus élevée en ville qu'en milieu rural. Depuis 1996, des campagnes de vaccinations annuelles permettent de couvrir la grande majorité des enfants. Le taux d'analphabétisme recule de façon variable : 38,6% pour l'ensemble du pays, 38,7% dans les hauts plateaux et 36,8% en forêt. Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et plus dans les campagnes que dans les villes (total pays : 38,6 % ; femmes : 44% ; hommes : 26%).

Du point de vue social, le desserrement des liens sociaux qui s'est manifesté dès que commencent les restructurations diverses, couplé à l'inflation de 35% au lendemain de la dévaluation, ont entraîné une baisse du pouvoir d'achat : on a donc vu des replis, des formes d'autarcie et l'accumulation de la dette sociale (non-paiement des aides dans les associations diverses, non-réciprocité, réduction du nombre de cérémonies traditionnelles et familiales : funérailles, réjouissances lors des événements heureux comme mariages, naissance de jumeaux, etc. La reprise des revenus d'exportation fin 1994 a entraîné un resserrement des liens familiaux, avec remboursement de la dette sociale prioritairement aux dépenses de scolarisation. De même la vie associative s'intensifie dans certaines régions avec des associations qui, comme les GIC et les ONG, véhiculent des valeurs communes de participation sociale, démocratie et bonne gouvernance.

Les stratégies de réduction de la pauvreté

Au Cameroun, après une décennie de décroissance économique qui s'est traduite par une forte augmentation de la pauvreté monétaire (en milieu urbain comme rural), la situation socio-économique des ménages montre une amélioration du niveau de vie depuis 1995, qui demeure très inégalement répartie, avec une aggravation des conditions de vie pour certains groupes sociaux. La reprise de la croissance, liée à l'exportation de certains produits, ne bénéficie pas à tous de la même manière. Le décalage entre pauvreté monétaire et pauvreté des conditions de

vie est très manifeste. Il pourrait être compensé par l'importance du capital social, familial ou communautaire, utilisé comme moyen de lutte contre la pauvreté.

Face aux dégradations des conditions de vie qu'ont entraîné les politiques d'ajustement structurel, les grandes orientations de la politique économique du Cameroun ont changé, allant d'abord des réformes économiques avec politiques de stabilisation et ajustement structurel, à la lutte contre la pauvreté. La stratégie camerounaise de lutte contre la pauvreté s'aligne sur les engagements pris au niveau de la communauté internationale : réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2015 ; assurer l'éducation de base pour tous d'ici 2015 ; promouvoir l'égalité des sexes et assurer le droit à l'éducation des femmes à l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 ; réduire la mortalité infantile et néonatale de 2/3 du niveau de 1990 en 2015 ; réduire la mortalité maternelle de ¾ entre 1990 et 2014 ; réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de malnutrition ; garantir le droit de toute personne en âge de procréer d'accéder aux soins de santé de reproduction d'ici 2015 ; introduire une stratégie nationale de développement durable d'ici 2015 pour renverser la tendance de dégradation de l'environnement d'ici 2015.

Cette stratégie[30] repose essentiellement sur l'utilisation des retombées de l'initiative de réduction de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE) pour financer les principales causes de pauvreté identifiées lors des consultations participatives des mois d'avril et mai 2000. Le plan d'urgence est mis en place autour de trois axes : le renforcement de l'offre des services sociaux essentiels dans les domaines de la santé et de l'éducation ; l'amélioration de l'accès à l'eau potable ; la réhabilitation de l'infrastructure routière.

Des objectifs macro-économiques spécifiques ont été ainsi définis :
(1) pour le court terme, de 2000/2001 à 2002/2003 : amélioration du taux de croissance économique de 5,3 6% ; maintien de l'inflation 2%, et du déficit (comptable) entre 2,5 et 3% du PIB ; pour les finances publiques : accroissement des revenus hors pétrole de 14 à 16%, maintien du déficit budgétaire > 3% et de la balance primaire > 6% du PIB ;

[30] Tout cela sur fond de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Le programme national de gouvernance (PNG), élaboré en juin 2000, prône la transparence, « accountability », et l'offre des services sociaux de base.

(2) pour le long terme : accroissement du taux de croissance à au moins 7 % de manière à augmenter le PIB par tête de 3 à 4 %, i.e. le minimum requis pour réduire la pauvreté de manière significative ; accroissement de l'investissement de 18% (99/2000) à 18,8% en 2003, et le taux d'épargne à 19% pour la même période.

Pour assurer une croissance économique assez forte et durable qui puisse permettre d'inverser la tendance à l'augmentation de la pauvreté, la stratégie de développement fait face à de nombreux défis : défi démographique avec un taux de croissance de population de 2,9% par an ; présence de fortes disparités régionales ; et nécessité de mobiliser des ressources financières locales.

Ainsi une politique spécifique de lutte contre la pauvreté a été mise en place pour atteindre les groupes les plus défavorisés ; ses principaux axes incluent la promotion des micro-projets, micro-entreprises et auto-emploi dans diverses branches d'activités : production des aliments (agro-industries, élevage, cultures de contre saison) ; projets intensifs en main d'œuvre (hygiène et salubrité en ville) ; microfinance pour accroître l'accès des populations défavorisées au crédit, à la terre, aux intrants, et aux équipements[31]. Pour accroître la participation des femmes, il faudrait améliorer leur accès aux facteurs de production (pour augmenter leur productivité et réduire la pénibilité du travail), et améliorer le cadre légal et institutionnel par la mise en place d'un code familial plus équitable.

Cette politique pour assurer la croissance passe par la consolidation de la politique macro-économique, notamment à travers l'accroissement de la productivité et de la compétitivité par privatisation et réduction des coûts ; l'accroissement de l'épargne publique et privée ; la promotion du secteur privé ; la diversification des exportations par des stratégies sectorielles appropriées.

Par ce qu'elle a besoin de cibler spécifiquement les pauvres pour être efficace, la lutte contre la pauvreté cadre bien avec les orientations de l'intermédiation sociale, elle qui permet à des groupes marginalisés, exclus des services financiers

[31] Le secteur des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) est bien sûr aussi visé par ces mesures sur les SFD. Mais la réforme financière rurale va aussi concerner le renforcement de la Caisse d'Epargne Postale et une nouvelle restructuration du système

commerciaux, de se développer, de devenir autonomes et de s'insérer dans l'intermédiation financière formelle (Edgcom et Barton, 1998).

En mettant en place des stratégies parallèles qui capitalisent les formes de solidarités rurales existantes, l'intermédiation sociale justifie les formes d'institutions de microfinance qui allient l'accès aux services financiers commerciaux et développement social.

1.4 . LA « NOUVELLE » POLITIQUE AGRICOLE

La nouvelle politique agricole (NPA) s'inscrit dans la logique du premier programme d'ajustement adopté en 1988, avec comme orientations la privatisation progressive des activités de développement agricole, la responsabilisation accrue des agriculteurs et la diversification de la production agricole.

On peut distinguer deux phases dont la charnière est l'année 1998.

1.4.1. Modernisation et restructuration des grandes filières

Cette première phase commence dès que le document de politique agricole est adopté en 1990 lors d'une rencontre entre les bailleurs de fonds internationaux et les décideurs locaux. La stratégie est de valoriser le potentiel de production et les possibilités de commercialisation existantes avec cinq objectifs prioritaires, à savoir la modernisation de l'appareil de production, la maîtrise de la sécurité alimentaire, la diversification des exportations, la transformation locale des produits agricoles, et l'équilibre des filières de production. Chacun des objectifs a été divisé en plusieurs thèmes ayant chacun des actions spécifiques (voir en annexe 6.2. les actions spécifiques prévues dans le cadre de la première phase de la NPA).

Huit années d'application de cette politique se sont soldées par des réformes importantes concernant la restructuration de certaines entreprises publiques, les lois sur le mouvement coopératif et associatif, la promotion d'organisation professionnelles, la libéralisation de la commercialisation des produits et du

---

bancaire. L'objectif est de tout mettre en œuvre pour accroître la mobilisation de l'épargne et le financement des activités économiques partout, et de façon significative en zone rurale.

commerce des intrants, le développement des systèmes de microfinance, la mise en œuvre d'une nouvelle démarche de vulgarisation agricole, l'appui et la consolidation des organisations de producteurs et la sécurité alimentaire (MINAGRI, 1999). Mais beaucoup de difficultés persistent et seulement trois des cinq objectifs prioritaires ont fait l'objet d'un grand nombre d'actions, entraînant la création de structures nouvelles.

Modernisation de l'appareil de production

Ce programme est organisé autour de cinq domaines d'action : les intrants, la recherche agronomique, la mécanisation, le crédit agricole et les organisations paysannes. Les principaux acquis concernent la libéralisation du secteur des intrants qui a entraîné une meilleure transparence sur le commerce des intrants modernes. Ensuite la loi de 1990 sur la liberté d'associations, puis la loi sur les coopératives de 1992, ont favorisé la multiplication du nombre d'organisations paysannes : aussi 90 coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) ont été créées pendant cette période, avec 150 agences, ce qui accroît considérablement le nombre de structures financières décentralisées. La Cameroon Cooperative Credit Union League (CAMCCUL) multiplie ses agences (360 agences en 1998), et on dénombre 70 caisses villageoise d'épargne et de crédit autogérées (CVECA).

Cependant on peut déplorer que les intrants ne soient ni disponibles ni accessibles pour les petits producteurs, les principales raisons étant les prix élevés, la rentabilité incertaine, la qualité douteuse, l'absence de circuits de distribution en zone rurale et l'absence de crédit de campagne. Des lignes de crédit ont bien été mises en place, mais elles ne sont pas accessibles aux nationaux, et plusieurs des initiatives privées manquent de professionnalisme. En ce qui concerne les coopératives d'épargne et de crédit, leur impact est faible sur les ruraux, la raison étant que plus de la moitié d'entre elles sont en milieu urbain. Plusieurs COOPEC manquent d'appui et de suivi, et font preuve de très peu de transparence dans la gestion. Les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées, quant à elles, sont encore trop localisées, et leur rayon d'action est géographiquement limité.

On ne sent pas du tout les résultats de la recherche au niveau des exploitations, en termes de variétés nouvelles ou adaptées. Ainsi par exemple, le parc du Centre National d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) étant très limité, le projet de développement de la culture attelée au Nord est arrêté, pour manque de financement.

Pour finir, le projet d'Appui aux Stratégies Paysannes et à la Professionnalisation Agricole (ASPPA) est aussi géographiquement limité, et il n'y a pas de coordination d'ONG intervenant en milieu rural.

Maîtrise de la sécurité alimentaire

Le programme de sécurité alimentaire comprend cinq volets avec mise en place de structures dont les plus importantes sont le Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA), le Système National d'Alerte Rapide (SNAR) et le programme de Financement de Micro réalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC). Ce dernier a financé environ 3000 projets pour une somme avoisinant deux milliards FCFA. L'indice de couverture des besoins alimentaires passe de 99 en 1982 à 78 en 1994 (car la population a augmenté pendant que la production stagne). Cet indice est remonté après la dévaluation, mais la chute du pouvoir d'achat entraîne des problèmes d'accessibilité financière.

Pourtant la sécurité alimentaire reste précaire et la pauvreté importante Le succès des mesures de ce volet est donc très relatif.

Restructuration des grandes filières de production

Les cinq grandes filières de production : café et cacao, palmier à huile et hévéa, coton, banane et riz, font d'abord l'objet d'actions globales, puis d'actions spécifiques pour chacune d'elle.

Quelques filières accumulent des résultats positifs, notamment le palmier à huile a fait l'objet d'une forte dynamique de plantations villageoises, et le secteur de la banane a attiré de nouveaux investissements et accru les rendements (la production de banane grimpe à 200 000 tonnes en 97/98) mais le problème de la

compétitivité dans les marchés européens reste posé. Les mesures prises au niveau de la SODECOTON, couplées à l'action de la dévaluation, ont pour conséquence l'accroissement des revenus paysans, et l'augmentation de la production qui monte à 218 300 t en 1996/97. Un programme de gestion des terroirs villageois (PGTV) voit le jour, et un GIC pour les 300 000 producteurs est en création.

Seules les filières cafés et cacao enregistrent toujours une faible productivité, avec un verger vétuste qui ne connaît pas de renouvellement à cause de l'absence d'investissement et du manque de matériel végétal. De plus, il se fait sentir un besoin aigu de mesures d'accompagnement pour l'organisation de la production, l'information et l'animation, les services de proximité. Pour le riz, malgré l'amélioration du prix au producteur, la production de riz baisse, car il n'y a pas eu d'investissement dans le réseau d'irrigation.

Les programmes de transformation des produits agricoles tardent à démarrer, car il y a un manque de maîtrise de la gestion technique et financière. Le programme de diversification des exportations a entraîné une grande diversification des produits vivriers et maraîchers. Mais il souffre du peu de professionnalisme des opérateurs privés et de l'insuffisance d'infrastructures (chambres froides pour les produits frais par exemple).

Grâce aux diverses réformes et aux retombées de la dévaluation en 1994, le contexte économique marque une certaine reprise de la croissance avec quelques performances économiques prometteuses : taux de croissance de l'ordre de 5% par an depuis 1994/95, le déficit budgétaire tombe à moins de 2% du PIB, le taux d'inflation est maîtrisé autour de 3,5%.

Sous un autre angle, les restructurations bancaires sont terminées, les privatisations sont encore en cours mais beaucoup sont bouclées, les investissements publics et privés reprennent ; néanmoins le crédit bancaire est toujours trop coûteux (18%), et les réformes pour la législation générale, le droit des affaires, la réglementation, le cadre d'incitation au développement de l'investissement des capitaux nationaux et étrangers sont toujours attendues. Il y a donc toujours une contrainte importante au niveau du financement du développement de l'économie.

Malgré ces écueils, la contribution du secteur agricole augmente, avec des effets directs importants sur les indicateurs économiques nationaux, et des effets indirects importants pour les autres secteurs d'activités. Cette contribution pourrait d'ailleurs être accrue, n'eut été la faible productivité des exploitations[32] mentionnée plus haut, dont les causes chroniques sont la petite taille des exploitations (atomicité), l'utilisation insuffisante des intrants modernes, le vieillissement du verger (près de 50 % a besoin être replanté ou réhabilité), à l'inadéquation de la relation « terre-force de travail » dans certaines zones, à la désaffection des planteurs due à l'instabilité des cours, et aux nouvelles opportunités offertes par le marché national pour légumes et vivriers.

Les autres problèmes recensés incluent l'absence d'un cadre législatif et réglementaire assez souple pour favoriser le développement rapide des petites et moyennes entreprises (PME) agricoles plus productives et capables d'approvisionner régulièrement les marchés, l'insuffisance des outils et des moyens financiers disponibles en milieu rural, la difficulté d'accès aux ressources foncières et l'insécurité des statuts fonciers individuels, le retard pris dans la restructuration et la privation de entreprises parapubliques, la fragilité et la faible autonomie de la plupart des organisations de producteurs, les difficultés d'entretien et l'insuffisance des infrastructures rurales, l'insuffisance de la coordination intersectorielle. Nous sommes bien là dans les conséquences majeures des mesures de stabilisation et d'ajustement des premiers PAS qui ont retardé les mesures de relance de l'économie.

Le contexte social est, quant à lui, caractérisé par la stagnation du niveau de vie, la reprise de la croissance tardant à se propager à la base pour plusieurs raisons parmi lesquelles un taux de croissance annuel de la population de l'ordre de 2,8% . Le taux d'urbanisation ne cesse de grimper (de 37,8% en 1987, il passe à 47,2% en 1997, et pourra atteindre 60% en 2010 selon les estimations), de même la pauvreté rurale qui constitue 82,3% de la pauvreté totale (estimée à 50,5 % de la population camerounaise en 1996).

---

[32] La production de café arabica est en baisse constante depuis 1970 (chute de 4,6 % par an) ; la production de café robusta a stagné à 100 000 t/an pendant les années '80 et est en baisse depuis 1990 ; la production cacao stagne depuis les années '70 autour de 120 000 t fèves par an.

Le secteur informel connaît un essor considérable avec 85,2% des actifs. Le taux d'activité des femmes passe de 41,5 en 1987 à 47, 6% , mais il est reconnu que les revenus sont parmi les plus faibles. Le taux de chômage atteint 21,7 % en milieu urbain (plus élevé pour les femmes et les jeunes, il est assez faible en zone rural : 3,5%).)

Il s'avère donc nécessaire de consolider les acquis positifs de la nouvelle politique agricole qui ont confirmé le secteur agricole comme moteur du développement économique et social, et aussi d'améliorer la sécurité alimentaire. Ceci sera fait dans une deuxième phase de politique agricole qui démarre en 1998, avec pour objectif global est d'assurer une croissance progressive des produits d'exportation et des agro-industries de 4 à 6 % sur 10 ans.

1.4.2. Politique de croissance durable

Les actions menées au cours de cette phase sont orientées vers la conquête des marchés occidentaux, mais aussi régionaux et locaux, avec pour objectifs de faire passer le taux de croissance de la production alimentaire (3 à 3,5%) au-dessus de la croissance de la population (2,8%) et de réduire les importations alimentaires. L'Etat s'engage à apporter un appui dans la consolidation et le développement des dynamiques de production existantes, la promotion des organisations paysannes et des systèmes financiers de proximité, la création et l'entretien des infrastructures de communication, ainsi que la gestion participative des infrastructures socio-économiques de base avec les collectivités locales.

Les trois grands programmes définis concernent l'augmentation d'une production agricole compétitive, l'amélioration des facteurs environnementaux et du cadre incitateur, la modernisation du cadre institutionnel intersectoriel , avec douze thématiques d'actions (voir ces actions en annexe 7.2.). Cette deuxième phase de la NPA a été remodelée dans le cadre de la stratégie du secteur rural qui, à cause de son poids et de son potentiel, est considéré comme un secteur clé dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, et un schéma stratégique du secteur a été élaboré (voir ce schéma stratégique en annexe 8.2.). Il définit la vision à long terme de réhabilitation du secteur rural autour de trois facteurs essentiels : la

diversification et la transformation des exportations des sous secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des forêts ; la reconstitution d'un mécanisme financier pour les activités rurales ; l'extension du système de sécurité sociale aux populations rurales.

En ce qui concerne le secteur agricole en particulier, l'accroissement des revenus agricoles est nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire ; ce qui est possible si l'environnement économique est amélioré. Des réformes sur la taxation, des systèmes financiers et de l'accès aux ressources foncières sont cruciales, ainsi que la modernisation du cadre institutionnel et la professionnalisation des organisations et réseaux de producteurs.

Pour le sous-secteur de l'élevage, de la pisciculture et des industries animales, l'accent est mis sur l'accroissement de la production animale et des revenus des producteurs, la promotion du secteur privé, la gestion concertée et durable des espaces ruraux (zones de pâturages et zones de cultures), le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs et professionnels.

Dans le domaine forestier, la stratégie de production et de protection de l'environnement se décline en quelques points essentiels: préparation et suivi de l'application des plans d'aménagement forestiers ; la préservation de la stabilité des écosystèmes forestiers et la gestion des aires protégées ; la mise en place d'une politique d'industrialisation pour accroître la valeur ajoutée ; et surtout application de la « Déclaration de Yaoundé » sur la Conservation et la Gestion Durable des Forêts Tropicales, et du plan d'action d'urgence adopté par le gouvernement[33].

Les stratégies du secteur agricole incluent l'amélioration de l'accès aux marchés financiers, en mettant en place un cadre assurant des services financiers efficients et de conditions de financement favorables et adaptées aux besoins des différents opérateurs : petits exploitations agricoles, petites, moyennes et grandes

---

[33] Le Sommet de Yaoundé sur la Conservation et la Gestion Durable des Forêts Tropicales a abouti à une déclaration dite de Yaoundé fixant les bases pour la lutte contre l'exploitation forestière illégale, l'implication de la société civile dans la gestion des opérations forestières, l'établissement des liens institutionnels effectifs, les transferts des revenus forestiers aux communes, le droit d'obtention de forêts communautaires par les populations riveraines.

entreprises agricoles, organisations professionnelles agricoles, opérateurs en amont et en aval.

Les objectifs spécifiques définis pour développer les marchés financiers incluent : la maîtrise de l'investissement public en accord avec les priorités du secteur agricole, l'environnement favorable à l'investissement du secteur privé, la poursuite des réformes structurelles, le développement des systèmes financiers décentralisés pour les petits producteurs agricoles, l'expérimentation d'instruments financiers pour les petites et moyennes entreprises agricoles.

Chacun des partenaires a son rôle à jouer : Etat, organisations professionnelles et interprofessionnelles, producteurs. Pour ces derniers particulièrement, il s'agit de « consolider les services financiers de proximité existant - épargne et crédit - pour les rendre crédibles, autonomes ... ». En essayant d'expliquer la demande en services financiers, la thèse contribue à cet objectif spécifique en apportant une meilleure connaissance des comportements financiers des ruraux.

2. LA CONTRIBUTION NETTE DU SECTEUR AGRICOLE

Le rôle de l'agriculture dans le développement de l'économie a été discuté depuis les Physiocrates au 18ème siècle qui relevaient à l'époque que la planification agricole remontait aux écrits bibliques[34]. En permettant l'accumulation du capital, l'agriculture est une source fondamentale de croissance (Hayami and Ruttan, 1985 ; Timmer, 1995).

2.1. LE ROLE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

La croissance agricole est vitale pour la lutte contre la pauvreté, à travers l'offre des aliments, et pour l'économie en général. En effet, le secteur agricole est source d'aliments, pourvoyeur d'emplois et de revenus pour une bonne partie de la population active (notamment dans les pays en développement), source de matières

[34] Allusion est faite à l'avertissement biblique de stocker les aliments pendant les sept années de vaches grasses pour couvrir les besoins alimentaires des sept années suivantes de vaches maigres !

premières pour l'industrie, et de devises. Tout ceci permet d'assurer une croissance durable. Pendant longtemps, le secteur a été considéré comme un « réservoir » de ressources qui ne demandent qu'à être exploitées et donc « exportées ».

Cette vision de « l'extraction » hors du secteur agricole est néoclassique, fortement ancrée dans les travaux de Clark (1946) et de Kuznets (1966) qui affirment que le secteur agricole subit un dépérissement « naturel » en offrant main-d'œuvre, aliment et capital pour la modernisation de l'industrie (Timmer ,1995). Johnson et Mellor (1961) récapitulent ainsi cinq contributions importantes de l'agriculture au reste de l'économie : accroissement de l'offre des aliments pour la consommation locale ; source de main-d'œuvre pour l'industrie ; élargissement de la taille du marché pour l'industrie par l'augmentation de la demande de produits manufacturés ; accroissement de l'offre de l'épargne locale ; et gain de devises.

Selon Mounier (1992), la contribution de l'agriculture relève de la position agro-centriste qui fait dépendre la santé économique en général de la bonne santé de l'agriculture, tout ceci sur fond d'une théorie de la croissance agricole qui permet de dégager des surplus économiques. Ce sont ces surplus qui sont donc « absorbés » par les autres secteurs. Il cite les travaux de Kuznets pour qui la contribution de l'agriculture au développement se fait par trois canaux essentiels dont l'importance varie suivant la structure économique et sociale du pays : la production avec la croissance du PIB, le marché par achat et vente dans les secteurs nationaux , et les facteurs par achat et vente dans les secteurs étrangers[35].

L'agriculture a un effet d'entraînement global sur l'ensemble des autres secteurs, thèse renforcée par Cleaver (1993) qui a estimé qu'un taux de croissance de 1% du secteur agricole provoquerait une croissance de 1,5% pour l'économie nationale ; cet effet multiplicateur est lié aux conséquences sur les secteurs de

[35] Ces contributions peuvent être désagrégées en plusieurs fonctions : alimentation, accroissement de l'emploi (lié à l'accroissement de la valeur de la production (donc des revenus) et la tendance à réduire la population agricole), force de travail industrielle, inputs industriels, financement de l'industrie, devises pour l'industrie, débouchés pour l'industrie, équilibre écologique et territorial.

transport, des industries, des services. Le Cameroun ne dérobe pas à cette règle, il bénéficie des apports considérables du secteur agricole

2.2. LES APPORTS DE L'AGRICULTURE[36] A L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

Au début des années '80, juste avant la crise, le secteur agricole occupait 68 % de la population active (se positionnant ainsi comme étant le premier employeur), contribuait pour 30% du PIB, 33% des recettes budgétaires, 15% des ressources budgétaires. Et surtout, il assurait l'autosuffisance alimentaire.

Secoué par l'épreuve de la crise et de l'ajustement structurel, le secteur agricole a vu son importance quelque peu se réduire ; mais il n'en reste pas moins un secteur clé de la relance de la croissance économique, grâce à une « contribution de premier plan à l 'économie nationale »[37].

Contribution au PIB

La contribution du secteur agricole au PIB oscille autour de 30%[38].

---

[36] Il s'agit dans cette section de tout le secteur primaire ou rural qui inclut l'ensemble des activités agricoles au sens large, c'est-à-dire agriculture, pêches et industries animales, et productions forestières.

[37] La plupart des statistiques de cette section proviennent du document de stratégie du développement du secteur rural (République du Cameroun, 2001 ; pp. 8 à 23) et de l'annuaire statistique du Cameroun 2000 (Institut National de Statistique, décembre 2001).

[38] Tandis que la contribution publique au financement de ce secteur représente au plus 10% de l'enveloppe globale ! Moins des 25 % recommandés, et loin en dessous de la contribution moyenne du secteur agricole. Ce qui confirmerait la vision de « déclin naturel » ?

Tableau 7.2. Contribution du secteur agricole à la richesse nationale (milliards de FCFA)

Année	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
PIB total	3 288	3 457	3 627	3 788	3 946	6 307,6
Secteur primaire	1 014	1 064	1 111	1 133	1 185	1 461,1
	30,84%	30,78%	30,63%	29,91%	30,03%	23,16%
Secteur secondaire	764	809	846	896	912	1 728,7
	24,23%	23,40%	24,33%	23,65%	23,11%	27,41%
Secteur tertiaire	951	996	1 052	1 106	1 161	1 702,4
	28,92%	28,81%	29,00%	29,20%	29,42%	26,99%
PIB non marchand	464	484	506	537	571	595,1
Droits et taxes à l'importation	95	104	112	116	117	820,3
Taux de croissance annuelle du PIB (%)	5,0	5,1	5,0	4,4	4,2	-

Source : A partir de MINAGRI, 2001 ; INS, 2001.

Le PIB agricole constitue la base du pouvoir d'achat en milieu rural. Il est la résultante de trois sous secteurs : l'agriculture proprement dite (agriculture vivrière et industrielle), les productions animales (élevage, chasse et pêche), la sylviculture et l'exploitation forestière (bois et les produits du bois, produits forestiers non ligneux). La répartition du PIB agricole entre ces trois sous secteurs en 1999/2000 par exemple est la suivante : 67 % pour l'agriculture (dont 51 % par les produits vivriers), 15% pour les productions animales et 18% pour les l'exploitation forestière.

C'est donc dire que l'agriculture proprement dite constitue un poids lourd, et que les cultures vivrières sont plutôt incontournables, donc devraient bénéficier aussi de meilleurs traitements[39].

[39] Mais ne pourrait-on pas aussi ironiquement penser que ce secteur des vivriers se porte justement mieux parce qu'il a été abandonné, ce qui aurait laissé intacte la capacité inventive des ruraux tant pour la production que pour le financement de ce secteur ?

Tableau 8.2. Structure du PIB brut agricole (milliards FCFA)

Année 1999/2000 (2000/2001)	Montant	% PIB du secteur	% PIB total
Agriculture	790 (1093,1)	66,67	20,02
Produits vivriers	604 (931,3)	50,97	
Agriculture industrielle	186 (161,8)	15,70	
Productions animales	180 (222,6)	15,19	4,56
Elevage, chasse	171 (146,9)	14,43	
Pêche	9 (75,7)	0,76	
Sylviculture et exploitations forestières	217 (145,4)	18,31	5,50
Total PIB agricole (PIBA)	1 185 (1 461,1)	100,00	30,03
PIB total	3 947 (6 307,6)		100,00

Source : à partir de MINAGRI, 2001 ; INS ; 2001.

Contribution à l'emploi

Malgré les difficultés d'estimation dans le domaine de l'emploi avec des emplois informels, le secteur agricole occuperait aujourd'hui près de 60 % de la population active : il demeure le premier employeur. Ce secteur procure une gamme variée et florissante d'activités, particulièrement pour les femmes, depuis la production vivrière jusqu'à la commercialisation, en passant par de petites unités de transformation. En 1996/97, la DSCN a estimé que sur l'emploi total estimé à 4.188.740 personnes, 2.483.510 (soient 59,29%) sont dans l'agriculture, 507.690 dans l'industrie (secteur secondaire soit 12,12%) et 1.113.350 dans les services (secteur tertiaire soit 26,58%).

On estime à 1 million le nombre de plantations familiales (Courade et alii., 1991), qui concernent 5 à 6 millions de camerounais[40]. En ce qui concerne le café et cacao, il y aurait 620.000 producteurs qui se partagent 110 milliards de FCFA par an de revenu monétaire (190.000 producteurs de café robusta, 168.000 producteurs de café arabica, 262.000 producteurs de cacao).

[40] Avec une estimation de 5 à 6 personnes en moyenne par famille (Cameroun, 2001).

Contribution aux exportations

Malgré la première place occupée par les hydrocarbures et l'importance du bois dans le secteur rural, les exportations agricoles contribuent de manière importante à l'apport des devises.

Tableau 9.2. Exportations du Cameroun en 1998

Produit	Quantité (tonnes)	Valeur (milliards FCFA)	Part %
Exportations agricoles		268,058	27,19
dont :			
Cacao (fèves, pâte, beurre, préparation)	95 890	112,630	11,42
Coton fibre	61 022	51,299	5,20
Café	53 453	51,048	5,18
Banane	185 829	24,983	2,53
Caoutchouc brut	50 355	19,414	1,97
Huile de palme	14 702	8,684	0,88
Pétrole	5 775 280	300,100	30,44
Bois et ouvrages en bois	1 531 669	269,083	27,30
Total secteur rural		537,141	54,49
Total exportations du pays		985,827	100,00

Source : A partir de MINAGRI, 2001 ; INS, 2001.

Le secteur agricole contribue pour 55% environ des devises d'exportation, parmi lesquels l'agriculture proprement dite apporte 27%. Les principales exportations agricoles sont le cacao, le coton fibre, les café, les bananes, le caoutchouc brut et l'huile de palme.

Tableau 10.2. Evolution des principales productions d'exportation (milliers de tonnes)

Produits	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1999/00
Cacao	110,0	115,0	97,0	100,0	109,0	136,0	126,0	127,0	116
Café arabica	13,3	nd	10,2	8,4	6,8	12,0	19,0	11,0	10,3
Café robusta	73,2	nd	37,3	62,3	50,0	61,1	85,0	62,0	87,7
Caoutchouc	39,5	45,0	47,6	52,1	55,5	53,1	55,9	57,0	58,4
Coton (graine)	113,4	114,4	125,7	126,6	165,7	195,2	223,0	193,0	191,1
Huile de palme	102,2	99,0	96,9	97,7	91,0	78,8	68,3	97,7	125,8
Palmistes	19,0	17,7	18,3	nd	nd	16,4	13,6	16,7	20,3
Thé	2,9	3,4	3,4	3,9	3,6	3,9	3,6	4,2	4,6
Banane	nd	nd	151,0	153,0	192,0	183,9	191,3	197,8	240,1

Source : A partir de MINAGRI, 2001 ; INS ; 2001.

A eux trois, cacao, café robusta et café arabica, font vivre plus de 3 millions de personnes. Ils connaissent cependant une désaffection depuis une quinzaine d'années, due à des causes endémiques : instabilité et chute des cours mondiaux, faible productivité (liée au vieillissement et au faible usage des intrants), faible pouvoir de négociation des planteurs, délaissement en faveur des vivriers, notamment plantain et manioc qui offrent des opportunités récentes intéressantes.

Dans le grand Nord, le coton procure des revenus directs de 34 milliards par an, et l'emploi à 330.000 personnes qui font vivre près de deux millions de personnes. La culture de coton enregistre des performances positives : la production est multipliée par quatre en l'espace de 25 ans, passant de 50.000 t en 1975 à 210.000 t en 2000/2001. Ces résultats sont dus essentiellement à l'encadrement assuré par SODECOTON qui assure le crédit de campagne pour l'approvisionnement en intrants, le conseil technique, l'achat, la production et la commercialisation du coton.

D'autres productions sont conduites dans un petit nombre de grandes entreprises modernes privées : il s'agit de la banane douce, du palmier à huile, de l'hévéa, du thé, de la canne à sucre, du tabac. Elles couvrent près de 200.000 ha, regroupent quelques dizaines de milliers de salariés, et ont eu un effet d'entraînement sur la création de plantations villageoises (qui couvrent déjà plus de 20.000 ha).

Contribution à l'alimentation et aux revenus des ménages

Cette contribution est essentiellement due aux cultures vivrières qui non seulement apportent directement des aliments, mais aussi des revenus aux ménages, et améliorent la balance commerciales en réduisant les importations alimentaires.

Les principales cultures vivrières incluent la banane douce, la banane plantain, les tubercules manioc et macabo/taro, la pommes de terre, et les céréales riz, mil/sorgho et maïs. La majorité de la production est auto consommée.

Tableau 11.2. Evolution des principales cultures vivrières (en milliers de tonnes)

Produits	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
Banane douce	422	435	442	451	720	740	763	783
Banane plantain	958	1083	1120	1211	1250	1290	1326	1364
Manioc	1622	1636	1648	1761	1781	1848	1918	1991
Macabo/taro	747	548	481	735	758	771	793	815
Riz paddy	44,4	40,7	32,6	35,7	35,7	35,0	36,0	nd
Mil/sorgho	527	409	281	325	350	366	371	381
Maïs	497	507	618	750	750	760	789	819
Pomme de terre	27	41	38	41	35	39	nd	nd

Source : A partir de MINAGRI, 2001 ; INS ; 2001.

Si sorgho, mil, maïs et manioc occupent les plus grandes superficies, ce sont manioc, plantain et maïs qui se placent en tête en termes de production. Les exploitations paysannes, très diversifiées, sont très sensibles aux variations de l'environnement économiques. On a vu au cours de la décennie une grande extension des superficies, et une relance notable de la production vivrière. Mais les rendements restent faibles : 2t pour le maïs, 12 t pour le manioc, 14 t pour le plantain, 0,8 t pour l'arachide. Les raisons essentielles en sont : d'abord, la baisse de la fertilité naturelle des sols et, ensuite, la faible utilisation des intrants.

L'achat des aliments par les ménages urbains rapporte en moyenne 470 milliards à l'ensemble des agents de la filière vivrière. En comparaison les filières cafés, cacao et coton réunies rapportent seulement 170 milliards aux agents économiques impliqués (estimations datant de 1996, DSCN). C'est donc un grand pourvoyeur de fonds!

Les productions animales

Les filières de production animale, élevage et pêche, contribuent aussi de manière significative à l'alimentation et aux revenus, grâce à un potentiel de développement important. Touchant près de 30% de la population rurale, l'élevage représente 9% de la production agricole, contribue pour 125 milliards au PIB, et créé des emplois divers (éleveurs, transformateurs, négociants, etc.).

Quatre filières produisent 160.000 t de viande, 11.000 œufs et 18.000 t de lait par an, il s'agit des bovins (avec plus de 5 millions de têtes, concentrés dans le « Grand Nord » et fournissant près de 65% de la viande consommée localement), les petits ruminants (environ 7 millions de sujets, retrouvés en majorité dans le « Grand Nord » toujours), les porcins (1 million de têtes, principalement à l'Ouest, le Nord-Ouest et le Centre), et la volaille (31 millions de sujets par an dont 70% en zone rural).

Il y a aussi l'élevage non conventionnel des cobayes et des aulacodes, et l'apiculture. Mais leur extension est retardée par manque de conseil technique, de schéma directeur, une faible vulgarisation, et des problèmes de financement (certains équipement de démarrage ont des coûts importants, hors de la portée des revenus individuels assez modestes et orientés vers des besoins plus pressants).

L'élevage pourrait avoir de meilleurs performances, n'eût été des contraintes sanitaires, alimentaires, structurelles, et financières. En règle générale, le financement est insuffisant, inadéquat, ou dans la plupart des cas inexistant.

Les productions halieutiques aussi offrent un potentiel important avec 360 km de façade maritime et 40 km de zone économique exclusive (ZEE), et 4 millions d'hectares de plans d'eau à l'intérieur du pays. Chaque année, 120.000 t de poisson sont produites, dont 80.000 t de la pêche artisanale (15 kg d'équivalent viande par habitant par an). L'emploi créé est aussi considérable : 65.000 emplois directs (pêcheurs) et 135.000 emplois indirects dans la vente du poisson frais (mareyage), la construction et la réparation du matériel de pêche, la transformation (fumage), etc.

Les filières forestières

Les forêts denses et les boisements de savane couvrent 45% de la surface du pays, ce qui a donné lieu au développement de deux grandes filières : le bois d'œuvre et la faune. Le bois d'œuvre est produit en grande partie par l'exploitation forestière artisanale, avec près de 3 millions de m^3 par an. Un grand nombre d'unités de transformation industrielles (tendance à la surcapacité) s'occupent essentiellement de la première transformation (scieries, fabrique d'allumettes,

placage et contre placage, parquet, traitement de poteaux, traitement de plantes médicinales). La deuxième transformation est très faible et l'essor des sciages artisanaux est important.

La filière de la faune est aussi importante, grâce à la richesse et à la variété naturelle des espèces. Cependant certaines espèces sont menacées d'extinction, et le réseau d'aires protégées du pays, plus ou moins envahi par les populations, est peu efficace. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) interviennent dans l'alimentation, la pharmacopée traditionnelle, et aussi de manière considérable aux revenus de plusieurs ménages ruraux.

2.3. CONCLUSION

Le secteur agricole fournit une masse de profit dont la répartition devrait tenir compte de la contribution à sa création et des différences entre secteurs de création et d'absorption. Pendant longtemps cependant, on a négligé[41] les facteurs de croissance même du secteur agricole, et même les modèles de modernisation ont ignoré les facteurs nécessaires à sa transformation. Ce n'est que dans les années 60 que l'on commence à penser que le développement même de l'agriculture pourrait accroître sa contribution à l'économie. Les particularités de l'agriculture qui la différencient des activités des autres secteurs et qui en font un secteur fragile sont reconnues. On peut citer, en premier lieu, le caractère saisonnier de la production agricole traditionnelle et la dispersion géographique de l'activité qui accroissent risques et incertitudes. Ensuite il est important de noter que les décisions de gestion de l'exploitation agricole traditionnelle étant prises par un agent économique qui est en même temps producteur et consommateur, ce dernier poursuit plusieurs objectifs de survie ou sociaux qui ne sont pas toujours compatibles avec l'objectif de maximisation du profit comme dans une entreprise classique. Cette thèse qui analyse les comportements financiers des ménages ruraux en fonction de leurs

[41] Considéré comme habitat traditionnel et mode de vie, le secteur agricole est lui-même négligé. Il est naturel que les surplus (main-d'œuvre, épargne, dépenses, devises) aillent vers l'acquisition des produits manufacturés. C'est en fait une manifestation de la logique de ponction et d'utilisation « irrationnelle » de la rente agricole.

caractéristiques propres apporte une contribution à la logique du ménage « producteur-consommateur ».

Mais qu'est-ce qu'un ménage ? Quelles sont ses composantes ? Qu'est-ce qui motive les diverses activités et comportements observés ? Quel modèle de ménage traduit le mieux les ménages ruraux camerounais ? Quel modèle pourrait servir de grille d'analyse pour explorer les liens entre caractéristiques propres du ménage et pratiques financières ? La section suivante va explorer la littérature sur les principales approches d'analyse des ménages ruraux pour apporter des réponses à ces questions.

3. LES MODELES ECONOMIQUES DE DECISION DU MENAGE

Une revue de la littérature scientifique sur le sujet montre que l'analyse des ménages s'est faite autour de trois grands axes : (i) la définition et la structure du ménage ; (ii) la structure et la dynamique interne du ménage ; (iii) les liens externes (la dynamique externe) du ménage (Chen et Dunn, 1996).

Les économistes étant souvent restés très silencieux sur le thème de la définition et de la composition du ménage, c'est du côté des anthropologues que l'on trouvera des travaux définissant le ménage comme une unité fonctionnelle ayant une ou plusieurs activités collectives : consommation, production, investissement, achat de propriété. Pour eux, le ménage peut inclure plusieurs unités conjugales, comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest par exemple (Bruce, Lloyd et Leonard, 1995 ; cités par Chen et Dunn, 1996).

Le ménage est alors caractérisé par le partage d'une résidence, d'aliments pris en commun et d'un budget[42]. Par contre la famille s'appuie sur une notion élargie de liens de parenté (Radja et Dubois, 2000 ; Martin et Beitel, 1987 cités par Chen et Dunn, 1996) qui permet de passer de la famille nucléaire à la famille élargie.

Dans ce contexte, et en s'appuyant sur la structure et la dynamique interne du ménage, les économistes ont développés des modèles de décision faisant référence à

[42] Une autre représentation du ménage est couramment faite dans l'approche RSP (recherche sur les systèmes de production) : elle considère le ménage comme la combinaison d'unités de résidence, de consommation, de production et d'accumulation (UR-UC-UP-UA).

une unité économique unique de décision. Les premiers modèles considèrent uniquement la consommation du ménage. Par la suite, les activités de production et de consommation sont simultanément prises en compte au sein d'une même unité économique, développant les modèle du producteur-consommateur.

Sous l'impulsion des féministes préconisant l'approche par le genre, le ménage devient le lieu de confrontation d'intérêts concurrents, de logiques et de pouvoirs divers selon les individus qui le composent. On décompose alors le ménage pour montrer qu'il existe des préférences individuelles et un pouvoir de décision différencié. Les modèles du ménage, considéré comme système d'allocation des ressources individuelles, font alors état de la répartition interne des activités entre les membres, en fonction du contrôle des ressources et des revenus.

Lorsqu'ils considèrent les liens externes au ménage, les économistes mettent alors l'accent sur les relations entre le ménage et le marché de la terre, du travail et du capital. Les anthropologues de leur côté examinent les relations entre le ménage et les groupes sociaux plus larges qui englobent ce ménage. Selon eux, le système social, qui détermine les facteurs endogènes (rôles et relations de genre) et les facteurs externes (mécanismes sociaux de mobilisation de la main d'œuvre), est lui-même gouverné par des principes économiques, sociaux et culturels. Il en résulte une grande variabilité des ménages en milieu rural, les ménages n'étant pas tous homogènes.

Ces différentes approches d'analyse du ménage rural par les économistes, les féministes ou les anthropologues, montrent la présence de deux courants de pensée qui se penchent sur les comportements mettant l'accent sur des aspects différents de ce comportement et utilisant des outils qui leur sont propres : le courant néoclassique et le courant institutionnaliste.

Le courant néoclassique, surtout ancré dans une logique hypothético-déductive mathématique, considère le ménage rural comme une unité économique individuelle qui choisit librement, sans conflits ni pressions internes ou externes, des décisions de production et de consommation optimales, en dehors des considérations politiques et sociales.

Le courant institutionnaliste, par contre, replace les choix des ménages au sein d'une communauté rurale où l'économique, le social et le politique interfèrent comme un tout. Ce courant privilégie alors la méthode dialectique, ou dialogique (Mounier, 1992), pour analyser les tensions et les contradictions des relations sociales au sein des ménages et avec leur environnement.

C'est sur cette base que l'on étudiera trois orientations pour formaliser la décision des ménages :

1. la décision au niveau du ménage ;
2. la prise en compte des interactions au sein du ménage ;
3. le modèle du portefeuille.

3.1. LA DECISION AU NIVEAU DU MENAGE

Les modèles considérés se rapportent respectivement aux théories de maximisation du profit, à l'aversion du risque, et à la maximisation de l'utilité individuelle puis sociale ou collective.

3.1.1. L'économie rurale classique et la maximisation du profit

Au départ, l'analyse économique classique considère les ménages et les entreprises comme des entités séparées, les ménages s'occupant de la consommation, et les entreprises de la production. Elle développe la théorie de la consommation, autour d'une fonction d'utilité, pour analyser les conditions de maximisation de l'utilité du consommateur rationnel. De même, la théorie de production est développée autour de la fonction de production et de ses dérivées pour analyser les conditions de la maximisation du profit d'une entreprise rationnelle. L'entreprise est dans notre cas l'exploitation paysanne.

<u>Le modèle du paysan rationnel</u>

Schultz est le premier à établir la « rationalité paysanne » en 1964, en appliquant la théorie de la production de l'entreprise à l'analyse de la production

paysanne. Ayant observé le fonctionnement de plusieurs exploitations paysannes, il établit qu'il y a très peu de cas de non-efficience dans la répartition des ressources productives. C'est le point de départ d'un ensemble de théories dites de « maximisation du profit paysan » qui démontrent l'efficience économique (comme résultant de la combinaison d'une efficience dans l'allocation des ressources et d'une efficience technique).

Ce modèle de maximisation utilisé est basé sur l'analyse marginale à partir de la fonction de production paysanne. Le niveau de ressources optimal a un produit physique marginal (PPMx) égal au ratio d'allocation technique ou inverse du ratio des prix (soit k = Px/Py avec Px le prix d'achat des ressources X et Py le prix de vente des produits Y). Sur cette base, l'allocation des ressources est optimale et le paysan est considéré comme efficient quand la dernière unité de ressource allouée rapporte exactement ce qu'elle a coûté (Px) à travers la valeur de la production marginale (soit VPMx = PPMx . Py =Px).

Ellis (1993) cite plusieurs études qui permettent de valider l'hypothèse de Schultz ; elles sont toutes orientées sur le calcul de ce ratio d'allocation technique k. Pour l'Inde, il cite particulièrement les travaux de Hopper (1965), Sahota (1968), Saini (1968), Barnum et Squire (1978) . Il faudra cependant attendre les modèles de programmation linéaire de Bliss et Stern (1982) et de Shapiro (1983) pour qu'apparaissent les premières contraintes dans les choix paysans : d'où l'élaboration de modèles de maximisation du profit sous contraintes de ressources.

La conclusion de ces modèles est alors que peu d'exploitations paysannes sont efficientes dans la réalité au sens économique classique. Néanmoins, cette théorie de l'efficacité économique paysanne a connu un très grand succès à l'époque, avec des implications importantes sur les politiques économiques des pays en développement. En affirmant que les paysans font des ajustements en relation avec les forces du marchés, c'est-à-dire à travers les prix, cette théorie a suscité des politiques agricoles visant à accroître l'efficacité des exploitations paysannes.

L'amélioration de la technologie paysanne a été l'une des conséquences les plus répandues dès les années 60 et 70, pour faire face aux contraintes techniques. Plusieurs « paquets technologiques » ont ainsi été proposés, sous la forme de grands projets de développement sectoriels ou intégrés, d'institutions spécialisées de

financement rural ou agricole. Mais en raison de la lenteur d'adoption de ces technologies, des politiques de prix subventionnés sont aussi parallèlement menées, pour inciter à la consommation d'intrants spécifiques.

En même temps, une autre approche a visé à l'amélioration de la diffusion et de l'adoption des technologies à travers l'éducation et la vulgarisation. Elle a été symbolisée par l'expression « Training and Visit » anglo-saxon : le système de vulgarisation par la formation et la visite régulière des exploitants. Cependant la décennie 80 a plutôt dénoncé les marchés imparfaits comme frein à la modernisation paysanne : alors on assiste à un revirement sur la libéralisation du marché et des prix.

Un modèle de paysan qui a horreur du risque

Des études opposées au modèle de Schultz ont souligné, entre autres, que la réalité paysanne est dénaturée, car constituée de privations, d'insécurités et d'incertitudes qui vont bien au-delà des contraintes, et doivent être prises en compte dès la fonction de l'objectif.

Ces incertitudes sont de nature et d'origines diverses : incertitudes naturelles sur la production dues au rythme saisonnier de la production ; incertitudes sociales sur l'accès et le contrôle des ressources productives, notamment le foncier ; incertitudes des marchés sur les prix ; incertitudes dues à l'Etat sur les droits sociaux et légaux ; incertitudes sur la sécurité face aux conflits ; etc.

Toutes ces incertitudes constituent des événements auxquels les paysans attachent un certain degré de risque, c'est-à-dire une probabilité subjective de réalisation. On peut classer ces risques en deux catégories : les risques récurrents[43], prévisibles et peu sévères ; et les risques périodiques. Ils s'inscrivent dans les mécanismes de prise de décision et peuvent être incorporés dans le modèle proposé : une fonction de production des risques paysans est ainsi rajoutée de manière à prédire les effets conséquents des risques sur les prises de décisions de production.

---

[43] Les risques récurrents sont gérés avec des mesures préventives, la diversification, l'accumulation des stocks, l'épargne, l'investissement social dans les réseaux de redistribution et de réciprocité (Chen, 1991).

Les stratégies des ménages face aux risques ont alors été étudiées, soit comme résultat d'un modèle de prévision du risque, soit comme une réponse au risque ; le risque étant défini comme une variance du profit ou comme la probabilité d'une perte de revenus.

Les nouveaux modèles de programmation linéaire sous contraintes comportent donc des fonctions de risque. La procédure consiste à calculer les différents revenus ou résultats attendus pour les différentes activités ou innovations, suivant le degré de risque anticipé. Un arbre de décision simple peut ainsi être dressé. Il comprend une définition des différentes alternatives, possibles selon le degré de risques anticipé, ainsi que les nœuds de décisions consécutifs. La solution optimale montre que le choix du paysan tient compte du degré de risque, et révèle que les paysans prennent des risques modérés et évitent de s'engager dans des activités novatrices, ou alternatives, comportant des risques élevés.

Plus que de maximiser le profit, c'est plutôt la poursuite de la sécurité qui transparaît dans ces comportements. Il y a, en fait, un « trade-off » entre la survie et l'efficacité économique. Le comportement des paysans qui en résulte est alors marqué par des pratiques d'amortissement des risques, telles la diversification des productions, la dispersion des parcelles, la culture associée.

Les ménages qui sont à la limite de la survie prendront moins de risques, alors que les ménages plus sécurisés économiquement accepteront les risques qui leur permettront d'accroître leurs revenus (Chen et Dunn, 1996). Plus généralement, il apparaît clairement que le risque influence : * la diversification des sources de revenus, * les activités économiques des entreprises, * les liens sociaux, * la gestion des ressources, *la prise de dette et la sortie (remboursement) de la dette.

Les implications politiques des modèles intégrant les risques s'inscrivent dans une logique de maximisation du profit tout en cherchant à minimiser les risques qui freinent l'innovation. Le rôle du gouvernement, notamment dans un contexte de libéralisation du marché, devra donc aller dans le sens d'une réduction de ces risques pour ramener l'économie paysanne à une compétition en avenir certain. Ceci

justifie le financement de projets d'irrigation, la recherche sur les variétés améliorées, etc. De même on commence à penser à différentes formes de crédit participatif qui permettraient de pallier à l'échec des banques de développement agricole.

Il y a cependant un défaut à ce modèle, c'est celui de vouloir attribuer tous les cas de non efficience dans la production paysanne à une aversion du risque (Binswanger, 1980). D'autres éléments pourraient aussi expliquer cette non efficience, mais sont très peu pris en compte ; à titre d'illustration, les coûts élevés des technologies et l'absence de fonds et de crédits pour les acquérir constituent autant de freins à l'adoption de l'innovation.

C'est pourquoi de nouveau modèles émergent pour intégrer les fonctions de production et de consommation qui s'exercent simultanément au sein de « l'exploitation agricole entreprise ».

3.1.2. Les modèles « producteur - consommateur »

Ces modèles se situent dans le contexte de la nouvelle économie rurale du ménage et se caractérisent par la maximisation de l'utilité.

Le modèle de l'exploitation familiale de Chayanov

L'économiste russe Chayanov fut le premier, en 1920, à proposer un modèle économique permettant de prendre en compte cet aspect dualiste du ménage rural, à savoir la combinaison de la production et de la consommation de toute ou partie de la production au sein de la même unité économique. Le modèle fut repris par Thorner et al. en 1966, Mellor en 1963, Sen en 1966, puis Nakajima en 1986 (tous cités par Ellis, 1993).

Le modèle de Chayanov maximise l'utilité, c'est-à-dire la satisfaction du ménage paysan, sous contraintes de la force de travail (main-d'œuvre active = w) disponible dans le ménage, de la fonction de production familiale, et de la consommation minimale nécessaire au ménage (qui est fonction de la taille du ménage).

Les hypothèses de base de ce modèle incluent une absence de marché du travail (pas de recrutement de salarié par l'exploitation ni de salariat hors de l'exploitation, ce qui équivaut à l'absence d'un prix de marché pour le travail) ; la consommation et/ou la vente de la production de l'exploitation ; la flexibilité de l'accès à la terre pour tous (ce qui permet au ménage d'étendre l'exploitation pour répondre à l'accroissement démographique) ; l'existence d'une norme sociale de consommation minimale par tête.

La variable de décision est alors la main-d'œuvre active que le ménage alloue de manière subjective au travail pour couvrir ses besoins de consommation, à travers la production de revenus. Une courbe d'indifférence reflète le choix entre le temps de loisir et le revenu du ménage. La pente de cette courbe, qui représente l'opportunité du temps de loisir, constitue le salaire subjectif, c'est-à-dire ce que le ménage doit gagner en revenu s'il accepte de sacrifier une unité de temps de loisir.

La fonction de production familiale reflète la conversion du travail en revenu. En rapprochant les courbes d'indifférence et la fonction de production familiale dans le même graphique, Chayanov montre que la solution optimale est obtenue quand la productivité marginale du travail (pente de la fonction de production) est égale au salaire subjectif.

La structure démographique du ménage (le ratio du nombre total de personnes du ménage ou le nombre de consommateurs = c, sur la main-d'œuvre active ou le nombre de travailleurs = w) définit les différences entre les ménages : plus la structure démographique est grande, moins les revenus par tête sont élevés, et moins le ménage est efficace.

Ce modèle dit « démographique » a été utilisé avec succès dans le contexte africain pour expliquer le comportement paysan (Levi et Havinden, 1982 ; Binswanger et McIntire, 1987 ; Hunt, 1979 ; Shapiro, 1990). Il a connu peu d'applications théoriques à l'époque, mais il est le premier à pouvoir mettre en valeur les différences entre paysans, entre catégories de ménages ruraux. De plus il considère l'hypothèse du cycle de vie pour étudier les relations entre le ménage et le marché.

La nouvelle économie domestique : une « re-définition » de la fonction de l'utilité

La nouvelle économie domestique est dérivée des travaux de Becker (1965) sur les relations entre l'allocation du temps des ménages et la maximisation de l'utilité domestique. Becker considère le ménage, et non pas l'individu, comme l'unité d'analyse. La différence fondamentale avec le modèle de Chayanov est la présence d'un marché du travail pour la main-d'œuvre, ce qui justifie l'utilisation du salariat agricole dans l'exploitation, ou en dehors.

Cette théorie définit l'utilité comme une fonction de préférence entre les caractéristiques finales des biens produits dans le ménage : les « Z-goods ». Le ménage rural est alors une unité de production qui combine le temps de travail domestique (Ti) et les biens achetés sur le marchés (Xi) pour produire des biens de consommation finale (Z). La fonction de production domestique prend la forme Z=f(Xi, Ti).

Dans le modèle de l'économie domestique (Becker, 1965 ; Lancaster, 1966 ; cités par Ellis, 1993, puis Chen et Dunn, 1996), les ménages maximisent leur fonction d'utilité (U) :

- Max U = f(Z1, Z2, Z3, ..., Zi)

sous les contraintes suivantes:

- de la fonction de production ci-dessus définie,
- du temps total disponible dans le ménage $T = Tw + \Sigma Ti$

  Tw est le temps de salariat
- du revenu monétaire obtenu à travers le salariat (Y) et nécessaire à la couverture des besoins d'achat des biens de production pour le ménage (Xi)

  Y = W . Tw = somme des Pi . Xi

W est le salaire réel de la main-d'œuvre sur le marché ; c'est le coût d'opportunité de la main-d'œuvre dans le travail domestique et le salariat ;

Pi est le prix d'achat d'une unité de Xi.

Le modèle de production domestique

Il s'appuie sur une logique équivalente, mais introduit le temps de loisir dans la fonction d'utilité. Le temps du ménage est alors alloué entre la production de Z, le travail salarié et le temps de loisir. La courbe d'indifférence reflète les choix entre la production de Z et le temps de loisir. Les contraintes de ce modèle restent du même type que précédemment.

Le modèle du ménage paysan de Barnum-Squire

Le modèle du ménage paysan proposé par Barnum et Squire en 1979 est développé par Singh, Squire et Strauss en 1986, à partir des travaux précédents. Il repose sur la présence d'un marché du travail et des mêmes contraintes que le modèle de maximisation précédent (fonction de production, temps familial, revenus du ménage).

Le modèle introduit, cependant, une contrainte sur la disponibilité de la terre qui a une valeur fixe pendant le cycle de production. Cette contrainte a pour effet de limiter l'expansion naturelle de la production avec l'accroissement de la taille de la famille. D'ailleurs, le modèle permet de prédire le comportement du ménage face aux changements démographiques (taille et structure du ménage) ainsi qu'aux variations du marché (prix des intrants et des produits, salaires, technologie de production). Les autres hypothèses de ce modèle incluent :

- un taux de salaire commun pour toutes les catégories de main-d'œuvre salariée,
- la combinaison du temps de travail domestique et du temps de loisir au sein d'une même variable appelée temps de travail familial Tz,
- le choix du ménage entre l'autoconsommation (C) des productions du ménage (Q) et la vente de tout ou partie de ces productions pour acheter des biens manufacturés (M).

La fonction d'utilité est modifiée et inclut trois objectifs interactifs :

- le temps familial (Tz) pour la production des biens consommables et le loisir,
- l'autoconsommation familiale (C),
- l'achat des produits manufacturés (M).

Le modèle de Barnum-Squire est cependant séquentiel car il dissocie les décisions de production et de consommation : on estime d'abord la production pour en déduire l'effet sur le revenu, ensuite on estime la demande pour trois choix de consommation, enfin on déduit l'interaction entre la production et la consommation. Il se rapproche beaucoup d'une exploitation familiale commerciale, ce qui permet de généraliser les résultats à l'ensemble de l'économie à partir d'un échantillon de ménages. Les limites du modèle sont inhérentes à un certain nombre de conditions qui ne sont pas souvent vérifiées en milieu rural : les marchés parfaits pour les facteurs et les produits, l'altruisme dans la maximisation de l'utilité conjointe, l'absence de risques.

Le modèle de l'exploitation du ménage de Low

Développé à partir du modèle de Barnum-Squire en 1986, le modèle de Low poursuit dans la sophistication du marché en différenciant les catégories de main-d'œuvre et en octroyant un salaire en fonction de leur rentabilité. Ainsi, les membres du ménage qui ont un avantage comparatif, retracé par un salaire extra-agricole, ont tout intérêt à quitter l'exploitation, alors que les autres membres, moins performants, sont maintenus dans l'exploitation. Cela concerne les ménages avec salariat de main-d'œuvre familiale qui sont en situation de semi-subsistance, et dont plusieurs ont des carences alimentaires, ceci malgré un système foncier flexible et accessible à tous.

Cette hypothèse de l'avantage comparatif de la main-d'œuvre hors exploitation du ménage, sur laquelle s'appuie le modèle de Low, lui permet d'expliquer le déficit de production alimentaire qui existe dans de nombreux pays sud-africains comme résultat du départ des hommes les plus compétents à la recherche des revenus monétaires, et du maintien des femmes, des vieux, des enfants et des infirmes. Selon Low, les femmes pourraient être aussi efficaces dans la production alimentaire, mais comme elles doivent aussi s'occuper des tâches domestiques qui rentrent dans la production des biens du ménage et donc dans l'utilité, cela réduit leur efficacité.

Les leçons de la nouvelle économie rurale

Le tableau 12.2 ci-après présente un résumé comparatif des modèles de la nouvelle économie rurale du ménage. Il montre qu'il n'y a pas un seul modèle unique de prévision des décisions de production et de consommation des ménages ruraux.

L'évolution des modèles depuis Chayanov jusqu'à Low renforce l'idée que les différences entre les ménages ne sont pas dues à l'absence de rationalité, mais plutôt au degré d'intégration dans les marchés et au degré d'imperfection de ces marchés.

Tableau 12.2. Comparaison entre les principaux modèles de la nouvelle économie du ménage

Théorie	Objectifs	Hypothèses du Marché	Prédiction	Effets pratiques	Implications politiques
1. Maximisation du profit	Maximiser le profit sous contraintes de production traditionnelles	Marchés compétitifs	Efficience grâce au prix	Réaction positive de l'offre	Nouvelles ressources Nouvelles technologies Formation Programmes crédit
2. Aversion du risque	Maximiser l'utilité sous contrainte de la sécurité	Incertitudes naturelles, sociales, de prix	Pas efficient	Sous utilisation des intrants variables	Irrigation Stabilisation Prix Assurance agricole Programmes crédit
3. Modèle de Chayanov	Maximiser l'utilité par respect au revenu/loisir	Marché du produit compétitif Pas de marché du Travail	Pas efficient	Ambiguës Réponses subjectives	Coopératives Formation « Modernisation mentalité »
4. Ménage paysan	Maximiser l'utilité générale	Marchés compétitifs	Efficience grâce au prix	Réponse offre positive, effets d'équilibre général	Aucune à priori

Source : Ellis, 1993.

3.2. LA PRISE EN COMPTE DES INTERACTIONS AU SEIN DU MENAGE

Cette approche diffère du modèle habituel du ménage rural qui s'appuie sur une fonction d'utilité collective dans l'allocation des ressources. Certains modèles, tout en reconnaissant différentes catégories d'individus au sein du ménage, se développent autour d'un intérêt collectif et d'une décision unique, négociée ou pas. D'autres, par contre, mettent l'accent sur les relations de conflits, de tractations, de négociations, entre les membres du ménage, ainsi qu'un pouvoir inégal de décision.

3.2.1. Boserup et les relations de genre dans les décisions du ménage

La répartition du travail par genre a déjà été expliquée dans le modèle de Low par l'avantage comparatif des hommes pour un emploi salarié hors de l'exploitation. Néanmoins, les interactions autour de la prise de décision entre les membres du ménage, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, n'ont pas été suffisamment expliquées.

Les travaux de Boserup (1970) sur la différenciation des systèmes ruraux selon le degré d'implication des femmes dans les activités agricoles, l'intensité de la culture et la disponibilité de la main-d'œuvre remet en cause l'hypothèse néoclassique de « substitutabilité » de la main-d'œuvre masculine et féminine au sein du ménage.

En effet, les hommes font presque exclusivement le travail rémunéré, et les femmes surtout les tâches « domestiques ». Pour les travaux des champs, les femmes se spécialisent dans les cultures vivrières avec pour objectif la subsistance familiale, alors que les hommes font les cultures commerciales pour les revenus monétaires.

Boserup conclut donc que hommes et femmes ne sont pas de parfaits substituts, mais une main-d'œuvre très différente qui manifeste des interactions importantes dans la recherche de l'utilité familiale : les hommes « contrôlent les cordons de la bourse, ... et les femmes le reste » (Boserup, 1970).

Par la suite, les conclusions de Boserup seront qualifiées d'analyse statique, basée sur les prix du marché, et ignorant les relations sociales au sein du ménage, les

pouvoirs et les domaines de décisions différents entre les hommes et les femmes (Folbre, 1986).

3.2.2. *Les modèles unitaires*

Ils sont basés sur les préférences communes des membres du ménage, et sur les décisions uniques qui peuvent en résulter.

Modèle fusionnel de Sen

Pour Sen (1983), tous les individus du ménage sont agglutinés les uns aux autres, et prennent les décisions en bloc, comme une seule personne . En réalité, c'est le chef de ménage qui exerce un pouvoir dictatorial qui prend les décisions pour tous les autres.

Modèle de consensus de Samuelson

Pour Samuelson (1956), chaque membre du ménage adopte un comportement rationnel d'optimisation à partir de ses intérêts propres pour maximiser une fonction commune de bien-être sous une contrainte budgétaire unique. Ce modèle est celui du revenu agrégé (« pooled income model »). Les décisions y sont prises par négociation, coopérative ou non, qui mène à un consensus.

Modèle de négociation collective de Chiappori

Dans ce modèle développé en 1992, les revenus ne sont pas agrégés. Chacun prend ses décisions de son côté, et les transferts se font entre époux sur une règle de partage de revenus.

Le modèle des sphères séparées a été développé par Lundberg et Pollack (1992). Il stipule que les sphères d'activités sont séparées au sein du ménage, en fonction du genre et qu'il y a possibilité d'interaction entre sphères différentes. Pour expliquer les décisions dans ce modèle de ménage, Carter et Katz (1996) définissent

un modèle de contrat conjugal où les transferts se font par collaboration entre les conjoints.

La prise de décision dans les ménages ruraux relèverait plutôt du domaine de l'économie du bien-être, cette branche de l'économie qui permet de prendre en compte les interactions entre individus dans le cadre du marché (ici les membres du ménage) ; interactions se situant dans l'optimum de Pareto car l'amélioration de la situation des uns ne doit pas provoquer une perte d'utilité pour les autres.

Mais comme il faut que les prix puissent réguler les interactions entre les membres du ménage, pour appliquer cette théorie on fait alors appel à l'altruisme.

Modèle d'altruisme familial de Becker

Selon Becker (1974 et 1981), c'est le parent altruiste qui prend les décisions et qui se sacrifie pour faire des transferts en faveur des enfants. Que ceux-ci soient pourris et égoïstes (« wrotten kids ») ou pas, ils agissent néanmoins pour le bien-être du ménage, car ils accroissent par là-même leur propre utilité.

L'altruisme est un « principe de vie et d'action pour les autres ». Appliqué à la famille, il traduit le fait que les membres du ménage subordonnent leurs inclinaisons naturelles et différentes à la poursuite d'un objectif familial commun, identifié autour d'un chef de ménage altruiste, un « dictateur bénévole » (Ellis, 1993). La fonction d'utilité familiale est donc bâtie sur la réciprocité qui caractérise l'altruisme, alors que le marché lui fonctionne sur l'égoïsme. C'est un paradoxe que Folbre (1986) relève, tout en s'interrogeant sur les raisons de son existence, car si l'un ou l'autre concept (altruisme ou égoïsme) est valable dans un contexte, pourquoi ne pas l'appliquer dans l'autre ?

L'autre paradoxe est que la théorie d'altruisme suppose une absence totale de conflits dans les décisions, ce qui est loin d'être le cas dans l'interaction entre les ménages qui ont des intérêts divergents et souvent conflictuels qui se soldent souvent par des divorces, des inégalités pour l'accès aux ressources pour les femmes et les jeunes, des différences de gestion des revenus selon le sexe.

3.2.3. *Les modèles alternatifs*

Ils sont basés sur la distinction entre les membres du ménage et la prise en compte des interactions sociales. En effet l'économie du ménage est difficilement explicable avec une fonction d'utilité unique, car hommes et femmes ont des comportements et des privilèges différents (Ellis, 1993) : les hommes ont une plus grande liberté économique, notamment à une grande tendance à dépenser leurs revenus monétaires pour leurs besoins personnels ; l'accès aux ressources et leur contrôle est plus limité pour les femmes que pour les hommes ; on remarque ici et là une rigidité sociale dans la répartition du travail entre les genres ; le temps de travail des femmes et le temps de loisir des hommes ont tendance à croître.
Ainsi diverses approches théoriques regroupées sous les modèles collectifs essaient d'expliquer les bases des interactions dans les ménages.

Modèle stratégique : approche par la négociation

Tractations et négociations constituent la base des échanges. Chacun protège ses intérêts et négocie avec l'autre ; c'est un jeu coopératif où les préférences différentes entre les individus d'une famille sont négociées entre plusieurs choix, de manière à éviter les conflits et l'isolement. Les membres usent donc de leur pouvoir de négociation.

Sen (1990) introduit l'idée de conflit coopératif, en insistant sur les capacités personnelles qui renforcent le pouvoir de négociation, les différences importantes entre le bien-être actuel et celui qui est perçu, et la différence entre la perception individuelle du sens des obligations et du bien-être. Ainsi, la perception du rôle et des obligations dans la famille par les individus influe sur l'approche de résolution des conflits, parfois au détriment de leurs préférence individuelles (plusieurs exemples montrent que les femmes tombent souvent dans ce cas).

La solution coopérative de Nash (Manser et Brown, 1980 ; McElroy et Horney, 1981) correspond à une répartition des ressources qui maximise le produit des gains coopératifs. Il existe un point de menace constitué par les gains extérieurs. La

répartition des revenus est en fait expliquée par des facteurs environnementaux extérieurs au ménage : législation, obligations contractuelles, normes sociales et culturelles, variables démographiques.

Approche institutionnelle basée sur les coûts de transactions

Cette approche définit la famille comme une institution qui a pour objectif la minimisation des coûts de transactions pour atteindre les objectifs de sécurité de la vie, de reproduction, d'éducation des enfants, de soin des vieux, et autres activités inefficacement ou pas du tout assurées par le marché. C'est ce qui explique la motivation à fonder un ménage, une famille, et aussi « l'altruisme coopératif » entre les membres d'un ménage (Ben-Porath, 1980 ; Pollack, 1985).

Les coûts de transactions naissent de l'asymétrie de l'information et des limites de traitement de cette information. Pour réduire ces coûts au niveau individuel, la solution se présente sous la forme de contrats à long terme dans les organisations, les associations, les coopératives. Les ménages sont donc des formes d'organisation offrant des services à ses membres : minimum de garanties, système de sécurité (assistance mutuelle et matérielle contre les aléas et risques), lieu d'échanges, sur base de liens sociaux : amour, devoir, confiance, loyauté, droits et obligations. *Les contrats implicites* qui existent à l'intérieur des ménages font baisser les coûts de transactions (Pollack, 1985).

3.3. LE MODELE DU PORTEFEUILLE ECONOMIQUE DU MENAGE

Ce modèle permet de faire le lien entre les différentes composantes du ménage tel que nous l'avons présenté au chapitre précédent, tout en intégrant les aspects les plus intéressants des autres modèles de décision du ménage. Il permet aussi de mener l'analyse du comportement du ménage à plusieurs niveaux, en considérant :

(i) les membres du ménage pris individuellement et la dynamique de relation entre les membres ;

(ii) le ménage comme un tout sous la forme d'un agrégat ;

(iii) les interactions entre le ménage et son environnement, et entre plusieurs ménages.

3.3.1. Présentation du modèle

Selon Dunn (1996), le ménage peut être considéré comme détenteur d'un portefeuille de ressources économiques, d'activités économiques et de flux entre ces ressources et ces activités. Le modèle PEM met donc en relief : l'ensemble des ressources du ménage (physiques, humaines, financières) ; l'ensemble d'activités (de production et d'investissement, de consommation) ; les interactions entre les ressources et les activités, à travers les décisions d'allocation des membres du ménage et leurs résultantes ou conséquences.

Les ressources

Elles doivent être disponibles sur une période définie, quelle que soit leur provenance : location, propriété personnelle individuelle ou collective (ménage ou groupements), réseaux sociaux, emprunts, etc.

Les ressources humaines incluent le temps et la force de travail, ainsi que le savoir-faire ou la technicité. Elles dépendent de la composition du ménage. *Les ressources physiques* incluent toutes les ressources tangibles (terre, bâtiments, outils, matières premières, stocks intrants, inventaires, cheptel, biens personnels, équipements, etc.) *Les ressources financières* sont constituées des liquidités et des autres formes d'épargne.

Les activités du ménage

Elles sont entreprises sur une période donnée.

Les activités de consommation sont orientées vers la satisfaction des aspirations et des besoins tels que : aliments, vêtements, services de santé, liquides (soif), loisirs.

Les activités de production sont de trois catégories : activités génératrices de revenus dans le ménage, activités de maintenance et d'entretien, activités rémunérées hors du ménage. Sont classées comme activités productrices de revenu

toutes les entreprises productrices qui fournissent un bien ou service commercialisable, agricole ou non, consommé par le ménage ou vendu. Le produit des activités de survie du ménage est strictement destiné à la consommation domestique, tels la préparation des repas, entretien et réparation du logement, s'occuper des enfants, chercher du bois et puiser de l'eau. Les activités salariées externes au ménage visent l'obtention d'un revenu ou alors l'accomplissement d'obligations extérieures.

Les activités d'investissement accroissent la base des ressources et les biens du ménage. Leur résultante peut prendre plusieurs formes, caractérisées par leur durée dans le cycle de production du ménage : biens immobiliers (maison, terre) ; stocks de biens physiques (bijoux, troupeau), stocks financiers ou comptes productifs d'intérêts (prêts, comptes d'épargne), capital productif (machine à coudre, camion, inventaires), ou alors amélioration du capital humain à travers l'éducation.

La dynamique entre activités et ressources : le système du portefeuille.

Les liens entre ressources et activités sont de deux ordres :

(1) l'allocation des ressources pour supporter les différentes activités (dépenses monétaires, main d'œuvre, et autres biens tangibles). Cette allocation se fait à travers le processus de décision du ménage ;

(2) les revenus et les autres choses qui s'ajoutent à la base des ressources.

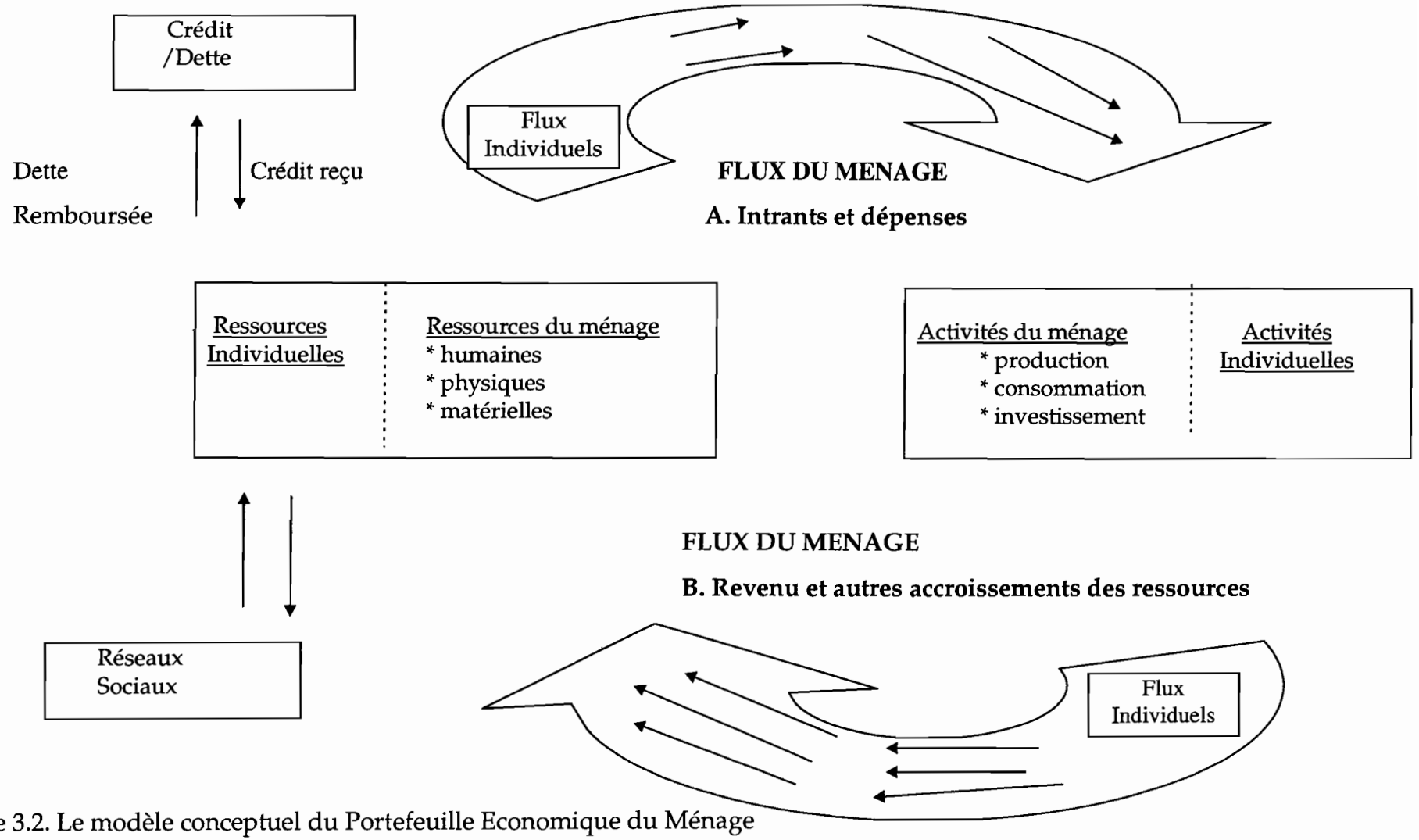

Figure 3.2. Le modèle conceptuel du Portefeuille Economique du Ménage

Source : Traduit de Chen et Dunn (1996), p. 24.

Le système du portefeuille est le processus par lequel les ménages réarrangent dans le temps la combinaison de leurs ressources, du travail et des activités, pour s'ajuster aux changements de l'économie, des objectifs sociaux, ou aux imprévus.

Dunn parle de « système » car le PEM prend en compte les interactions entre individus en ce qui concerne leurs contraintes individuelles, leurs préférences, leurs activités, et leurs objectifs.

Le portefeuille, c'est-à-dire le ménage, est donc un mélange de stratégies individuelles et collectives sur une période donnée. Ce sont ces aspects du modèle qui militent pour son choix comme grille d'analyse du comportement du ménage, et nous allons utiliser les variables instrumentales du système du portefeuille comme variables de base de l'analyse économique.

Le lien avec les théories économiques sur le ménage

Ce modèle puise largement dans les concepts économiques, anthropologiques antérieurs et dans la littérature féministe développés dans d'autres modèles.

De la *théorie de la production utilisée pour la maximisation du profit de ménage rural,* le modèle emprunte les conditions optimales de l'allocation des ressources par le ménage, considéré alors à un premier niveau comme un centre unique de décision[44].

De la *nouvelle économie domestique,* le modèle retient les analyses de l'allocation du temps entre activités productrices de revenus et activités de consommation proprement dites.

Du *modèle du ménage paysan,* le modèle retient l'interaction entre les différentes activités du ménage : production pour le marché, production pour la consommation, travail salarié, consommation de biens achetés.

Du *modèle du revenu agrégé,* le modèle retient le rôle du pouvoir dans la prise de décision au sein des ménages.

---

[44] Les sept principes économiques énoncés par Ellis (1988) sont tous intégrés: (i) la variabilité des ressources ; (ii) la décroissance des revenus marginaux ; (iii) la substitution

Des modèles de risques et de réponse aux risques, le modèle retient les aspects très importants de l'analyse du risque dans diversification des activités et des sources de revenus et de survie.

Nous avons donc considéré que sans être une synthèse, ce modèle intégrait les éléments fondamentaux de l'analyse du ménage rural qui nous semblent cruciaux pour analyser le comportement relatif à la demande en services financiers d'épargne et de crédit.

Représentation symbolique du modèle du portefeuille économique du ménage

Selon Dunn (1997), le portefeuille économique du ménage est constitué d'un ensemble de :

* ressources propres (R) qui sont aussi bien humaines (RH), physiques (RP) que financières (RF) : tel que $R = (RH, RP, RF)$

* et d'activités (A) : de production (P), de consommation (C) et d'investissement (I) ; tel que $A = (P, C, I)$

Le ménage peut aussi emprunter des ressources (L).

Les activités du ménage sont menées sous deux contraintes principales:

- d'abord, de la disponibilité des ressources propres R (RH, RP, RF) et empruntées (L)
- et des décisions d'allocation communes ou séparées des membres (D)

Si γ est la proportion des ressources propres allouées aux activités, et μ la proportion des ressources empruntées allouées aux activités, alors les activités (A_0) entreprises pendant une période initiale (notée « zéro ») sont données par la fonction :

$$A_0 = f(\gamma_0 R_0, \mu_0 L_0, D_0) \qquad \text{avec } 0 \leq \gamma \leq 1, \quad 0 \leq \mu \leq 1$$

---

entre les intrants, (iv) le choix des entreprises et des activités, (v) les contraintes imposées par les ressources en nombre limité, (vi) les coûts d'opportunité, (vii) l'avantage comparatif.

Ce vecteur d'activités est relié positivement aux vecteurs de ressources propres et d'emprunts réalisés pendant la période. Plus il y a de ressources propres ou de crédits, plus le niveau d'activités augmente:

$$\frac{\delta f}{\delta \gamma_0 R_0} \geq 0, \qquad \frac{\delta f}{\delta \mu_0 L_0} \geq 0,$$

Le résultat des décisions d'allocations à la période « zéro » engendre un ensemble de ressources qui vont accroître le stock (R_1) disponible à la période « une » :

$$R_1 = g\ (A_0, e_0, L_0, r_0)$$

Dans cette fonction, r_0 est le taux d'intérêt du crédit et e_0 un ensemble de facteurs externes aléatoires, non contrôlables par le ménage (tels variations de prix, changements dans l'environnement législatifs et institutionnels ou autres) et qui constituent des éléments de risques.

Les ressources de la période « une » (R_1) dépendent des ressources non utilisées lors de la période de production initiale (= ressources restantes) et de l'accroissement des ressources réalisé par le profit d'utilisation des ressources dans les activités génératrices de revenus (Π_0) les investissements (N_0) et des activités salariées (W_0) :

$$R_1 = \Pi_0 + N_0 + W_0 + (1-\gamma_0)\ R_0 + (1-\mu_0)\ L_0 - (1 + r_0)\ L_0$$

La variation de ressources entre deux périodes est donnée par la différence $R_1 - R_0$, tel que :

$$R_1 - R_0 = \Pi_0 + N_0 + W_0 - \gamma_0\ R_0 - (\mu_0 + r_0)\ L_0$$

En remplaçant les différentes composantes du profit par une fonction du profit (Y), on a :

$$Y = \Pi_0 + N_0 + W_0 = Y\ (R, L, D, e)$$

Si l'objectif est d'accroître la base des ressources au cours du temps, alors la recherche du profit est le principal facteur qui oriente les décisions d'allocation D des ressources R et L dans les activités de production génératrices de revenus, les investissements, et les activités de salariat hors ménage.

3.3.2. *La dette est une composante des stratégies du ménage*[45]

Les implications politiques des modèles paysans ont presque toutes des volets « programme de crédit ». Dans le modèle de Schultz particulièrement, le crédit a pour rôle de faciliter la transformation du système traditionnel à travers l'achat de paquets technologiques qui vont induire le changement technique. Les innovations proposées incluent principalement la mécanisation et les variétés modernes. De même le crédit sert à lever les risques qui inhibent la production agricole et l'épanouissement du paysan.

Le modèle du portefeuille économique montre comment la dette entre dans les décisions économiques du ménage, du côté des ressources, et vient donc accroître le flux potentiel des ressources vers les activités, ce qui élargit les options de choix des activités du ménage. Sous un autre angle, le remboursement de la dette implique que des ressources vont quitter le ménage vers le prêteur. Une fois que les ressources sont à la disposition du ménage, leur origine ne compte plus, elles sont allouées aux activités. Le crédit est important et fongible dans le ménage (Dunn, 1996). Il est donc difficile de déterminer laquelle des ressources a supporté quelle activité spécifique.

A titre indicatif, pour le financement d'une activité à l'intérieur du ménage, on ne peut pas distinguer entre les fonds obtenus à partir des revenus des activités et des fonds obtenus à partir d'un crédit, et le rôle de la dette peut avoir plusieurs facettes : croissance du revenu disponible ; stabilisation de la consommation ; financement de l'investissement futur - accumulation de biens de production ; ajustement face aux risques (sorte d'assurance).

Dunn remarque que le recours à la dette est très répandu dans les milieux où on introduit les programmes de crédit. Il est donc important de savoir quel est le rôle de l'endettement dans le portefeuille des ménages

Les motivations de la dette

Les situations qui mènent à l'endettement sont classées en deux catégories (qui parfois n'ont pas de sens dans l'optique de la « fongibilité », car souvent tout s'imbrique) : consommation (financement des besoins quotidiens ou saisonniers et/ou des imprévus) et besoins de production et d'investissement. Le recours au crédit n'est pas une décision isolée : il s'insère dans un système de financement qui est lui même un processus complexe d'acquisition et d'utilisation de ressources financières au sein d'une unité économique.

A titre d'illustration, la figure 5.2. indique les différents éléments ou noeuds de décisions qui interviennent dans les décisions de financement des ménages ruraux. Les décisions de financement reflètent d'une part les disponibilité des fonds au niveau des sources d'acquisition, et d'autre part les besoins d'utilisation au niveau de l'exploitation elle-même.

---

[45] Les termes « dette » (qui désigne un montant à rembourser dans la perspective de l'emprunteur) et « crédit » (qui a trait aux fonds déboursés par le prêteur) seront utilisés indifféremment dans cette thèse.

Figure 4.2. Composantes des choix de financement pour un ménage rural
Source : Récapitulation personnelle

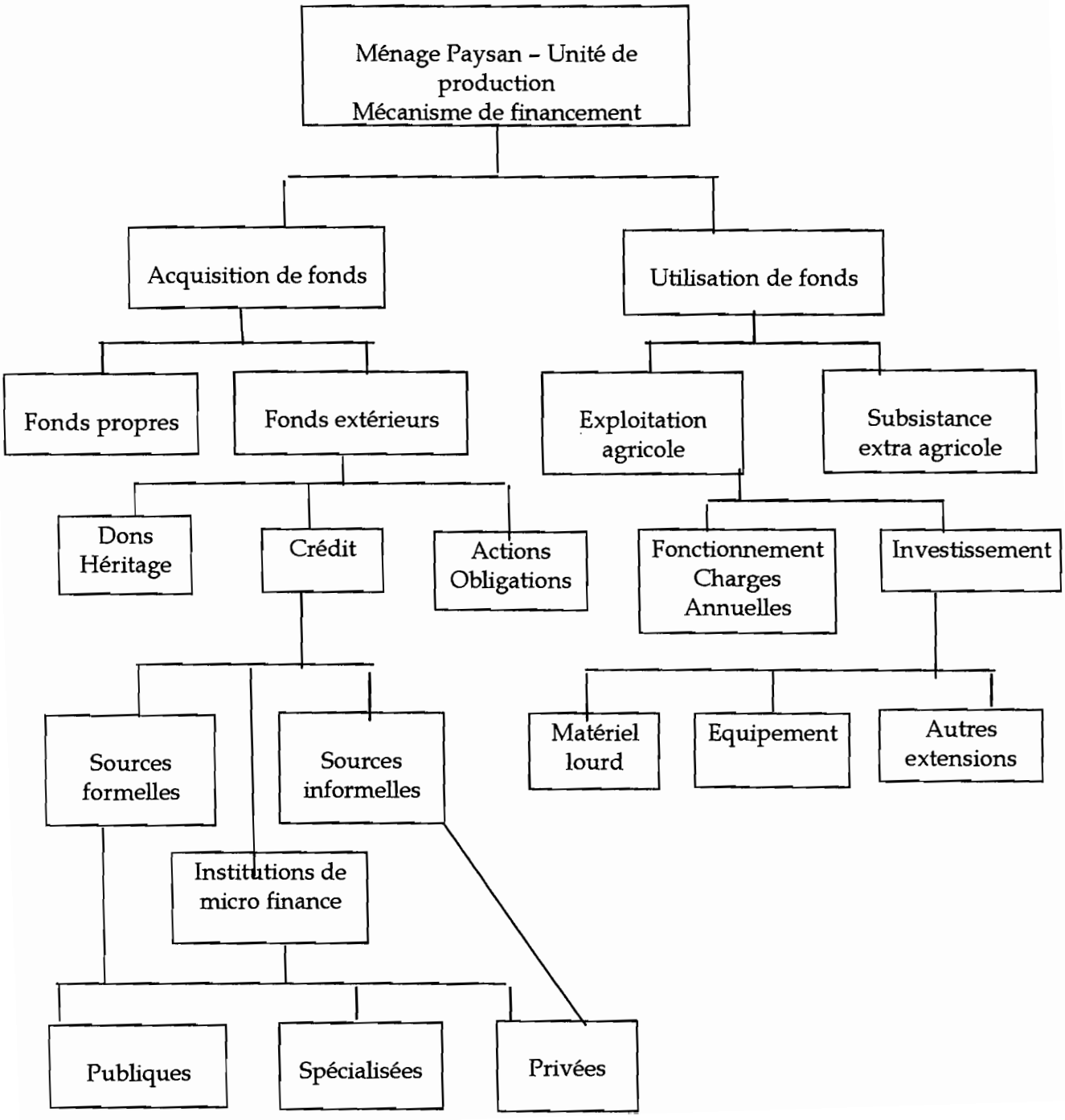

Les sources des fonds

Les fonds propres proviennent principalement de l'épargne personnelle qui constitue ainsi le point de départ de tout investissement où elle tient lieu d'apport personnel. Cependant, cette fraction du revenu non affecté à la consommation est généralement insuffisante pour couvrir des investissements importants, et il est souvent nécessaire de mettre en place un montage financier qui sollicite un concours extérieur sous forme de crédit.

Les sources de crédit sont diverses et souvent classées en deux catégories : sources formelles de crédit accordent souvent des montants importants sur des périodes suffisamment longues, ce qui les rend inaccessibles par les ménages pauvres ; et sources informelles.

Les sources informelles de crédit sont de divers types : parents, amis et voisins qui accordent des prêts à des taux d'intérêt bas sur une durée indéterminée, mais subissent la plus forte pression sociale pour le remboursement, et connaît des coûts cachés importants (ce sont des coûts de transactions assez élevés que l'on nomme souvent formes de garanties non traditionnelles) ; prêteurs informels (« moneylender» ou « usuriers ») ont des taux d'intérêts élevés, mais par contre des coûts de transactions faibles ; quelques sources informelles de financement qui donnent des crédits liés à des conditionnalités telles achat des intrants, vente de production obligatoires.

Mais cette catégorisation en sources formelles et informelles ne sied pas toujours, face à la multiplicité de structures et à la divergence de situations par rapport à une réglementation formelle. Adams et Fitchett (1992) proposent leur classification en continuum de sept catégories, du purement informel aux sources formelles. Ils distinguent ainsi : parents et amis, vendeurs ambulants (sans licence), groupes informels d'épargne et de crédits (dépôts, dettes), boutiquiers (souvent ont licence), « finance companies » (« corporate charter », mais pas réglementés), « credit unions » (réglementés ou pas), banques (affiliées à une banque centrale).

L'utilisation des fonds

L'utilisation des fonds est schématisée dans l'autre branche de la fonction de financement ; elle inclut les activités de production, agricoles ou non, et les activités de consommation domestique ou à caractère social. Les choix se situent donc au double niveau du type d'activité et du type de financement à appliquer.

La situation est rendue encore plus complexe par l'existence des activités communes et individuelles au sein des unités familiales résidant sur l'exploitation agricole, et parfois la coexistence de plusieurs regroupements de centres de décisions au sein même d'une unité de résidence (différence entre unités de résidence, de production, d'accumulation, de consommation).

Ainsi, contrairement aux exploitations modernes, les conflits d'intérêt sont amplifiés dans les ménages ruraux qui constituent des unités de production familiales, car il n'y a pas en réalité un seul gestionnaire ou un propriétaire attitré de toutes les ressources. Comme les décisions de gestion sont difficiles à cerner et à comprendre, elles peuvent parfois paraître ambiguës.

L'endettement pour les besoins de consommation peut être motivé par des variations prévisibles de revenus ou alors par des imprévus entraînant une chute soudaine de revenus. Pour l'investissement, la dette est une stratégie de démarrage, stabilité ou croissance. Cette dette permet généralement d'élargir la base des ressources, et donc d'accroître la capacité de remboursement. Par contre la dette pour les besoins de consommation n'accroît pas la capacité de remboursement, mais permet de la sécuriser.

Le crédit permet donc de réaliser un investissement supérieur au confort financier conféré par l'épargne personnelle, et donc d'agrandir la taille de l'entreprise. Dans le cas des activités agricoles en particulier, le crédit est primordial pour la modernisation de l'appareil de production, et de son passage du stade de subsistance à un stade commercial. Dans cette optique, le crédit est utilisé pour maintenir une taille adéquate de l'entreprise; agrandir l'exploitation; accroître son efficience; lutter contre les conditions économiques instables et les fluctuations saisonnières des revenus et des dépenses;

protéger l'entreprise dans les conditions difficiles telles que climat, maladies, épidémies, etc.

Montants et coûts du crédit

Les coûts du crédit incluent le montant des intérêts et les différents coûts de associés à la collecte de l'information pour l'emprunt, à la formulation de la demande du prêt, les négociations des termes, et l'exécution des conditions de l'agrément du prêt. Ces coûts peuvent être des dépenses directes (transport, frais de dossier), ou alors constituer des coûts de transactions comme par exemple la valeur du temps investi dans la procédure (ou coût d'opportunité). D'autres coûts de transactions sont lourds mais essentiellement cachés : formes d'obligations de réciprocité, bénéfices additionnels non monétaires pendant la durée du prêt.

Les sources formelles tendent à fournir des montants importants (expliqués par les coûts de transactions plus élevés) : le plus grand nombre de prêts proviennent des réseaux informels de proximité, mais les montants les plus importants viennent des sources formelles et des réseaux informels « éloignés ».

Garanties, impayés et sanctions sociales

Les garanties des sources formelles sont souvent limitées au foncier et à l'immobilier, mais un emprunteur sans garantie peut aussi ressentir une motivation très forte (parfois plus) pour rembourser, due à la pression sociale et aux sanctions sociales en cas de non remboursement. (formes de garantie non traditionnelle).

4. CONCLUSION

Ce chapitre a bien montré que le secteur agricole est véritablement un secteur clé du développement du Cameroun, au vu des contributions importantes à l'ensemble de l'économie camerounaise, tant au niveau de la sécurité alimentaire, des revenus, de l'emploi, des devises, etc. Le secteur de l'agriculture paysanne y joue un rôle clé, malgré ses caractéristiques traditionnelles déjà documentées :

vieillissement des actifs et du matériel végétal, exploitations de petites tailles, appareil de production vétuste avec des équipements rudimentaires, pas d'intrants modernes, des rendements faibles, une production surtout auto consommée, peu de surplus commercialisés et donc faible encrage au marché, etc.

Quelques exploitations modernes sont bien mises en place, mais elles s'orientent vers des cultures d'exportation, et sont au mains des expatriés, ou d'une élite peu soucieuse de l'autosuffisance alimentaire locale.

Il est d'ailleurs apparu que l'équilibre est assez fragile et fluctue, au gré des cours des cultures exportées, et que le potentiel est peu ou mal exploité, faute de moyens de mise en valeur et de vulgarisation de techniques modernes. L'envahissement des aires protégées par les populations cache le problème de la mise en défens des ressources naturelles, et de la nécessité de la prise en compte et de la participation des populations riveraines à leur gestion durable.

Le secteur agricole permet de lutter contre la pauvreté en apportant des revenus considérables, et en assurant des emplois importants à une grande majorité de la population active. Mais beaucoup reste à faire pour améliorer le sort de nombreux ruraux, et assurer une croissance durable.

L'absence, l'insuffisance ou l'inadéquation de financement a été clairement désigné parmi les causes d'une contribution insuffisante. En effet l'agriculture camerounaise est surtout gérée comme une source de ressources utilisées pour les autres secteurs de l'économie, l'investissement au sein même du secteur traditionnel garant de la sécurité alimentaire étant assez faible. Ce qui menace à terme la sécurité alimentaire et du développement. Ce qui pose le problème du financement du développement qui a souvent justifié la mise en place de structures financières rurales spécifiques.

L'exploitation rationnelle du potentiel agricole du pays nécessite des investissements initiaux importants, à travers des financements adéquats. Ces investissements auront des effets positifs en chaîne sur la production et le développement. Ellsasser (1991) montre que l'outil « crédit » est indispensable pour une stratégie de développement.

Figure 5.2. Impact du crédit sur le processus d'autosuffisance

Source : Ellsasser, 1991, p.8.

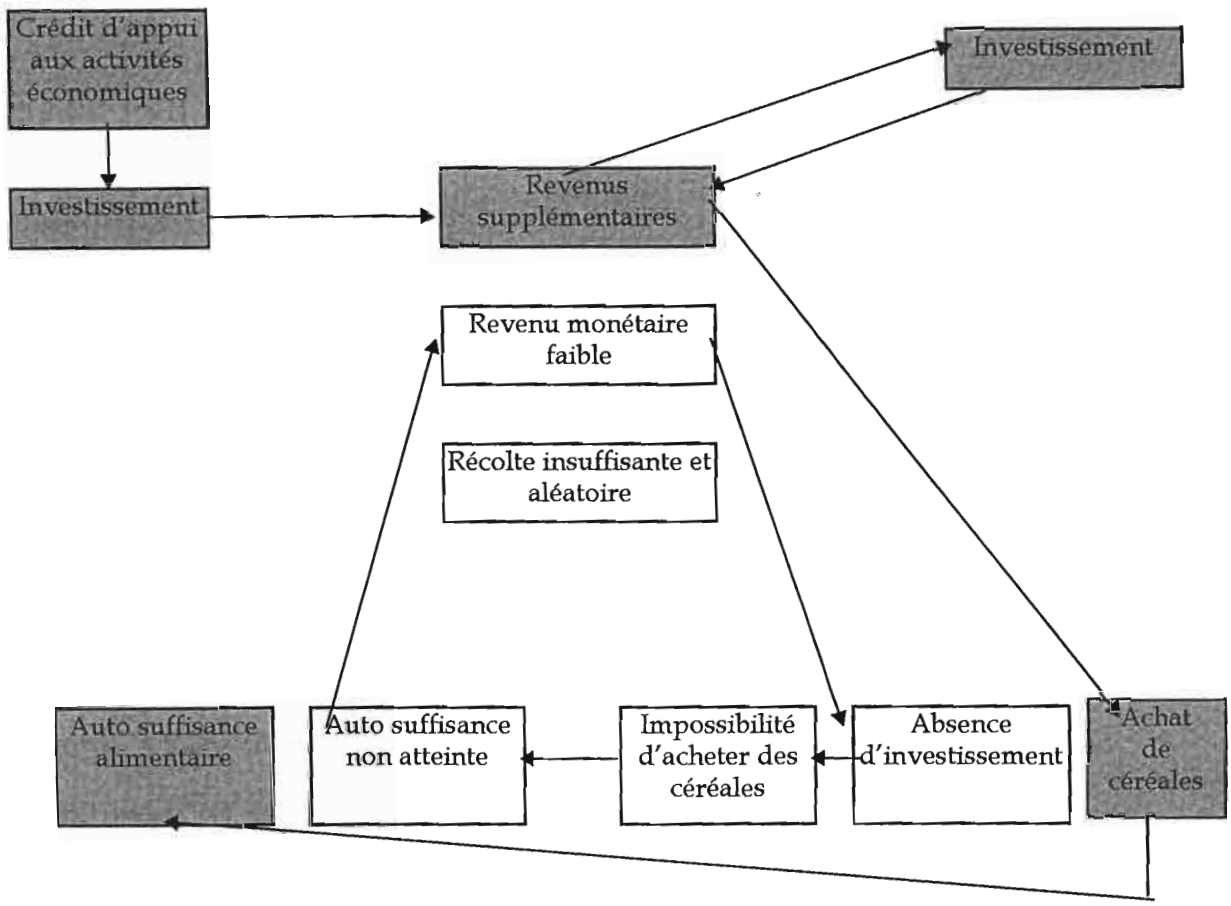

L'idée forte qui transparaît de cette figure est que le crédit, et à travers lui la finance en général, permet de sortir du cercle vicieux d'insuffisance alimentaire chronique, car l'investissement dans la production agit indirectement de manière positive sur la sécurité alimentaire. Le secteur rural qui ploie sous le poids de ces contributions à l'ensemble de l'économie pourrait même accroître cette contribution grâce à des financement adéquats. Le problème est que la sécurité alimentaire n'apporte pas de devises pour l'Etat, même si la survie des populations en dépend, ce qui explique le dilemme des choix faits entre le « Plan de Lagos » (1980) et le « Plan Berg » (1981). Alors tout le problème du financement de l'agriculture sera toujours celui de la source de financement pour assurer son développement. La

taxation des cultures d'exportation via l'ONCPB a pendant longtemps constitué une solution honorable, mais crise et libéralisation ont fait disparaître ce canal. Nous reviendrons plus loin sur ce lien entre services financiers et sécurité alimentaire par les travaux de Zeller (1995) sur la demande de services financiers des ménages ruraux.

Les mesures de stabilisation et d'ajustement qui ont été prises avec la bénédiction du FMI et de la Banque Mondiale respectivement n'ont pas pu, tout comme les politiques de développement antérieures, impulser le développement économique, et on a vu plutôt monter la pauvreté sous diverses formes. La véritable sortie de l'impasse martelée par de nombreux critiques passe par la connaissance et la prise en compte des particularités économiques et des conditions de vie des ménages. L'analyse économique s'appuie sur la vision de « l'homo oeconomicus » avec logique de maximisation du profit, alors que la réalité de « l'homo Africanus » a des logiques de survie (Hugon, 1993) à cause de son environnement et d'autres facteurs à découvrir. Le chapitre suivant se penche sur la deuxième branche du développement qui concerne son financement, c'est-à-dire les approches financières qui ont suivi de près l'évolution des visions et approches de développement présentées dans ce chapitre. On peut donc déjà anticiper que les approches financières aussi auront assez de mal à intégrer les réalités et logiques des pays en développement, négligeant elles aussi l'agriculture traditionnelle qui supporte pourtant la voûte de l'économie entière.

CHAPITRE 3
LE FINANCEMENT DU SECTEUR RURAL

« Il vaut mieux allumer une chandelle que de maudire l'obscurité .»

Confucius[46]

Le succès de toute politique économique repose en partie sur l'existence et l'application d'une politique financière qui permet de mettre en place des institutions financières aptes à soutenir le développement économique. Aussi diverses politiques de développement financier se sont-elles succédées pour doter les économies de systèmes financiers performants. En effet le paradigme du développement repose sur le choix des objectifs à atteindre, des techniques à mettre en œuvre, et des schémas de financement du développement à mettre en place[47]. Il a été montré que systèmes financiers et croissance ont des influences réciproques, et qu'il en est de même entre systèmes financiers ruraux et développement de l'économie rurale qui doivent aller de pair pour une croissance durable.

Ce chapitre se penche sur les divers systèmes financiers ruraux mis en place au Cameroun, après avoir examiné le lien entre les systèmes financiers et le développement, et avoir effectué une brève revue des principales approches financières appliquées dans les pays en développement au cours des dernières décennies, notamment la montée des institutions de microfinance, ainsi que l'impact attendu sur la réduction de la pauvreté. Une discussion est aussi faite sur la prise en compte ou non des situations et besoins réels des populations des PED.

A la fin du chapitre on explore les méthodologies qui ont été utilisées pour conduire l'analyse de la demande en services financiers, et les variables qui expliquent la rencontre ou le clivage entre les ménages ruraux et les structures financières supposées les servir !

---

[46] Cité par NOWAK M. (1993).

[47] ASSIDON E. Le développement financier entre stabilisation et libéralisation financière – voies de recherche pour un maillon manquant. WEBDEV C3ED UVSQY

1. LES LIENS ENTRE SYSTEMES FINANCIERS ET DEVELOPPEMENT

La corrélation positive entre finance et croissance du PIB a été analysée comme un phénomène de long terme, initialement révélée par Schumpeter qui montre en 1932 comment les marchés financiers drainent efficacement les fonds des épargnants aux investisseurs, ce qui influence la croissance. Le modèle économétrique de croissance économique est fonction des indicateurs de développement financier tels le crédit au secteur privé, le volume de crédit bancaire, les dettes à court terme du système financier, l'indice de développement financier (combinant des indicateurs d'ouverture financière, de service de la dette et de la consommation du gouvernement). Selon Levine (1997) la finance stimule la croissance (et donc le développement) par le mécanisme de l'allocation efficiente des ressources. Le lien positif entre la croissance et le développement a été montré en Afrique par Allen et Ndikuma (2000) par un modèle de régression avec des données sur 30 ans au Botswana et en Ile Maurice.

Mais l'inverse aussi est vrai, c'est-à-dire que le développement à son tour influence les systèmes financiers (SF). Plus l'épargne augmente, plus le SF se développe. Quand les taux d'intérêt sont élevés, alors les épargnants choisissent les actifs financiers et délaissent les autres formes d'épargne. L'accroissement des actifs financiers entraîne le développement du SF. Et si les projets financés sont viables, alors la productivité moyenne de l'investissement augmente : c'est la croissance. Mais pour que l'épargne augmente, il faut déjà un niveau de développement, lui même impulsé par l'existence de surplus réinvestis dans la production.

1.1. LE ROLE DES SYSTEMES FINANCIERS

Le rôle du système financier (SF) est de fournir un moyen d'échange stable, ce qui réduit les coûts des transactions. Il doit fournir des actifs financiers rentables, liquides et sûrs, ce qui permet l'amortissement des risques (en les regroupant on peut ainsi les réduire ou les négocier) et l'accroissement de l'épargne

financière (Banque mondiale, 1989), c'est-à-dire la transformation de l'épargne de court terme (dépôts à vue) en épargne de long terme (Bencivenga et Smith, 1991).

Les services financiers fournissent des services de paiement (mobilisation de l'épargne et répartition du crédit) aux ménages, aux entreprises et aux administrations publiques. En répartissant les fonds pour investissement, les SF séparent la consommation de la production, et assurent une allocation optimale des ressources.

Il a été montré que le niveau de développement (la croissance) est aussi bien déterminé par l'efficacité dans l'utilisation des ressources que par l'abondance même de ces ressources. Les SF contribuent à la croissance à travers le commerce, l'épargne et l'investissement.

Pour que les marchés libéralisés et le secteur privé jouent leur rôle dans la répartition des ressources, il faut que l'économie soit dotée d'un système financier efficace. La principale contribution du SF au développement est certainement le moyen d'échange.

Les transactions non monétaires entre membres de familles par les échanges, ont constitué une assurance et une source de sécurité. Mais elles fonctionnent dans des systèmes sociaux anciens, établis de longue date. De même le troc supposait la complémentarité des besoins, et les échanges étaient limités dans la recherche d'un partenaire dans un rayon permettant de transporter l'objet des échanges. L'apparition de la monnaie a facilité les échanges, et a permis de relier plusieurs marchés. Le commerce devenu possible, la productivité était stimulée, la croissance aussi.

Les services financiers réduisent les risques de liquidité liés à la difficulté de réaliser un actif financier (c'est-à-dire difficulté à le transformer en numéraire), car le développement des SF entraîne un accroissement des actifs financiers, par opposition aux actifs réels qui constituent le stock d'épargne (ou épargne accumulée ou patrimoine). Les actifs financiers ou flux d'épargne, sont constitués par des flux de ressources réelles non consommées et qui sont disponibles pour investissement.

Le système financier ne capte en réalité que l'épargne qui est « intermédiée », car une bonne partie de l'épargne est affectée directement à l'investissement sous forme d'autofinancement. Ce n'est que quand l'épargne personnelle est supérieure à l'investissement personnel que le surplus constitue un actif financier ; de même, les besoins d'endettement n'apparaissent que quand l'épargne personnelle est inférieure aux investissements. L'autofinancement ne permet pas la meilleure allocation des ressources, car soit il y en a pas assez, ou alors il y en a trop. En soumettant l'allocation de l'épargne au marché des fonds, on améliore son efficacité grâce à l'interaction des coûts du marché (comparable à l'effet de l évier financier qui améliore la rentabilité des fonds propres).

La qualité des investissements (i.e. l'allocation efficiente de l'épargne) est aussi importante que leur volume dans la croissance. Les SF diversifient le portefeuille d'actifs financiers, et offre plus de choix et d'opportunités aux investisseurs.

Mais les contrats financiers font apparaître d'autres types de risques qui accroissent les coûts des opérations financières: *risques de crédit* ou cessation de paiement du débiteur ; *risque de prix* ou pertes liées aux variations imprévues de prix ; *risque systémique* , i.e. une menace globale du SF dû à la défaillance d'un ou de plusieurs gros emprunteurs.

Le risque du crédit peut être réduit par l'accès à l'information sur les emprunteurs, à travers la comptabilité et la vérification des comptes des entreprises, et l'accroissement du taux d'intérêt qui décourage les moins déterminés et moins rentables. Mais ceci peut aussi entraîner *un risque d'antisélection* (en définitive ceux qui empruntent ne sont pas forcément les meilleurs), et un accroissement du hasard moral (en choisissant de financer les projets les plus rentables, on choisit en conséquence les plus risqués qui sont souvent les plus rentables). L'autre solution contre le risque est le rationnement du crédit, mais on retombe alors dans l'interventionnisme, c'est-à-dire la répression financière.

1.2. LA STRUCTURE DES SYSTEMES FINANCIERS

Le système financier est structuré en institutions financières, instruments financiers, et marchés financiers.

Les institutions financières

Elles comprennent les banques commerciales, les établissements de prêts sur gage, les autres prêteurs différents des banques, les caisses de retraite, les compagnies d'assurance, les maisons de courtage, les sociétés d'investissement, et les bourses de valeur.

Il en existe une grande variété *d'instruments financiers* : monnaie métallique, billets de banque, chèques, titres hypothétiques, bons, obligations et actions, instruments de haute finance (instruments à terme, swap).

Les marchés financiers sont les lieux d'échange ; ils sont soit institutionnalisés, soit informels.

Les agents du système financier sont de deux catégories : les fournisseurs de services, et les usagers de services.

Les usagers de services financiers

Ils incluent les ménages, les entreprises et les administrations publiques. Les ménages regroupent ici aussi bien les particuliers que les petites entreprises « informelles ». Ils ont besoin de services de paiement, de placements liquides pour leur épargne, et de crédits aux montants plus ou moins faibles. Ils veulent des institutions financières commodes (exemple proximité des succursales), des instruments simples, liquides et sûrs (sécurisants). Leurs besoins en crédits sont de court terme (approvisionnement en intrants et en matériel de campagne) et de moyen et long termes pour la propriété.

Les entreprises (catégorie regroupant les sociétés et les ménages aisés, mais aussi les entreprises publiques créatrices d'emplois) ont besoin de services financiers plus complexes (paiements par chèques ou virements, grosses sommes sur le long

terme, émission de titres, conseils d'experts). Ce secteur est emprunteur net pour des crédits de stocks de court terme et des crédits d'équipements de long terme. Ce secteur des entreprises détient une part importante des actifs financiers.

La catégorie des administrations publiques est celle qui réglemente les services financiers et leurs clients. Elles ont aussi besoin des services de paiement et sont des emprunteurs nets pour les besoins de fonctionnement et d'équipement.

Les fournisseurs de services financiers

Ils sont constitués par les banques centrales, les établissements de dépôts et de crédits, les établissements d'épargne contractuelle, les sociétés de placements collectifs, les marchés de titres, les entreprises financières informelles, et les compagnies d'assurance accident.

Dans les pays développés, l'épargne contractuelle et les institutions financières non bancaires détiennent le plus grand nombre d'actifs financiers, alors que dans les pays en développement, ce sont les banques commerciales qui ont le plus grand nombre d'actifs financiers.

Les intermédiaires financiers évaluent les possibilités d'investissement, et suivent les activités des emprunteurs, ce qui améliore l'utilisation des ressources. Les institutions financières sont à la fois complémentaires et concurrentes dans leurs rôles de mobilisation des ressources financières supplémentaires et d'allocation optimale de ces ressources.

Un cadre juridique et réglementaire adéquat constitue un préalable à des SF solides et efficaces. Les lois définissent en effet des droits et des obligations, la discipline, une attitude responsables et la prudence (informations fiables, règles comptables et dispositif de vérification, institutions financières honnêtes, etc.).

Le système juridique de nombreux pays en développement, souvent hérité de l'époque coloniale, n'a pas été révisé, bien que peu ou pas adapté aux coutumes locales. Les modalités de fonctionnement des services financiers ont évolué au gré des approches de développement, d'abord sous l'interventionnisme avec la répression financière et la vision des ménages assistés (en situation de quasi salariat),

puis avec la libéralisme avec la libéralisation financière et une vision de ménages plus autonomes et responsables de leur mode de financement.

2. LES PRINCIPALES APPROCHES FINANCIERES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale qui a vu naître les institutions financières internationales de Bretton Woods, les approches de la finance ont connu une évolution significative, allant de l'accent sur l'accumulation du capital au développement des systèmes financiers et des institutions financières, ceci en fonction de la vision du développement sous-jacente (Krahnen et Schmidt, 1994). Le dualisme financier sous-jacent est sans cesse combattu sur la base des considérations théoriques extérieures, avec très peu d'attention aux réalités locales, qui pour certains se résument de manière folklorique à la position géographique (Mahieu, 1990). Y a-t-il une rationalité dans les comportements locaux observés, sous forme d'arbitrage entre les gains individuels et les aspects sociaux ? Ou alors les ménages subissent-ils stoïquement tout sans aucun ajustement propre ? Cette dernière hypothèse est peu plausible, car l'absence de réaction signifie en fait la disparition pure et simple !

2.1. ENTRE REPRESSION ET LIBERALISATION, LE DUALISME FINANCIER PERSISTE

Dans les années 50 et 60, la théorie de développement prône la croissance du produit national brut, à travers le développement technologique qui permet d'accroître la productivité des facteurs de production. Le capital permet d'acheter la technologie, qui assure le développement. Le sous-développement est donc le fruit de l'enfermement dans le cercle vicieux de la pauvreté : faible revenu - faible épargne - faible investissement - faible productivité - et la boucle se ferme dans une spirale descendante. Les gros projets de développement garantiraient sûrement le développement, et un transfert de fonds extérieurs sous forme de crédit en est la solution. Ce dernier se solde en réalité par un transferts d'actifs réels des pays

développés vers les pays en développement (PED), sous prétexte de créer les emplois locaux, de redistribuer la richesse. Dans la logique de l'assistance, les institutions financières de développement sont créées pour distribuer les fonds extérieurs. Même si certains pays connaîtront des niveaux d'accumulation élevés, la croissance du PNB n'est pas acquise. Plutôt on observe une certaine détérioration des situations économique et sociale, et une accentuation du dualisme économique, de la pauvreté, du chômage, et des migrations.

Après l'indépendance, les années 60-80 voient une réorientation des politiques de développement vers l'accroissement des revenus et la réduction de la pauvreté ; la politique sociale revêt alors un caractère public. On cible les pauvres au niveau micro-économique, dans leurs domaines d'activité, et on met en place des institutions spécialisées pour canaliser les fonds vers les groupes cibles. Même des organisations non gouvernementales et des institutions non financières qui naissent, sont toutes orientées à la couverture des besoins d'investissements à partir des fonds extérieurs, et vivent de subventions diverses. Les politiques de répression financière qui fixaient les seuils d'endettement bon marché avec des crédits subventionnés, étaient organisées autour du lien positif entre le crédit, l'investissement et la croissance.

Après plusieurs années un constat s'impose : malgré les sommes importantes englouties dans les programmes de prêts, il n'y a toujours pas de développement des pays concernés. Le dualisme financier des PED et l'interventionnisme ont été stigmatisés comme causes principales de cet échec. Le dualisme financier est manifesté par la juxtaposition des secteurs financiers formels et informels.

Du point de vue théorique, les travaux de Lewis (1954) sur le modèle de développement à deux secteurs (un secteur, urbain, moderne, capitalistique, à forte productivité, et un secteur rural, traditionnel, peu capitalistique, à faible productivité, orienté vers la subsistance) constituent certainement le point de départ de l'analyse dualiste des économies en développement. Ils ont été suivis par les travaux de Todaro (1969) et ceux de Harris (1970), puis l'analyse duale de l'économie à évolué vers l'analyse duale des secteurs financiers formel et informel.

Le secteur financier formel est organisé en milieu urbain, structuré sur le modèle du système colonial importé, institutionnalisé et hautement réglementé (Germidis, 1991).

Le secteur financier informel n'est pas institutionnalisé mais de type traditionnel, inorganisé et essentiellement rural. Il regroupe « l'ensemble des transactions financières (dépôts et emprunts) qui ne sont pas réglementés par une autorité monétaire centrale ou par un marché financier central » (Adams et Fichett, 1994), et est dominé par des relations interpersonnelles. Les causes de ce dualisme sont expliquées par deux théories différentes : celle des néo-structuralistes et celle des néo-libéraux. La première prône la répression financière, alors que la seconde privilégie la libéralisation du secteur.

La répression financière

Pour les néo-structuralistes, le dualisme est intrinsèque aux économies des pays en voie de développement et constitue la résultante de l'hétérogénéité des structures économiques, sociales, culturelles et ethniques. Les facteurs économiques, financiers, socio-politiques et culturels expliqueraient la vivacité du secteur informel.

La solution néo-structuraliste à ce dualisme est le maintien de la répression financière, et un renforcement de la réglementation au niveau de secteur formel, car il n'y a pas dans les PED les conditions permettant au marché de mobiliser et d'affecter les ressources.

Du point de vue théorique, la politique financière des années 50-60 des pays en voie de développement était largement inspirée de cette approche tout en s'appuyant sur la pensée keynésienne, qui privilégiait le lien positif entre l'investissement et la croissance, donc le développement (Assidon, 1996).

L'interventionnisme du gouvernement sur le plan financier faisait naturellement partie des politiques de développement, dans le but d'orienter les ressources vers les secteurs clés marginalisés. Comme l'accent n'est pas du tout au développement des marchés financiers, tout est mis en œuvre pour octroyer des crédits bon marché, suivant le paradigme :

crédit ⟶ investissement → revenus → croissance → développement

Nationalisation des banques (en Inde par exemple) et création d'institutions financières de développement (les banques de développement et autres institutions spécialisées) sont de règle. En même temps le dualisme financier s'accroît, marqué par la coexistence des secteurs bancaires commerciaux pour les grandes entreprises et le secteur financier traditionnel ou marché financier parallèle pour les micro entreprises et les petits producteurs agricoles et ruraux.

Pour les néo-structuralistes, les marchés financiers informels sont d'une grande efficacité dans l'allocation des ressources et c'est au sein de ces marchés que le taux d'intérêt nominal, qui assure l'équilibre entre la demande et l'offre de crédit et de monnaie, est déterminé. Les prêts sur les marchés informels constituent une alternative aux dépôts bancaires, grâce à leur compétitivité et leur agilité (Taylor, 1983), et loin de constituer un frein au développement économique, le secteur informel constitue plutôt un facteur de croissance.

Les effets de l'augmentation du taux d'intérêt servi sur les dépôts va accroître l'inflation, de même que la dévaluation aboutirait au renchérissement des coûts des importations dont dépendent essentiellement les PED, et donc ralentirait la croissance. « La libéralisation financière conduirait donc à une stagflation » et n'est pas du tout souhaitable.

Les modèles développés par Van Winjbergen (1983) et Taylor (1983) sur le choix des portefeuilles montrent que la substitution des dépôts à terme aux actifs réels du marché informel vont accroître les réserves obligatoires des banques et réduire l'offre des fonds disponibles pour le secteur productif. Dans cette optique, la libéralisation financière provoquerait plutôt des effets néfastes.

Mais le raisonnement néo-structuraliste se heurte à plusieurs limites. Tout d'abord la pratique de taux d'intérêt faibles sur le crédit rentrait dans une politique globale de répression financière où le gouvernement fixait les taux plafonds, contrôlait la distribution du crédit ainsi que la circulation internationale des capitaux. Or ces taux maintenus trop bas ont découragé l'épargne intérieure et plutôt entravé le développement, au lieu de l'encourager (Assidon, 1996). En effet,

plusieurs écrits rapportent que de faibles taux d'intérêt correspondent à des taux réels négatifs qui provoquent une demande excédentaire de crédits face à une offre réduite, aboutissant au rationnement et à un biais en faveur des choix arbitraires faits par le décideur, dans notre cas le gouvernement et non le marché (Huw et Pradhan, 1997 ; Kamajou[48], 1985).

La deuxième limite concerne l'efficacité du secteur informel dans l'allocation des ressources. Tout en reconnaissant que ce secteur joue un rôle prépondérant dans la croissance de certaines économies africaines, Christensen (1993) relève que le secteur n'exerce pas réellement l'intermédiation financière dans le sens de la « mobilisation de l'épargne et le financement de l'activité (prêts et investissements) grâce à la transformation de ressources courtes en emplois longs » (p. 100). En effet les prêts sont de court terme et de montants assez faibles.

En analysant l'importance de la constitution des réserves comme garant de la sécurité des dépôts à travers le maintien de la liquidité, Kapur arrive finalement à la conclusion que les deux secteurs sont complémentaires, car les agents pourront détenir les actifs des secteurs formels et informels pour bénéficier des avantages de l'un et de l'autre (rémunération élevée dans le secteur non officiel, liquidité dans le secteur officiel). Cette position est plus explicitée par Cho (1990) qui conclut que néo-libéraux et néo-structuralistes s'affrontent en réalité sur l'approche de la libéralisation financière, c'est-à-dire sur le secteur financier dont il faut favoriser le développement : secteur bancaire ou secteur non officiel.

Cette approche de répression financière est abandonnée au cours des deux dernières décennies, car l'adoption des programmes d'ajustement structurel dans bon nombre de pays en voie de développement a entraîné une réduction et une réorientation du rôle du gouvernement dans des systèmes financiers fragmentés ou quasi inexistants.

---

[48] KAMAJOU F. « Le capital comme frein à la modernisation de l'agriculture traditionnelle : une analyse théorique », Leçon inaugurale de la Rentrée Solennelle, Centre Universitaire de Dschang, 1985.

La libéralisation financière

Les années 70-80 connaissent la libéralisation financière qui est présentée comme une panacée pour améliorer la répartition des ressources à travers l'accroissement de l'épargne et de l'investissement. Par la libéralisation des taux d'intérêts et des marchés financiers, l'accent est mis sur la viabilité et l'autonomie des intermédiaires financiers, avec idéalisation de la relation « épargne-investissement-croissance ». Alors restructurations et fermetures des banques se font en cascade. Mais la libéralisation financière n'obtient pas non plus le succès escompté et les crises financières s'enchaînent, la principale raison étant l'imperfection et l'incomplétude des marchés. L'hypothèse de l'influence positive du développement financier sur la croissance n'a été vérifiée que dans quelques contextes[49], il a même été montré qu'il faut un certain niveau de croissance pour assurer le développement financier.

Les crises financières des années 80, rendues aiguës dans un contexte d'ajustement structurel ont stigmatisé l'importance d'un environnement macro-économique stable et sain.

Les néo-libéraux sont partisans de la libéralisation financière, car pour eux c'est la répression financière, i.e. la rigidité du secteur formel et l'omniprésence des pouvoirs publics sur la fixation des taux d'intérêt, qui est la cause première de l'inefficacité du secteur formel et donc de l'émergence du système informel.

Ce dernier est essentiellement constitué des populations exclues qui recherchent des solutions alternatives à leurs besoins de financement. Il suffit donc, selon les tenants de cette approche, de libéraliser les taux d'intérêt, de libérer les banques centrales de l'endettement du Trésor et des lourdeurs administratives, pour voir disparaître un secteur informel concurrentiel. En effet leur hypothèse implicite de marchés financiers parfaits (information parfaite et absence de rationnement de crédits) projette que l'accroissement du taux d'intérêt va nécessairement accroître l'épargne et donc augmenter l'offre de fonds pour investissement.

---

[49] Berthélemy et Varoudakis (1998) ont montré que cette influence positive du développement financier sur la croissance n'est pas souvent vérifiée.

Or selon McKinnon (1973), marché financier et marchés parfaits sont inexistants dans les pays en développement, alors que l'allocation des ressources est déterminée dans la sphère financière. Alors McKinnon et Shaw de conclure que la répression financière interdit le développement financier, compris comme « la diminution du coût de conversion d'un actif non liquide en un actif liquide » (donc la réduction des coûts de transactions).

Roubini et Sal-i-Martin (1992) relèvent que dans les pays en développement où les marchés financiers d'actifs sont quasi inexistants, seul le secteur bancaire, contrôlé par le gouvernement, assure l'allocation des ressources, se limitant essentiellement à la collecte de l'épargne. La répression financière, par le biais de la fixation des taux d'intérêt au-dessous de leur valeur d'équilibre, « réduit l'épargne au profit de la consommation courante, fixe l'investissement au-dessus de son niveau optimal, détériore la qualité de l'investissement » par le choix des projets peu rentables, et expliquerait donc les écarts de développement entre pays.

En se plaçant dans le cadre d'une économie fragmentée (caractérisée par l'isolement des unités économiques et l'accès différentiel aux prix, aux technologies, au capital, aux marchandises, à la terre), une économie peu monétarisée où domine l'autofinancement, la libéralisation financière vise l'accroissement des taux d'intérêt réels servis sur les dépôts, et devrait donc stimuler l'accumulation monétaire et comme corollaire l'investissement.

L'analyse de McKinnon place le développement des marchés financiers dans un contexte où l'acteur et l'objet du développement financier est confondu à un agent de développement, c'est-à-dire un petit producteur qui fait en même temps l'épargne et l'investissement. En effet, celui-ci épargne un certain temps, sous diverses formes, et investit par la suite ce montant épargné. C'est la thèse de McKinnon sur la dominance de l'autofinancement dans le cas particulier de « complémentarité entre monnaie et capital », avec un agent de développement qui fonctionne hors des circuits financiers « formels ».

Mais l'autre raison de l'autofinancement peut aussi être l'absence ou la fragmentation de marchés financiers (dualisme financier) dans un contexte d'ailleurs

marqué par l'absence ou l'imperfection des autres types de marchés tels les marchés des produits et marchés des facteurs de production (Assidon, 1996 ; Hugon, 1990).

L'approfondissement financier est axé sur l'adoption de taux d'intérêts réels positifs qui permettent de mobiliser l'épargne locale en équilibrant l'offre et la demande de fonds, mais il est aussi dirigé vers les taux de change qui permettent un ajustement des taux intérieurs par rapport aux taux mondiaux, et donc d'attirer les investisseurs étrangers. Les effets attendus à long terme constituent un changement structurel en deux étapes.

D'abord, la monétarisation de l'agent de développement qui fait des dépôts à la banque ou institution financière formelle, renforçant ainsi l'intermédiation financière, et accroissant la taille de l'investissement autofinancé dans un effet « d'adduction monnaie capital ».

Dans un deuxième temps, transformation structurelle proprement dite avec différenciation des agents de développement en deux catégories : les épargnants et les investisseurs ; ce qui entraîne le recul de l'autofinancement et l'émergence de véritables marchés financiers, ce dernier devenant plus diversifié au fur et à mesure, avec l'apparition d'intermédiaires financiers non bancaires à côté des intermédiaires financiers bancaires.

Gurley et Shaw[50] (1960) ont montré le rôle des marchés financiers dans la centralisation des ressources financières et la distribution efficiente de l'épargne aux investissements les plus rentables.

Les intermédiaires financiers permettent de réaliser la réduction des coûts, des économies d'échelle, la diversification des risques, un meilleur rendement de l'épargne, et une réduction des coûts de transactions du crédit. Mais la croissance est liée aux externalités des institutions financières qui accroissent le profit aux investisseurs potentiels.

La thèse de McKinnon et Shaw est complétée par d'autres travaux. Ainsi Kapur (1976) montre que l'accroissement du taux d'intérêt nominal est la meilleure solution, car il permet de stimuler directement l'épargne. Galbis (1977) analyse les effets de la libéralisation financière sur les secteurs traditionnel (autofinancement) et

---

[50] Cités par Assidon, 1996

moderne (épargne et prêts), et conclut à terme la disparition du secteur traditionnel grâce au transfert des fonds vers le secteur moderne. Vogel et Buser (1976) introduisent l'idée que la libéralisation financière peut prendre deux formes : soit une augmentation du rendement réel de la monnaie (ce qui s'est avéré être le cas de la Corée du Sud), soit une stabilisation du niveau de rendement réel, donc une baisse du ris de détention de la monnaie (cas du Brésil). Mathieson (1979) montre que la libéralisation financière, en entraînant un accroissement interne des coûts des capitaux, peut provoquer un appel massif des capitaux externes, et donc l'inflation qui signifierait une hausse non contrôlée et non désirée du prix des fonds. Il propose donc d'accompagner la libéralisation financière d'une dévaluation « importante » (p. 94). Ce qui ne résout pourtant pas divers problèmes inhérents à cette approche.

Dornbush et Reynoso (1989) soulignent que bien que la libéralisation des marchés financiers puisse permettre la croissance de l'investissement et favoriser le développement, « le paradigme de la répression financière semble constituer par certains aspects, [...], une certaine exagération ».

D'abord, seul l'effet de substitution aurait été pris en compte dans le lien taux d'intérêt et croissance; ensuite l'hypothèse des marchés parfaits serait loin d'être satisfaite, au vu de l'existence de rationnement de crédit même dans les marchés compétitifs du crédit (Stiglitz et Weiss, 1981).

De plus, les marchés du crédits diffèrent des autres types de marchés, car il s'y échange plutôt des fonds, sous promesses de rendements futurs, avec tout ce que cela comporte de risques de non-remboursement.

L'information sur les emprunteurs est donc déterminante pour les prêteurs (Cho, 1986), car une information imparfaite les expose au risque d'antisélection (taux d'intérêt élevé pour couvrir les risques d'impayés, ce qui privilégie les projets risqués à rendements élevés, ou le choix des mauvais emprunteurs).

En outre, le point de vue selon lequel l'existence du secteur financier informel est un signe de répression financière et largement partagé par la Banque Mondiale affirme la substitutabilité entre secteurs financiers formel et informels.

Pourtant Jensen (1989) note fort à propos que « l'existence d'un marché financier non-officiel n'est pas forcément la preuve nécessaire de la répression financière, mais plutôt la manifestation d'une organisation particulière de la production et du marketing ». Les néo-structuralistes vont se faire l'écho de la remise en cause de ce lien entre secteur financier non-officiel et répression financière.

Les deux courants de pensée s'opposent aussi sur les effets engendrés par le dualisme financier, chacun brandissant ses arguments. Les néo-structuralistes hissent les avantages des systèmes informels au-dessus des coûts éventuels : l'épargne est mieux rémunérée car est mobilisée avec des coûts faibles grâce à la confiance et à l'accès facile ; les ressources sont réinvesties localement, ce qui stimule le développement local et satisfait les exclus des banques; le marché est plus équitable .

Tableau 13.3. Comparaison entre approches de répression et de libéralisation financières

Répression financière : néo-structuraliste	Libéralisation financière : néo-libéraux
Analyse	
Rôle favorable des taux d'intérêt réels négatifs sur l'investissement.	Rôle favorable des taux d'intérêt positifs sur l'épargne.
Dualisme financier lié aux structures.	Unité des marchés en l'absence de discriminations .
L'investissement crée l'épargne.	L'épargne crée l'investissement.
Dissociation épargne/crédit : les déposants ne profitent pas de crédits liés à leurs dépôts.	
Les crédits font les dépôts.	Les dépôts font les crédits.
Politique	
Transfert inflationniste et politique sélective du crédit .	Désengagement du Trésor et politique de rigueur monétaire.
Pas de rémunération des dépôts des ménages.	Le seul actif financier des ménages doit être rémunéré.
L'économie non monétisée et la rareté des liquidités suppose une centralisation de la politique. Les gisements d'épargne ne peuvent être mobilisés.	Monétiser l'économie et créer des réseaux par la décentralisation. Possibilité de mobiliser les encaisses oisives.
Les structures financières sont des préalables aux politiques monétaires financières.	La hausse des taux d'intérêt permet les innovations financières.
Critères enveloppe et quotas : rationnement quantitatif.	Critère de rentabilité : rationnement par les prix.

Source : Gasse-Hellio , M. (1998), Les tontines dans les pays en développement, Mémoire DEA UVSQY (version électronique).

De l'autre côté, les néo-libéraux recommandent la dislocation du secteur informel en dénonçant ses coûts divers : mobilisation non optimale de l'épargne, transferts sectoriels limités et méconnaissance d'opportunités plus rentables ailleurs et mauvaise utilisation des ressources extérieures, inefficacité des politiques macro-économiques et financières parce qu'une partie importante des transactions

échappe au contrôle de l'autorité monétaire, et non moindre, inégalité de taux d'intérêts entre segments de la population.

2.2. LES LEÇONS DE LA LIBERALISATION FINANCIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

La crise financière internationale du début des années '80 a amené les PED à entreprendre des réformes financières, souvent comme partie intégrante des programmes d'ajustement structurels (PAS) sous l'égide des deux institutions de Bretton Woods : Banque mondiale et Fonds Monétaire International (FMI).

Les mesures de libéralisation financières sont effectuées à travers deux types de réformes : (1) l'approfondissement financier avec politique de taux d'intérêts incitateurs pour l'épargne ; et (2) la libéralisation financière ouverte par les privatisations et les déréglementations. Les résultats attendus sont l'accroissement de la mobilisation de l'épargne et de l'intermédiation financière, ainsi que l'assainissement des systèmes bancaires.

Dans les années 70, McKinnon et Shaw présentent en effet la libéralisation financière comme un moyen pour accélérer la croissance économique des pays en voie de développement. La décennie suivante, dès 1983, les néo-structuralistes (Van Winjbergen, Taylor) affirment que la libéralisation financière provoque plutôt un ralentissement de la croissance économique. Les deux théories concurrentes sont-elles absolument incompatibles ou alors ont-elles des points communs ?

Théoriquement, la libéralisation financière est très simple, et comprend la levée des contraintes réglementaires imposées au secteur bancaire. Pourtant l'expérience des pays d'Amérique Latine (Chili, l'Argentine et l'Uruguay) et de ceux du Sud-Est Asiatique (Corée du Sud et Taiwan) où la libéralisation financière est plus ancienne (Assidon, 1996) constitue matière à réflexion, car les deux groupes de pays diffèrent tant dans l'application des politiques de libéralisation que dans les résultats obtenus (Venet, 1994).

Chili : libéralisation intégrale

Dans le but de promouvoir une logique globale de marché dans le secteur financier, la libéralisation des taux d'intérêt des années 70 s'accompagne de la privatisation des banques publiques, de la levée de toutes les restrictions interne et externes concernant les mouvements des fonds, ainsi que de la suppression de toute forme de surveillance.

Les faillites bancaires « répétitives » qui s'ensuivent aussitôt amènent progressivement le gouvernement Chilien à instaurer une super intendance bancaire en 1981. Ce qui amène cette réflexion de Diaz-Alejandro (1985) : « au revoir la répression financière, bienvenue au crash financier ».

La privatisation n'a pas donné lieu à la concurrence bancaire, et les faillites des entreprise s'est accrue (Villanueva et Mirakhor, 1990). Burkett et Dutt (1991) rapportent que la libéralisation financière du Chili n'a pas amélioré la croissance de l'investissement, ni le développement économique. Mac-Kinnon pense que par rapport à l'ouverture aux capitaux étrangers, l'appréciation du taux de change a annulé les « rares bénéfices qu'avait eu la libéralisation financière ».

Corée du Sud et Taiwan : libéralisation partielle et rôle régulateur de l'Etat

Au début des années 80, les deux pays amorcent une déréglementation du secteur bancaire marquée par l'abandon partiel de la fixation des taux, la privatisation de quelques banques commerciales, la création de nouveaux intermédiaires financiers, et le maintien de la fermeture des marchés monétaires et de capitaux domestiques aux investisseurs étrangers.

Ces deux pays ont connu une croissance économique exceptionnelle sous tendus par le contrôle des taux d'intérêt par le gouvernement. La libéralisation financière s'est soldée sans incidence favorable sur la productivité du capital, n'a pas permis de résorber les distorsions du marché, mais n'a pas non plus provoqué la situation chaotique du Chili.

Ce dernier constat est expliqué par la stabilité intérieure des deux pays au moment où ils appliquent la libéralisation financière, à la protection par rapport aux capitaux étrangers, et au niveau de développement déjà atteint. L'objectif de la libéralisation financière n'était donc pas de stimuler le développement économique comme attendu dans les autres PED, mais plutôt de doter le pays d'un secteur financier moderne, à l'image de son économie.

On retient donc qu'en Amérique Latine, la libéralisation financière porte surtout sur la déréglementation des transactions internes, pour réduire le contrôle excessif de l'état. Mais elle aboutit à un accroissement excessif de la demande de crédit par rapport à l'épargne locale, ce qui justifie un besoin accru de financement extérieur.

En ce qui concerne l'Asie, la libéralisation financière favorise l'émergence des économies en transition des nouveaux pays industriels (Corée du Nord, Taiwan, etc.). Pourtant la crise asiatique de 1997 révèle que l'approfondissement financier a été obtenu sans le développement de marchés financiers libres !

En Afrique, la libéralisation financière est plus récente, imposée par les institutions de « Bretton Woods ».

Dans ce continent « à la croisée des chemins ... pour s'intégrer à l'économie mondiale » (Ouattara Alassane Dramane, 1999), la réforme du système financier passe par l'approfondissement et l'élargissement des marchés de capitaux, des institutions de mobilisation de l'épargne à long terme, et surtout par l'ouverture des systèmes de financement internes aux exploitants agricoles (Ouattara A.D., 1999 ; Hernandez-Cata, 1999 ; Knight, 1999 ; Calamistis, 1999).

Ce dernier point concerne spécifiquement le développement de marchés financiers ruraux, dont l'historique est globalement calqué sur les systèmes financiers : échec de l'approche de crédit bon marché qui au lieu d'encourager la modernisation agricole, a plutôt retardé le développement rural et profité à une poignée de privilégiés souvent installés en milieu urbain.

Huw et Pradhan (1997) insistent sur le fait que la libéralisation financière qui sous entend la suppression des contrôles des taux d'intérêts et de l'allocation des crédits par le gouvernement, de même que la suppression de contrôle des mouvements internationaux de capitaux, ne peut pas être un processus isolé.

Elle doit être accompagnée de réformes structurelles, avec une supervision et des normes « paradoxalement » plus renforcée que dans le cas de la répression financière, et dans un environnement macro économique approprié, stable, préalablement assaini de déséquilibres fiscaux et commerciaux. Knigth (1999), Calamitsis (1999) et plusieurs autres insistent sur l'importance de la stabilité macro économique, du cadre juridique et réglementaire, et du contrôle rigoureux comme préliminaire à la solidité des marchés financiers et à la durabilité de la croissance issue des mesures d'ajustement.

2.3. CONCLUSION : VERS DE NOUVELLES APPROCHES FINANCIERES

L'application de la libéralisation financière a suggéré deux conditions préalables à son succès : la stabilité de l'environnement macro-économique et une surveillance adéquate du secteur bancaire. Les nouveaux modèles de Mac-Kinnon (1988), ArestiI et Demetriades (1993), King et Levine (1992, 1993) prennent en compte l'instabilité macro-économique et prônent donc l'intervention du gouvernement et des mesures prudentielles.

De l'idée initiale de libéralisation, il a été retenu que le développement financier peut favoriser le développement économique sous certaines conditions, et que monnaie et capital sont complémentaires.

Lepes (1990) distingue quatre facteurs de déstructuration sociale dans les pays en voie de développement qui seraient à l'origine des pratiques informelles ; il s'agit de la mondialisation, des transformations du mode de production, de la croissance démographique, de l'omniprésence et l'inefficacité de l'Etat.

En ce qui concerne la répression et la libéralisation financière, plutôt que de ramener dos à dos les partisans néo-structuralistes et néoclassiques, les solutions préconisées aboutissent quelque peu à une complémentarité, à travers une

intégration « douce » du secteur informel qui maintiendrait les atouts de ce secteur (souplesse, rapidité, solidarité et flexibilité qui lui permettent de toucher les démunis) et la suppression des contraintes qui minent le secteur formel (libéralisation des taux d'intérêt, suppression des politiques d'allocation sectorielle du crédit, réduction du taux de réserves obligatoires).

Germidis, Kessler et Meghir (1991) proposent une combinaison de quatre mesures. Tout d'abord, une plus grande libéralisation des politiques macro-financières, accompagnée de politiques macro-économiques (inflation, taux de change, fiscalité, etc.), puis la réforme des institutions et des opérateurs financiers formels pour les rendre plus performants. Ensuite la légalisation des pratiques informelles, une meilleure connaissance de leur mode de fonctionnement et l'initiation des populations aux mode de fonctionnement du système formel. Enfin la création des liens ou « passerelles » entre les deux pôles formels et informels.

Les tontines, formes la plus connue de la finance informelle, apparaissent à bien des égards comme le point de départ de ce lien entre formel et informel.

La décennie 80-90 a été marquée par un déplacement du rôle de l'Etat vers la mise en place d'un cadre macro-économique, légal et politique favorable à la promotion d'intermédiaires financiers efficaces. Naît alors la nouvelle économie du développement qui vise la levée des distorsions des marchés et la réduction des coûts des transactions (Stiglitz, 1986), et l'approche institutionnelle privilégiée est basée sur la microfinance à travers les systèmes financiers décentralisés ou institutions de microfinance (IMF).

3. LES SYSTEMES FINANCIERS RURAUX

Dans cette section, nous présentons la démarche de développement des marchés financiers ruraux, puis l'émergence des institutions de microfinance dans le cadre de la nouvelle économie institutionnelle.

3.1. LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS RURAUX

Leur développement s'effectue dans plusieurs directions : approche solidaire avec la promotion du crédit, approche mutualiste avec l'insistance sur l'épargne préalable ; puis la réforme des banques et institutions spécialisées.

3.1.1. De la promotion du crédit à la collecte de l'épargne

Les expériences de crédit rural dans les PED ont été largement documentées . Le « crédit est un facteur de développement potentiel » (Nowak, 1993) qui a accompagné la plupart des projets de développement au cours des trente dernières années dans les pays en voie de développement, dans le but d'accroître la production, d'accélérer le progrès technique et d'encourager les investissements productifs.

Dans cette optique, les adeptes du « développement grâce au crédit » ont englouti de grosses sommes pour le crédit agricole en particulier (Adams, 1993).

Mais les résultats de nombreux programmes de crédit ont été décevants, la plupart des projets s'étant révélés être de véritables gouffres financiers où le crédit a été utilisé dans plusieurs cas comme un instrument de survie et non de développement (Nowak, 1993).

Deux écoles de pensée s'opposent sur les causes de cet échec et sur les solutions à adopter.

Tout d'abord, les adeptes de la libéralisation financière décrient l'approche traditionnelle de financement axée sur la disponibilité du crédit, assignant de grosses sommes sans tenir compte de la viabilité du crédit qui est plutôt considéré comme des «remèdes miraculeux dont une seule injection permettrait de faire disparaître la pauvreté » (Adams, 1993).

Dans ce contexte, le rôle du marché financier était confiné au véhicule de subventions pour la promotion d'activités à faible rentabilité et absence de débouchés pour des cibles choisies : les populations rurales. Dans un environnement macro-économique répressif sur les taux de change, les taux d'intérêt, et

l'investissement public rural, les prêts « traitent des symptômes, non les causes » d'une économie rurale en déclin : stagnation de la production et faible solvabilité des actifs agricoles.

Les solutions proposées incluent évidemment l'adoption de taux d'intérêt et de taux de change réels positifs pour accroître la mobilisation de l'épargne, la réduction des coûts de transaction. Cette école propose d'encourager plutôt la finance informelle qui elle serait adaptée aux besoins des ruraux. Cette idée d'encourager la finance non-institutionnelle est aussi retrouvée chez Hugon (1990) sans que pour autant il demande pour autant le délaissement de la finance institutionnelle.

En face, la deuxième école de pensée stigmatise les méthodes de crédits « importées » dans une économie non monétarisée. Selon cette école, la forte centralisation et la liaison des programmes de prêts à des projets de développement, liées à une non adaptation aux conditions locales, expliquent l'échec fracassant.

La solution pour ce groupe réside dans la création de marchés financiers ruraux, avec l'appui de l'Etat dans la réglementation et au besoin le paiement de « surcoûts » de mise en place comme cela a été le cas dans d'autres pays en voie de développement. Toute la philosophie de ce groupe est résumée dans cette citation de Nowak (1993) : « Ce n'est pas par ce que le crédit est une arme à double tranchant qu'il ne faut pas s'en servir » !

Aujourd'hui les défis de la finance rurale incluent l'instabilité macro économique, les politiques en faveur du secteur industriel et du milieu urbain, les barrières légales et réglementaires, auxquelles s'ajoutent les difficultés particulières du milieu rural : pauvreté, faible densité de la population, revenus saisonniers, peu d'opportunités de diversification des risques, absence de garanties traditionnelles, et à terme, découragement des institutions financières à caractères commercial à cause des coûts de transactions élevés de petits crédits.

Développer des systèmes financiers ruraux viables requiert donc l'amélioration de l'environnement macro économique, agricole et rural. Mais en

plus, et en droite ligne de la thèse de McKinnon (op.cit.), développer un marché financier rural et amener le petit producteur auprès des intermédiaires financiers formels suppose trois volets importants:

(1) un point de départ du développement financier constitué par l'existence d'une épargne, c'est-à-dire une richesse accumulée et destinée à l'investissement productif ;

(2) l'approfondissement financier marqué par une politique de taux d'intérêt incitateurs permettant d'attirer cette épargne dans les circuits d'intermédiation ;

(3) une politique de libéralisation financière pour laisser les prix arbitrer l'offre et la demande de fonds (c'est-à-dire l'épargne et l'investissement).

L'antériorité de l'épargne à l'investissement est remise en vedette, en accord avec la théorie néoclassique, contrairement à cette vision du taux d 'intérêt qui régulerait la consommation et l'épargne. En fait, tant qu'il n'y a pas de surplus dégagé par le petit producteur et qui est destiné par lui à l'investissement, il n'y a pas moyen de l'attirer dans un marché financier.

Le choix du producteur se fait donc en réalité entre l'autofinancement (limité) de l'investissement et le recours aux fonds extérieurs, et non entre l'investissement et la consommation. Son comportement par rapport à ces fonds extérieurs (crédits) est conditionné par son degré de monétarisation et les caractéristiques de l'environnement socio-économique et financier.

Le degré de monétarisation est lié aux revenus du producteur, donc à tous les facteurs en liaison avec ses revenus ; il s'agit : des facteurs de production à sa disposition, des types de production, et de son environnement économique. Ces facteurs influencent son utilisation des services financiers conditionnent son insertion dans ce système « financier moderne », et affectent particulièrement sa demande en crédit (facteur clé de l'émergence de spécialisation locale).

Les facteurs socio-politiques tels l'instabilité sociale et politique, les changements fréquents de politiques économiques ne créent pas la confiance, mais la méfiance et accroissent l'attrait pour l 'informel qui compense les défaillances du système officiel dans tout « le registre des besoins » alimentation, santé, transport, crédit, épargne, protection sociale, enseignement, etc. Hugon (1990) explique

d'ailleurs le recours marqué aux circuits financiers informels par l'inadéquation des services financiers formels à ces besoins diversifiés.

Les facteurs économiques et financiers incluent : l'absence d'un marché du travail, distorsions dans la distribution des revenus, inadéquation des structures de production, concentration en zone urbaine (déséquilibres dans le marché du travail et du capital). Ils trouvent plus ou moins une solution dans l'informel.

Les facteurs culturels déterminent aussi les motivations, les moyens disponibles et les formes préférées d'épargne et de crédit[51]. Ainsi timidité, découragement, manque de confiance et méfiance peuvent expliquer la thésaurisation dans les pays en voie de développement. Ceci explique un peu la persistance des habitudes traditionnelles d'investissement.

Comme le suggérait déjà Stiglitz[52] (1989), la connaissance des pays en voie de développement au niveau micro économique (l'organisation rurale, le fonctionnement des ménages ruraux) est essentielle à la mise en place de systèmes financiers appropriés, au poids donné aux institutions formelles et parallèles, et à la place du crédit dans la structure rurale et sociale.

3.1.2. Le dualisme financier des pays en développement

Les marchés financiers des PED sont essentiellement dualistes, segmentés, et connaissent le rationnement du crédit. D'où la théorie de l'imperfection de leurs marchés financiers qui ont transactions très différentes de celles des biens classiques. Elle s'explique en partie par la nature du bien échangé qui doit être remboursé, et

---

[51] Quelques exemples du rôle des habitudes ou constructions traditionnelles dans les motivations concernant l'épargne et le crédit. (Gasse-Hellio, 1998 ; p. 14) : l'épargne sous forme d'or, de pierres précieuses, de bijoux et autres objets de valeur importante dans certaines régions pour des raisons de prestige ou pour des cérémonies. De même les biens fonciers ou le cheptel, habituellement des ressources productives, peuvent représenter des formes traditionnelles d'accumulation et d'assurance contre le risque. L'épargne est donc sous une forme non financière, mieux gérée par des structures informelles.

[52] Cité par Assidon, 1996

d'autre part par l'asymétrie de l'information entre emprunteurs et prêteurs de fonds qui appelle sans cesse un ajustement du taux d'intérêt.

Le dualisme financier est expliqué par les néo-libéraux comme une conséquence de la répression financière qui crée l'inefficacité du secteur formel ; c'est la raison pour laquelle ils recommandent la libéralisation financière, et le développement d'un système financier au niveau macro-économique.

Quant à l'approche structuraliste, la segmentation des marchés financiers est issue du dualisme intrinsèque aux économies des pays en voie de développement ; ce n'est donc pas une résultante de la répression financière. Le secteur informel provient des structures sociales et économiques duales. Mais Seibel (1996) suggère aussi que l'absence d'institutions financières fortes et sûres au niveau local peut expliquer le dynamisme des structures informelles. Pour cette deuxième école, la solution au dualisme financier passe par une meilleure prise en compte des dynamiques socio-économiques qui sous-tendent le secteur informel, car le dualisme financier est intégré à une configuration d'ensemble de la société (Hugon, 1990).

Pourtant, l'existence actuelle dans les systèmes financiers des pays en voie de développement des secteurs formel, informel, et intermédiaire n'est pas expliquée par la thèse dualiste, et comme le suggère Adams et Fichett (1996), il faut voir une sorte de « continuum » du formel vers l'informel, avec entre les deux une forme floue qui constitue une sorte de « passerelle » car en réalité, la dichotomie entre formel et informel financier n'est plus aussi nette. Le terme finance semi-formelle a été suggéré par Seibel (1996) pour qualifier les systèmes financiers entre formel et informel, les systèmes dits décentralisés, ou systèmes de microfinance.

3.1.3. La réforme des institutions financières rurales

Les banques de développement et les institutions financières spécialisées mises en place après les indépendances s'avèrent inappropriées dans la mouvance de libéralisation, et beaucoup sont liquidées purement et simplement.

En se basant sur des exemple de réforme réussis de la BAAC (Banque pour l'Agriculture et les Coopératives agricoles) de Thaïlande et la BRI (Banque Rakyat

Indonesia), Seibel (2000) affirme qu'on peut réformer les banques agricoles au lieu de les fermer. Ceci est d'autant plus nécessaire que les BDA constituent un outil incontournable pour le financement d'une clientèle ne pouvant accéder aux conditions des banques commerciales, et parce que partout où elles ont fermé, leur clientèle n'a pas été reprise par d'autres institutions financières.

Les BDA pourraient en effet jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté rurale, si elles pouvaient diversifier leurs gammes de services, et offrir des services d 'épargne et de crédits de qualité appropriés pour aider les pauvres à développer des micro entreprises et parer aux imprévus.

Mais la plupart qui continuent à fonctionner n'arrivent pas à attirer les financements indispensables. Par le passé, elles n'ont pas souvent été rentables, ayant principalement distribués des crédits à des taux d'intérêts bonifiés ne favorisant ni l'autosuffisance et la viabilité financière. L'effet pervers a été la limitation de l'accès des pauvres aux services financiers. Aujourd'hui elles ne cadrent plus du tout avec le nouveau contexte d'autonomie et de libéralisation financière globalement ambiant, et ne peuvent plus rester à l'écart des réglementations bancaires prudentielles.

La réforme apparaît comme la voie salutaire vers la mise en place de véritables prestataires viables de services financiers, capables de mobiliser leurs propres ressources, et de couvrir leurs charges de fonctionnement.

Les réformes réussies, notamment celles de la BAAC et de la BRA, indiquent qu'il faut compter sur une période suffisamment longue (30 ans) et, aussi et surtout, sur la volonté politique d'offrir des services financiers à toute sa clientèle rurale, pauvres et riches inclus, à travers l'élaboration d'une réglementation appropriée (au lieu de les confiner au rôle de distributeurs de crédits aux agriculteurs comme par le passé).

De plus, Seibel insiste sur le fait que la réforme des banques de développement doit être prise dans un contexte d'une réelle demande de services

financiers en milieu rural, et un « réel attachement à la rentabilité et à la viabilité des opérations » .

Les principales composantes d'une réforme des BDA reposerait essentiellement sur la mobilisation de la volonté politique pour élaborer des réformes adéquates (par exemple privatisation), une planification efficace ; un cadre juridique et réglementaire approprié (comportant des normes prudentielles) assorti de contrôles internes et surveillance externe efficaces, des restructurations financières, et des restructurations organisationnelles. Les nouvelles structures devraient bénéficier de l'autonomie de fonctionnement et la non ingérence politique pour asseoir leur viabilité financière, et mettre en place un dispositif efficace de prestation de services (réseau décentralisé d'agences opérant dans une optique de rentabilité), offrir des services de dépôts, de crédits et autres services financiers répondant à la demande de la clientèle, et mettre en valeur les ressources humaines.

Seibel propose que le FIDA qui a une longue expérience dans le domaine continue à ouvrer pour la réforme des BDA. Dans le même temps, on assiste à l'émergence de structures atypiques, regroupées sous la dénomination SFD.

3.2. LA MICROFINANCE ET LA NOUVELLE ECONOMIE INSTITUTIONNELLE

La microfinance représente tous les moyens mis en œuvre pour assurer des financements de faibles montants. Les institutions de microfinance sont créées sous l'impulsion des populations locales et adaptées à leur dimension économique et à leurs moyens financiers ; elles couvrent les sphères de l'épargne et du crédit.

Pour Lelart (2002), la microfinance naît de la vitalité et de l'évolution de la finance informelle, face aux limites du secteur public et la mobilisation insuffisante de l'épargne nationale. L'expérience de la Grameen Bank au Bengladesh à servi de détonateur à l'émergence dans le monde de formes institutionnalisées de microfinance, orientées vers le microcrédit.

Les systèmes de microfinance (dits systèmes décentralisés) s'adressent donc à l'origine à plusieurs catégories d'exclus des systèmes financiers « officiels » souvent corrélées entre elles : les pauvres, les femmes, les ruraux et les analphabètes.

Chaque catégorie connaît cependant des problèmes spécifiques : les institutions formelles abandonnent les pauvres à cause des coûts de transactions trop élevés pour la gestion des petits montants de crédits ; les femmes font l'objet de discrimination sociales et culturelles, et comptent souvent parmi les plus pauvres ; les zones rurales ont une population dispersée qui impliquent encore des coûts de transaction élevés pour une activités agricole aux risques trop importants ; les analphabètes ne peuvent remplir les différents formulaires administratifs pour accéder aux prêts.

3.2.1. Approches théoriques de la microfinance

En raison de leur succès ainsi que de leurs rôles aux niveaux micro- et macro-économiques, les systèmes de microfinance ont acquis une notoriété qui déborde le cadre des « plus pauvres » et même suscitent ou inspirent diverses approches théoriques pour expliquer leur fonctionnement et leur rôle : notamment la nouvelle économie institutionnelle notamment les coûts de transaction et la théorie des organisations.

Les coûts de transaction et d'organisation

La microfinance s'appuie sur des groupes à l'intérieur desquels les individus s'organisent, coopèrent pour les fonctions d'épargne et de crédit, et créent leurs propres normes et conventions pour les transactions financières. Pourquoi ? Par ce que l'organisation, lieu d'apprentissage et de mémorisation des pratiques financières, permet de réduire les coûts de transaction par la réduction des coûts d'acquisition de l'information et ceux de gestion des petits crédits.

Les coûts de transaction représentent les coûts de fonctionnement d'un système d'échange, les coûts du marché pour l'allocation des ressources et le transfert des droits de propriété. Ce sont l'ensemble des dépenses qu'il faut supporter dans la recherche de l'information sur les prêteurs et emprunteurs dans le marché financier.

L'information étant imparfaite, il faut la vérifier, ce qui génère alors les coûts de transaction. Pour le prêteur, les coûts de transaction incluent aussi la surveillance de la fiabilité de l'emprunteur (suivi), de manière à réduire les risques de non remboursement. Du côté de l'emprunteur, les coûts de transaction concernent la recherche d'information pour différencier au mieux les produits financiers offerts.

Les coûts de transaction trop élevés se répercutent sur des taux d'intérêt élevés, et peuvent décourager les prêteurs par rapport à l'arbitrage sur les gains potentiels face aux coûts. L'organisation est donc très importante, mais a des contraintes institutionnelles sous forme de règles régulatrices.

Les systèmes financiers informels apparaissent à cet égard comme des structures organisées qui tendent à institutionnaliser les relations entre ses membres. Toutes les informations sur le mode de fonctionnement et de régulation sont stockées de façon évolutive, et les prêteurs apprennent dans un temps assez court (quelques années) à évaluer la solvabilité et à mobiliser les dépôts.

Ces organisations confrontent aussi l'offre et la demande des fonds, et ne constituent pas un refuge pour les insolvables. Cependant, le crédit n'est pas une fonction monotone du taux d'intérêt, d'autres facteurs telles la proximité et la confiance sont pris en compte pour définir le rationnement. La coopération entre les membres des organisations locales permet de réduire les coûts de transaction, avec des logiques diverses (production ou consommation).

La gestion des conflits qui ne manqueraient pas de naître dans de pareilles structures est assurer par la mise en place de réseaux et de relations contractuelles pour « cimenter l'organisation » et garantir sa performance.

Les risques et incertitudes importants, ainsi que l'asymétrie d'information courante dans les PED, introduisent les effets de sélection adverse (risque par le prêteur de ne pas récupérer les fonds prêtés) et de hasard moral (risque par l'emprunteur de se retrouver dans l'incapacité d'honorer ses échéances pour diverses raisons, par exemple faible rendement de l'investissement par rapport à ce qu'il a coûté).

Les contrats, explicites ou non, sont des conventions pour réguler les relations entre membres d'une organisation. Le contrat individuel est souvent assortie d'une

surveillance qui rassure le prêteur et réduit les garanties exigées, mais elle est coûteuse ! Les contrats de groupe sont la solution en cas d'absence de garanties matérielles. La caution solidaire (contrat avec co-signature des individus) apparaît comme un moyen pour assurer la surveillance entre « pairs » du groupe et réduire les divers risques. Elle permet aussi de réduire le rationnement du crédit, car ce dernier ne permet généralement pas de satisfaire la demande de fonds des emprunteurs (Stiglitz, 1986).

Mais le contrat de groupe a aussi ses limites, notamment des coûts communautaires à travers une certaine pression sociale.

Nouvelle économie de développement

La théorie des organisations rurales, basée sur la rationalité paysanne dans un environnement où l'information est imparfaite et coûteuse, fait partie du paradigme plus général de l'information imparfaite qui a été très utile pour l'explication des phénomènes sous divers marchés de capitaux, d'assurance, et de produits ; en situation de concurrence, d'oligopole, ou de monopole ; aussi bien dans les pays développés que dans ceux sous-développés Stiglitz, 1986 ; Requier Desjardins, 1994). Mieux que les théories de concurrence, cette théorie des organisations permet d'expliquer plusieurs situations des pays en voie de développement, notamment la pratique généralisée (et la persistance) du métayage, les interrelations (interlinkages) entre les marchés du foncier et du crédit, et le partage de coûts (« cost-sharing »).

Du point de vue théorique, la microfinance se place donc dans le cadre des marchés financiers imparfaits. La distribution asymétrique de l'information et son coût provoquent un hasard moral dans les contrats financiers. Ici le concept central est celui de l'économie de l'information, car l'information imparfaite est source de dualisme financier, c'est-à-dire d'échec des structures financières. L'accent est donc mis sur l'existence de « bonnes » institutions qui conditionnent le développement économique. L'existence d'un « bon » système financier (qui offre des incitations à

épargner, à accumuler le capital, et les alloue en permettant la croissance de l'économie) est primordiale.

3.2.2. *Les formes d'institutions de microfinance*

Lelart (2002) distingue quatre catégories d'IMF : mutuelles d'épargne et de crédit qui font plus d'épargne que de crédits, caisses villageoises autogérées qui équilibrent épargne et crédit, programme d'appui financier avec crédits directs et projets à volets crédit qui ne font pas le lien entre épargne et crédit.

En effet, les approches pratiques de la microfinance incluent plusieurs formes regroupées en deux grandes catégories ou écoles, suivant l'importance accordée à l'épargne et au crédit ; il s'agit des approches mutualistes et solidaires. En effet les deux s'opposent sur l'antériorité de l'épargne et du crédit, même si dans les deux écoles de pensée on reconnaît le rôle de l'épargne et du crédit et que l'on met l'accent sur la rentabilité et le remboursement des crédit, et sur la mobilisation de l'épargne locale[53].

L'école mutualiste de type « banques villageoises » place la constitution de l'épargne comme préalable à tout crédit (« épargne d'abord ») dont l'utilisation est décidée entièrement par le bénéficiaire (Adams, 1993). L'approche solidaire de type « Grameen Bank », sans reprendre les pratiques institutionnelles précédentes qui émanaient essentiellement de « l'extérieur » et qui ont montré leurs limites, n'en reprend pas moins la philosophie d'octroi préalable de crédit (« le crédit d'abord ») pour des activités rentables (crédit productif), la constitution de l'épargne étant une conséquence de l'accroissement des revenus (Yunus, 1998 ; Nowak , 1993).

Les partisans de l'approche mutualiste de l'épargne préalable s'appuient sur l'existence d'une épargne mobilisable suffisamment importante pour couvrir les besoins de crédit en milieu rural. En face d'eux, les partisans de l'approche solidaire

---

[53] L'épargne est la base de la croissance économique, et son existence limite la dépendance de l'extérieur (Bomda, 1998 ; Foko, 1998) ; mais comme « l'épargne et le crédit sont comme les deux faces d'une même pièce de monnaie » (Romero, 1992, cité par Bomda, 1998), alors « étudier l'épargne sans s'occuper du crédit reviendrait à vérifier une roue de bicyclette tout en négligeant l'autre » (Argyle, 1985, cité par Bomda, 1998).

clament que les institutions financières n'étaient pas adaptées aux conditions et aux besoins d'investissement des ruraux, c'est ce qui explique l'échec de nombreux programmes de crédit. La demande réelle en crédit et ses principaux déterminants n'ayant fait l'objet que d'une attention très récente, les institutions de microfinance observent de la part des ruraux les mêmes comportements que par le passé :

- une faible demande généralisée des services de crédit et une préférence déclarée pour les services d'épargne de court terme ;
- une affectation prioritaire des ressources financières (toutes provenance confondues : revenus directs, épargne, crédit) à la couverture des déficits budgétaires « pressants » de consommation; l'ordre d'investissement par ordre décroissant est : d'abord le capital social (cérémonies familiales, participation aux associations et à la solidarité), puis le capital humain (santé, scolarisation), et enfin le capital physique de production (semences, équipements, etc.);
- un recours prononcé pour les sources informelles de proximité et une utilisation très réduite des institutions formelles.

Ce qui semble conforter le point de vue des partisans de Adams que les besoins de financement en milieu rural sont largement couverts par les réseaux de proximité, et que le financement formel en général et le crédit en particulier ne sont ni utiles, ni appropriés, ni compris, ni envisageables en milieu rural.

Pourtant les réseaux de proximité sont très loin de couvrir la totalité des besoins en services financiers des ruraux, ce qui amène au débat actuel sur l'impact réel de la microfinance, particulièrement dans le rôle de lutte contre la pauvreté. Doit-on adopter la microfinance comme seul ou principal moyen de financement du développement rural, tant pour les besoins de production que sociaux des ménages ruraux ? Comment expliquer les comportements financiers observés jusque là ?

3.3. CONCLUSION : L'IMPACT DE LA MICROFINANCE SUR LES PAUVRES EST UNE PANACEE

Avec des institutions de renom comme la Grameen Bank au Bengladesh, la Bancosol en Bolivie, la Banque Rakyat Unit Desa en Indonésie, et celles moins

prestigieuses mais tout aussi utiles comme les banques villageoises et les coopératives d'épargne et de crédit, la microfinance a obtenu des résultats impressionnants mesurés en terme de remboursements et de services sociaux (Buckley, 1997). C'est ce succès manifeste qui a poussé Otero et Rhyne (1994)[54] à comparer le potentiel d'action de la microfinance pour la lutte contre la pauvreté à ce que la « Révolution Verte » a fait dans le domaine de l'agriculture. Ce qui n'a pas manqué de provoquer un tollé auprès de nombreux auteurs qui, tout en reconnaissant le rôle de la microfinance, qualifient cet enthousiasme « d'hystérique » (Mosley et Hulme, 1998).

Pour Morduch (1999) ces institutions financières atypiques, qui naissent partout dans le monde, véhiculent en effet l'idée que la pauvreté peut être allégée si des ménages pauvres ont accès à des services financiers, et qu'on peut aboutir à une transformation des structures économiques et sociales. Les institutions de microfinance (IMF) s'adressent originellement à une clientèle exclue du secteur bancaire formel, et financent l'auto-emploi par des tous petits crédits, généralement sans garanties. Fort des résultats atteints sous de nombreux cieux, l'objectif d'atteindre 100 millions de familles pauvres en 2005 a été fixé au sommet sur le microcrédit tenu en 1997. Sur l'impulsion de la Grameen Bank, la microfinance apparaît aujourd'hui comme une solution "gagnante" à tous les coups (« win-win solution »), où clients pauvres et institutions financières trouvent chacun leur compte.

Du point de vue politique, la microfinance est une approche directe de réduction de la pauvreté qui par des effets de redistribution, permet l'émergence d'un petit capitalisme indépendant et soutenable. Du point de vue financier, des institutions comme la Grameen Bank qui prêtent à des pauvres sans garanties ont des taux de remboursement difficilement atteints par les banques commerciales (Mosley et Hulme, 1998 ; Morduch, 1999).

Les bases de fonctionnement de cette nouvelle technologie financière incluent la liberté de fixation des taux d'intérêts permettant de couvrir les coûts, l'offre des facilités d'épargne, et l'adaptation des services financiers à la demande locale grâce

---

[54] Otero et Rhyne, The new world of microenterprise finance, 1994.

aux guichets mobiles. Ces mécanismes incluent principalement les crédits aux groupes, la caution solidaire, les crédits progressifs, les échéanciers de paiements réguliers (Morduch, 1999).

Cependant, pour ce même groupe d'auteurs, l'hypothèse de base que la micro finance permet de réduire la pauvreté n'a jamais été démontré par des études empiriques, en dehors du cas de la Grameen Bank. L'impact du microcrédit sur la pauvreté n'a pas souvent été prouvé, les études d'impact se limitant souvent à montrer que des crédits de faibles montants ont été distribués, comme si cela suffisait pour prouver que les pauvres ont été touchés, et les remboursements importants tenant lieu de preuve que le revenu s'est amélioré.

L'étude de Mosley et Hulme (1998), menée auprès de 13 institutions de microfinance dans 7 pays en voie de développement, montre qu'il y a un lien positif entre le crédit et le revenu du ménage, mais que son importance dépend du montage institutionnel. Mais tous les pauvres ne sont pas forcément favorisés, bien au contraire, l'impact du crédit sur les revenus de ceux qui sont au-dessous de la ligne de pauvreté pourrait même s'avérer négatif.

Le même son de cloche est retrouvé chez Morduch qui a examiné 72 programmes de microfinance, et qui, face au déluge des fonds mobilisés[55], appelle à modérer l'enthousiasme pour ne pas retomber dans les travers des crédits subventionnés antérieurs. Car ce qui transparaît est que plusieurs programmes fonctionnent avec des subventions. En effet la promesse d'atteindre les pauvres est faite grâce à des subventions considérables qui permettent de couvrir une partie des coûts, dans la mesure où ici, forts remboursements et profits ne vont pas souvent de pairs, parce que les taux d'intérêts sont maintenus bas pour servir la clientèle pauvre. Les quelques institutions qui fonctionnent de manière autonome ne servent pas forcément les pauvres. De même les pauvres, pour réduire le risque d'un

[55] On assiste depuis 1997 à une forte mobilisation des fonds pour la microfinance, i.e. un accroissement des ressources de subventions (directe par les dons ou indirecte par des crédits concessionnaires), dans le but de standardiser et de répliquer les expériences réussies, sans tenir compte du contexte ayant abouti à ces innovations et mécanismes, surtout en ce qui concerne les crédits aux groupes (Morduch, 1999).

endettement important qui pourrait les enfermer dans le « piège de la dette » (« debt trap » ; Mosley et Hulme, 1998), prennent de petits prêts de subsistance de court terme, sans réaliser un investissement. Ce qui est tout aussi dangereux, car le crédit peut constituer un risque et même devenir nuisible s'il ne s'accompagne pas d'une amélioration de la technique (façons de faire) et de la technologie (équipements). Il se trouve que moins de 10% de bénéficiaires font état d'un changement de technique et de technologie (Buckley, 1997). Il ajoute aussi que le crédit n'est parfois « ni le problème, ni la solution », car il ne peut à lui seul résoudre tous les autres facteurs limitants qui existent localement, mais qui parfois ne sont pas perçus ou exprimés clairement.

La conclusion est la suivante : oui, le microcrédit peut stimuler la croissance durable pour certaines entreprises et ménages, mais il faut reconnaître que trop de contraintes, souvent non financières, limitent son impact. Pour Buckley (1997) le microcrédit ne saurait donc être vendu comme une « formule anti-pauvreté ». Ce qui est conforme à la pensée de Morduch qui renchérit que la microfinance n'est pas une panacée (solution gagnante à tous les coups), et que pour lutter contre la pauvreté, les structures doivent penser à d'autres mécanismes permettant de réduire les coûts, au lieu de reproduire les « bonnes pratiques » dans des contextes totalement différents (qui ne s'y prêtent donc pas) ! A ce titre il dit que les subventions peuvent produire des bénéfices sociaux plus élevés que les coûts générés !

Mais à son actif, la microfinance a montré que l'on peut prêter avec profit à des ménages pauvres, et que la contrainte d'épargne est aussi importante que celle sur le crédit. Et à ce titre, la microfinance vaut la peine, même s'il s'agit seulement de créer des sources de revenus complémentaires (d'appoint) à ceux qui existent déjà. La rencontre entre structures financières formelles et informelles prennent de capitaliser sur les avantages des systèmes informels, plus proches des usagers et de leurs capacité de production et d'endettement.

Calqués à l'origine sur les institutions étrangères, les systèmes financiers ruraux se développent à la marge des réalités locales des pays en développement, ni de sa clientèle pauvre spécifique. Cette dernière impose alors un secteur informel qui

exacerbe les théories financières internationales. La reconnaissance des institutions de microfinance et l'émergence de grandes structures de ce genre dans le monde dans un contexte libéral pose maintenant le problème de leur capacité réelle à allier lutte contre la pauvreté (solidarité) et fonctionnement autonome sans subventions (rentabilité financière). Les ménages ruraux peuvent-ils dépendre uniquement de ces structures pour assurer leur développement ? Il semble que non, car elles n'ont pas suffisamment de fonds pour couvrir tous les aspects de la demande financière rurale. La section suivante présente les possibilités de financement rural développées au niveau du Cameroun.

4. LE FINANCEMENT RURAL AU CAMEROUN

Dans le cas du Cameroun, le financement rural est pris en charge déjà dès l'époque coloniale, dans la logique de l'économie de rente, basée sur l'exportation des cultures industrielles vers la métropole, et l'importation des biens et services pour la consommation locale. Le système « d'économie de plantations » nécessite en effet l'achat des intrants pour le café, le cacao et des concasseurs de palmistes pour assurer un approvisionnement régulier de la métropole, sans prise en compte des systèmes de production locaux autour des produits vivriers.

Tout d'abord, les sociétés indigènes de prévoyance, de prêts et de secours mutuels (SIP) apparaissent dans la zone francophone vers 1930 et sont chargées de gérer les infrastructures rurales et de distribuer le crédit pour les cultures de rente. Elles disparaissent dans les années '50, après avoir enregistré un fort taux de non remboursement, et sans avoir obtenu l'approbation des populations qui ont été obligées de payer un impôt supplémentaire (impôt SIP) pour soutenir leur existence[56].

Les SIP sont remplacées par les sociétés mutuelles de développement rural (SOMUDER) pour continuer l'octroi des crédits pour les cultures de rente (café et

---

[56] Les SIP sont des associations paysannes, mais les paysans voient plutôt en elles une excroissance de l'administration coloniale. Par la suite les SIP changent d'appellation en SAP (sociétés africaines de prêts et de secours mutuels), par ce que le mot « indigène » avait été jugé insultant pour les populations locales !

cacao en priorité) sur financement de la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE, qui deviendra par des mutations successives Caisse Française de Développement (CFD) puis Agence Française de Développement (AFD) en 1998). Les prêts sont donnés sur la base de la caution solidaire des membres, ce qui justifie la création rapide (et même vertigineuse) d'un nombre impressionnant de mutuelles, et entraîne des difficultés de gestion. Après l'indépendance les mutuelles sont confiées en 1962 à la BCD naissante, mais les impayés trop importants aboutissent à l'insolvabilité du réseau qui est liquidé en 1965[57].

Le système institutionnel mis en place dès cette époque coloniale s'adresse seulement au secteur de production moderne, laissant de côté le secteur traditionnel qui doit se tourner vers un système financier informel, « souterrain », et adapté aux besoins des africains. Ce modèle dualiste persiste après l'indépendance, évoluant au gré des politiques financières répressives puis libérales. L'avènement de la microfinance, sans mettre tout à fait un terme à cette vision dichotomique de la finance et des besoins financiers ruraux, va permettre une certaine rencontre et une interdépendance des systèmes formels et informels.

On peut donc distinguer deux grandes périodes : une première période qui va de l'indépendance à la crise, avec les institutions étatiques et spécialisées ; et une deuxième période qui commence avec l'entrée en crise, avec la montée des institutions de microfinance. La présentation du financement rural camerounais va donc se faire en deux parties bâties autour de ces deux grandes périodes.

4.1. DE L'INDEPENDANCE A LA CRISE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES ETATIQUES SPECIALISEES

Dès l'indépendance, un dispositif officiel de financement rural avait été mis en place ; il comprenait des banques commerciales et des institutions spécialisées. Ces dernières sont surtout organisées au niveau national, avec des représentations

[57] De 1956 à 1962, le nombre de mutuelles passe de 8 à 2364 dans le Centre et à l'Ouest Cameroun. Au bilan, 235 millions FCFA d'impayés sur l'ensemble du réseau (Illy, 1983).

plus ou moins effectives aux niveaux régional et local à travers des agences ou des bureaux. Le système informel se développe aussi, au point d'être vu à un moment comme une cause de la débâcle du système financier formel. En effet le bilan de cette période est très mitigé, car si des sommes importantes ont été distribuées, l'impact sur la production est peu ressentie, et la plupart des structures publiques ne sont pas viables à long terme, d'où leur restructuration.

4.1.1. Les institutions étatiques spécialisées

L'expérience du crédit agricole au Cameroun est marquée par une succession d'organismes plus ou moins spécialisés en la matière, et qui utilisent les groupements coopératifs comme relais distributeurs d'un crédit abondant et bon marché. Les plus importantes incluent la Banque Camerounaise de développement (BCD), le Fonds National de développement rural (FONADER), l'Office National de commercialisation des produits de base (ONCPB) et le Crédit agricole du Cameroun (CAC). Il y a aussi des projets de développement qui ont des volets financement, avec des budgets considérables.

La BCD est créée en 1961 et s'est appuyée à l'origine sur les groupements mutuels hérités de l'époque coloniale (Illy, 1983) pour distribuer le crédit rural. Par la suite, elle s'occupe de financement des campagnes de commercialisation agricoles diverses. On estime qu'elle a consacré 4 milliards CFA à l'agriculture entre 1961 et 1970 (soit 2,5 milliards pour la production et 1,6 milliards pour la commercialisation). Elle est fermée en 1990 à la suite de nombreux impayés des banques dont elle a financé les campagnes de commercialisation (la plupart des banques étant elles-mêmes entrées en restructuration dès 1988).

Le FONADE, créé spécialement pour canaliser les diverses subventions en direction du monde rural, utilisait comme relais les groupes d'agriculteurs modernes (GAM) et le système coopératif et mutualiste. Lui aussi a succombé après 15 années d'existence, suite à la déroute des cultures d'exportation, des difficultés des relais, d'une faible politique de rémunération des relais pour la distribution et le

recouvrement du crédit, et des nouvelles approches de libéralisation financières consécutives à la crise[58].

Il est estimé que de sa création en 1973 à sa liquidation en 1988, le FONADER a débloqué 31, 5 milliards CFA pour des prêts à l 'agriculture, parmi lesquels 37,5 % sont allés aux coopératives et aux GAM, le reste aux sociétés de développement (10, 5%) et aux crédits individuels aux fonctionnaires. Le FONADER a surtout consacré 80% de son budget aux subventions pour la lutte phytosanitaire, la régénération des cultures d'exportation, la subvention des engrais, la promotion des cultures vivrières, l'installation des jeunes, l'hydraulique villageoise.

L'ONCPB, mandaté pour la stabilisation des prix aux producteurs de cultures d'exportation, agissait à travers les coopératives et leurs réseaux. Les estimations des prélèvements faits de 1979 à 1988 s'élèvent à 375 milliards CFA (dans l'optique de financer le développement rural et surtout la stabilisation du prix au producteur ...). L'ONCPB est fermé en 1991.

La crise a sonné le glas de ce financement étatique, et ces structures ont toutes disparues. Mais leur bilan en terme de déblocages financiers est assez impressionnant, comme mentionné dans le tableau ci-après.

---

[58] Le FONADER appliquait des taux d'intérêt subventionnés : 4,75 % pour la production agricole et l'habitat rural, 7,25% pour le petit élevage, 10% pour le gros bétail, avec une durée de prêts allant de 3 ans (habitat), à 4 ans (petit élevage) et à 9 ans (production agricole et gros bétail).

Tableau 14.3. Evolution du financement du développement rural au cours des cinq premiers plans quinquennaux (milliards FCFA courants)

	1er Plan	2ème Plan	3ème Plan	4ème Plan	5ème Plan
I. Prévisions					
Total (a)	53,182	157,4	280	685	2300
Secteur rural (b)	12,14	26,7	25,5	106,3	545,1
% b/a	22,8	16,9	9,2	15,5	23,7
II. Réalisations					
Total (c)	32	129,2	447**	1202***	-
Secteur rural (d)	4,4*	18,6	51,2	166,3	-
% d/c	13,7	14,4	11,5	13,8	-

Source : TANKOU M. (1984) , in Kamajou et aliii, éds. 1984. p. 63.
* Dépenses réalisées dans l'agriculture uniquement ** Réalisations estimées en Francs contants 1975/1976 *** Cours réajustés en francs constants 1980/1981

Cependant, l'on s'accorde plus ou moins sur le constat que les objectifs affichés tels la modernisation technique de la production, l'accroissement des rendements, l'amélioration qualitative et quantitative de la production, et l'augmentation des revenus paysans, sont loin d'avoir été réalisés en milieu rural. En effet les paysans ont souvent été exclus des programmes ; à titre d'illustration, pour le crédit adhérent du FONADER, seulement 10% de la ligne de crédit (déjà très modeste en elle-même) sont allés aux petits producteurs.

Ceci a été expliqué par le fait que le FONADER aurait rencontré plusieurs difficultés, inhérentes à la faible capacité de remboursement des paysans, à la complexité de procédures visant à réduire les impayés, à la priorité accordée au crédit social par rapport au crédit à la production, à la structuration insuffisante du monde rural, a son inadaptation statutaire à ses missions spécifiques, à ses faibles ressources (Tchatat, 1984). En conséquence, il a accordé très peu de financements au secteur agricole rural.

Tableau 15.3. Répartition des crédits du FONADER (FCFA)

Type de clients	1975/1976	1978/1979
Individus	428 680 830 (32%)	589 397 320 (29%)
G.A.M. (groupes d'agric. Modernes)	372 857 204 (27%)	481 853 585 (24%)
Coopératives	183 459 000 (13%)	425 637 850 (21%)
Structures de développement	375 906 000 (28%)	525 940 950 (26%)

Source : Tankou M. (1984) , in Kamajou et aliii, éds. 1984.

De ce tableau, il ressort que la seule catégorie de financement du FONADER pouvant arriver aux paysans est celle qui va à travers les coopératives ; mais il faut aussi noter qu'une partie importante de ce financement des coopératives était destinée à l'équipement et aux infrastructures des coopératives elles-mêmes !

4.1.2. Les coopératives d'épargne et de crédit

Les organisations paysannes, en l'occurrence les coopératives, sont considérées comme moyen d'organiser un partenariat de développement du milieu rural . Cette approche se reflète sur l'organisation du système de financement officiel qui s'appuie en priorité sur ces structures.

Déjà actif à l'époque coloniale de l'époque coloniale, le mouvement coopératif a évolué et a subi des réformes. D'abord de simples caisses de dépôts, on est arrivé à des coopératives d'épargne et de crédit dont certaines opèrent comme de véritables micro banques rurales, de manière isolées[59] ou en réseau.

Le mouvement des coopératives d'épargne et de crédit naît au Cameroun dans la zone anglophone, avec la création de premières caisses d'épargne et de crédit en 1963, sous l'impulsion de missionnaires catholiques. La « Cameroon Coopérative Credit Union League » (CAMCCUL) qui est ainsi née est considérée comme un système d'épargne et de crédit coopératif mutuel, privilégiant l'épargne. Son expansion a commencé en 1968 dans le sud-ouest, et s'est poursuivie à partir de 1973 vers l'ouest, le littoral, le centre, le sud.

La CAMCCUL distingue selon leur lieu d'implantation les caisses rurales des caisses urbaines, qui peuvent regrouper à l'origine les résidants et les originaires d'une même communauté, les employés d'une même entreprise ou les membres d'un même corps.

Le principe d'intervention est simple : les personnes souhaitant créer une caisse populaire affiliée à la ligue sont d'abord organisées en groupe de discussion, l'objectif étant de permettre au candidat à l'adhésion d'apprendre et de maîtriser les

---

[59] Il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle, on ne dispose que très peu d'informations sur les COOPEC isolées. Mais on peut dire qu'elles fonctionneraient selon les prescriptions de la loi en privilégiant l'épargne et en distribuant peu de crédits.

procédures de fonctionnement de la ligue. Pour devenir membre de la ligue, chaque caisse populaire achète huit parts sociales à 25.000 FCFA chacune. Une fois l'adhésion acquise, la caisse a l'obligation de déposer chaque année aux mois de juin et de décembre 25 % de ses parts sociales et épargnes à la ligue sur un compte de dépôt à terme. Toute caisse populaire ayant encore un surplus de liquidité a également la possibilité d'épargner sur un compte spécial de dépôt à terme. (Tefempa et Amin, 1997).

La CAMCCUL offre donc à de nombreux adhérents n'ayant pas accès aux services bancaires classiques des services financiers d'épargne (dépôts à vue, dépôts à terme, plans d'épargne, etc.) de crédit (crédit de court et moyen termes).

En 1985, à la veille de la crise, La CAMCCUL était déjà constituée en réseau de 222 caisses pour 60.000 adhérents, avec 6,5 milliards FCFA d'épargne collectée et 4,6 milliards de FCFA de prêts (rapports de CAMCCUL, 1996).

Les caisses populaires qui constituent le réseau procurent des emplois permanents et temporaires pour un nombre considérable de personnes. Les caisses de CAMCCUL sont sollicitées par les tontines grâce à un décaissement rapide, la liberté d'usage et la flexibilité du remboursement des fonds.

Dans la zone francophone, les coopératives d'épargne et de crédit naissent en 1970, soit une décennie après la partie anglophone, toujours sous l'impulsion de l'église catholique (en la personne de l'archevêque du diocèse de Yaoundé) et l'appui du mouvement international Desjardins. Le mouvement s'étend dans le diocèse et crée une union de caisses dès 1973, l'union des caisses populaires de Yaoundé (UCPY) qui commence par mobiliser l'épargne avant d'octroyer des prêts (1978). Cependant ces caisses vont succomber suite au zèle des responsables qui voulaient accroître les ressources en diversifiant les placements autres que les prêts aux membres.

Le secours de l'Agence Canadienne pour le développement international (ACDI) ne pourra pas sauver la structure qui disparaît à l'aube de la crise en 1987, après avoir créé 61 caisses, mobilisé 385 millions FCFA d'épargne et distribué 169 millions de crédit.

4.1.3. Les structures autonomes

On a regroupé ici les projets de développement et le réseau postal, deux catégories de structures qui ont d'autres activités principales, mais interviennent de manière autonome et significative dans la distribution du crédit (premier cas) et la collecte de l'épargne (deuxième cas).

Les projets de développement

L'expérience de la société de développement du coton (SODECOTON) mérite d'être signalée, car cette entreprise parapublique, appartenant à l'Etat et à la CFDT et dont les objectifs sont l'encadrement technique et la fourniture d'intrants et des crédits dans la zone cotonnière, l'achat et l'égrenage du coton graine et la commercialisation sur le marché local, a réussi à assurer des financements importants en direction des paysans, et ce en dépit de la crise !

La SODECOTON s'appuie sur des associations villageoises mises en place en 1981, afin de mieux impliquer les producteurs dans la gestion de la campagne et la commercialisation du coton graine. Ces associations sont reparties en deux catégories principales : les associations villageoises des producteurs(AVP) et les associations villageoises autogérées (AVA).

Pour faire face à de petites dépenses, les associations ont la possibilité de disposer en permanence d'une somme maximale de 50.000 FCFA et peuvent bénéficier de deux types de crédit (crédits intrants et les crédits à court terme, pour l'achat du matériel agricole). Ces associations peuvent bénéficier d'une formation pour mieux gérer les prêts qui leurs sont accordés.

Ces associations sont cependant confrontées à quelques difficultés : la limitation de la portée et de la viabilité du système par la concurrence des pays voisins, une forte emprise de l'autorité traditionnelle, l'épuisement des sols, de nombreux facteurs naturels et un taux d'analphabétisme très élevé freinant le développement des groupements.

Ceci n'empêche que ce réseau soit le plus important en ce qui concerne le nombre de paysans impliqués : 300.000 environ.

Le réseau postal

Les opérations de la Caisse d'épargne postale du Cameroun (CEPC) remontent à la période coloniale (1938), avec le guichet financier de la poste française à Douala. La CEPC elle-même est créée comme établissement public en 1962, et son siège est transféré à Yaoundé en 1967. Initialement placée sous la tutelle du ministère des postes et télécommunications (MINPTT), elle passe sous la double tutelle du MINPTT et le ministère chargé des finances en 1978.

La CEPC a le réseau formel le plus dense de collecte d'épargne avec 270 guichets sur le territoire national (dont plus de la moitié en zone rurale), plus de 600.000 comptes et 25 milliards FCFA d'épargne mobilisée. Elle offre le taux de rémunération le plus élevé du système bancaire : 8%/an depuis 1989 (3,5% avant cette période).

Pourtant elle enregistre les performances les plus mauvaises malgré la sous-traitance gratuite des bureaux de poste. Une seule année d'expérience de crédits s'est soldée par des remboursements très faibles (1987/88), et aujourd'hui elle n'offre que le service d'épargne à ses usagers, tout en offrant des fonds sur le marché financier (dépôts et placements dans les banques, prises de participation dans quelques sociétés parapubliques, avances au trésor public).

4.1.4. Le secteur bancaire commercial

Plusieurs banques commerciales opèrent dans le pays : Cameroon Bank (CAMBANK), Boston Bank, Chase Bank Cameroon, First Investment Bank, International Bank of Africa Cameroon (IBAC), Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest Cameroun (BIAOC), la Société Camerounaise de Banque (SCB), la banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun (BICIC), la société générale de Banques au Cameroun (SGBC).

Mais le constat global est leur faible implication dans le financement des activités rurales, expliquée par l'absence de garanties, l'éloignement géographique et socio-culturel. Cependant quelques institutions bancaires interviennent en zone rurale, notamment celles qui ont des capitaux publics ; la BICIC en est une illustration. Toutes les banques canalisent l'épargne rurale, de manière directe ou

indirecte (par les dépôts des trésoriers des groupes informels nombreux dans le pays), mais n'ont pas une politique rurale définie. Le financement bancaire au monde rural se fait souvent à travers des lignes de crédit pour la campagne de commercialisation (données aux coopératives ou aux commerçants agréés) ou comme crédit direct aux usagers de la banque ; très rarement ce financement va aux petits producteurs qui ne peuvent avoir des garanties, quand ils arrivent à ouvrir un compte !

Il faut d'ailleurs dire que les banques de cette période d'après indépendance n'avaient aucune obligation ni mandat pour le secteur agricole, avec la création d'institutions spécialisées dont nous avons déjà parlé plus haut, et dont certaines étaient de types banques spécialisées, notamment la BCD.

Avec la présentation de ces banques on en arrive à la période de crise dont le début se situe officiellement en 1987, et qui a entraîné une rareté de fonds pour le développement et des difficultés de fonctionnement de l'appareil étatique ainsi que toutes les entreprises publiques et parapubliques. Les institutions spécialisées et les banques commerciales, ayant des capitaux publics, entrent dans une valse de restructuration dès 1988. Plusieurs sont liquidées, quelques unes seront transformées ou fusionnées avec des banques étrangères, tandis que quelques nouveaux venus vont se montrer. Les coopératives d'épargne et de crédit vont être restructurées aussi, avec une nouvelle loi, tandis que du côté du financement spécialisé, une nouvelle étatique structure va essayer de se positionner, avant de jeter aussi l'éponge, laissant un vide total pour le financement du monde rural. C'est à ce moment que vont naître d'autres initiatives de plus en plus audacieuses, sous le label d'institutions financières décentralisées, ou institutions de microfinance.

4.2. LA CRISE ET LA MONTEE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

La politique de relance dans le cadre libéral mis en place pour lutter contre la crise a déjà été expliquée plus haut ; elle prévoit l'amélioration de la disponibilité et de l'accès au crédit. Le dispositif financier camerounais inclut les banques commerciales et institutions financières non bancaires, issues des réformes du

secteur financier sur près d'une décennie à partir de 1989, dans un environnement marqué par des structures qui apportent leur concours au développement des SFD par un appui institutionnel à l'organisation et à la structuration du monde rural. Parmi ces dernières on peut citer des structures telles ASPPA (appui aux stratégies paysannes et à la professionnalisation des producteurs), FONDAOR (fonds d'appui aux organisations paysannes), CUROR (cellule d'appui à la réorganisation des organisations paysannes).

4.2.1. Le système bancaire

La réforme du système financier camerounais est marquée par une structuration du marché financier et l'harmonisation au sein de l'union monétaire et douanière de l'Afrique Centrale (UDEAC) des procédures bancaires, ainsi que la création d'une bourse de valeur (à Douala) et la mise en route des procédures de libéralisation de change. Après plusieurs restructurations successives et la liquidation de plusieurs banques et institutions bancaires spécialisées, le système bancaire camerounais comprend une dizaines de banques fonctionnelles.

Tableau 16.3. Liste des institutions bancaires camerounaises en 2003

Catégorie	Institutions
Banques commerciales	BICEC, SGBC, SCB-CL, SCBC, ALFB , CBC, Amity Bank, UBC, City Bank, Eco Bank
Autres institutions bancaires éligibles au refinancement de la BEAC	Crédit Foncier du Cameroun (CFC)
Autres institutions bancaires non éligibles au refinancement de la BEAC	Caisse d'Epargne postale du Cameroun (CEPC) Centre des Chèques Postaux (CCP)
Institutions financières non bancaires	Compagnies d'assurance et de réassurance

SCBC: Standard Chartered Bank Cameroon ; CBC : Commercial Bank of Cameroon,
CCP : Centre des Chèques Postaux UBC : Union Bank of Cameroon

Les Institutions bancaires liquidées sont la « Bank of Credit and Commerce Cameroon (BCCC), la BCD, la BIAOC qui est d'abord fusionnée avec la Banque Méridien en BMBC (Banque Méridien BIAO Cameroun) puis finit par disparaître en

1996, la CAMBANK, la FIB, PARIBAS Cameroun, la SCB qui fusionne avec le crédit lyonnais pour devenir société camerounaise de banque - crédit lyonnais (SCB-CL), une partie du patrimoine de la SGBC, la société de recouvrement des créances du Cameroun (SRC). La BICIC a été restructurée et transformée en banque internationale pour le commerce, l'épargne et le crédit (BICEC).

Une structure qui ne figure pas dans ce tableau et qui mérite d'être mentionnée est le Crédit Agricole du Cameroun (CAC) qui est né en 1990 et a été liquidé en 1997. Quand il démarre en octobre 1990, il a le statut de banque universelle avec vocation agricole ; à cet effet cinq caisses provinciales seront créées à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Kumba, et Bamenda. Pourtant à sa fermeture sa politique rurale n'était pas toujours définie, car il visait toujours des projets à rentabilité élevée, avec des taux d'intérêts commerciaux (15 à 18% à l'époque). Il a peu financé l'agriculture traditionnelle dont les meilleurs projets ont des taux de rentabilité interne entre 8 et 12% au profit d'une élite engagée dans des exploitations modernes d'importance plus grande !

Le CAC assurait surtout la gestion des programmes de coopération et des lignes de crédits de la Banque Africaine de développement (BAD) d'un montant de 9 milliards (pour les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles) et le fonds de garantie de 30 milliards pour le programme de diversification des exportations agricoles (PDEA). En 1993, 650 millions FCFA sont distribués aux PME agricoles, équivalent à moins de 3% des crédits totaux distribués en direction du développement rural quatre années après sa création en 1994.

Le CAC avait aussi le monopole des fonds de bonification des taux d'intérêt au monde rural[60]. Il fait une expérience de caisses locales à Esse (zone rurale dans la province du Centre) pour servir de lien avec les groupements paysans (associations et fédérations paysannes) disposant déjà d'un système d'épargne et de crédit. Ces caisses devraient être autogérées et affiliées à la caisse provinciale du CAC (compte d'épargne contenant les excès de liquidité de la caisse). Le CAC devrait leur apporter les documents comptables de base, ainsi que des prêts à des taux bonifiés. Un

[60] Les taux bonifiés s'élevaient entre 5 à10% par an ; au total 400 millions de fonds bonifiés ont transité via le CAC. Des problèmes sur la continuité de ce fonds de bonification étaient donc posés par la liquidation du CAC.

premier prêt de 6 millions pour l'habitat et la scolarité se termine à peu près correctement avec taux remboursement de 85%, mais le second prêt de 20 millions pour financer la commercialisation du cacao est remboursé seulement au quart (soient 25%).

Parmi les nouvelles banques, il faut signaler la Union Bank of Cameroon (UBC) dont la CAMCCUL est majoritaire, la City Bank et Eco Bank.

Le cas de Afriland First Bank (ALFB) mérite une attention particulière, en raison de son programme d'action en milieu rural. A l'origine sous l'appellation CCEI Bank, cette structure est créée en 1988 en tant que banque commerciale et banque d'affaires (l'appellation ALFB date de 2002).

Elle innove avec une direction des étude et des investissements qui dispose d'une banque de projets viables. Elle gère des lignes de crédit spécifiques : GASTBY (en partenariat avec une ONG Britannique) pour l'agriculture, la transformation et la commercialisation en direction des groupes de femmes rurales ; ADAF (Alternative Development for Africa Foundation) en partenariat avec une ONG Américaine pour des projets dans tous les secteurs d'activités.

La deuxième innovation de cette banque est la création de la mutuelle communautaire de croissance (MC^2)[61] et le « flash cash », un moyen de paiement instantané à l'image du chèque bancaire et du chèque de voyage. La MC^2 a pour but de fournir aux ruraux tous les services financiers essentiels (épargne et crédit), et prend la forme de micro banques rurales créées et gérées par leurs membres. La MC^2 va rapidement se positionner sur le paysanne financier camerounais comme une institution de microfinance importante, parmi les autres IMF qui essaient de combler un vide bien ressenti en milieu rural.

En effet le système bancaire est de moins en moins porté au financement rural, surtout avec le désengagement manifeste de l'Etat, et la création en 1990 de la

[61] Le coût global pour la mise en place d'une MC^2 est de l'ordre de 35millions de F CFA.

COBAC (commission bancaire d'Afrique Centrale)[62] qui est chargée de veiller au respect des dispositions législatives et réglementaires prises par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et les autorités nationales (autorisations d'ouverture des établissements de crédit , supervision par des normes et règles de contrôle de la liquidité et de la solvabilité , pouvoir disciplinaire par des sanctions allant des observations au retrait de l'agrément).

Le ministère des finances (MINEFI) reste cependant l'autorité monétaire nationale, supervise le CNC (conseil national du crédit), fixe les taux d'intérêt, à savoir le taux créditeur minimum (TCM minimum garanti de rémunération aux petits épargnants : 6% pour les comptes d'épargne et 5.5% pour les autres types d'épargne ; i.e. bons de caisse et dépôts à terme) et le taux de base débiteur (TBD est le taux d'appel d'offres de la BEAC pour les opérations de court terme, soit 8.75% ; le maximum est de 16%). Les taux d'intérêts des institutions semi formelles sont fixés par les membres après discussion.

On assiste donc à une explosion du nombre d'institutions dites de microfinance dans lesquelles on retrouve des structures anciennes qui ont été restructurées (COOPEC, CAMCCUL), des anciens projets de développement (SODECOTON), des projets étatiques notamment le financement des micro réalisations agricoles et communautaires (FIMAC), le Crédit Rural Décentralisé (CRD). Mais il y a aussi des structures nouvelles d'initiatives diverses : MC² de ALFB, fonds d'appui aux organisations de base (FOCAOB) du service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD), etc.

4.2.2. *Les institutions de microfinance*

Le secteur de la microfinance, que l'on appelle plus communément systèmes financiers décentralisés (SFD), est en pleine expansion au Cameroun, car 90% des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) opérant dans la zone de la

---

[62] La COBAC est créée le 16 octobre 1990 dans l'UDEAC (Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale) et est fonctionnelle depuis le 22 décembre 1992. La BEAC assure la surveillance générale des 6 pays membres de l'union monétaire.

communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sont camerounaises (MINAGRI, 2001).

Les IMF semi formelles incluent : les institutions en réseaux avec des opérateurs de terrain tels CAMCCUL, MC², CVECA ; les projets de développement (PCRD, FIMAC, MPPF-CAM) ; les COOPEC isolées ; les autres expériences d'épargne et de crédit (SODECOTON).

Le cas de la CAMCCUL

La ligue des caisses de crédit s'est étendue progressivement sur plusieurs provinces du pays, et aujourd'hui on la retrouve jusqu'à l'Extrême-Nord (Tefempa et Amin, 1999). Elle compte alors plus de 300 caisses, avec plus de 100.000 adhérents, pour un encours d'épargne de 20 milliards, et de crédits de 13 milliards. Son portefeuille constitue donc le principal poids lourd de la microfinance camerounaise !

Ses crédits de court et moyen termes concernent les diverses activités du secteur rural : agriculture et élevage (6%), éducation (27%), santé (25%), habitat (10%), commerce (2%), et autres.

Quelques difficultés sont rencontrées par le réseau, en liaison avec le manque de conscience professionnelle et de motivation chez certains employés et membres des comités de caisses populaires, et l'insuffisance des fonds pour les activités de formation et de promotion.

Le cas des MC²

Les MC² sont des structures particulières qui se placent un peu entre la forme coopérative classique et l'entreprise commerciale, dont les élites cautionnent les activités en mettant des fonds à la disposition des ruraux, mais fonctionnent de manière autonome dès le démarrage. Un «comité des sages » assure la prise en compte des intérêts communautaires. Pour contribuer au développement de sa communauté et mieux s'intégrer dans le paysage économique, social et culturel de sa

région, la MC² procède à la création d'un fonds d'intervention social à partir des excédents réalisés sur ses activités.

Leur nombre a connu une évolution régulière, allant de 9 mutuelles en 94/95, à une quarantaine en 2002, avec près de 25.000 membres dont 20% de femmes et plus de 500 groupes et associations[63].

Les produits de la MC² ont aussi connu une nette croissance : de 453 millions de FCFA épargnés en 94/95, on a aujourd'hui un encours d'épargne de l'ordre de 2,5 milliards, et plus d'un milliard de crédit. Ces crédits vont pour 40% à l'agriculture, ce qui confirme l'engagement rural de la MC², en comparaison avec la CAMCCUL par exemple.

Le cas des CVECA[64]

Les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) sont mises en place dans le cadre du projet de crédit rural décentralisé (PCRD) du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dans sa phase de démarrage. Le Centre International de Développement Rural (CIDR), une ONG française, est intervenue à cette phase dite pilote pour soutenir le développement et la structuration des réseaux de CVECA.

Cette première phase, de 1995 à 1998, a vu la mise en place de cinq réseaux dans les départements du Nyong et Mfoumou et de la Haute Sanaga (dans la province du centre), du Mayo Danaï, du Mayo Louti et du Diamaré (dans la province de l'Extrême-nord). Au total 72 caisses sont créées, regroupant 11 244 membres (dont 36 % de femmes et 236 groupes) pour une épargne de 90 millions et des crédits de 133 millions FCFA. Les fonds propres s'élèvent à 40 millions environ, et le taux de remboursement de 99,5%.

---

[63] Certains groupes peuvent avoir jusqu'à 300 membres ou plus, ce qui pourrait porter l'estimation du nombre de clients réels à 150.000 personnes.

[64] La source principale pour ce paragraphe est Belibi Tsala, D. : Contribution des CVECA au financement du monde rural : cas du réseau Nyong et Mfoumou. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agronome, option Economie et Sociologie Rurales, Université de Dschang, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles ; janvier 2002, 90 pages.

Ces performances de la phase pilote pour l'expérimentation et l'adaptation, sont jugées très satisfaisantes, ce qui amène la négociation d'une deuxième phase financée toujours par l'AFD, mais avec le concours de l'Union Européenne. Dans cette deuxième phase le projet est conduit par une ONG de droit camerounais, le MIFED (Microfinance et Développement), mais le CIDR maintient son assistance technique. Le MIFED agit comme une cellule centrale de suivi et de financement des CVECA.

A la fin de cette deuxième phase, le nombre de caisse est passé à 164 pour 31.000 membres. L'épargne s'élève à 520 millions, et l'encours du crédit à 629 millions (dont 38% de refinancement provenant de la BICEC, sur des lignes de crédit gérées avant par le CAC). Quatre nouveaux réseaux ont vu le jour dans les départements du Mayo Sava, Mayo Kani, Logone-Chari et Lékié-Mbam.

Le cas du FIMAC

Le Fonds d'Investissement pour les Micro réalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC) est l'un des quatre volets du Programme Sécurité Alimentaire (PSA) du MINAGRI (les autres volets déjà cités plus haut étant le système national d'alerte rapide (SNAR), l'infrastructure des marchés communaux, l'éducation nutritionnelle, l'unité de traitements agricoles par voie aérienne (UTAVA)).

Le FIMAC a été lancé en 1991 sur financement de la Banque Mondiale et du Japon. Le FIMAC est exécuté par le MINAGRI en collaboration avec des organismes d'appui qui assurent le suivi des investissements dans les 10 provinces du pays (Tefempa et Amin, 2000). Le FIMAC finance des micro projets productifs (élevage, cultures maraîchères, pêche maritime, pisciculture, pressoir à huile, moulins à céréales, râpes à manioc, infrastructures de stockage, culture attelée, etc.) dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat des groupes ruraux et de populations défavorisées (les femmes notamment), de réduire les effets des parasites sur les cultures, d'améliorer les pratiques alimentaires et les méthodes diététiques des groupes à haut risque d'insécurité alimentaire.

Le Fonds cible des groupes de 3 à 20 membres organisés sous forme de groupement d'initiative commune (GIC) qui montent des projets avec l'aide d'encadreurs locaux, et reçoivent des financements sous forme de matériel. Les remboursement de ces crédits alimentent un fond tournant local qui sera utilisé pour distribuer des crédits dits de « deuxième génération » ; le but de ce fond est d'accroître l'esprit d'entreprise par l'auto promotion et la méthode participative, d'augmenter le pouvoir d'achat des groupes bénéficiaires, de créer des emplois ruraux. Le FIMAC a distribué plus de 3.000 crédits pour une enveloppe de plus de 2 milliards FCFA, avec un taux de remboursement de 86 %.

Le cas du MPPF-CAM

Le Micro-projet productif en faveur des femmes au Cameroun (MPPF-CAM) a été lancé en 1991 et son objectif initial était de créer un fonds social en faveur des groupements féminins défavorisés. Ce projet a servi principalement les commerçantes individuelles relativement aisées, qui par la suite se sont organisées en coopératives d'épargne et de crédit des femmes promotrices mâtures (CEC-PROM) agréées par la CAMCCUL. La plus grande des CEC-PROM enregistre une centaine de membres et un capital social moyen de 2 millions de F CFA (la part sociale fixée à 205.000 F CFA est un indice pour le poids du portefeuille des adhérentes !).

Les CEC-PROM ont un système d'épargne contractuelle qui consiste en ce que tout bénéficiaire de crédit s'engage à verser au moins 5.000 F CFA chaque mois, sous forme d'épargne déposée dans une banque, jusqu'à la fin du remboursement des prêts obtenus. Pour le crédit, la méthodologie d'intervention a évolué dans le sens du suivi des commerçantes par des conseillers (Tefempa et Amin, 2000).

Des difficultés se présentent pour le projet à deux niveaux: tout d'abord au niveau des groupes qui ne sont ni suffisamment structurés ni expérimentés, ensuite au niveau des membres qui, peu impliqués, redoutent les problèmes de gestion et des conflits dans la répartition des bénéfices.

Les COOPEC isolées

Elles sont de nature diverses, isolées, urbaines ou COOPEC d'affaires, et opèrent aussi bien en zone urbaine que rurale.

Les COOPEC issues d'initiatives locales rurales (GIC, Coopératives agricoles, unions de GIC (UGIC)) ont été créées pour placer l'argent des activités des membres des groupes, avec l'appui d'ONG locales.

Les COOPEC nées de l'initiative d'hommes d'affaires fortunés, d'anciens banquiers ou fonctionnaires sont dites « d'affaires » par ce qu'elles brassent des sommes importantes à travers l'épargne et le crédit, la domiciliation des salaires et même des transferts de fonds hors du pays, tout comme des prises de parts dans les entreprises. Leur particularité est l'importance du nombre d'usagers par rapport au nombre de membres.

Il y a aussi des COOPEC à vocation urbaine qui drainent l'épargne des membres et des usagers par l'intermédiaire des collecteurs, et des COOPEC urbaines ayant des agences rurales décentralisées qui collectent l'épargne rurale.

On estime à 150 le nombre de COOPEC isolées, avec un peu plus de un milliard de FCFA d'épargne, et presque autant de crédit.

Au niveau régional, le cadre réglementaire des COOPEC est en cours d'élaboration avec la COBAC. Au niveau national, les COOPEC sont régies par la loi n° 92/006 du 14 août 1992 relative aux société coopératives et aux groupes d'initiative commune (GIC) et le décret n° 92/455 du 23 novembre 1992 fixant les modalités d'application de la loi n° 92/006 du 14 août 1992. Mais comme cette loi de 1992 autorise un seul type de COOPEC , on a vu apparaître des formes « perverses » qui opéraient dans une « illégalité officielle ». Le décret n° 98/300/PM du 09 septembre 1998 fixant les modalités d'exercice des activités des COOPEC a été pris pour essayer de mettre un terme à une certaine confusion dans le secteur. Plus récemment, un nouveau décret du PM de l'an 2000 a décidé que c'est le MINEFI qui délivre désormais l'agrément des COOPEC, anciennes ou en création, et une cellule des marchés financiers et des systèmes financiers décentralisés y a été créée.

Les autres expériences d'épargne et de crédit

Plusieurs programmes, projets ou sociétés agro-industrielles possèdent une composante épargne et crédit plus ou moins développée. Au départ l'épargne n'était pas du tout encouragée, car il s'agissait de lignes de crédit gérées par des ONG sur financement ce bailleurs de fonds étrangers, ces derniers voyant en ces ONG des alternatives plus viables que l'Etat.

Quelques uns ont bien développé l'activité épargne et crédit, mais évoluent très lentement vers la création des IMF véritables : on peut citer ici du FOCAOB (fonds commun d'appui aux organisations de base) et des groupements de producteurs de SODECOTON.

La création du FOCAOB a été appuyée par le SAILD (service d'appui aux initiatives locales de développement) en 1989 au sein du conseil des fédérations paysannes du Cameroun (CFPC). On compte aujourd'hui une quarantaine de CABA[65] (caisse d'appui à la base) qui drainent près de 17 millions d'épargne. Malheureusement sa scission avec le CFPC ternie quelque peu son image et en fait une concurrente au lieu d'une alliée.

La SODECOTON se présente comme un poids lourd en la matière, avec 11 milliards de FCFA en prêts aux producteurs de cotons, 2,5 milliards aux producteurs de vivriers, 435 millions pour les équipement agricoles. Les groupements de producteurs de coton ont eux-mêmes distribué 1 milliard de FCFA de crédit.

Poids des institutions de microfinance

Il y a deux ans, en 1999, on estimait à environ 700 le nombre de IMF[66] opérant au Cameroun avec près de 200 000 clients[67].

---

[65] Le « Caba » évoque au Cameroun cette grande robe que mettent les femmes, et dont les poches pourraient aisément et discrètement cacher une épargne importante !

[66] Les IMF sont appelées localement « établissement de crédit à caractère spécial » (ECCS) ou encore « établissement de microfinance » (EMF). Une estimation de juin 2003 parle de 2.500 structures dont la plupart illégales, car ne s'étant pas enregistrées auprès du MINEFI.

Le portefeuille de ces IMF relève un encours de crédit de plus de 25 milliards, une épargne de plus de 36 milliards, des fonds propres de 7,6 milliards. Le poids relatif du secteur de la microfinance sur le marché financier camerounais représente seulement 6% de l'épargne mobilisée, 4,61% de crédits distribués, 5,47 % de fonds propres, 98% des structures et 45% des clients[68].

Le réseau CAMCCUL totalise les quatre cinquième des sociétaires des dépôts et du volume des crédits en cours. La SODECTON, bien que n'étant pas structurée en véritable IMF, apporte aussi une contribution importante au financement rural.

Pourtant la contribution même de ces structures au financement de l'agriculture est assez minime, car peu de crédits sont donnés à cette activité, en moyenne 17 % seulement.

Tableau 17.3. Contribution des IMF au financement du secteur agricole (milliards FCFA)

Quelques IMF	Total Crédit	% à l'agriculture
COOPEC	2,000	10
CAMCCUL	12,000	10
CVECA	0,400	40
MC²	3,000	40
CABA	0,034	17
Ensemble IMF	25,000	17

Ces résultats montrent donc que même les IMF accordent très peu de financement à l'activité agricole proprement dite. Quelles en sont les raisons ? Est-ce en raison d'une faible demande de la part des demandeurs ? Ou alors par manque de nécessité ou d'utilité du crédit agricole ? Ces questionnements renforcent l'orientation de la présente thèse dans une meilleure compréhension des choix

[67] On dénombrait déjà plus de 450 coopératives (COOPEC et caisses de crédit de la CAMCCUL confondues), 33 MC², 165 CVECA, des organisations paysannes indépendantes ou affiliées à des projets de développement, etc. (MINAGRI, 2001).

[68] En comparaison, les banques commerciales mobilisent 133 milliards de fonds propres et 600 milliards de dépôts, pour 250.000 clients, 550 milliards de crédits répartis dans 15 structures.

financiers des ménages ruraux, afin de lever l'équivoque sur l'importance des IMF et leur impact rural faible.

Un diagnostic des IMF conduit au niveau national révèle plusieurs autres constats importants. Beaucoup de SFD demeurent cantonnées en milieu urbain , leur pénétration géographique étant inférieure à 3 % faible de manière générale, et moins de 1% hors réseau CAMCCUL et zone SODECOTON (MINAGRI, 2001). Le sociétariat féminin est faible aussi, malgré l'existence de quelques structures exclusivement féminines (parmi lesquelles deux COOPEC SOS women » , les «CEC-PROM et la MUFFA (mutuelle financière des femmes africaines)[69], jouent le rôle de leaders en la matière .

L'impact des SFD est aussi réduit. Il existe en effet une demande non satisfaite en services financiers d'épargne et de crédit. On a estimé une demande importante en besoins de production pour l'agriculture, ainsi que le petit commerce ; généralement le volume financier individuel est faible, alors que le nombre de demandes est élevé . Quelques IMF font l'objet d'une perte de crédibilité suite à des échecs dans certains cas, et un manque de professionnalisation de certains opérateurs (particulièrement ceux qui sont isolés) ainsi que des mécanismes de concertation encore réduits. On remarque aussi un véritable cafouillage entre projets privés qui arrivent souvent dans les villages au gré des relations personnelles, avec parfois des effets pervers liés à une concurrence déloyale entre bailleurs de fonds, ONG et opérateurs d'approches mutualistes et solidaires. Plusieurs IMF fonctionnent dans un vide juridique laissé par la loi coopérative et ont des difficultés importantes avec la réglementation de la COBAC. Cette dernière vise à réglementer les unités de base, mais accepte de s'arrêter au niveau des structures faîtières quand elles existent (ces dernières étant supposées répercuter le contrôle à la base)[70]. En règle générale, on a une faible intégration dans les marchés financiers, d'où un refinancement très

[69] La MUFFA est financée par la CCEI (maintenant ALFB) et est orientée spécifiquement vers les femmes en zones urbaine et périurbaine. En règle générale la proportion des femmes est plus importante dans les réseaux en milieux ruraux que dans ceux en milieux urbains.

[70] Au mois de juin 2003, 350 EMF se sont vues interdites d'activités pour défaut d'enregistrement par la COBAC au MINEFI.

hypothétique[71]. Le refinancement officiel se limite pour le moment à une seule structure, l'ONG MIFED, sur fonds du programme crédit rural décentralisé (PCRD) à la BICEC.

Trois associations de microfinance se sont signalées, dont deux sont fonctionnelles : l'association camerounaise des institutions de microfinance (ACIM) qui regroupe les MC² et les CVECA (dans laquelle le MIFED est très actif), et l'association des coopératives d'épargne et de crédit du Cameroun (ACECCAM) qui regroupe principalement les coopératives d'affaires. La troisième, l'association des professionnels d'épargne et du microcrédit (APEM) est sous veilleuse depuis quelques temps.

4.2.3. Les systèmes financiers informels

Les systèmes financiers informels, en l'occurrence les tontines, occupent toujours une place importante dans le paysage financier rural camerounais (tout comme en milieu urbain d'ailleurs !) Elle sont à l'origine des structures de solidarité fonctionnant sur la base de principes simples, biens établis dans des groupes de travail[72]. On distingue les tontines simples tontines simples à caisse annexe, et des tontines à enchère capitalisées.

Les tontines simples correspondent à un fonctionnement relativement traditionnel. Et l'activité financière y semble secondaire. Les « membres» se réunissent selon une périodicité constante : hebdomadaire, mensuelle, et versent une cotisation au cours de chaque séance. L'un des participants reçoit le produit de versement ou « cagnotte », séance tenante. L'ordre des « prises » est négocié à

---

[71] Le refinancement a deux volets : un premier volet monétaire avec transfert de créances et financement à concurrence de 70% des projets acceptés, sur la base d'accords de placement auprès des banques (ALFB pour les MC²) ; un deuxième volet interbancaire basé sur des transactions de gré à gré entre banques. Il y a aussi le cas du refinancement officiel, sur des fonds du PCRD logés à la BICEC.

[72] Il y a toujours des tontines de travail (pour les champs de vivriers, de café, de cacao ou autre), à côté des tontines « monétaires.

l'avance ou encore fixé par tirage au sort. Le nombre de séances au bout duquel tout le monde aura obtenu une part, désigne un cycle.

Les tontines simples à caisses annexes, sont des tontines simples, complétées d'une ou de plusieurs caisses annexes : la caisse de secours et la caisse de placement. La caisse de secours est à fonds perdus, et donc comparable à une forme d'assurance. Des cotisations modiques sont collectées pour aider au financement d'événements familiaux importants (naissances, maladies, deuils) ; en période calme les fonds peuvent être provisoirement employés pour des prêts avec intérêts, de courte durée, au profit des membres. La caisse de placement est la caisse d'épargne individuelle pour chaque membre qui est libre de garder des montants selon ses possibilités. Les sommes ainsi déposées seront bloquées pour une période, et seront prêtées pour une durée mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle, suivant un taux d'intérêt éventuellement fixé à l'avance et usuraire (5 à 50% par mois). A l'approche des événements tels que la rentrée scolaire ou les fêtes de fin d'année, chaque membre récupère l'intégralité de ses dépôts, ainsi que les intérêts produits par ses dépôts.

Les tontines à enchères capitalisées sont le fruit d'une évolution des tontines simples, se différant de ces dernières par le fait que le produit des cotisations, au lieu d'être attribué selon un ordre pré-négocié, est plutôt mis aux enchères et cédé au plus offrant.

Il ressort de ce qui précède que la tontine exerce quatre fonctions principales : une *fonction de mutuelle* avec la caisse secours, une *fonction épargne*, une *fonction crédit*, et une *fonction investissement* (qui s'exprime en priorité ici dans le domaine social).

Cette section sur le financement rural au Cameroun montre que l'émergence des IMF n'a en rien réduit le caractère très populaire des tontines, ce qui est justifié en partie par le fait qu'elles assurent en même temps des fonctions économiques et sociales, ajoutée au fait qu'elles sont autogérées par leurs membres, qu'elles assurent de fonctions financières importantes sans l'aides des banques et des services techniques. D'autre part, les tontines rassemblent une épargne considérable qui aide

les membres à faire face aux imprévus sociaux (dépenses importantes en cas de deuil, de maladie) ou pour investir. Cependant elles ne peuvent pas répondre à tous les besoins des ruraux qui ont donc des motivations certaines pour se tourner vers d'autres sources de financement. D'où l'importance des IMF semi-formelles.

Quelle utilisation est faite de ces structures financières ? Comment les ménages théorisés au chapitre 2 utilisent-ils les services financiers présentés ci-dessus ? Quelles motivations sous tendent les divers usages ? Qu'est-ce qui détermine la rencontre entre les ménages et les services financiers publics ou de microfinance ? Les ménages sont-ils rationnels ou pas dans leur demande financière? Le développement financier est-il suffisant en ce sens qu'il apporte les services financiers en nombre et qualité suffisants?

Autant de questions auxquelles cette thèse voudrait apporter des réponses dans sa deuxième partie, en analysant des données d'enquête à partir d'une grille d'analyse économique de la demande en services financiers qui est développée dans la section ci-après.

5. LA GRILLE D'ANALYSE ECONOMIQUE DE LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS

Qu'est ce que la demande en services financiers ? Comment l'analyser ? Voilà les deux questions essentielles auxquelles on va tenter de répondre dans cette section.

Selon le modèle du PEM ci-dessus présenté, le ménage gère un portefeuille d'actifs pour atteindre ses objectifs. Le recours aux actifs extérieurs se produit lorsque les actifs propres du ménage sont insuffisants à couvrir les besoins définis par les activités. Cette demande en actifs extérieurs est aussi fonction des actifs propres du ménage. En ce qui concerne les actifs financiers, la demande du ménage est essentiellement constituée par le crédit, ce qui n'exclut pas pour autant des structures d'épargne. On peut ainsi considérer de la part du ménage une demande de services financiers incluant l'épargne et le crédit.

Cette demande en services financiers des ménages peut être tout simplement étudiée de la même manière que la demande d'actifs, et est donc fonction : (1) de la richesse totale dont dispose le ménage : capital physique (équipements et immobilisations) ; capital humain ; capital social ; capital financier (épargne monétaire et crédit) ; (2) du prix et du rendement des actifs ; (3) des goûts et préférences des ménages.

En se basant sur ces facteurs tous internes aux ménages, l'analyse économique qui est faite dans cette thèse est centrée sur les déterminants internes du comportement financier des ménages ruraux. Ainsi l'étude du fonctionnement des ménages et de leur comportement financier est organisée autour de deux domaines qui correspondent à deux groupes de question : comment ? et pourquoi ?

- Comment est assuré le financement ? D'où proviennent les fonds ? Est-ce de l'épargne formelle ou informelle du ménage, ou alors de crédit des sources formelles ou informelles ?
- Pourquoi ces modes de financement ? Comment expliquer les choix des besoins à financer, et des sources de financement? Parmi les conditions internes du ménage (base des ressources, taille de la famille, objectifs) qu'est-ce qui détermine le recours au microcrédit ?

5.1. ANALYSE QUANTITATIVE DE LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS

La demande en services d'épargne et de crédit a souvent été analysée avec des modèles économétriques. A titre d'illustration, Areetey (1997) a développé un modèle économétrique dans lequel il a intégré la demande du crédit dans le modèle du ménage rural dont les hypothèses de base dictent la demande du crédit, considéré comme un intrant. Il dit que si les revenus des ménages (Y) à partir de leurs activités agricoles (Ya), non agricoles (Yb) et le salariat (Yc) ne suffisent pas à couvrir leurs besoins de consommation (C) et d'investissement (I), alors ils ont recours au crédit (K)

$Y = Ya + Yb + Yc = C + I$

$K = C + I - Y$

Les ménages ruraux étudiés ont en réalité plusieurs objectifs, et leur attitude face aux différentes activités agricoles ou non et la disponibilité de la main-d'œuvre est fonction des opportunités de crédit qui existent. Le modèle du ménage rural est donc réécrit de la manière suivante :

fonction de l'objectif :
maximiser l'utilité (consommation et les loisirs) en combinant les productions agricoles, non agricoles et le salariat
et les autres objectifs : stabiliser les revenus, gérer les risques, assurer la sécurité alimentaire

sous contraintes
des environnements économique et institutionnel des ménages (y compris les marchés et les politiques gouvernementales) qui ont un impact sur les intrants, les produits, la terre, la main-d'œuvre, et le crédit.

Cette fonction de l'objectif des ménages est affectée par leurs choix de consommation de leurs propres produits ou de ceux qu'ils achètent (hypothèse du modèle de Barnum Squire), et l'impact sur la faisabilité et la profitabilité relative des activités agricoles et non agricoles.

De Janvry et al. (1991) montrent que si le marché du crédit existe, les ménages choisissent librement entre les activités agricoles et non agricoles. Mais si le marché du crédit n'existe pas, alors les ménages maximisent l'utilité en transférant les ressources des productions non agricoles vers les ressources agricoles, de manière à assurer la production agricole future.

Ce transfert interne au ménage des ressources financières d'une activité à une autre est le principal mécanisme de financement, le recours au crédit étant très faible.

Areetey (1997) cite des exemples au Sénégal où les fonds provenant des activités extra-agricoles financent les activités agricoles, au Bénin où seuls les paysans sans terre ayant aussi des activités extra-agricoles pouvaient paradoxalement accéder au crédit agricole ; la même chose a été relevée au Kenya. En fait en l'absence d'offre suffisante de crédit, les coûts de transactions minent la rentabilité du crédit, et découragent les crédits pour l'investissement.

La demande totale en crédit, qui est la somme de la demande révélée (emprunteurs potentiels qui demandent le crédit dans les conditions actuelles de rareté d'offre du crédit) et de la demande potentielle de crédit (les emprunteurs potentiels qui citent le manque de crédit comme une contrainte, mais ne demandent pas le crédit à cause des conditions de marché), est inférieure à l'offre du crédit.

La faible demande révélée de crédit s'explique par le fait que la faible offre du crédit contribue à l'absence de demande.

Wampfler (1996) identifie d'autres facteurs pouvant expliquer le faible niveau de demande en crédit. Il s'agit d'abord de la dotation des unités rurales en travail familial et en ressources foncières, les deux principaux facteurs de production en milieu rural et qui déterminent souvent l'existence et le niveau de l'activité agricole (facteurs internes), et de leur accès aux marchés (facteurs externes incluant l'existence de structures de transformation locales et de routes vers les grands centres de consommation).

En l'absence de marchés de travail et de la terre, comme c'est souvent le cas en milieu rural dans les PED, et en l'absence d'accès aux ressources extérieures sous forme de travail salarié ou d'espaces fonciers gratuits (pâturages par exemple), la disponibilité de petits crédits au niveau local sert à bien peu de chose !

Wampfler (1996) a montré que dans ces cas le recours au crédit était inutile, et parfois contribuait à appauvrir encore plus certains paysans, ces derniers étant alors obligés de revendre une partie de leur actif, ou alors à compter sur la générosité du village, pour rembourser les sommes dues.

Des solutions existent pour contourner l'absence de marchés, bâties autour de la capacité à entreprendre et à innover qui se traduit par la diversification dans d'autres formes d'activités inexistantes ou peu développées dans l'environnement, tels par exemple les services de transport, d'approvisionnement en intrants et en pièces détachées. Il a cependant été rapporté que cette aptitude est liée aux connaissances accumulées spécialement par les migrants de retour qui ont de plus larges visions du marché et de ses possibilités, donc plus d'informations. De plus, ces nouvelles activités exigent des crédits plus importants que ceux généralement disponibles localement.

Les autres facteurs déterminants de la demande en crédit signalés par Wampfler (1996) incluent les types de production et leur rentabilité, la maîtrise des processus de production (itinéraires techniques) et aussi les solutions aux problèmes agronomiques (maladies, qualité des semences, etc.).

Bomda (1998) analyse les déterminants de l'offre d'épargne et de la demande de crédit : pour les facteurs qui influencent la demande en crédit il retient l'environnement économique, les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la clientèle, et les types de technologies financières ; pour les déterminants de l'épargne il analyse la capacité et volonté à épargner, la disponibilité des facilités d'épargne, l'incitation à se constituer une épargne financière. Les mêmes variables d'analyse de l'offre d'épargne sont retrouvées chez Foko (1998).

Le modèle spécifié par Bomda est de la forme :

Yit = f (Csi, Cri, Ciei)

Yit est le montant d'épargne effectuée par l'individu i à l'année t

Zit = f (Csi, Cri, Cici)

Zit est le montant de crédit demandé par l'individu i à l'année t

Csi est le vecteur des caractéristiques socio-économiques : âge, sexe, niveau éducation, taille famille, ratio de dépendance (nombre non actifs sur nombre actifs), superficie terre disponible, valeur des équipements agricoles, sources de revenus, revenu annuel total ;

Cri est le vecteur des caractéristiques des relations entre l'individu et les institutions financières utilisées : nombre et types, distance du lieu de résidence, durée des relations, coûts transactions pour l'individu, montant du crédit reçu/de l'épargne effectuée en t-1, fréquence des dépôts ;
Ciei est le vecteur des caractéristiques des institutions financières auprès desquelles l'individu i effectue ses dépôts d'épargne ;
Cici est le vecteur des caractéristiques des institutions financières auprès desquelles l'individu i effectue ses demande de crédit ;
Ciei et Cici comprennent : le taux d'épargne i (pour l'épargne ou le crédit), la transparence, la liquidité, la discrétion ou confidentialité des transactions, la sécurité des fonds.

La méthode des moindres carrés a été utilisée pour estimer les modèles. Les résultats montrent que le taux d'intérêt a un rôle ambigu sur l'épargne et le crédit : en effet il peut faire accroître l'épargne, mais les facteurs tels l'accessibilité, la liquidité, la sécurité, la qualité des services et l'existence de services non financiers influe plus sur l'épargne et le crédit que le taux d'intérêt. Les facteurs institutionnels et la technologie de crédit influe sur le remboursement du crédit.

Foko (1998) développe le modèle suivant pour l'analyse des déterminants d'épargne :

$EPARTOT = bo + b_1DEPENSE + b_2EMPRUNT + b_3PATRIM + b_4REVENUS + b_5STATUT$

DEPENSE : montants des dépenses totales
EMPRUNT : montants des emprunts demandés
PATRIM pour patrimoine (richesse : biens matériels et équipements et outils agricoles)
REVENUS : ensemble des revenus
STATUT : statut social

Les résultats de l'analyse montrent une très faible contribution des facteurs économiques (en dehors du revenu), et une forte importance des facteurs

socioculturels sur la décision à épargner. Ils montrent aussi que le choix des mécanismes d'épargne (lieu d'épargne) dépend de la : sécurité, confiance, disponibilité, distance, autres services, taux intérêt.

Cette analyse quantitative montre qu'en réalité on ne peut pas dissocier la demande en services financiers pour la production et pour la consommation et autres besoins du ménage, car comme le disait déjà Zeller (1995), les sphères de production et de consommation sont interdépendantes. Selon lui, les expériences antérieures de projets de crédit n'ont pas souvent réalisé leurs prévisions, en partie par ce que l'approche standard de la finance rurale était centrée sur le financement de la production agricole, négligeant les autres aspects de la demande des ménages pour la sécurité alimentaire en terme de besoins de consommation, d'assurance (santé, imprévus) et pour le développement des activités extra-agricoles. Cette négligence a entraîné l'effondrement du dispositif du crédit agricole, car avec l'urgence des besoins, les financements sont plutôt utilisés pour la consommation, et même les équipements de production sont vendus pour couvrir les déficits alimentaires.

Il a été démontré que les stratégies de gestion de risques d'insécurité alimentaire à moyen et long termes incluent en effet le recours au crédit et la diversification des sources de revenus. Mais à court terme, en l'absence de financement, les ménages vendent le capital de production. A cet effet, Zeller montre, à partir d'une analyse de la demande en services financiers des ménages ruraux, comment des services financiers souples et multiples qui assurent la sécurité alimentaire ont un impact positif sur la consommation, sur les revenus, et sur la stabilisation des actifs des ménages.

Ce lien entre la sécurité alimentaire et l'accès aux services financiers renforce l'idée des mauvais choix de politiques financières centrées sur la production uniquement, au détriment des autres besoins du ménage.

L'autre raison des échecs des programmes de crédit agricole est le peu de considération accordée aux infrastructures rurales et aux contraintes propres des ménages, qui déterminent leurs préférences, et même leur accès aux services

financiers qui leur sont offerts. Quelques auteurs qui ont analysé ces préférences leur trouvent plusieurs motivations qualitatives.

5.2. APPROCHE QUALITATIVE DES PREFERENCES EN SERVICES FINANCIERS

Pour l'analyse des préférences en services financiers Bomda (1998) s'inspire des travaux de Schrieder (1996) qui fut la première à utiliser le modèle logit et la méthode d'analyse conjointe (MAC) pour étudier les déterminants de la demande en services financiers.

Le modèle permet d'explorer les liaisons entre les caractéristiques socio-économiques et le comportement financier, et d'expliquer ces liaisons. La MAC permet l'estimation des préférences des consommateurs pour des biens et services multiattributs. La MAC est un ensemble de procédures permettant de déterminer l'effet simultané de plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante unique. Dans la logique de collecte des données, le consommateur doit opérer un choix entre plusieurs options imparfaites en choisissant un concept, ou en faisant le classement par ordre d'importance. Le modèle retenu est le modèle de segmentation partielle qui met l'accent sur les effets des interactions entre les caractéristiques (X) du service financier et les variables (Z) des caractéristiques de l'individu (modèle logit multinomial).

Les résultats de l'analyse montrent que les préférences en services financiers de la clientèle rurale en ce qui concerne les montants, la durée et les garanties des prêts varient selon leurs caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographiques ; elles ne coïncident pas avec celles des institutions financières rurales :

- d'un côté la clientèle veut des prêts de durée plus longues (48%), de montants élevés (24%) et garantis par l'épargne (14%) ;
- tandis que de l'autre côté les institutions veulent offrir des montants bas (42%), avec des avals ou des groupes de caution pour garantis (21%) et de courte durée.

L'existence d'intérêts manifestement divergents pourrait bien être à l'origine des clivages entre les besoins en services financiers exprimés localement et les services financiers offerts. Les prêts de longue durée souhaités par les ruraux correspondent à des objets de production qui nécessitent des financements importants, l'épargne locale à travers les différents réseaux de proximité est insuffisante pour couvrir toute la demande locale. Par contre l'offre financière des institutions repose sur cette épargne de court terme, et n'offre donc que des montants de court terme, car l'institution est autonome et dépend de ses ressources propres.

Ces différents constats appellent des innovations financières de la part des institutions, sur la base des caractéristiques réelles de la demande locale. Si les attentes des ruraux vont dans le sens de services financiers plus importants et plus diversifiés que ceux qu'ils obtiennent déjà localement, alors des sentiments de déception et de désillusion naissent quand on retrouve les mêmes contraintes que celles qu'on voulait éviter dans les réseaux de proximité, notamment la garantie solidaire qui replace les règles communautaires avec les risques de pression sociale, alors qu'on veut justement des services discrets et confidentiels, et les petits montants de prêts sur une durée très courte. La réaction sera donc un manque d'intérêt et le retour pur et simple à la source informelle qui a au moins le mérite d'apporter une relation sociale utile comme « assurance risques ».

A ce sujet, Meyer (2002) relève l'importance des préférences des ménages comme facteurs de participation ou d'exclusion des grands projets de microfinance mondialement connus, d'abandon du programme, de cas de non remboursement, et de recours à la finance informelle. Pour prendre en compte la diversité des préférences et comportements, il propose la flexibilité, l'ajustement des termes de prêts (calendriers de remboursement, taux d'intérêt différentiels, montants de prêts) et la multiplication des services non financiers pour asseoir la sécurité alimentaire, gérer les risques, réduire la vulnérabilité. Il est donc important de comprendre les motivations qui se cachent derrière ces préférences, en explorant le lien entre les

caractéristiques socio-économiques et démographiques et les préférences financières affichées.

Ces facteurs sont de nature qualitative et incluent, entre autres, les objectifs des ménages ou individus qui les composent, dont le rôle est prépondérant dans l'affectation des ressources matérielles et financières.

En effet les objectifs orientent les diverses actions mises en œuvre pour assurer la disponibilité des fonds et leur utilisation rationnelle au sein du ménage. Ces actions sont révélatrices des stratégies déployées, c'est-à-dire "la conception et la mise en oeuvre d'un ensemble d'actions coordonnées en vue d'atteindre un résultat" (Losch et al.; 1991).

Nowak (1993) trouve que les pratiques observées de crédit rural dans les pays en voie de développement correspondent à des tactiques de survie et non à de véritables stratégies de développement, à cause de l'imperfection des marchés financiers ruraux. Les stratégies sont très fortement conditionnées par la perception effective que les divers acteurs ont de leur milieu. Pour bien les cerner, il faut identifier leurs composantes élémentaires ou actions, les décrire et les classer. C'est la phase analytique de l'étude des stratégies qui constitue en réalité une phase de décomposition pour les expliquer, les comprendre, car les stratégies constituent des combinaisons de réponses face à des défis (Yung et Zalavsky, 1992).

Mais l'étude des stratégies comprend une autre phase, dite synthétique qui permet de recomposer les stratégies et de les replacer dans un contexte historique global, de les caractériser, d'en déceler les diversité de formes et leurs effets.

La présente thèse est orientée sur l'étude analytique des stratégies financières dans le contexte de crise économique que connaît le pays depuis une décennie. Cette étude analytique menée au sein des ménages ruraux sur des stratégies et des réponses face à des défis, va donc consister en l'identification de leurs caractéristiques propres, de leurs ressources et activités, et de leurs principales contraintes (propres au ménages et liées à leur environnement macro économique), et à l'exploration des différentes actions déployées pour satisfaire les besoins financiers dans le cadre des objectifs économiques et sociaux de leurs différentes composantes humaines.

6. CONCLUSION SUR LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie a montré comment les politiques économiques des pays en développement ont évolué au gré des visions et des indicateurs externes de développement. D'abord, des politiques interventionnistes s'appuyant sur les cultures d'exportation avec redistribution des rente. Puis crise oblige ! on est passé à l'ajustement structurel et la lutte contre la pauvreté.

Les structures financières rurales ont épousé le même contour, d'abord, dans une logique d'assistance, puis progressivement on est passé à l'implication des populations , à leur participation, et dans les décisions de développement et dans son financement.

Malheureusement l'approche du financement n'a toujours pas été trouvée, (ni celle du développement d 'ailleurs !), car si sous la répression financière certains aspects de la vie rurale étaient marginalisés, les fonds étaient au moins disponibles sur place, la libéralisation financière qui se manifeste par une liberté de choix présente plusieurs contraintes : d'abord, les fonds sont limités, ensuite la pauvreté et la faiblesse des actifs physiques limitent le fonctionnement des institutions autonomes et de microfinance.

Néanmoins, l'évolution des systèmes financiers en général, et des systèmes financiers de développement en particulier, montre une adaptation constante et progressive à la clientèle, ainsi qu'une apparition de concepts plus proches de leur vécu quotidien. La microfinance constitue de ce fait une tentative de conciliation des pratiques informelles locales à la rigueur institutionnelle des institutions bancaires classiques.

Sans faire la synthèse des unes ni des autres, les IMF ne pourront pas remplacer le financement institutionnel spécialisé qui a disparu, ni concurrencer les banques commerciales qui ont des moyens plus importants, mais elles constituent des plate formes pouvant servir de « passerelles » (Nowak, 1998).

L'essor rapide des IMF au Cameroun témoigne d'une aptitude des populations, longtemps sevrées de financements publics, à innover et à s'adapter aux

défis de l'heure. Cependant leur pénétration et leur impact restent assez faibles. cependant, tout comme avec « de petites chandelles allumées dans l'obscurité », l'espoir est permis.

Leur succès futur repose sur l'adhésion, l'appropriation et le dynamisme des individus, groupes et ménages qui en sont en même temps les promoteurs et les usagers. Ainsi, la rencontre entre ces usagers et ces structures est déterminée en dernier essor par les motivations des populations à y adhérer ; ces motivations sont elles-mêmes justifiées d'une part par l'attrait que les IMF ne manqueront pas de proposer à travers leurs services, et d'autre part par leurs caractéristiques propres.

Cette thèse s'est orientée vers l'examen des caractéristiques propres des ménages dans le but d'expliquer et d'anticiper leurs relations avec les structures de microfinance, et même de susciter des guichets diversifiés et services financiers mieux adaptés à leur micro-économie. En cherchant à « ouvrir la boîte du ménage », elle recherche l'explication du clivage entre ménages ruraux et institutions financières.

Est-ce le développement financier qui est insuffisant et alors limite l'action des ménages autonomes et responsables de leur mode de financement ? Ou alors avons-nous des ménages qui ne savent pas se débrouiller tous seuls et réclament assistance ?

La deuxième partie va apporter des éclairages à ces questions.

DEUXIEME PARTIE

LES CHOIX FINANCIERS

DES MENAGES RURAUX CAMEROUNAIS

L'orientation actuelle de la finance rurale vers la microfinance nécessite une meilleure compréhension des comportements à la base, dans le but de comprendre le clivage persistant entre offre des institutions formelles et demande de services financiers par les ménages.

Ceci n'est possible que si l'on s'adresse directement aux concernés pour savoir quels types de services financiers ils demandent, quels sont leurs recours aux institutions formelles ou informelles, quelle est leur demande en services d'épargne, de crédit et autres services, quelles sont les motivations qui les poussent à agir comme ils le font.

Après cela on peut faire une modélisation de leurs comportements financiers.

C'est cette démarche qui est suivie dans cette deuxième partie de la thèse organisée en deux chapitres. D'abord, un chapitre présente une synthèse des données d'enquête et une typologie des ménages ruraux par rapport à leurs comportements financiers ; ensuite un autre chapitre présente les résultats de l'analyse économique par une régression logistique.

Les ménages nous apparaissent dans leur rationalité propre, avec des choix d'activités en liaison avec leurs aspirations et leurs ressources physiques et humaines.

La structure démographique du ménage se révèle être un facteur déterminant dans la différenciation des ménages par la typologie faite.

Par contre les ménages diffèrent finalement très peu dans leurs comportements financiers, car tous ont recours aux réseaux informels.

Le faible développement financier, manifesté par une faible présence d'institutions financières en milieu rural, ainsi que la non prise en compte des besoins et situation réelle des ménages ruraux par les services financiers existants, pourrait bien expliquer cette faible segmentation.

CHAPITRE 4

LE COMPORTEMENT FINANCIER DES MENAGES RURAUX

Dans le chapitre précédent sur le financement du secteur rural, nous avons répertorié diverses politiques et institutions qui visent à assurer la disponibilité des ressources financières en milieu rural. Dans le cas du Cameroun en particulier, nous avons inventorié les institutions qui ont essayé d'assurer l'offre de fonds en milieu rural à diverses périodes avant et après l'indépendance.

La crise s'est positionnée comme une charnière qui a suscité des revirements de politique économique, agricole et financière, et qui a amené la création progressive d'institutions financières dites décentralisées, qui apportent se caractérisent par leur flexibilité et leur proximité, et qui servent une clientèle atypique des guichets financiers commerciaux. Le paysage financier camerounais est ainsi caractérisé par une multiplicité d'institutions financières formelles, semi-formelles et informelles, car les tontines et autres réseaux informels n'ont pas disparu pour autant.

Mais qui a vraiment recours à ces diverses structures ? Ou plus précisément, les ruraux les utilisent-elles ? Quels types de services financiers demandent les ruraux, et à quels types de structures s'adressent-ils pour cela ?

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats empiriques sur l'organisation socio-économique et des pratiques financières des ménages ruraux au Cameroun. Ceci contribuera à apporter un éclairage sur la vision du paysan et du ménage rural à travers leurs principales caractéristiques.

1. L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES RURAUX

Les résultats sur les composantes socio-économiques permettant de caractériser les ménages incluent : la composition des ménages (leur structure démographique), leurs aspirations, leurs ressources physiques et matérielles, puis leurs activités. Ceci est en droite ligne avec les descriptions des ménages qui permettent de présenter l'ensemble de leurs composantes humaines, économiques et sociales.

1.1. LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES MENAGES

Le ménage paysan se présente comme une structure autonome et hiérarchisée, comprenant un certain nombre de personnes, et «dirigée» par un chef de ménage, généralement de sexe masculin. Les chefs de ménage sont mariés pour la plupart (57% en moyenne) à une seule épouse (74% de cas) [73]. Les chefs de ménage de sexe féminin sont pour la plupart des veuves qui, à l'opposé des veufs, ne se remarient pas de sitôt, et donc se retrouvent souvent seules à la tête des ménages.

Tableau 18.4. Statut matrimonial des chefs de ménage

Age	Genre	Célibataire	Marié	Veuf (ve)	Total
< 40 ans	Masculin	3	18		21
	Féminin		8	6	14
40 à 60 ans	Masculin		20	1	21
	Féminin	1	5	21	27
> 60 ans	Masculin		17	2	19
	Féminin		2	16	18
Total par statut		4	71	45	120

Les femmes célibataires de moins de 40 ans sont peu susceptibles d'être chefs de ménage. Même si elles ont plus de quarante ans, il s'agit des cas exceptionnels de

[73] Le nombre d'épouses varie de 2 à 3 pour 20% de chefs de ménages, tandis que quelques patriarches (plus de 60 ans) ont jusqu'à 6 ou 8 épouses ! Ce dernier chiffre élevé se rencontre dans l'Ouest (Bafou) où la pratique de l'héritage par un seul fils s'étend aussi aux femmes du défunt père (cas de polygamie répandue).

femmes responsabilisées en l'absence de descendance mâle dans le ménage parental. Les femmes mariées devenant chefs de ménages lorsque l'époux est absent car retenu en ville pour raisons professionnelles.

Le nombre d'enfants varie de 1 à 29 par ménage, avec une moyenne de 6 enfants. Il faut noter que près de 7% de ménages n'ont pas du tout d'enfants, et que 8% d'entre eux n'ont pas de garçons. Cette situation qui pourrait sembler inhabituelle dans le contexte social traditionnel rural, reflète en fait la situation des chefs de ménages d'un certain âge, souvent des veuves dont les enfants se sont déjà installés dans leurs ménages propres.

Plusieurs ménages hébergent, à titre temporaire ou définitif et pour des raisons diverses (manque de moyens, activités de production, etc.), des membres de la famille élargie (parents, frères/soeurs, neveux/nièces), des amis, la belle famille, etc. Ce nombre n'est pas aussi élevé qu'on l'aurait supposé de prime abord, certainement à cause des effets de la crise sur la réduction des moyens d'existence et de la crise de solidarité (Eloundou Enyegue, 1992 ; 1993).

Ces personnes, y compris les fils ou filles adultes, vivent seules ou en couple. Près de 18 % des ménages hébergent en effet 1 à 3 couples, dont la présence est justifiée comme étant une situation passagère pour les deux tiers de cas. Pour le tiers restant, la présence d'un couple dans le ménage est justifiée par les activités de production. En effet, l'un des conjoints du couple, généralement la femme, reste au village pour faire les champs dans le but d'assurer la consommation des aliments de base, donc la sécurité alimentaire, tandis que le salaire du conjoint resté en ville permet la consommation de produits manufacturés.

Un ménage est donc susceptible d'abriter jusqu'à 10 personnes, c'est-à-dire le chef de ménage lui-même, son conjoint et leurs 6 enfants, ainsi qu'un autre enfant (neveu ou petit fils) et 1 parent (parent ou frère du chef de ménage ou de son conjoint), ou une connaissance (ami ou simple relation). Le nombre de dépendants du ménage, constitué par la somme de toutes les personnes qui vivent « sous le couvert » d'un même chef de

ménage est de 8 en moyenne, avec une médiane de 7, et un mode de 9 (annexe 9.4). Certains ménages peuvent cependant héberger jusqu'à 40 dépendants !

Figure 6.4. La structure démographique type des ménages

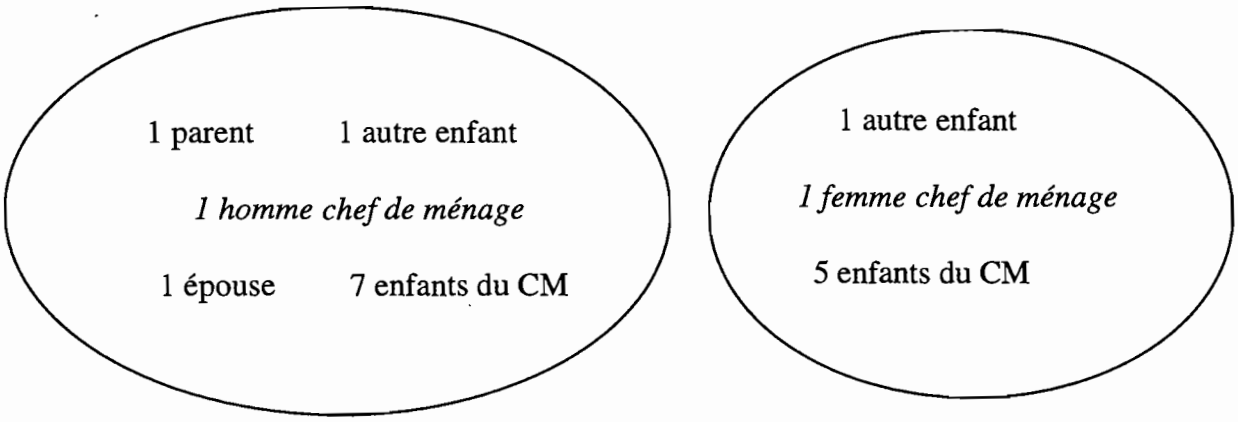

1. *Ménage avec CM masculin* 2. *Ménage avec CM féminin*

Les membres du ménage âgés de 6 à 80 ans sont considérés comme actifs (plus de la moitié ont au plus 56 ans) et, à ce titre, constituent une main-d'œuvre significative pour les activités productrices.

Chaque ménage a une moyenne de 5 actifs, dont 4 sont présents en permanence au village. Le nombre d'actifs varie considérablement selon les catégories socioprofessionnelles rencontrées. On compte ainsi une moyenne de 3 personnes en formation par ménage (des élèves, des étudiants ou alors des personnes en situation d'apprentissage d'un métier), ainsi quelques salariés (des secteurs privé et étatique), des personnes sans emploi[74] (compressés récents et chômeurs de longue date), etc.

[74] On constate qu'en réalité, il n'y a pas eu un retour massif vers le village pour les chômeurs et les licenciés. Ceci serait certainement lié à la forte pression locale sur les ressources, particulièrement les terres, limitant ainsi les possibilités d'accueil des ménages en provenance de la ville.

Tableau 19.4. Les catégories socioprofessionnelles (nombre de personnes)

Sexe CM		En formation	Salariés	Personnes âgées	Chômeurs
Masculin	Somme	200	13	10	49
	Moyenne	3			1
	Maximum	18	2	3	5
Féminin	Somme	138	8	5	35
	Moyenne	2			1
	Maximum	6	2	1	5
Total général	Somme	338	21	15	84
	Moyenne	3	0	0	1
	Maximum	18	2	3	5
	Médiane	2	0	0	0
	Mode	0	0	0	0
	Ecart-type	3	0	0	1
Ménages concernés		91	19	12	45

Au sein de ces catégories socioprofessionnelles, les personnes qui vivent une situation temporaire sont celles qui ont une activité lucrative leur permettant de se constituer des fonds pour préparer la création de leur propre ménage. Tandis que ceux qui n'ont pas de moyens réels pour préparer leur avenir n'envisagent même pas partir dans un futur proche. En effet, le nombre d'actifs réels ne représente que la moitié des membres du ménage, ce qui veut dire que la moitié du ménage est à la charge des quatre actifs.

Cette structure démographique du ménage pourrait remettre en cause les modèles de ménages qui le considèrent uniquement comme une unité agissant dans le sens du bien-être individuel et comme base d'analyse des comportements financiers. En effet, il y a, d'une part, plusieurs personnes adultes qui prennent des décisions concernant leur avenir en dehors du ménage, mais il y a aussi des personnes qui n'ont aucune autorité même pour prendre la moindre décision.

On peut aussi argumenter que c'est justement cette structure communautaire du ménage africain qui fait sa complexité et nécessite une analyse particulière des motivations et des interactions des différentes composantes humaines. Il est révélateur que dans le cas d'espèce, toutes les personnes regroupées au sein du ménage (identifié comme une unité de résidence, de production et de consommation), constituent une

main-d'oeuvre familiale « gratuite » qui est gérée selon les cas par le chef de ménage tout seul, ou en concertation avec son conjoint. Il apparaît que les chefs de ménage masculins mariés font preuve de gestion plus concertée que leurs homologues féminins qui semblent ne pas trop se fier aux autres membres du ménage ! (en fait les CM féminins n'ont pas souvent de conjoints et agissent donc seules !)

Mais la règle générale est que c'est le chef de ménage qui décide sur l'occupation des membres actifs du ménage. Ceci donne l'impression d'un consensus sur son pouvoir de décision et rapproche ainsi le ménage rural du modèle unitaire, non pas selon la vision de Sen (1983) avec son « pouvoir dictatorial », mais plutôt en accord avec le modèle consensuel de Samuelson (1956), car chaque adulte exprime bien des objectifs individuels tout en se conformant à une discipline collective tracée par le chef du ménage. Il ne s'agit pas de nier l'existence de conflits dans la vie quotidienne des ménages, mais ces conflits ne semblent pas s'exprimer à travers les grandes orientations suivies par les adultes. Tout se passe comme s'il y avait des accords tacites pour aider à atteindre les objectifs individuels des uns et des autres.

Le ménage apparaît alors comme une structure de « tremplin » pour élèves, jeunes salariés et autres personnes qui se préparent d'une manière ou d'une autre à devenir autonomes ; mais le ménage joue aussi le rôle de structure d'accueil et de « refuge » pour les démunis. Le ménage joue ainsi un rôle social qui lui confère des obligations et des contraintes importantes.

Ce rôle social marqué par des droits et obligations tacites est à rapprocher des principes des droits et obligations qui justifient les transferts communautaires (Mahieu, 1990). Avec sa structure démographique qui en fait une « micro communauté », le ménage définit une « carte d'échange » à partir des objectifs individuels. La pression familiale joue alors comme une pression communautaire qui impose la redistribution au sein du ménage, redistribution qui s'étend jusqu'à des personnes non comptabilisées dans le ménage (à l'exemple des parents des autres enfants présents dans le ménage, et qui pourraient bien envoyer régulièrement des aliments ou de l'argent pour contribuer aux dépenses d'éducation de leurs enfants).

Le poids de cette structure démographie importante pourrait se révéler être un étau, car les logiques différentes des deux pôles tiraillent le ménage dans des directions

opposées : il y a, d'un côté, une logique d'accumulation pour se préparer à se détacher du ménage le moment venu, et, de l'autre côté, une logique de redistribution dans le cadre de la solidarité pour ceux qui n'ont pas de « plan de sortie » du refuge ! La structure démographique du ménage pourrait ainsi s'avérer être un facteur important dans la détermination des comportements financiers.

1.2. LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS RURALES

On a recensé une quinzaine d'aspirations, identifiées par les répondants comme étant leurs objectifs immédiats et/ou futurs. Elles ont été regroupées en quatre catégories : l'habitat, l'activité, les enfants et la sécurisation.

Tableau 20.4. Aspirations prioritaires des chefs de ménages et de leurs conjoints

	CM Masculin	Conjoints /es	CM Féminin	Total CM masculins et féminins
HABITAT				
Construire/améliorer l'habitat	22	7	18	40
ACTIVITE				
Faire du commerce	4	17	9	13
Auto-emploi : menuiserie/maçonnerie	2			2
Elevage	2	1		2
Agriculture	7	4	4	11
Divers		1		
ENFANTS				
Scolariser/situer les enfants	8	6	10	18
Se marier/avoir beaucoup enfants	4	1		4
SECURISATION				
Acheter du foncier	7	9	6	13
Soins de santé	1		3	4
Total ménages concernés	57	46	50	107

1.2.1. L'aspiration prioritaire est la réalisation sociale

Dans les aspirations prioritaires, on retrouve les trois préoccupations essentielles qui constituent un reflet du prestige social : d'abord l'habitat, puis l'activité, et enfin les enfants. Ce résultat montre les priorités entre ménages, et veut dire que le social qui est

prioritaire pour la majorité d'entre eux, alors que pour d'autres c'est l'activité qui est primordiale. Nous n'avons pas fait un classement des priorité. Cependant le classement des priorités entre ménages confirme les résultats des enquêtes OCISCA qui ont procédé au classement individuel des priorités par les CM et ont révélé la primauté du social dans les aspirations et les dépenses pendant la crise, marquée par la réduction importante des revenus. En effet, les dépenses pour besoins sociaux étaient toujours prépondérants dans l'utilisation actuelle et futurs des revenus et des emprunts, tandis que l'investissement productif était toujours assez faible (Fouda, 1994 ; Foko, 1994 ; OCISCA, 1995 ; OCISCA, 1996). L'explication est qu'en cas de contraction de revenus, on rogne sur l'entretien de l'exploitation, mais il est très difficile de surseoir aux obligations sociales (Janin, 1994).

L'habitat

Construire une maison, c'est montrer qu'on peut déjà s'installer de manière indépendante, c'est manifester le désir de fonder sa propre famille ! Dans les sociétés traditionnelles « avoir son propre toit » comptait parmi les critères de reconnaissance en tant qu'individu autonome, généralement après l'initiation. Ceci conférait déjà un prestige social pour prétendre à demander la main d'une fille pour se marier. Aujourd'hui encore, ces aspects favorisent l'accès au contrôle du foncier avant l'héritage. Il n'est donc pas surprenant que ce soit l'aspiration la plus importante des ruraux. C'est une aspiration légitime qui véhicule le désir d'affirmation et de reconnaissance sociale !

L'activité

La deuxième aspiration par ordre d'importance est le besoin d'avoir une activité productrice de revenu ! Que cette activité soit, agricole ou extra-agricole, importe peu ! L'essentiel est d'avoir des moyens d'existence ! Cette deuxième aspiration apparaît en fait comme un moyen permettant de réaliser le désir d'autonomie et d'indépendance. On retrouvera d'ailleurs ces mêmes thèmes d'activités de production de revenus au niveau des stratégies déployées.

Les enfants

Cette troisième aspiration comprend deux choses : se marier et avoir des enfants, ensuite les élever, assurer leur scolarité, c'est-à-dire leur assurer une éducation qui leur permettra à leur tour de s'installer à leur compte, de devenir autonomes. Plus, la scolarité est perçue comme une voie permettant aux enfants d'aspirer à un avenir meilleur que celui des parents « villageois ».

Cette aspiration légitime de réalisation à travers les enfants masque celle de les aider à accéder à un meilleur statut social que celui de simple planteur, «de paysan ! », qui est considéré ici aussi comme inférieur. Il est vrai le statut de paysan a toujours été considéré inférieur ! Déjà dans le mode de production féodal qui a précédé l'ère capitaliste, les paysans formaient une classe sociale au service des maîtres, uniques propriétaires des terres. C'était donc une classe subordonnée à la classe féodale. Aujourd'hui, sous le mode capitaliste qui prédomine, les paysans disposent de moyens personnels de production, notamment la terre, produisent à leur compte avec des performances souvent médiocres, sont peu outillés face aux « diktats » du marché capitaliste, qui s'exprime à travers l'achat des intrants et la commercialisation de leurs produits. Par rapport à l'économie classique, les paysans sont considérés comme des groupes sociaux et économiques marginaux, avec un pied dans l'économie du marché, et l'autre dans la subsistance.

Ellis (1993) relève que diverses tentatives de « dépaysannisation » visant à les sortir des conditions économiques défavorables dans lesquelles ils évoluent restent sans succès, à cause de leur forte aversion du risque ... , ce qui les maintient parmi les plus pauvres de la planète !

Cette aspiration est aussi d'autant plus marquée pour les 42% de CM qui n'ont pas eux-mêmes été à l'école, particulièrement les femmes, veuves. Il n'est donc pas surprenant de constater que les CM femmes soient aussi nombreux à aspirer à scolariser leurs enfants ! Il en est de même des conjointes des CM masculins.

L'accroissement ou la sécurisation du capital foncier et la santé apparaissent comme des aspirations de sécurisation de l'avenir. Le foncier constitue le principal facteur de production, donc qui assure la production et la présence même au village.

Tous les chefs de ménages, hommes et femmes, souscrivent à ces aspirations, de même que les conjoints qui vont dans la même direction. Il est aussi notable au niveau des conjoints, que les activités qui constituent les voies et moyens pour atteindre les aspirations prioritaires sont les plus importants. Tout se passe en fait comme si, une fois défini l'objectif prioritaire par le chef du ménage, le conjoint s'y aligne, et recherche donc les activités permettant d'atteindre cet objectif. On retrouve encore ici une sorte de convergence des utilités individuelles vers une utilité collective, et renvoie encore au modèle unitaire, autour d'une espèce de « contrat conjugal » entre tous les membres actifs, et sur l'altruisme familial décrit par Becker (1974 et 1981).

Au niveau des aspiration secondaires, on retrouve une gamme d'activités dans le domaine agricole et extra agricole. Les conjointes s'impliquent beaucoup dans le commerce, certainement celui des vivriers en direction des grandes villes voisines.

Figure 7.4. Les aspirations prioritaires des chefs de ménage

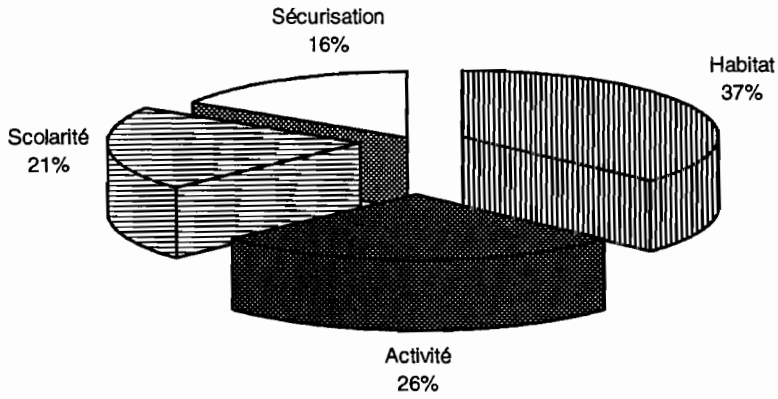

Ces aspirations font clairement ressortir que le bien-être matériel est primordial pour les populations rurales, et comme le rapportait Nyemba Ambela (1992) en donnant le point de vue paysan sur la vision du développement rural ; "la réussite dans la vie est conditionnée par la possibilité de subvenir aux besoins de la famille, la possibilité

d'apporter du soutien aux membres de la famille élargie, pouvoir soi-même manger à sa faim, être marié et avoir des enfants, pouvoir se faire soigner, etc."[75] Ceci confirme donc le fait que les populations aspirent prioritairement à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Parmi les dépendants adultes du ménages, en dehors des conjoints, ce sont les fils et filles adultes (ou leurs conjoints) qui ont été les plus impliqués dans l'enquête. Vivant en couple ou non, salariés ou en situation de chômage, les fils adultes retrouvés ont les aspirations suivantes (par importance décroissante) : trouver une activité rémunératrice (commerce ou emploi), construire une maison, et se marier.

Tableau 21.4. Aspirations des dépendants adultes (nombre de répondants)

Aspirations	Fils/filles adultes
Construire/améliorer l'habitat	17
Se marier/avoir beaucoup d'enfants	6
Acheter du foncier	1
Trouver une emploi	2
Faire du commerce	5
Auto-emploi/ menuiserie/ maçonnerie	2
Nombre de répondants	33

En d'autres termes il s'agit de se donner les moyens pour atteindre les objectifs de réussite sociale, c'est primordial. C'est dans l'ordre des choses !

Dans ces résultats, rien ne semble en fait aller à l'encontre de ce qu'on connaît déjà de la structure des aspirations des populations rurales, rapportées par des auteurs comme Losch (1991) qui insistent sur le fait que de manière générale, les objectifs sociaux conduisent les actions des uns et des autres à travers des stratégies diverses.

[75] Nyemba Ambela (J.), 1992: Développement rural au Cameroun: et si les paysans concevaient autrement? *Africa Development*, Vol.XVII,No.4,1992,pp.29-45.

La connaissance des aspirations des dépendants par le chef de ménage ayant seuls répondu à ce premier questionnaire confirme que le ménage est bien un lieu de synergie et non de simple hébergement. L'hypothèse que ces synergies qui pourraient se répercuter au niveau du comportement général et de leur comportement financier en particulier incite donc à considérer la composante socio démographique comme une composante déterminante de la demande en services financiers.

De toutes ces aspirations, il ressort manifestement deux groupes : des aspirations prioritaires qui constituent des objectifs affichés auxquels différentes composantes humaines du ménage adhèrent, et des aspirations secondaires que l'on va retrouver au niveau des stratégies, c'est-à-dire les moyens déployés pour atteindre les objectifs.

1.2.2. Des stratégies essentiellement agricoles

Pour atteindre leurs objectifs, les ruraux déploient trois catégories de stratégies : les activités agricoles, les activités extra agricoles, et le financement.

L'agriculture

Elle constitue la principale stratégie pour les chefs de ménages des deux sexes, et pour les conjoints. Les populations rurales misent beaucoup sur l'agriculture vivrière et maraîchère ; toutefois les cultures d'exportation que sont le café et le cacao figurent toujours en tête de liste, certainement en liaison avec l'espoir apporté par la dévaluation et la libéralisation du commerce.

Certains chefs de ménage de sexe féminin visent l'intensification de la production par l'usage des engrais et des produits phytosanitaires.

Tableau 22.4. Stratégies déployées par les chefs de ménages et leurs conjoints

Catégories	Stratégies	CM Masculin	Conjoints (es)	CM Féminin	Total CM masculins et féminins
Activités agricoles	agriculture cacao/café	21	7	15	36
	agriculture vivrière	1	5	8	9
	agriculture en général	9	9	9	18
	intensifier production			3	3
	élevage	1			1
Activités extra agricoles	commerce	2		1	3
	salaire-pension-emploi	4			4
	apprentissage extra agricole	1			1
Financement	réseaux de proximité (aides)	2	4	2	4
	épargne (tontines)	9	11	7	16
	crédit	4	4	1	5
Nombre de répondants		54	40	46	100

Le financement

Le second groupe de stratégies par ordre d'importance est constitué par le financement à travers les réseaux de proximité qui apportent des aides multiformes : dons et héritage des parents, des amis, des conjoints ; services d'épargne par les tontines ; et le crédit par ces mêmes canaux. Les services d'épargne constituent d'ailleurs la principale stratégie de ce deuxième groupe, ceci indique que l'épargne locale existe, et qu'elle joue un rôle important dans la réalisation des objectifs. Ce qui confirme bien qu'il existe une épargne en milieu rural.

Les activités extra-agricoles

Les chefs de ménages masculins qui ont des stratégies plus diversifiées s'appuient sur des ressources financières extra agricoles provenant des salaires, des pensions ou alors du commerce, pour atteindre leurs objectifs.

Stratégies des dépendants adultes

On retrouve encore les trois catégories de stratégies chez les dépendants adultes, et dans le même ordre : d'abord l'agriculture, puis les réseaux de proximité, et enfin les activités extra agricoles.

Les salariés et ceux qui ont perdu leur emploi sont assez limités dans leurs marges de manoeuvre, les premiers certainement par ce qu'ils sont assez pris par leur travail, les second parce que, bien souvent, ils n'ont pas de ressources foncières propres.

Les fils adultes vivant en couple, par contre, diversifient leurs stratégies, incluant le commerce et l'apprentissage d'un métier (maçonnerie, couture, menuiserie, vannerie). On voit bien qu'ils mettent tout en marche pour acquérir leur autonomie et s'installer à leur propre compte.

Tableau 23.4. Stratégies des dépendants adultes (nombre de répondants)

Catégories	Stratégies	Fils/filles adultes
Activités agricoles	agriculture cacao/café	5
	agriculture vivrière	2
	agriculture en général	5
	intensifier production	1
	agriculture maraîchère /fruitière	1
Activités extra agricoles	commerce	2
	salaire/pension/emploi/jobs	3
	apprentissage extra agricole	4
Financement	réseaux de proximité	2
	épargne/tontines	2
	crédit	3
Nombre de répondants		30

Le financement est une stratégie rurale importante

Il est très intéressant de noter, d'ores et déjà, que l'épargne et le crédit apparaissent comme des stratégies, c'est-à-dire des mécanismes déployés pour atteindre des objectifs donnés. Ils ne sont, en aucun cas, considérés comme des

objectifs en eux-mêmes, mais plutôt comme des mécanismes de financement. Pour les chefs de ménage aussi bien que pour les conjoints, l'épargne par la tontine vient compléter les réseaux de solidarité et les activités personnelles pour aider à atteindre les aspirations. Ceci est bien conforme à l'idée de Dunn (1996) dont l'une des hypothèses du modèle du portefeuille économique du ménage (PEM) est que la dette est une composante des stratégies du ménage. Plus que par le passé, le financement est replacé au centre des stratégies de développement rural. Le problème du financement du développement reste posé avec la même acuité.

Le fait que les producteurs classent les activités principales d'accumulation, comme l'épargne et le crédit, au centre de leurs stratégies, témoigne de la circulation importante des numéraires dans la zone rurale et constitue un indicateur de l'insertion certaine de ces activités dans l'organisation économique et sociale traditionnelle marquée par l'existence de nombreux groupes informels ou semi formels. En effet, une enquête légère auprès des groupes informels présents dans les villages, a montré que sur 47 groupes identifiés (mutuelles et coopératives d'épargne et crédit (COOPEC), groupes d'initiative commune (GIC), tontines, groupes de travail et ONG confondus), les deux cinquième affichent une activité financière.

Cependant, on verra aussi que le financement n'est pas l'activité principale pour la majorité de ces groupes qui offrent divers services économiques et socioculturels à leurs membres : animation culturelle, vulgarisation, encadrement de la production, champs communautaires, entraide travaux champêtres, vente groupée de cacao ou café, solidarité, développement endogène et participatif, etc. ! (Voir en Annexe 11.4 quelques statistiques sur ces groupes). Insister sur l'utilisation des groupes comme caution solidaire pour les crédits alors que ces groupes mêmes ne sont pas trop orientés sur le financement peut décourager une partie de la demande locale.

De plus, le constat qui a été fait dans cette section sur la conception des activités de production (agriculture et élevage) en même temps comme aspiration et stratégie, relève peut-être un paradoxe dans leur gestion au niveau rural, justifiant peut-être leur vision plus comme un « mode de vie » que comme entreprise économique ! Ce qui peut aussi expliquer le faible investissement dans les activités agricole.

Mais le fait que l'agriculture est considéré comme un tremplin pour servir au détachement des jeunes adultes du ménage devrait faire apparaître plus d'investissement. Sauf si on considère toute ressource financière est systématiquement épargné pour le futur, surtout que les risques de ne pouvoir les obtenir à temps sont latents. Alors, on aboutit encore au faible investissement agricole.

1.3. LES RESSOURCES PHYSIQUES ET MATERIELLES

Elles recouvrent surtout les ressources foncières, car d'elles dépend la présence même au village et toutes les activités agricoles. Mais les autres ressources physiques et matérielles sont aussi présentées, notamment l'outillage agricole resté très rudimentaire !

1.3.1. Les ressources foncières

Chaque ménage dispose en moyenne de 3 parcelles de cultures et de 2 ha de cacao/café.

Tableau 24.4. Superficies café/cacao des ménages

Sexe chef ménage		Nbre parcelles (toutes cultures)	Superficie café/cacao (ha)
Masculin	somme	218	127
	moyenne	4	2,9
	maximum	12	25
	Ecart-type	2	3,9
	Ménages concernés	61	39
Féminin	somme	199	61
	moyenne	3	1,6
	maximum	11	8
	Ecart-type	2	1,8
	Ménages concernés	58	29
Total général	Somme	417	188
	Moyenne	3	2
	Maximum	12	25
	Ecart-type	2	3
	Ménages concernés	119	68

En dehors des cultures de café et de cacao dont les superficies sont souvent connues, il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur les superficies des autres cultures, faute de sources fiables.

Mais comme les superficies de cacao/café sont conformes à ce qu'on savait déjà de la zone cacaoyère grâce aux travaux de Losch et al. (1991) qui avaient estimé une moyenne de 2 ha pour la cacaoyère, on peut aussi adopter leur autres résultats, soient 0,3 à 0,5 ha en moyenne pour les champs de vivriers.

Pour les chefs de ménage masculin, ces moyennes sont de 4 parcelles et de 3 ha de café/cacao, tandis que pour les chefs de ménage féminins elles sont naturellement plus faibles, soit 3 parcelles et 1,6 ha respectivement. En effet, même si 66% de chefs de ménage féminins ont au plus 3 parcelles de cultures (contre 61% de chefs de ménage masculins), 76 % d'entre elles ont au plus 2 ha (contre 57 % seulement des chefs de ménage masculins). On peut donc dire que les chefs de ménages féminins ont un grand nombre de parcelles de petite dimension !

Figure 8.4. Nombre de parcelles par ménage

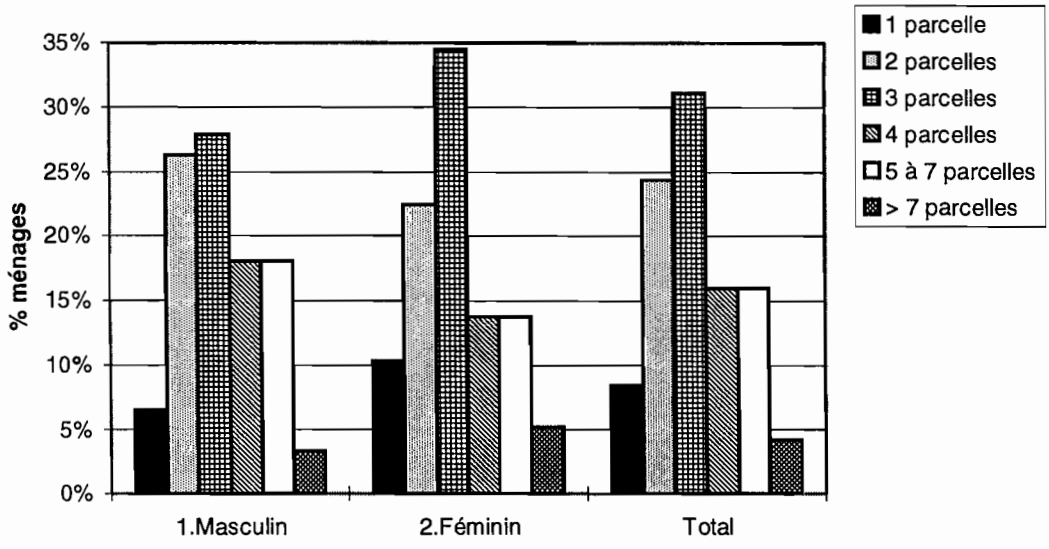

Figure 9.4. Superficies des parcelles de cacao ou café

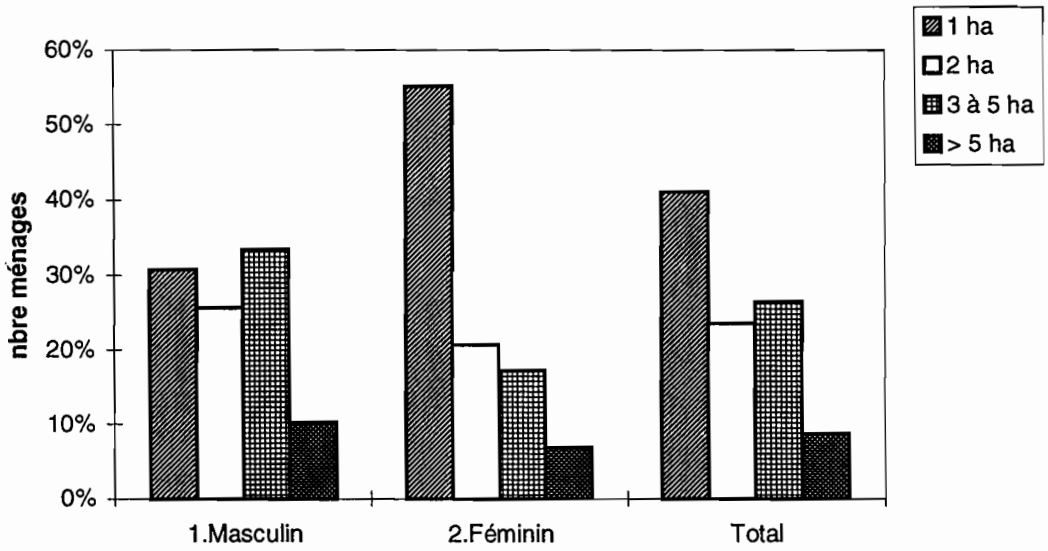

Le fait d'avoir des parcelles de café et de cacao est très important, car « ces marqueurs de terre » ont une influence même au niveau des aspirations et des stratégies déployées. En effet, on remarque que ceux qui ont comme aspiration l'amélioration de l'habitat et la scolarité de leurs enfants, possèdent au moins une parcelle de café ou cacao.

En fait, la réalisation de ces aspirations passe par des ressources financières importantes provenant des revenus issus de ces cultures d'exportation et dont la particularité est que ce sont des revenus obtenus en bloc sur une courte période.

Ceci avait justifié que par le passé les politiques de crédit à l'habitat et à la scolarité arriment les échéances de remboursement sur les campagnes de commercialisation du cacao et du café.

Il apparaît aussi que les aspirations des uns et des autres sont assez réalistes, basées sur ce qui est possible avec les moyens disponibles ! De même les stratégies de production de cacao et de café sont définies chez des ménages ayant déjà des parcelles

de ces cultures. Pour les ménages qui n'en ont pas, les stratégies agricoles sont plutôt de production vivrières. Ceci est encore lié au facteur foncier, et à ce marquage de la terre, et au fait que la création d'une nouvelle plantation demande un investissement important qui n'est pas souvent disponible.

Les parcelles cultivées constituent une propriété personnelle du ménage dans la plupart des cas, quelque soit le sexe du chef de ménage. C'est le cas particulièrement des terres affectées aux cultures de cacao et de café dont respectivement 99 % et 90% appartiennent au ménage.

Ce taux de propriété tombe à deux tiers (66%) pour les parcelles de cultures maraîchères, importantes sources de revenus dans les deux zones de recherche. Pour ces cultures qui ont un cycle de production très court (3 mois au maximum), on a enregistré quelques cas de location de terres sous forme de cessions temporaires contre rémunération en numéraires ou en nature.

C'est le chef de ménage qui paie la location des terres, car c'est lui qui a l'obligation de trouver les terres cultivables pour sa famille. Ceci est aussi un indice de la destination de la production aux besoins collectifs sous la gestion du chef de ménage, car une utilisation des produits à des fins individuelles aurait justifié un engagement individuel dans les dépenses de production. C'est encore une manifestation de la « carte d'échange » sociale qui permet aux moins nantis de survivre grâce aux transferts des plus nantis. Mais il est aussi vraisemblable que la position de chef de ménage confère des obligations comparables à celles des aînés qui sont toujours plus sollicités que les cadets, même si ces derniers ont des moyens financiers importants (Mahieu, 1990).

Cependant cette base de ressources foncières communautaire disparaît dès qu'on rentre dans le cas de l'agriculture purement commerciale, telle que pratiquée dans les fronts pionniers du Mbam, autour de Foumbot, ou dans le Sud-ouest, mais qui ne font pas partie de la zone de recherche.

Les parcelles de cultures vivrières sont présentes dans tous les ménages et ce n'est pas surprenant, car elles constituent la base même de l'alimentation !

En ce qui concerne le statut foncier des parcelles vivrières, elles sont généralement une propriété du ménage, obtenues essentiellement par héritage (90 % pour le café ou

cacao, 65% pour les cultures vivrières). Mais on a aussi quelques cas de cession temporaire gratuite (vivrier) et d'achat (cultures maraîchères souvent exploitées dans les bas-fonds).

1.3.2. Les autres ressources

Elles sont essentiellement constituées par les intrants annuels et l'outillage, car le recours à la main d'oeuvre extérieure salarié est inexistant pour notre échantillon. Ceci s'expliquerait certainement par les réseaux de solidarité et les nombreux groupes d'entraide (surtout de femmes) rencontrés et qui interviennent souvent pendant les pics de travaux, comme la récolte du cacao ou du café, ou le labour manuel (voir informations sur les activités des groupes en Annexe 10.4). L'autre explication résiderait dans la forte démographie du ménage qui procure assez d'actifs pour les travaux champêtres.

L'usage des intrants annuels comme les engrais et les produits phytosanitaires est assez répandu car enregistré pour 93 % des chefs de ménage (95 % de sexe masculin et 90% de l'autre sexe). Le financement de ces intrants est assuré par la majorité des chefs de ménages eux-mêmes (75% d'entre eux), avec une contribution des conjoints pour les ménages qui en ont. Ce fort d'utilisation des intrants dits « modernes » est lié aux exigences des cultures de cacao, café et cultures maraîchères et au fait que ce sont des cultures commerciales.

L'outillage agricole est rudimentaire (houes, machettes habituelles), mais on a remarqué un fort taux de propriété de pulvérisateurs (résultant certainement des programmes antérieurs de crédit subventionnés en faveur des cultures de cacao et de café). La motopompe est très utile pour l'irrigation des cultures maraîchères et permet les cultures de contre saison, mais son prix élevé le tient hors de la portée de nombreux ruraux.

Figure 10.4. Types d'équipements retrouvés auprès des ménages ruraux

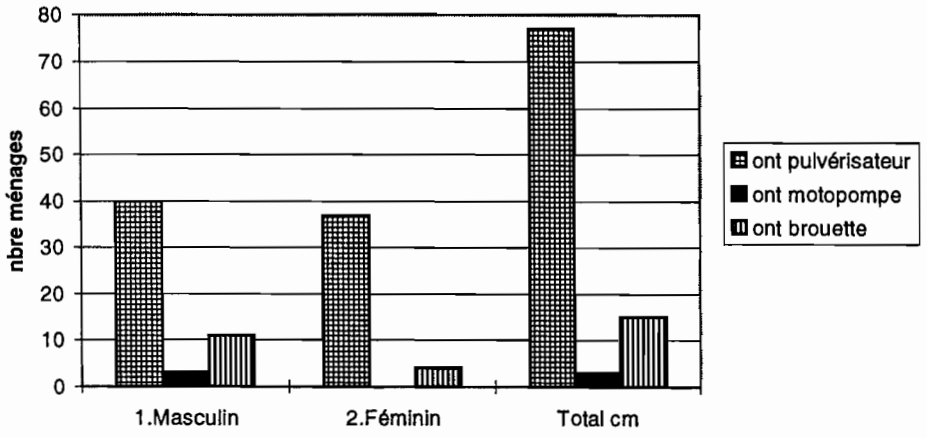

Mais on a inventorié environ 30% de ménages n'ayant aucun équipement important (pulvérisateur, brouette, motopompe). Il y a donc un bas niveau de capitalisation des exploitations qui devrait poser le problème d'un financement approprié, et devrait ressortir au niveau des contraintes à la production dans la section suivante.

1.4. LES ACTIVITES DE PRODUCTION ET LES CONTRAINTES.

Presque tous les répondants sont impliqués dans la production agricole : cacao ou café, vivriers, maraîchage et fruitiers. L'agriculture est donc l'activité principale, mais aussi la plus importante ; elle constitue la principale source de revenu pour la majorité des répondants.

Tableau 25.4. Principales activités productrices (nombre de répondants)

Activité	Nombre répondants	% impliqués	Très importante	Importance moyenne	Importance faible
Agriculture	282	97	247 (88%)	33	2
Pêche	4	1,4			
Elevage	91	31,4	3	74 (26%)	14
Commerce	66	23	12	45 (16%)	9
Artisanat	13	5	8	4	2
Petite entreprise	8	3	4	3	1
Autre activité	39	13,5	15	17	6

On note l'existence de quelques autres activités qui constituent des activités secondaires, tels que l'élevage de la volaille, des porcins, des ovins et des caprins (il s'agit dans la plupart des cas de quelques bêtes laissées en divagation ou alors maintenues dans des enclos, afin d'éviter les dégâts des cultures), le petit commerce et le commerce des produits vivriers. Dans le domaine des activités extra-agricoles, on note des activités rentières (locations de maisons) et des petits métiers (menuiserie, artisanat, etc.).

Quelque soit le type d'activité, son degré d'importance dépend du type de ménage, chacun d'eux adoptant une gestion très parcimonieuse des ressources et diversifiant selon ses possibilités pour essayer de couvrir les besoins essentiels.

1.4.1. La diversité des activités rurales

Les chefs de ménage masculins sont impliqués dans la plupart des activités. Quant aux CM féminins, ils n'ont pas de petite entreprise et, en dehors du commerce, ne sont pas impliqués dans des activités extra-agricoles.

La pluri-activité qui est de règle chez la majorité des répondants, car 65% exercent plus d'une activité. La pluri-activité indique que l'on a affaire à des ménages pauvres et vulnérables, en situation de sécurité alimentaire précaire, et qui sont à la recherche de toute forme de revenus supplémentaires pour compléter leurs budgets.

Tableau 26.4. Activité exercée selon la position du répondant (nombre de répondants)

Position du répondant	CM masculin	CM féminin	Conjoint /es	Fils/filles adultes	Parents	Total des répondants
Agriculture	53	56	78	80	15	282
Pêche	2	0	1	1		4
Elevage	24	19	26	15	7	91
Commerce	7	12	22	21	4	66
Artisanat	3	1	1	6	2	13
Petite entreprise	4	0	1	2	1	8
Autre activité	16	1	4	17	1	39
Répondants	54	56	79	85	16	290

Cette implication dans plusieurs activités constitue, en même temps, un frein à l'investissement, car on ne sait pas réellement laquelle des activités doit jouer un rôle moteur dans la survie, et donc doit être stimulée.

Figure 11.4. Nombre d'activités exercées par répondant

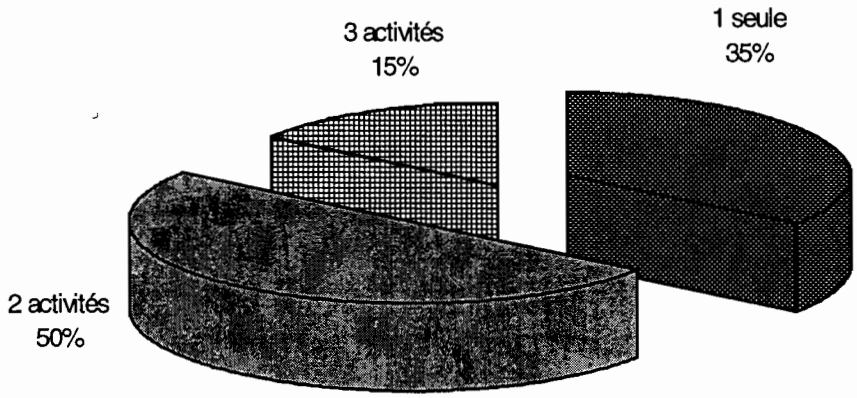

En dehors des café et cacao uniquement destinés à la vente et qui sont gérés par le CM tout seul dans au moins 80% des ménages, toute les autres productions agricoles sont destinées à la vente et à la consommation familiale et sont, de ce fait, gérées par le CM et son conjoint.

Le recours aux actifs extérieurs est très faible, les répondants s'appuient sur la main d'œuvre familiale abondante. Cette actifs familiaux constituent une main-d'œuvre gratuite, mais dans quelques cas (27 répondants) les actifs familiaux sont salariés. On en

a recensé 61 dans la zone d'enquête. La main d'œuvre extérieure est essentiellement temporaire, on a compté 135 actifs temporaires pour 20% des répondants (68 au total). La main-d'œuvre permanente salariée est limitée à 5 répondants qui ont 10 employés permanents.

Les transactions sont menées en espèces (96% des répondants y participent), mais des formes d'échange en nature sont aussi pratiquées par 15% des répondants, parfois pour payer la main d'œuvre temporaire (en repas ou en récolte).

Il est, par ailleurs, intéressant de noter que la notion de profit est connue, et qu'il est calculé par jusqu'à 68% des répondants, même si c'est de manière occasionnelle ou annuelle. La comptabilité agricole (en terme d'inventaire, et d'enregistrement régulier des entrées et sorties de fonds) est tenue par un très petit nombre de répondants. Pourtant le nombre de ceux qui ne tiennent aucune comptabilité représente seulement le quart (25%). On est donc dans un contexte d'ouverture au marché d'une agriculture familiale traditionnelle, et les agents économiques examinent leurs comptes pour s'assurer qu'ils récupèrent au moins les sommes mises dans l'achat de quelques intrants annuels. Ceci fait référence au modèle de l'exploitation familiale de Chayanov (1920) qui s'appuie sur la main-d'œuvre fournie par le ménage lui-même.

1.4.2. Les contraintes aux activités de production

Une vingtaine de contraintes qui gênent les activités de production ont été identifiées. Elle ont été regroupées en six groupes : intrants annuels, équipements, capital, encadrement technique, marché et rentabilité. Elles se retrouvent chez les chef de ménage et leurs conjoints, ainsi que chez les fils adultes.

Parmi les intrants annuels, l'engrais pose un problème surtout pour les ménages qui produisent le café : la libéralisation du prix des engrais en limite l'accès à des producteurs qui avaient pris l'habitude de l'épandre sur leurs cultures, mais à peu de frais[76]. Les fertilisants organiques posent comme contraintes la difficulté

[76] Pour s'en garantir l'achat auprès des coopératives, de nombreux producteurs trompaient la vigilance des agents des coopératives en laissant une bande de 20 à 30 mètres le long des routes, le quota vendu au planteur étant fonction de la superficie de sa caféière. Cet engrais était par la suite réparti entre le café et les cultures vivrières qui se situaient plus à l'intérieur des parcelles.

d'approvisionnement et de manutention, car transport et épandage à la main sont assez fastidieux. Les semences ne sont pas souvent disponibles au moment critique, et les contraintes de marché et d'encadrement révèlent un environnement économique peu favorable qui décourage l'investissement et réduit davantage la rentabilité déjà faible autrement.

Tableau 27.4. Contraintes à l'activité principale (nombre de répondants)

		% répondants	Chef de ménage	Conjoint /es	Fils adultes	Parents
Intrants annuels	engrais	24	25	21	19	4
	fertilisants/fientes	25	27	25	15	5
	produits phytosanitaires	49	58	42	32	11
	produits vétérinaires	1	1	0	1	0
	alimentation bétail/poisson	1	1	0	1	0
	semences	11	11	7	14	1
Equipements	travaux pénibles/fréquents	23	28	17	19	2
	outillage et matériel	26	34	17	16	7
	opportunités	8	13	2	9	0
Capital	pas capital/moyens	3	3	0	5	2
	terrain insuffisant	19	16	14	21	4
	pâturage/enclos/divagation	2	1	3	1	0
Encadrement	suivi/encadrement technique	2	1	2	1	1
Marché	mévente /débouchés	16	17	10	14	4
	tracasseries police/impôts	2	2	0	3	0
	transport coûteux/routes	7	5	5	8	1
Rentabilité	prix vente/profit/revenus bas	9	7	13	6	1
	production faible	18	21	16	13	2
	main d'oeuvre coûteuse	3	5	2	2	0
	conservation des récoltes	4	4	3	4	0
	trop vols bêtes	0	0	1	0	0
Répondants		100	110	79	85	16

Au niveau des activités secondaires constituées essentiellement par le commerce et l'élevage, les produits vétérinaires, les marchés et la rentabilité faible constituent les principaux facteurs limitants.

Ces contraintes sont les conséquences des divers changements décrits au niveau de l'environnement socio-économique. Leur acuité est fonction de la base des ressources et moyens dont disposent les différents ménages pour réagir et organiser la survie. On devrait donc avoir des mécanismes différents en fonction des divers groupes identifiés.

D'où l'importance de la typologie qui est faite dans la suite de cette thèse, pour dégager les divergences de comportements et les variables qui expliquent ces divergences.

Tableau 28.4. Contraintes à l'activité secondaire (nombre de répondants)

		% répondants	CM	Conjoint /e	Fils adulte	Parents
Intrants annuels	engrais	5	5	0	4	0
	fertilisants/fientes	2	3	0	1	0
	produits phytosanitaires	8	8	0	4	1
	produits vétérinaires	47	34	24	13	7
	alimentation bétail/poisson	11	9	7	2	0
	semences	3	3	1	1	0
Equipements	travaux pénibles et fréquents	10	9	4	3	1
	outillage et matériel	7	4	1	5	2
	opportunités	8	2	2	9	1
Capital	pas capital/moyens	13	7	5	7	2
	terrain insuffisant	4	1	0	4	1
	pâturage/enclos/divagation	11	6	5	3	4
Encadrement	suivi/encadrement technique	4	3	4	0	0
Marché	mévente /débouchés	31	26	12	11	3
	tracasseries police/impôts	4	2	4	0	0
	transport coûteux/routes	11	4	11	4	0
Rentabilité	prix vente/profit/revenus bas	21	12	8	11	4
	production faible	5	2	3	3	0
	conservation des récoltes	2	1	2	0	0
	trop vols bêtes	19	13	9	6	3
Répondants		100	68	43	44	12

Une analyse plus fine des contraintes a été obtenue en demandant aux répondants d'expliquer comment ils ressentaient ou comment se manifestaient les principales contraintes indiquées ci-dessus, de manière à regrouper ces contraintes en catégories principales. C'est ainsi que presque tous les répondants (95%) ont signalé avoir des contraintes financières. Les autres catégories de problèmes sont par ordre décroissant : la commercialisation (77%) : les infrastructures (76%), les outils et techniques (75%). La réglementation et l'environnement social constituent des contraintes respectivement pour 47% et 36% des répondants, tandis que la main-d'œuvre concerne seulement 26%. Ces contraintes sont, bien sûr, vécues différemment pas les diverses composantes sociales des ménages : chefs de ménage, conjoints, dépendants. Les chefs de ménage dont la forte sollicitation a été révélée précédemment, sont aussi

ceux qui subissent le plus les contraintes avec le plus d'acuité, sauf en ce qui concerne la contrainte infrastructure qui est plus prononcée chez les dépendants adultes.

La contrainte financière

Elle est surtout manifestée par le profit faible et les difficultés d'accès aux services d'épargne et de crédit.

Figure 12.4. Manifestation de la contrainte financière

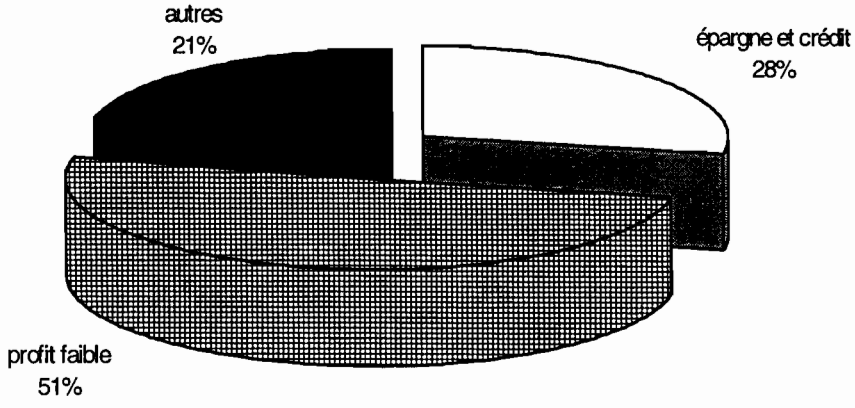

Les services de crédit se caractérisent par l'absence de prêts pour les intrants, pour la période de soudure, et un coût élevé des fonds (surtout si on veut des montants importants dans les réseaux informels qui pratiquent des taux d'usure !). Souvent il manque aussi un lieu sûr pour épargner[77].

Le profit des activités de production s'avère faible au vu du coût élevé des intrants. C'est dire que ces activités ne peuvent dégager les surplus financiers nécessaires à l'achat des intrants. Tout ceci maintient dans un cercle vicieux bien connu, celui de la pauvreté. Elssasser (1991) et Zeller (1995) ont montré plus haut comment l'accès à des

[77] C'est vrai qu'on a assisté au plus fort de la crise à la débâcle de plusieurs tontines, car plusieurs «gardiens » de fonds (trésoriers des caisses) avaient des difficultés pour récupérer les fonds placés dans des banques liquidées ou prêtés à des fonctionnaires « ajustés » par la « conjoncture »!

financements appropriés pouvaient diminuer les risques d'insécurité alimentaire. Ici, il se pose le problème de sortie de cette impasse sans des financements appropriés, même si en même temps il y a une forme d'inquiétude quant au remboursement de ce crédit, vu le faible profit. Mais on pourrait argumenter qu'un crédit bien conduit pourrait améliorer la capacité de remboursement en fabricant l'investissement, c'est la règle classique !

On pourrait bien conclure ici que c'est l'insuffisance du développement financier rural qui limite le profit des investissements.

Les principales difficultés de la commercialisation

Elles ont pour nom la mévente (avec le peu de clients et de distributeurs des produits locaux et la surproduction), la concurrence (tout le monde produit et vend la même chose, plus la présence de produits importés bon marché) et la difficulté de transporter les produits au marché.

Figure 13.4. Manifestation de la contrainte commercialisation

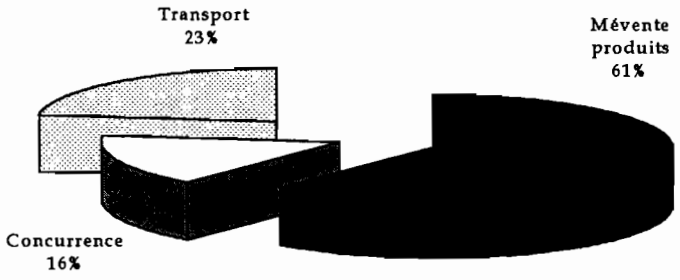

Ces difficultés peuvent être résorbées par la mise en place d'un réseau d'infrastructures de commercialisation et de stockage, avec des financement aussi appropriés. Ceci permettrait en même temps d'améliorer le profit.

Autres contraintes

Il s'agit d'abord des outils qui sont trop vieux pour 71% de ménages, tandis que leur remplacement est rendu difficile par leur coût élevé, et qu'il n'existe pas localement de pièces détachées pour réparer ce qu'on peut encore récupérer. Ensuite la main d'œuvre, bien que non qualifiée, coûte cher.

Tout cela est aggravé par un environnement peu favorable : infrastructures et routes (pistes en réalité dans de nombreux cas) en mauvais état, avec le corollaire de transport coûteux des marchandises et des produits, absence d'électricité, réglementation trop changeante, et défavorable en terme de prix bas des produits agricoles et impôts élevés. On note aussi dans cette dernière catégorie les droits de propriété difficiles et l'enregistrement coûteux des terres (procédure de titre foncier compliquée et coûteuse).

La contrainte financière se place au centre d'une problématique globale de rentabilité de la production et de sources de fonds pour l'amélioration de cette production. On peut la résumer de manière schématique ainsi qu'il suit.

Figure 14.4. Analyse de la contrainte financière

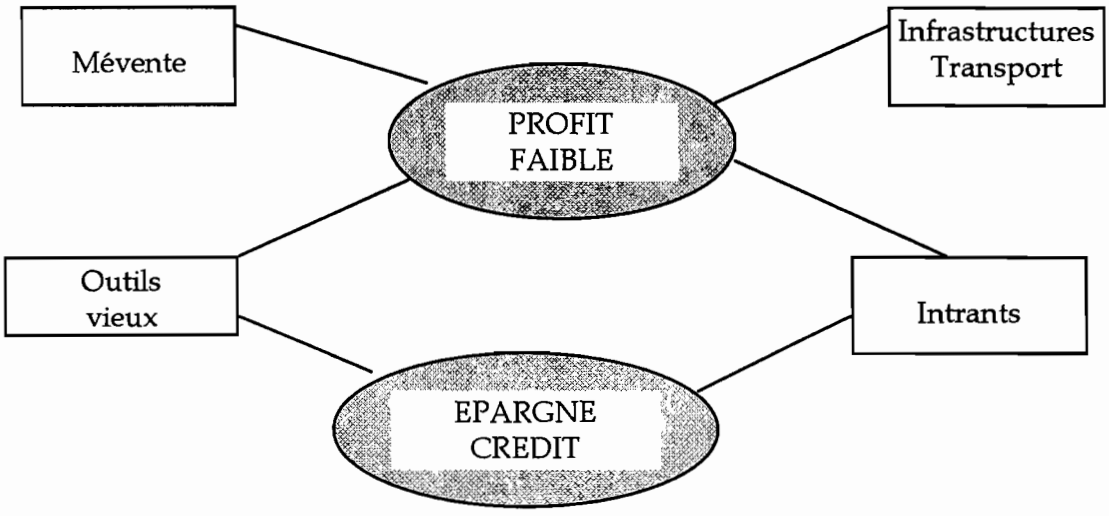

A travers toute cette section sur l'organisation socio-économique des ménages, on voit bien que les ménages ont une vision assez précise de leur environnement économique, et que le ménage s'adapte en conséquence, compte tenu de ses moyens propres, aussi bien matériels que humains. Le modèle du PEM est bien approprié pour leur description, car on voit bien comment les ménages font le lien entre les paramètres propres du ménages et les opportunités et contraintes de leur environnement. En ce qui concerne les choix des productions et des activités, on a vu se profiler les modèles unitaires (Becker), mais aussi des modèles économiques de Chayanov, où la structure démographique est utilisée pour insérer l'agriculture familiale traditionnelle dans le marché.

En ce qui concerne les comportements financiers qui font l'objet de la section suivante, malgré les besoins en financement de la production, on anticipe déjà une grande prudence dans les recours extérieurs, vu la faible rentabilité des productions, et la fragilité manifestée par la pluri-activité. Il se profile aussi déjà l'idée d'un développement financier assez faible, vu les contraintes sur la disponibilité des services d'épargne et de crédit.

2. LES PRATIQUES FINANCIERES RURALES

Le financement est apparu dans la section précédente comme une stratégie importante des ménages, et en même temps comme une contrainte qui pourrait expliquer le niveau d'équipement bas et les faibles performances de leurs activités économiques. Cette section présente les résultats des enquêtes sur l'utilisation actuelle des services d'épargne et de crédit offerts par les institutions financières recensées précédemment. Les liens des ruraux avec les institutions bancaires sont aussi discutés.

2.1. LES PRATIQUES D'EPARGNE

Pour le financement des diverses opérations, que ce soit pour l'investissement de démarrage, le capital circulant ou d'autres formes d'investissements, la plupart des répondants ont recours à l'épargne, aux tontines, et aux réseaux de proximité constitués

par les parents et les amis. Mais c'est l'épargne qui est la source de financement la plus couramment utilisée.

Tableau 29.4. Sources de financement pour différentes phases des activités

	Investissement de démarrage	Capital circulant	Autres investissements
Epargne	234 (81%)	222 (77%)	204 (70%)
Dons des relations	118 (41%)	87 (30%)	75 (26%)
Prêts des parents et amis	120 (41%)	90 (31%)	82 (28%)
Fonds propres partenaires	5 (2%)	13 (5%)	6 (2%)
Prêts bancaires	2	0	0
Coopératives	3 (1%)	5 (2%)	3 (1%)
ONG et organismes d'appui	0	1	1
Fournisseurs d'intrants	3 (1%)	6 (2%)	1
Usuriers/prêteurs informels	5 (2%)	5 (2%)	2
Commerçants	0	30 (11%)	32 (11%)
Avances clients	0	8 (3%)	8 (3%)
Tontines	181 (63%)	168 (58%)	166 (57%)

2.1.1. *Modalités d'épargne*

L'épargne des ruraux est constituée par le biais de diverses modalités dont les plus importantes sont l'épargne personnelle dans une cachette et l'épargne à la tontine. La tontine, réseau social de proximité et de solidarité, agit beaucoup plus comme un lieu d'épargne qu'un lieu de crédit (ce qui pourrait expliquer pourquoi le taux d'intérêt est élevé pour assurer un certain montant d'intérêt aux épargnants). Elle aurait donc un grand rôle dans la sécurisation des ressources financières locales.

Les réseaux formels ne sont pourtant pas absents des mécanismes d'épargne ruraux, ce qui témoigne d'un certain degré de confiance, et devrait permettre d'accéder à des crédits plus importants, la tontine servant surtout pour l'épargne !

L'épargne individuelle prend beaucoup la forme de transferts internes entre activités, phénomène relevé comme mode de financement assez important en l'absence de marché de crédit (de Janvry, 1991). Il équivaut donc à un faible développement

financier par l'absence de services financiers adéquats. Cette épargne individuelle peut aussi prendre une forme non-monétaire (investissement) ou monétaire (thésaurisation).

On remarque, en effet, une forte thésaurisation de l'argent dans des cachettes. Cette thésaurisation est un phénomène bien connu qui expose cependant les ménages aux risques de vols et de perte (incendies, etc.) qui étaient très fréquents parmi les ruraux, notamment après la vente du cacao, et les avaient poussés à adhérer au mouvement des caisses populaires (UCPY). Cette forte thésaurisation signe donc une espèce de « rétrogradation », même si elle traduit bien la méfiance et un désaveu d'une partie de la population dans les systèmes qui leur sont offerts. Cette forte thésaurisation malgré l'existence des tontines et réseaux informels indique aussi que certains ruraux ont du mal à épargner dans ces structures, dont le caractère social pourrait freiner l'investissement à des activités de production.

L'épargne non-monétaire, sous forme d'investissement dans du bétail ou une affaire, ou de prêt accordé aux amis et à la famille, est aussi une pratique courante. Plusieurs auteurs ont déjà relevé que cette pratique crée une sorte de confusion au niveau des économies traditionnelles de l'épargne, du crédit et de l'investissement, en ce sens que ces notions ne renvoient pas toujours aux mêmes imageries. C'est ce qui rend souvent difficile leur mesure par des outils classiques quantitatifs. Par exemple, l'achat du bétail ou le démarrage d'une affaire ne constitue pas forcément l'investissement dans du capital de production qui doit être maintenu et accru quand c'est possible, mais représente souvent une « épargne de précaution » dont l'objet est revendu pour faire face aux dépenses éventuelles. Ceci pourrait bien expliquer la faible accumulation des ménages ! Cette épargne non-monétaire permet de venir en aide aux proches et de maintenir les relations de solidarité entre amis et relations.

Figure 15.4. Modalités d'épargne

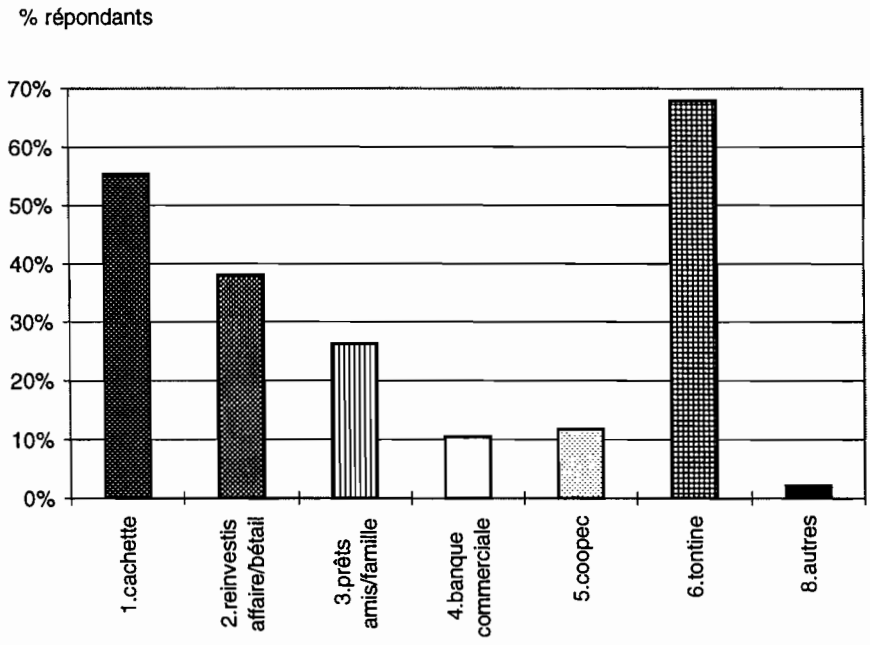

2.1.2. *Les contraintes à l'épargne*

Il est relevé un besoin en épargne : celui d'un service d'épargne permettant un retrait facile (32% de répondants), rapportant un intérêt (17%), ou alors les deux (23%). Les mécanismes d'épargne actuels sont jugés en effet insuffisants, limités par plusieurs types d'obstacles, dont le plus important est l'absence de mécanismes d'épargne discrets et confidentiels.

Figure 16.4. Principal obstacle à l'épargne

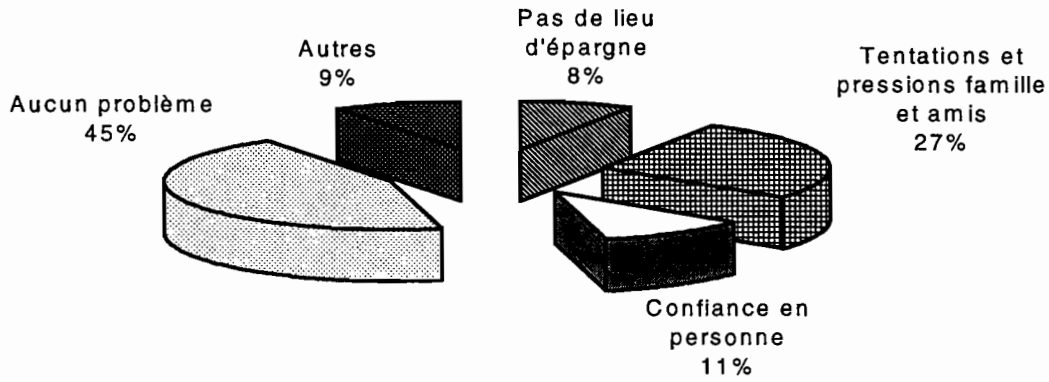

Contrairement à une croyance répandue, le taux d'intérêt reçu sur l'épargne ne semble pas être un obstacle important, pour preuve, il n'a pas été cité ici. C'est plutôt la sécurité, la discrétion et la disponibilité des fonds qui semblent cruciales. Ce qui confirme le besoin déjà énoncé plus haut d'un lieu sûr et discret pour épargner.

La tontine, principal mécanisme d'épargne actuel, manque totalement de discrétion car tout se passe en public, devant tout le monde : les sommes épargnées par chacun sont annoncées à haute voix, de même la remise de l'épargne d'une période se fait de manière solennelle à un moment annoncé à l'avance et connu de tous (y compris les non membres du groupe).

A l'origine, le caractère public des opérations d'épargne de la tontine est en réalité un mécanisme de caution solidaire pour éviter les détournements par les responsables des groupes, et, en même temps, un lieu de reconnaissance sociale, car ceux qui épargnent beaucoup sont félicités, et cités en exemple pour motiver ceux qui « économisent peu ».

Mais tout le monde étant au courant des montants épargnés, les pressions et sollicitations diverses pour des cérémonies traditionnelles (funérailles par exemple) ou aides sont fortes et difficiles à contourner, sous peine de sanctions « sociales ». Finalement l'épargne se dissout dans les réseaux sociaux de redistribution, et

l'investissement en est réduit. En effet, la pression communautaire sous forme d'obligation d'entraide et de solidarité est un phénomène qui pèse sur plusieurs africains (Mahieu, 1990). Et plus l'épargne est importante et connue de tous, plus on grimpe dans l'échelle des obligations qui vont aller au-delà du ménage, mais s'étendre à l'ensemble de la communauté qui est témoin de la performance réalisée par l'épargnant.

Alors ce caractère indiscret des transactions d'épargne s'est révélé être par la suite un obstacle important à l'épargne, notamment pour les jeunes ménages en situation transitoire vers la création de leur propre famille, et même par les dépendants adultes du ménage dont le statut de « droits d'accès aux ressources collectives et de protections par les aînés » pourrait bien disparaître et faire place aux sollicitations liées à son épargne importante ! La conséquence est la « fuite sociale» ou, alors, une forte thésaurisation comme on l'a vu. Mais la thésaurisation est assez difficile à gérer, car l'argent étant à portée de main est vite dilué dans le quotidien. C'est pourquoi l'avènement des réseaux des caisses villageoises (CVECA) ou d'autres formes de SFD, avec des pratiques individuelles et confidentielles, a été salué par bon nombre comme une issue salvifique aux pressions sociales, et un moyen pour encourager l'investissement dans la production (Fouda Moulende et Tefempa, 2001).

2.2. LES PRATIQUES DE CREDIT

Dans cette section nous présentons les principales sources de crédit et l'usage qui est fait de ce crédit, les conditions des prêts, et les principaux obstacles à l'emprunt.

2.2.1. *Les sources de crédit*

Le crédit est le deuxième mécanisme de financement des activités de production des ménages, aussi bien pour l'investissement (démarrage et autre) que pour le capital circulant (voir tableau 29.4 ci-dessus). Les principaux types de recours pour les emprunts sont les parents et amis, les tontines et la famille, et dans une moindre mesure les partenaires des projets, les commerçants et les coopératives d'épargne et de crédit.

Figure 17.4. Les principales sources de crédit

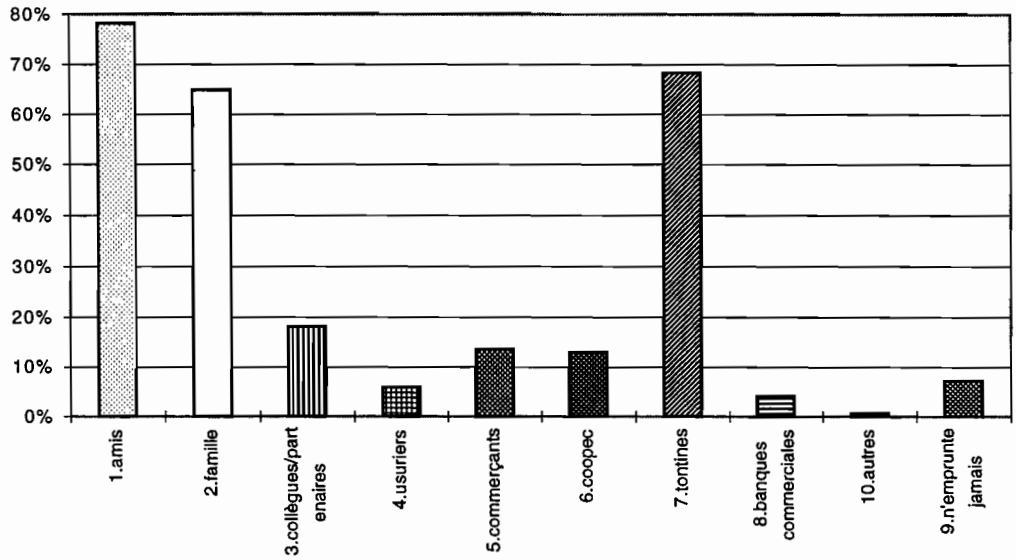

Parmi les répondants, , plus de 50% des répondants ont demandé et obtenu des prêts auprès des tontines entre 1992 et 1996. Le nombre de prêts demandés par personne varie de 1 à 10.

Les tontines ont essayé de couvrir toutes les demandes faites, ainsi que le nombre de prêts demandés : le taux de satisfaction de la demande, exprimé par le rapport du nombre de bénéficiaires sur le nombre de demandeurs est de 98% , que le ratio du nombre de prêts octroyés sur le nombre de prêts demandés et légèrement plus faible (82%).

La tontine a donc un poids important dans les recours pour crédit, les usagers ayant demandé et obtenu auprès des tontines en moyenne trois prêts.

En deuxième position viennent les commerçants qui servent néanmoins une clientèle plus réduite qui a demandé et obtenu autant de prêts que ceux qui se sont adressés aux tontines. Ils enregistrent aussi un taux de satisfaction comparable des

tontines pour les demandeurs de prêts (98%), et une meilleure satisfaction du nombre de prêts (88%).

Les demandes auprès des coopératives, des commerçants et des usuriers sont moins nombreuses, mais leur taux de satisfaction est aussi élevé que pour les tontines.

Tableau 30.4. Poids des structures informelles dans les recours pour emprunts

Source de prêts	Nombre demandeurs	% bénéficiaires	Nombre prêts demandés	% prêts accordés
Tontine	167	98	502	82
Coopératives	21	100	46	63
Commerçants	61	98	201	88
Usuriers	19	100	35	74

Les réseaux informels font donc un effort pour satisfaire tous les demandeurs de prêts, beaucoup d'entre eux obtenant même des prêts dès la première demande, mais vu leurs moyens limités, ils réduisent le nombre de prêts, et même les montants.

En dehors des répondants qui ne recourent pas à ces sources parce qu'ils n'en ont pas besoin, ne les connaissent pas ou parce qu'ils n'en sont pas membres, deux types de facteurs limitent la demande de prêts auprès de ces structures informelles. Tout d'abord des facteurs propres aux emprunteurs qui ne sont pas solvables (pas d'épargne préalable, pas de garanties, pas de capacité de remboursement, et peur de l'endettement) ; ces facteurs agissent beaucoup dans le cas des tontines, des coopératives et des commerçants. Ensuite certaines sources de crédit comme les commerçants et surtout les usuriers, inspirent méfiance, car souvent sont jugés d'escroquerie, par le coût et les garanties importantes exigées. En plus il se pourrait que ces réseaux créent des dépendances qui ne sont pas au goût de tous !

Cette absence d'épargne préalable aggrave la vulnérabilité des ménages pauvres, et limite leur accès à des crédits nécessaires pourtant pour améliorer leur situation précaire. Elle justifie aussi l'approche solidaire qui, à l'opposé de l'approche mutualiste, favorise l'accès au crédit, en attendant de se constituer par la suite un surplus pouvant être épargné pour accroître la base des ressources financières de l'institution.

Les prêts obtenus servent à de multiples usages, parmi lesquels les plus cités sont la santé, les intrants, la scolarité.

Il ne semble pas y avoir de spécialisation de structures pour certains objets. On remarque cependant que les usages des prêts des coopératives sont moins diversifiés, alors que les fonds des usuriers permettent souvent de rembourser d'autres prêts. De plus, les prêts des commerçants servent plus que les autres pour assurer les besoins de subsistance (ils assurent le quotidien par l'approvisionnement en biens de consommation).

Tableau 31.4. Utilisation des prêts des structures informelles (% répondants)

	Tontine	COOPEC	Commerçants	Usuriers
Capital circulant/trésorerie	7	5	5	6
Engrais	10	14	11	6
Intrants/fongicides/semences	31	29	5	6
Outillage	4	14	3	6
Santé	22	48	26	33
Scolarité	25	29	8	17
Subsistance	15	5	49	11
Cérémonies/sacrifices	11		13	
Commerce	8		8	6
Habitat	8		8	17
Déplacements/véhicules	2		2	6
Remboursement de dette	2		2	17
Autres activités	5		2	6
Agriculture	8	5	3	6
Achat de terrain	4			

2.2.2. *Les conditions de prêts*

Nous parlerons ici des conditions de prêts en terme de garanties qui déjà été soulignées dans le paragraphe précédent, et des remboursements.

Les garanties

Les formes de garanties les plus demandées incluent l'avaliseur, l'épargne préalable, et la terre. Cependant plusieurs prêts de commerçants, et quelques uns de tontines, coopératives et usuriers, sont octroyés sans garanties.

Tableau 32.4. Les formes de garanties exigées par les structures informelles (% répondants)

	Tontines	COOPEC	Commerçants	Usuriers
Aucune garantie	21	29	76	33
Terre	11	10	7	20
Bétail	1		2	
Bijoux, objets précieux	1		2	
Avaliste	67	43	10	47
Maison	3			13
Equipement, outillage	1			
Epargne préalable	24	14	2	
Caution solidaire groupe	15		7	
Autres	5	5		7

Les tontines présentent une panoplie de garanties matérielles et immatérielles, permettant une flexibilité des conditions d'octroi pour leurs membres. Les usuriers optent pour des formes de garanties matérielles, concrètes.

Pourtant en cas de non remboursement, plutôt assez limité comme on le verra par la suite, les sanctions ne prévoient pas la saisie systématique des garanties matérielles, plutôt les menaces personnelles, le taux d'intérêt « pénalisateur » et le rééchelonnement de la dette.

Les commerçants prévoient des poursuites judiciaires, tandis que les usuriers agissent par la dissuasion en ne faisant que des menaces personnelles. Il faut dire qu'en réalité, l'usure étant faites dans des conditions illégales et privées, les recours juridiques sont assez compliqués.

De même les commerçants qui sont connus de tous, agissent en marge de la loi, et ont des difficultés à se référer à la justice. Cependant leur arme persuasive est celle de l'exclusion de prêts futurs et surtout des services d'approvisionnement en produits de première nécessité (savon, pétrole, etc.). Cette éventualité de ne plus obtenir de crédits futurs en cas de non remboursement exerce une pression forte qui amène toujours à s'acquitter de sa dette ! En fait la relation financière est ici assortie d'une relation économique de long terme, ce qui crée parfois une sensation de piège parmi les ruraux.

Tableau 33.4. Sanctions prévues pour cas de non remboursement (% répondants)

	Tontine	COOPEC	Commerçants
Aucune	17		
Menaces personnelles	47	83	82
Poursuites judiciaires	7		27
Saisie récolte	7		27
Garantie confisquée	3		9
Rééchelonnement de dette	30		45
Taux intérêt pénalisateur	33	17	18
Autres	3		
Répondants	30	6	11

Selon ce tableau, commerçants et tontines prévoient un éventail de mécanismes pour récupérer les fonds auprès des ménages. Pourtant, seuls les commerçants ont été dénoncés plus haut d'exercer une pression pour les remboursements, provoquant leur marginalisation par certains ! Ceci relève d'un phénomène bien connu qui est lié à une vision différenciée de l'argent, selon la source du prêt, l'argent est « froid » ou il est « chaud » (Mercoiret, 1994).

Les prêts par les tontines sont effectués sur l'épargne locale qui doit être remise à des personnes solidaires de la tontine, alors cet argent est considéré comme de « l'argent chaud » qui doit impérativement être remboursé, sous peine de sanctions sociales graves.

Par contre l'argent du commerçant, qui est déjà assez mal vu par ce qu'il a des prix élevés et qu'il s'enrichit sur le dos des « villageois », est perçu comme de « l'argent froid » qui n'engage pas trop les ménages eux-mêmes. Mais comme la présence du commerçant dans la vie quotidienne amène une relation de dépendance économique, ceci crée un ressentiment. C'est ce qui amène à dénoncer ses conditions de prêts comme obstacles à l'emprunt, même si elles ne sont pas différentes de celles des tontines.

Ce comportement n'est pas nouveau, car il avait déjà entraîné par le passé la déroute de mutuelles de crédit basées sur l'approche solidaire avec des fonds extérieurs, et a même justifié les approches de microfinance à partir de l'épargne propre.

Ce problème revient d'ailleurs quand on pose la nécessité du refinancement pour élargir la capacité d'investissement locale ! L'expérience du MIFED avec les CVECA montre que certaines caisses qui n'avaient pas enregistrées de problèmes de

remboursements tant qu'elles fonctionnaient sur de « l'argent chaud », ont commencé à battre de l'aile après une ou deux campagnes de refinancements soldées par des arriérés importants de remboursements. Parmi les raisons évoquées figurent les délais de remboursement courts, pour des objets financés de moyen ou long termes. Qu'en est-il des ménages concernés ici ?

Les modalités de remboursement

La durée des prêts maximale est de un an pour les tontines, et beaucoup moins pour les COOPEC et les usuriers (6 mois) et les commerçants (3 mois). Les tontines sont les seules structures financières en tant que telle de ce groupe informel, en ce sens qu'elle sont les seules à disposer d'une forme d'épargne « intermédiée ». Mais il s'agit d'une épargne de court terme, qui doit être remise aux membres à la fin de la période (une année généralement).

Le problème du financement des équipements et autres besoins de moyen et long terme reste donc posé, car ne peut être fait à partir des ressources de court terme disponibles. A cet effet l'avènement des caisses villageoises et autres SFD (COOPEC) a apporté une évolution, même minime encore il faut le dire, dans la vision de la disponibilité des fonds, avec des guichets multiples : dépôts à vue pour parer aux imprévus, prêts de soudure si nécessaires, plans d'épargne pour laisser l'argent plus longtemps dans la structure financière.

Le plan de remboursement est surtout hebdomadaire et mensuel pour les tontines, les usuriers et les commerçants, alors que les COOPEC prévoient surtout des remboursements uniques.

Les taux de remboursement des crédits sont élevés, les crédits étant presque toujours remboursés en totalité et dans les délais : 75 % pour les COOPEC et 93% pour les usuriers (entre les deux tontines et commerçants ont des taux de remboursement intermédiaires de 87% et 86% respectivement).

Les quelques cas de non remboursement relevés (un seul cas pour les usuriers) sont dus à une économie défavorable qui diminue le profit.

Tableau 34.4. Raisons de non respect des délais de remboursement (% répondants)

	Tontines	COOPEC	Commerçants
Profit faible imprévu	32	50	45
Besoins urgents	39	33	55
Economie défavorable	68	83	64
Climat défavorable	11		18
Maladie plantes	18	33	36
Autres	18		
Répondants (nombre)	28	6	11

Le faible profit, déjà relevé plus haut comme étant au centre de la contrainte financière rurale, agit en contre sens des performances des ménages et de leur accès aux ressources financières extérieures. il vient que l'amélioration de l'environnement de la production agricole est un point important de l'agenda de la politique de développement agricole et rural.

Les imprévus constituent aussi une cause de non remboursement, et justifie les formes d'épargne non monétaires et l'épargne de précaution relevée aussi plus haut. Leur prise en charge dans les politiques actuelles pose le problème de l'assurance en milieu rural, pour les problèmes de santé et des biens matériels. De plus en plus de ruraux sont sensibilisés à cette notion, et dans notre échantillon, 14% de CM avaient déjà souscrit une assurance, tandis que 32 % envisageaient cette éventualité.

2.2.3. *Les obstacles à l'emprunt*

De manière générale, les répondants connaissent quelques freins à l'emprunt ; parmi les facteurs qui entrent en jeu, le taux d'intérêt, l'absence de garanties et les difficultés de remboursement figurent en bonne place.

Figure 18.4. Principaux types d'obstacles à l'emprunt

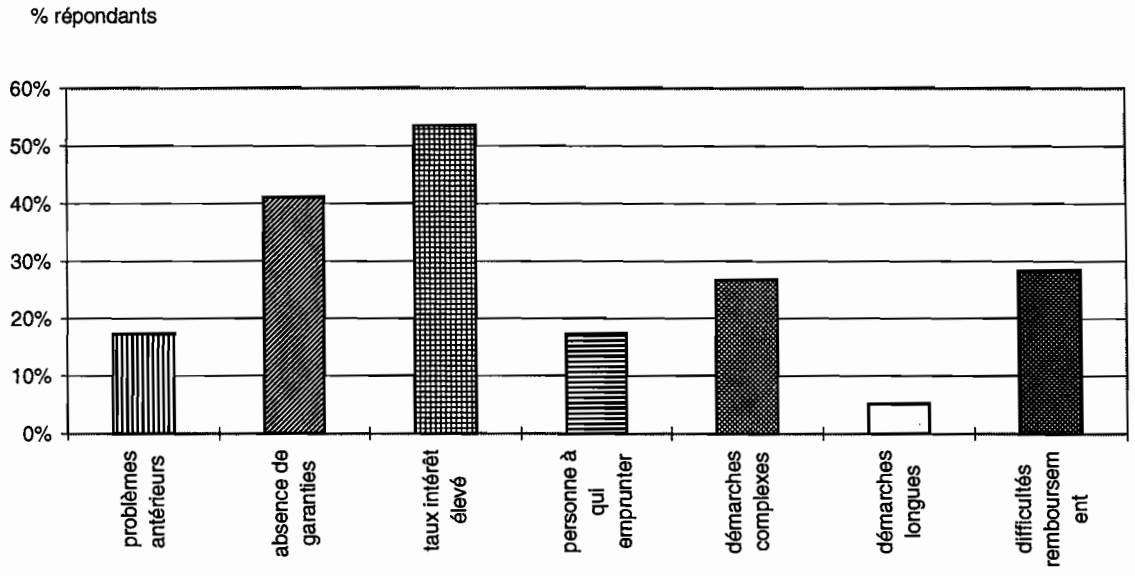

Tout le problème du financement rural est un peu posé dans cette section. Comment demander des prêts pour investir dans la production si la rentabilité n'est pas assurée ? La capacité d'endettement déjà faible à cause de la faible capitalisation des exploitations, est aggravée par la faible capacité de remboursement à partir de l'objet des prêts. Ce qui explique donc le faible niveau des transactions financière. C'est ce qui ressort des raisons évoquées localement comme frein à l'emprunt.

La faible capacité de remboursement et l'absence de garanties constituent des facteurs de vulnérabilité qui définissent pour les ménages concernés une « pauvreté des capacités » et réduisent leur marge de manoeuvre pour améliorer leur situation financière et atteindre leurs objectifs.

Dans la vision classique, les taux d'intérêts élevés ne sont pas souvent considérés comme un frein au crédit, car ils sont supposés stimuler l'épargne et accroître la disponibilité des fonds à emprunter. L'autre raison est que la pratique de taux d'intérêt élevés par les sources informelles n'empêche pas de prendre des crédits. Mais il s'agit souvent de crédits de faibles montants pour des besoins de court terme.

Cependant le taux d'intérêt élevé devient une contrainte à l'emprunt à partir du moment où les montants requis sont élevés, et pour une période plus longue. Et c'est bien le cas ici où les diverses contraintes de production et de commercialisation identifiées ultérieurement suggèrent des besoins en crédits importants pour les équipements et les infrastructures de production, le transport et la commercialisation.

Et même l'idée du taux sur le crédit plus élevé que le taux sur l'épargne n'est pas universelle, car des exemples de taux plus élevés sur l'épargne que le crédit existent (cas des crédits subventionnés). Cette pratique a pour effet l'accroissement réel de l'épargne (qui est bien rémunérée) et la stimulation des emprunts pour les besoins de production à moyen et long termes.

Les résultats des enquêtes montrent que à des taux d'intérêt bas, le nombre de demandeurs de crédit est plus élevé que le nombre de ceux qui veulent épargner, alors qu'à des taux d'intérêts supérieurs, la différence devient insignifiante. Ces taux élevés pourraient correspondre à des crédits de très longue durée et de montants très importants, pour des projets jugés très rentables ; c'est ce qui justifierait l'indifférence sur le coût par rapport à la disponibilité des fonds.

D'ailleurs la majorité des répondants (77%) souhaitent obtenir des crédits sur une durée de plus d'un an, tandis que 90% des répondants souhaitent payer au maximum 12,5% par an sur leurs crédits, et pour près de 70 % d'entre eux, le taux sur l'épargne devrait être de 12.5% et moins de 10% sur le crédit ! Ces résultats concordent avec ceux de Bomda sur les préférences en services financiers de longue durée pour le crédit.

Figure 19.4. Taux d'intérêts préférés sur l'épargne et le crédit

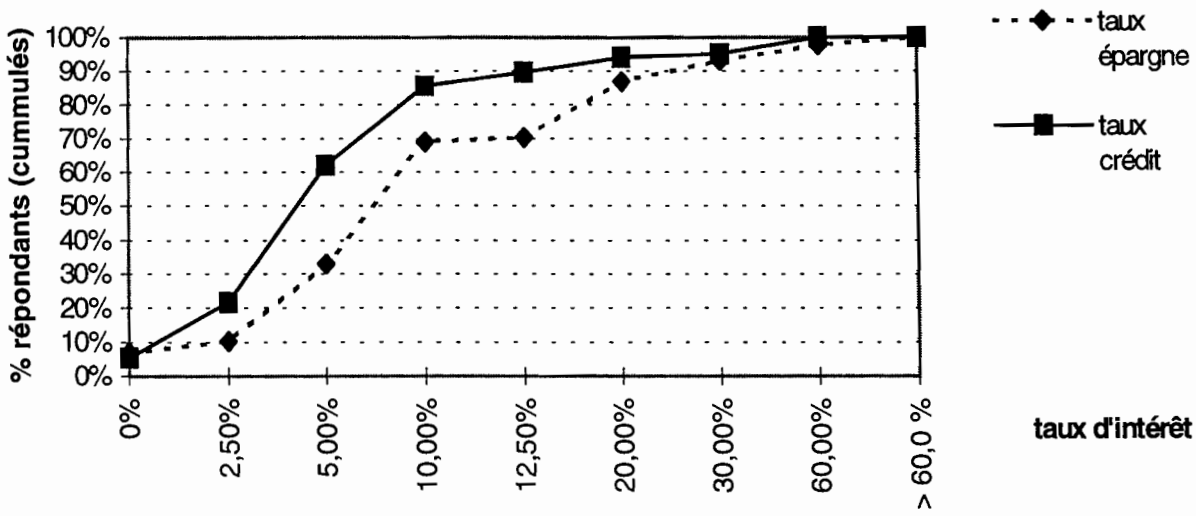

Mais la préférence est bien manifeste pour des taux d'intérêt pour l'épargne supérieurs à ceux payés sur le crédit. En fait, la demande réelle en crédit étant limitée face aux conditions peu propices à sa rentabilité, il apparaît bien que les conditions d'épargne intéressent un plus grand nombre.

Ce schéma de préférence interpelle la nécessité de structures subventionnées pour une clientèle plus désireuse d'épargner que d'investir, car les structures purement commerciales ne peuvent survivre à ce genre de conditions. Mais peut-être la subvention se justifie-t-elle alors pour une durée limitée ?

2.3. LES LIENS AVEC LES INSTITUTIONS BANCAIRES

Plus de la moitié des répondants (60%) connaissent au total 16 institutions formelles de financement dans les villes environnantes (Doumbouo, Dschang, Bafoussam et Bamenda) et même éloignées (Yaoundé, Douala) : banques commerciales, projets d'appuis, organisations non gouvernementales. Mais seulement 16% ont des relations financières (épargne et/ou crédit) avec ces structures formelles.

Les institutions bancaires les plus connues sont aussi celles avec lesquelles les répondants ont des relations financières ; il s'agit de banque internationale de l'industrie

de l'Afrique de l'ouest-Cameroun (BIAOC), les mutuelles communautaires de croissance (MC^2), la banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun (BICIC), la société camerounaise de banque - crédit lyonnais (SCB-CL), et dans une moindre mesure la caisse d'épargne postale (CEP)[78]. La SGBC, l'une des plus ancienne banques est aussi citée, de même que le CAC qui a eu une existence assez courte.

Il est notable que personne ne cite le FONADER qui a tout de même opéré pendant 17 années, avec une vocation rurale, mais des actions plus importantes en milieu urbain.

Bien que récentes, les MC^2 se sont positionnées parmi les structures les plus connues, et réalisent des performances comparables, en terme de types de transactions. Quand on compare les institutions connues par rapport à la pléthore des institutions financières du pays, on peut dire que nos zones rurales opèrent un peu en marge de la mouvance financière libérale.

En dehors de la MC^2 née d'une volonté des élites de l'Ouest pour mettre à la disposition de leurs localités d'origine des financements importants, aucune autre grande structure financière n'est citée. Ce n'est pas surprenant, car malgré tous les discours sur la lutte contre la pauvreté et la priorité à donner à l'agriculture donc au monde rural, les structures autonomes doivent faire preuve de rentabilité et donc se cantonnent dans les zones urbaines avec clientèle moins vulnérable même si pas forcément plus crédible.

L'absence des CVECA qui s'orientent pourtant dans les zones rurales les plus enclavées, grâce au financement du CIDR pour l'installation et la sensibilisation, est liée à leur faible pénétration géographique pour le moment.

Quant à la SODECOTON, elle s'occupe uniquement des producteurs de coton, c'est-à-dire au grand nord ! Il reste donc les coopératives d'épargne et de crédit, mais leur fonctionnement dépend du niveau d'épargne, et elles sont dans les structures essentiellement urbaines.

---

[78] La BIAOC sera restructurée en BMBC, puis sera liquidée, tandis que la BICIC est devenue BICEC. Il faut dire que les trois banques commerciales BIAOC, BICIC et SCB (avant qu'elle deviennent SCB-CL) figurent parmi les plus anciennes, les plus prospères et les plus connues du système bancaire camerounais.

Tableau 35.4. Types de relations avec les institutions formelles (nombre de répondants)

Institutions	Connaissance des structures	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Compte courant
BIAOC	115	13	4	1
MC²	101	11	6	
BICIC	98	5		1
SCB/CL	82	3	2	
CEP	13	2		
BEAC	6			
COOPEC	5			
Boston	1			
CAC	11			
CCEI-BANK	5			
CFC	5			
FIMAC	5			
FMI	1			
FONDAOR	1			
SGBC	13			
SOCOOMEC	3			
Répondants	185	34	12	2

Le fait de connaître les institutions formelles ne signifie pas forcément l'existence de transactions avec elles, pour preuve, le taux de recours à ces institutions est de 25% à peu près. Le dépôt à vue qui présente la flexibilité de retraits aussi fréquents que nécessaires, est le type de compte le plus répandu. Ce qui reflète bien le besoin d'accès à des liquidités en cas d'imprévus. Le dépôt à terme est une forme d'épargne de moyen terme de durée allant de 11 mois à 2 ans. Les comptes courants (avec chéquiers) sont presque inexistants. Ici se profile la difficulté de transformation de l'épargne rurale en épargne de long terme intermédiée par les structures financières dans des prêts de moyen et long termes.

Le faible niveau de transactions avec les institutions formelles est expliqué par un manque d'intérêt, ou alors par des mauvaises conditions d'épargne et de crédit, ainsi que des procédures complexes.

Figure 20.4. Facteurs limitant les transactions avec les institutions financières formelles

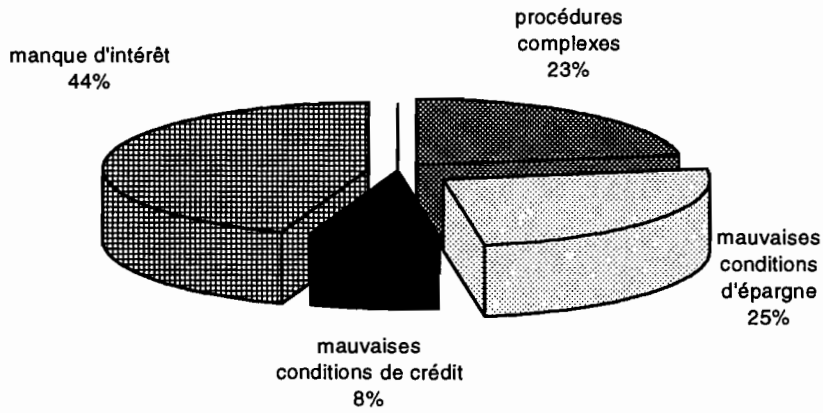

Ceux qui ne ressentent aucun intérêt pour les structures financières formelles correspondent à une catégories d'exclus pour plusieurs raisons, parmi lesquelles le clivage entre leurs préférences et les services fournis par les banques ou autres structures formelles. L'existence de recours informels importants permettent d'exclure un manque d'intérêt par manque de besoin de crédit.

Pour ceux des ruraux qui s'intéressent aux institutions formelles, le plus important est la disponibilité de services d'épargne sûrs, plutôt qu'une source de crédit. Il y a donc un besoin de sécurisation de l'épargne[79]. Dans le futur, en l'absence d'améliorations de ces conditions d'épargne, peu de répondants envisagent des transactions avec ces structures formelles. Cependant même si quelques uns pensent que les institutions bancaires pourraient offrir la sécurité des dépôts et les facilités de paiement, près du tiers des répondants n'envisagent pas y épargner à cause de la méfiance créée par les détournements antérieurs.

On a vu que le recours aux institutions bancaires pour le financement de l'investissement de démarrage, le capital circulant et les autres investissements était très limité, et on s'est donc demandé si la disponibilité de fonds pour le crédit pouvait inciter

[79] Les répondants ont encore en mémoire la perte d'une épargne importante dans les banques commerciales restructurées successivement, notamment la BIAOC, la Cameroon Bank, et quelques coopératives (union des caisses populaires de Yaoundé).

les gens à nouer des transactions avec ces structures. Or sur les 197 personnes qui ont répondu à cette question, 36% ne sont pas prêtes à accepter de telles propositions. Les raisons en sont principalement la peur de ne pouvoir rembourser (toujours en liaison à la faible rentabilité), mais aussi le manque de confiance dans les banques.

Dans l'éventualité d'ouverture de ces structures bancaires au milieu rural (avec des conditions plus souples et des procédures moins complexes), tout de même 64% de répondants pourraient accepter de faire appels à elles ; il s'agirait alors de financer l'achat des intrants, de terrain, et des affaires de manière générale. Ces usages éventuels viennent en droite ligne des contraintes à la production identifiées précédemment et de l'aspiration à innover, à sécuriser et étendre les ressources foncières.

Figure 21.4. Types d'usages d'un crédit formel éventuel

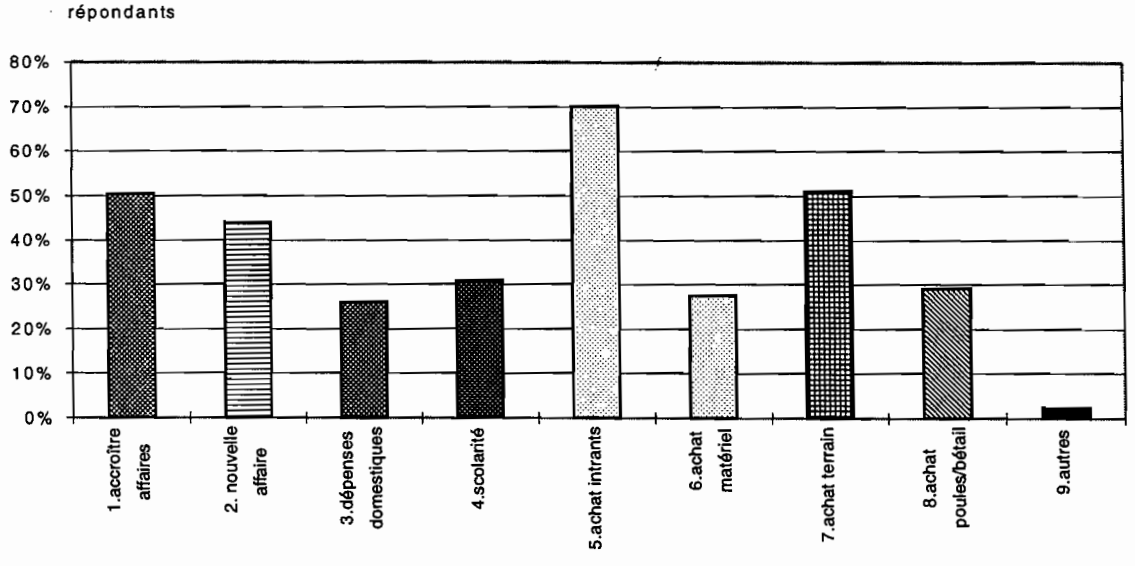

Mais la question qui se pose est de savoir si ça vaut la peine de le faire si l'environnement économique n'est pas amélioré. En effet, si les projets mis en œuvre ne s'avèrent toujours pas rentables, on n'est pas sûrs que les prêts seraient remboursés. Alors au lieu d'améliorer la situation des ruraux, cette alternative risquerait plutôt d'aboutir à « une trappe d'endettement ! » Avec tous les risques plus accrus de perte de capital de production (surtout la capital foncier).

3. CONCLUSION

Sur la base d'une analyse descriptive des données recueillies, on a pu ressortir les principales caractéristiques des ménages et leur comportement financier. Elles peuvent être résumées de la manière suivante.

Les ménages forment un ensemble de composantes humaines, physiques et matérielles, à la fois homogène et complexe.

La complexité est due à la diversité des composantes humaines, dépendants jeunes et moins jeunes, en situation passagère ou chronique, qui ont des aspirations et des stratégies différentes : les uns voient dans le ménage un tremplin pour s'installer à leur compte, les autres un refuge dont ils dépendent entièrement. Tout cela crée au sein du ménage une espèce de tiraillement (non violent tout de même) entre l'accumulation (pour des besoins futurs) et la distribution sociale (pour aider les démunis).

Mais en même temps le ménage paraît assez homogène dans son organisation autour d'un chef de ménage reconnu comme tel, et qui est dépositaire de la base de ressources collectives, surtout foncières. Il est notable que cette base de ressources collectives (terre et travail familial) est assez limitée, malgré une diversité observée dans le patrimoine de base.

La principale aspiration des ruraux est la réalisation sociale, à travers l'amélioration de leurs conditions de vie (habitat) et la sécurisation de l'avenir des enfants (scolarité et foncier). Pour ce faire ils mettent en place des stratégies diversifiées incluant des activités agricoles et extra agricoles. La pluri-activité est de règle, dénotant ainsi le faible niveau global de revenus des principales activités.

Les activités de production agricole dominent les stratégies déployées pour atteindre les objectifs, mais elles sont limitées par des contraintes importantes : intrants annuels insuffisants, coûteux et souvent indisponibles au niveau local ; outils et équipements de production rudimentaires et assez coûteux ; capital de production faible ; encadrement technique et technologique inexistant ; marché des produits

désorganisé ; et finalement rentabilité faible. Cette situation traduit bien le « cercle vicieux de la pauvreté ».

Le financement est apparu comme une stratégie rurale importante, mais il constitue en même temps une contrainte qui se place au centre de la problématique même de rentabilité des activités de production du ménage, à cause du faible surplus économique général. La conséquence en est la difficulté d'accès aux services financiers formels qui ont déjà eux-mêmes des procédures suffisamment complexes pour les ruraux.

La rationalité des ménages a été confirmée au travers de leur analyse logique de leurs aspirations et des liens entre leurs ressources et leurs activités de manière globale, c'est-à-dire dans la gestion de leur portefeuille selon le modèle PEM. L'organisation socio-économique a montré un regroupement des membres actifs autour du chef de ménage pour atteindre leurs objectifs. Bien que la forte démographie du ménage définisse souvent des objectifs multiples, on a le sentiment d'une convergence des objectifs vers un bien-être qui passe par la réalisation sociale, dans une maximisation d'utilité à la fois dans le sens de Sen, de Becker et de Chayanov. Nous pensons que la typologie permettra de mieux distribuer les ménages dans ces trois modèle économiques de ménages.

Les comportements micro-économiques sont marqués par la rationalité de « l'homo Africanus » dans des logiques de minimisation de risques dans un univers incertain (Hugon, 1993), qui se traduisent par la pluri-activité (diversification du portefeuille), investissement dans la scolarité des enfants.

En ce qui concerne le comportement financier de ces ménages qui a été répertorié à travers les données d'enquête, il est marqué par un recours très faible aux sources financières formelles (qui sont cependant connues), et même peu envisagé dans le futur. En plus des faibles surplus économiques évoqués ci-dessus, quelques personnes sont encore méfiantes, conséquence de perte d'épargne dans des institutions formelles qui ont fait faillite dans le passé (union des caisses populaires de Yaoundé (UCPY), Cameroon Bank (CamBank) et banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest Cameroun (BIAOC).

L'épargne est la principale source de financement pour démarrer des activités et pour les faire fonctionner. Cette épargne est faite à domicile ou dans des réseaux de proximité (tontines surtout) ; elle prend aussi bien des formes monétaires que non-monétaires !

Le recours aux réseaux de proximité constitue la deuxième stratégie par ordre d'importance, ce qui permet d'assurer les transactions d'épargne et de crédit, ainsi qu'une forme d'assurance sociale.

Le crédit, à usages multiples, est principalement fourni aussi par des réseaux de proximité : parents, amis, tontine. Les commerçants fournissent des prêts à un nombre réduit de personnes.

Les pratiques d'épargne et de crédit sont soumises elles aussi à des contraintes importantes : le faible profit limite les revenus et par ricochet le niveau des transactions financières (épargne et crédit), allant jusqu'à compromettre le remboursement des prêts et donc la possibilité d'obtenir des crédits futurs ou alors fragilise l'appareil de production au cas où le capital de production est revendu pour effectuer les remboursements ; les faibles garanties pour les emprunts et le coût élevé du crédit limite l'accès au crédit ; l'absence de politique de prêts spécifiques pour certains besoins comme les intrants, la période de soudure, les outils et équipements ; la pression sociale qui limite l'épargne monétaire. Certains ménages ont en situation de vulnérabilité traduite par leur pauvreté de « potentialités », car ne peuvent prendre avantage des opportunités financières qui s'offrent dans leur environnement pour améliorer leur situation économique. Le recours marqué à la tontine permet aussi des décaissements immédiats face aux imprévus.

Il se dégage de ces pratiques, des besoins en services financiers que l'on peut résumer en quatre catégories.

- Une demande de services individuels d'épargne discrets et indépendants des réseaux sociaux de solidarité pour sécuriser les fonds et échapper aux pressions sociales.

- Une demande de services de crédits spécifiques pour les besoins sociaux, de production (produits phytosanitaires, engrais, équipement et outillage, diversification des activités, innovations diverses), et de commercialisation (stockage et transport).

- Une demande de taux d'intérêts plus élevés sur l'épargne que le crédit pour stimuler ces deux transactions au niveau local.

- Une demande de services d'assurance appropriés pour couvrir les risques de production et imprévus divers. Ce volet d'assurance est très important dans le sens de la sécurisation des actifs des ménages.

Le développement financier est bel et bien amorcé avec l'existence d'institutions de microfinance, mais il apparaît encore très insuffisant au vu de la faible représentation des IMF en milieu rural, de l'accès limité des ruraux à ces structures, et aussi de la faible diversité et flexibilité des services financiers offerts. En effet il se dégage dans les enquêtes des besoins de services non financiers d'infrastructures collectives (voies de communication pour atteindre les marchés), de réglementation stable (celle actuelle jugée trop changeante !). Ces services qui se retrouvent dans le concept de sécurité alimentaire (Zeller, 1995) devraient contribuer à améliorer le profit des activités et inciter à l'investissement dans la production.

Ce sont là des tendances globales qu'on ne saurait généraliser, sans spécifier plus les liens qui existeraient entre les caractéristiques des ménages et leurs pratiques financières. L'analyse économique du comportement financier qui est faite au chapitre suivant permettra de préciser les variables qui différencient les ménages.

CHAPITRE 5

ANALYSE ECONOMIQUE DU COMPORTEMENT FINANCIER DES MENAGES RURAUX

Les résultats des enquêtes présentés au chapitre précédent ont permis de dégager des comportements financiers ruraux marqués par un faible recours aux structures financières formelles, ces dernières étant d'ailleurs mal connues d'eux et, en réalité, peu présentes dans leur environnement physique. La tendance est donc l'utilisation fréquente de sources informelles et de l'épargne personnelle pour assurer les besoins sociaux et, dans une moindre mesure, la production. Le faible profit des activités de production, couplé à un environnement peu favorable, semblent justifier le faible investissement dans la production. Pourtant les besoins exprimés en services financiers incluent, outre des services d'épargne, individuels et mieux rémunérés, et des services d'assurance, des besoins de crédits de moyen et long terme pour des activités spécifiques de production, des équipements et intrants agricoles, et des infrastructures de commercialisation.

Ce chapitre va explorer plus en détail ces données d'enquête pour tenter de dégager les motivations qui existent derrière ces tendances, ainsi que les différences éventuelles entre ménages, en s'appuyant toujours sur le modèle du portefeuille économique du ménage (PEM) comme grille de lecture pour faire le lien entre les caractéristiques socio-économiques du ménage et son comportement financier. L'analyse économique proprement dite s'appuie une typologie de ces ménages mise en relief par l'analyse des correspondances multiples ainsi que les méthodes de classification ascendante hiérarchique. Les variables utiles de cette typologie sont alors introduites dans un modèle de régression logistique afin d'identifier quels sont les déterminants des comportements financiers observés.

1. APPROCHE QUALITATIVE DE LA DEMANDE DE SERVICES FINANCIERS

Le modèle du portefeuille économique du ménage (PEM) a été présenté comme la meilleure synthèse des approches de modélisation économique du comportement des ménages dont la revue a été présentée au chapitre précédent. Les applications du modèle PEM ont permis de faire des typologies des ménages et des comparaisons entre ménages, sur la base des variables de composition, de structure, d'activités et des ressources.

Dunn (1996) rapporte, en effet, que des études empiriques ont été conduites avec le modèle du portefeuille, et qu'on a pu faire une différenciation de stratégies des ménages en prenant comme variables instrumentales : * la base des ressources, * les types d'activités économiques, * la structure du portefeuille (dette et fonds propres), * les revenus. Ces variables constituent les principaux éléments du portefeuille, ce qui amène à dire que le ménage est un portefeuille de ressources.

Nous allons donc nous inspirer de ces travaux, ainsi que des travaux relatifs à l'approche quantitative et cités plus haut, conduits par Bomda (1998), Foko E. (1998), Wampfler (1996), Schreider (1996) et Areetey (1997).

Notre hypothèse est que les pratiques financières des ménages seront différentes selon leurs caractéristiques socio-économiques, caractérisées par leur démographie, leur bases de ressources et leurs activités de production. La structure démographique nous apparaît essentielle pour deux raisons apparues au chapitre précédent.

Premièrement, on y a vu comment les choix de stratégie étaient influencés par les aspirations des diverses composantes humaines, qui loin de constituer des conflits ouverts sur les aspirations individuelles, semblaient s'organiser autour d'utilités collectives englobant et réalisant les utilités individuelles (Becker, 1981) avec un ménage se situant entre deux pôles, l'un économique et l'autre social.

Ensuite, ces composantes humaines constituent une source de main d'œuvre importante qui permet au ménage et à l'exploitation familiale traditionnelle, bien que évoluant dans un contexte de marchés imparfaits, aussi bien pour les produits que pour le travail, de s'implanter progressivement dans ce marché (Chayanov).

L'anticipation des différences de comportements financiers rejoint l'idée de segmentation qui est très forte dans la microfinance, et elle montre que divers segments de la société ont recours à des mécanismes de financement différents, les mieux lotis allant vers les sources plus formelles et les moins nantis vers les sources les moins formelles, ce qui entretient le dualisme financier.

Notre hypothèse est cependant que ces divers segments même s'ils existent dans les villages étudiés auront des comportements peu différenciés, en raison du faible développement financier : faible présence des structures, services financiers trop généraux qui les rejettent les ménages vers les sources informelles. Un rapprochement entre les logiques de comportements financiers observés et celles des structures présentées ci-dessus pourrait apporter un éclairage édifiant.

L'analyse qui est faite dans ce chapitre ne concerne que les données des chefs de ménage qui ont été extraites du fichier global. Elle liasse de côté les dépendants. Ces derniers sont cependant indirectement pris en compte à travers les variables qui manifestent leur présence dans la structure démographique du ménage : leur nombre, le nombre d'enfants, la catégorie socio-professionnelle, etc.

Les variables de l'enquête ont été réparties en deux catégories : l'une est relative à l'organisation socioéconomique des ménages et l'autre à leur comportement financier. Il en résulte au total 105 variables : 40 variables pour les caractéristiques propres des ménages et 65 variables pour leur comportement financier.

Tableau 36.5. Récapitulatif des principales variables de l'enquête

Sur l'organisation socio économique	Sur le comportement financier
Structure démographique · taille du ménage : dépendants, actifs, personnes âgées, classes socio professionnelles (salariés, sans emploi, en formation) ; · caractéristiques du chef de ménage : sexe, âge, nombre d'épouses et d'enfants ; · autres : religion, village, niveau scolaire	Les pratiques d'épargne · priorités · taux d'intérêt minimum préféré · modalités principales et secondaires · taux intérêt perçu · principaux obstacles;
Les aspirations . du chef du ménage, . du/des conjoints . des autres dépendants actifs ; Les stratégies . du chef du ménage, . du/des conjoints . des autres dépendants actifs ; Les ressources physiques et matérielles · foncières : superficies café/cacao, nombre parcelles, situation foncière, mode appropriation parcelles; · types d'équipements retrouvés ;	Les pratiques de crédit · principaux recours, · durée et taux d'intérêts souhaités sur les prêts · principales sources utilisées entre 1991 et 1995 · nombre de demandes faites et nombre de prêts obtenus · termes des prêts obtenus (taux intérêts, durée, plan remboursement), · remboursement (fréquences, non respect, causes, pénalités prévues/appliquées), · principaux obstacles à l'emprunt;
Les activités productrices · nombre activités · activités principales et secondaires · importance revenus de l'activité principale · recours main d'œuvre externe · tenue comptabilité et périodicité · types d'échanges	Liens avec les institutions financières formelles · institutions financières formelles les plus connues et leur emplacement · types de transaction · vision de ces institutions · nombre de comptes bancaires · usage d'un crédit formel éventuel
Les contraintes · aux activités principales et secondaires ; · financière et commercialisation · techniques et outils et main-d'œuvre · autres (infrastructures, environnement social , réglementation)	Assurance : souscription et objets assurés

2. L'ANALYSE EXPLORATOIRE : TYPOLOGIE DES MENAGES RURAUX

La méthodologie appliquée au traitement des données d'enquête pour cette analyse multidimensionnelle se compose de quatre étapes (Piron, 1992 ; Lebart, Morineau et Piron, 1995 ; Crauser, Harvatopoulos et Sarvin, 1989) :

1. analyse descriptive élémentaire : calcul de statistiques descriptives univariées ;
2. analyse exploratoire : structuration des données et typologies ;
3. analyse confirmatoire : épreuves d'hypothèses classiques (tests statistiques usuels sur les variables : modèles d'association ou log-linéaires, modèles de régression ou analyse discriminante, etc.) ;
4. conclusions : critique de l'information de base (lacunes dans le choix des variables, déséquilibres de l'échantillon, erreurs de mesures), rejet des hypothèses, suggestion de nouvelles hypothèses, présentation des résultats.

L'analyse exploratoire, intercalée entre les analyses descriptive et confirmatoire, permet d'organiser et de dégager la structure de base (par la sélection des relations déterminantes entre les variables d'origine et la hiérarchisation de l'information à travers l'analyse factorielle) ; puis, d'identifier les différentes classes et de les décrire.

2.1. PRINCIPE ET INTERPRETATION

La partie descriptive des comportements financiers ayant été faite au chapitre 4 précédent, l'analyse exploratoire va chercher à expliquer ces comportements en établissant des liens entre différentes variables de comportement. Ceci a été fait en deux étapes, en utilisant d'abord l'analyse des correspondances multiples (ACM), puis la classification ascendante hiérarchique (CAH).

2.1.1. *L'analyse des correspondances multiples*

L'analyse des correspondances multiples est une analyse qui permet de mettre en valeur les liaisons entre les variables qualitatives. L'ACM débouche sur des types d'individus ayant des profils semblables quant aux attributs choisis pour les décrire. L'idée est de trouver, dans l'espace des individus, les plans factoriels qui donnent la meilleure représentation des modalités des variables qui tiennent compte des différences entre ces individus, exprimée par l'inertie. De ce fait, il existe des relations mathématiques entre les coordonnées des modalités dans le plan et leurs coordonnées originelles dans l'espace des individus.

Procédure

Après avoir ouvert la base, pour exécuter une ACM, il est nécessaire de :

- Préciser les individus à retenir pour l'analyse.
- Sélectionner les variables actives et les variables illustratives à analyser.
- Préciser les pondérations à utiliser s'il y en a.

On peut également demander la description des facteurs.

Interprétation

Cette technique qui projette l'ensemble des individu et des modalités sur le plan factoriel qui explique le mieux l'inertie (c'est-à-dire la dispersion totale), donne les graphiques et les statistiques pouvant aider à l'interprétation du phénomène à analyser. Chacun des axes du plan factoriel exprime une relation qui permet de discriminer les individus entre eux (par exemple entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas d'activités secondaires). Ce sont les modalités des variables qui permettent de discerner cette relation. La valeur-test permet ensuite d'apprécier rapidement si une modalité a une position stratégique par rapport à l'un ou l'autre des axes sur le plan factoriel. Cette valeur test est significative si elle est supérieure à 2 au seuil de 5%.

Sur le plan factoriel, deux individus sont proches s'ils ont choisi les mêmes modalités. Ils sont éloignés s'ils n'ont pas répondu de la même manière. Mieux encore, l'ACM donne :

- La proximité entre individus en terme de ressemblance : deux individus se ressemblent s'ils ont choisi globalement les mêmes modalités.
- La proximité entre modalité de variables différentes en terme d'association : deux modalités correspondent aux points moyens des individus qui les ont choisies et sont proches parce qu'elles concernent globalement les mêmes individus ou des individus semblables.
- La proximité entre modalité d'une même variable en terme ressemblance : par construction, les modalités d'une même variable s'excluent. Si elles sont proches, cette proximité s'interprète en terme de ressemblance entre les groupes d'individus qui les ont choisies (vis-à-vis d'autres variables actives de l'analyse).

2.1.2. *La Classification Ascendante Hiérarchique*

La classification automatique (CA) a pour but de structurer un ensemble d'observations en groupes selon leurs ressemblances. De manière générale, pour former des classes parmi un ensemble de I individus décrits par J caractéristiques qualitatives, on décide de mettre dans une même classe tous les individus ayant un certain nombre de caractéristiques communes.

La Classification Ascendante Hiérarchique consiste à partir des individus isolés puis à chercher les deux individus les plus proches l'un de l'autre pour les agréger en une classe (c'est le principe de l'agglomération progressive deux à deux). On se trouve ainsi face à une nouvelle partition, on reprend le processus en agrégeant dans la nouvelle partition les classes les plus proches. La notion de proximité entre individus est exprimée par la distance entre individus dans l'espace des variables. On agrège ainsi deux à deux les individus en classes qui ont la plus faible distance entre elles.

La CAH est mise en œuvre après une analyse factorielle, car elle fournit des indicateurs complémentaires. En effet, après l'analyse factorielle, une fois les axes interprétés, on dispose de plans de projection sur lesquels on sait que deux point proches se ressemblent du point de vue des facteurs dans le plan, mais on ne voit pas sur ces photographies qui ressemble à qui globalement.

Procédure

Pour la mise de la CAH dans SPAD, après avoir réalisé l'analyse factorielle, on choisit les facteurs sur lesquels va porter la CAH, SPAD fournit un dendrogramme ou arbre hiérarchique (ensemble de partitions). On choisit les partitions les plus intéressantes de manière visuelle en se fondant sur le décrochement. Puis, on lance une procédure sur SPAD pour obtenir des indicateurs utiles à la description des classes.

Interprétation

L'interprétation des résultats se fait à l'aide de deux statistiques importantes :

Mod/Cla = % d'individus de la classe qui possèdent la modalité. Une valeur de 100 indique qu'appartenir à la classe implique la possession de la modalité.

Cla/Mod = % d'individus, parmi ceux qui possèdent la modalité (dans l'échantillon total), qui se retrouvent dans la classe. Une valeur de 100 indique que la possession de la modalité ne se rencontre que dans cette classe.

La complémentarité entre ACM et CAH est montrée à travers la démarche :

1) ACM et filtrage des variables (choix des thèmes actifs et description graphique de la population) ;
2) CAH sur ces variables actives ;
3) Description des classes ;
4) Positionnement des classes sur les plans factoriels.

2.1.3. *Structuration des variables instrumentales pour l'analyse exploratoire*

Les variables à expliquer sur l'épargne et le crédit sont de types qualitatives et quantitatives, tout comme les variables explicatives sur la structure socio-démographique.

L'analyse exploratoire commence par le codage ou la transformation des données en classes d'importance relativement égales. Ce codage est précédé par l'élimination des variables redondantes ou de celles qui ont peu de répondants (car contribuant très peu à la formation des axes).

L'étape suivante est la structuration des données par thèmes, i.e. « une batterie homogène de variables ». Un seul thème doit jouer un rôle actif dans la constitution de la typologie, les autres variables permettant d'affiner cette typologie (aider à mieux identifier et interpréter les facteurs) seront classées comme variables supplémentaires ou illustratives (du fait qu'elles rendent plus claire l'interprétation).

Les variables actives participent à la construction des axes. Les variables supplémentaires apportent des preuves ! Les variables actives sont organisées autour d'un thème, les variables supplémentaires se doivent d'être le plus hétéroclites possible ! On distingue deux groupes de variables :

- les variables signalétiques ou structure de base : elles regroupent les variables de base ayant permis de choisir l'échantillon et les variables socio-économiques, de même nature que les variables de base, mais qui n'ont pas fait l'objet de contrôle;
- les variables spécifiques au thème de l'étude, dites variables thématiques.

Dans la grille de lecture, les variables signalétiques seront considérées comme actives et vont servir de calcul de plan factoriel pour accueillir les autres variables liées à la thématique qui devront être traitées de supplémentaires.

Ces différentes procédures ont été appliquées et ont abouti à retenir une soixantaine de variables classées en variables signalétiques actives et variables supplémentaires ou illustratives. Certaines variables signalétiques, ayant peu de répondants mais retenus à cause de leur thème, ont été classées aussi comme variables illustratives. Nous avons considéré deux groupes de variables actives : les variables socio-démographiques et les variables économiques (liées aux activités et aux contraintes). Du côté des variables illustratives, nous avons classé toutes les variables de comportement financier, c'est-à-dire du phénomène à expliquer. Le tableau initial des variables est donné en annexe 11.5.

2.2. LES RESULTATS DES ACM

Les résultats ci-dessous sont issus d'une projection sur les plans factoriels d'une analyse des correspondances multiples (ACM) de deux grands groupes de variables actives : (i) les variables démographiques des individus enquêtés et (ii) les activités, les ressources et contraintes décrivant la population rurale camerounaise.

Des 60 variables initiales, SPAD n'a finalement retenu que 41 variables, soient 19 variables nominales actives avec 63 modalités associées, 21 variables nominales illustratives avec 79 modalités associées, et 1 variable continue illustrative.

Tableau 37.5. Sélection des variables utiles

19 VARIABLES NOMINALES ACTIVES AVEC 63 MODALITES ASSOCIEES	
3. sexe du chef de ménage	2 modalités
4. classe d'âge du chef de ménage	3 modalités
5. statut matrimonial	4 modalités
7. nombre d'enfants	3 modalités
8. nombre de dépendants dans le ménage	3 modalités
9. nombre de personnes actives	3 modalités
10. nombre en formation	4 modalités
12. nombre de personnes âgées	2 modalités
13. nombre en chômage	3 modalités
14. aspirations/objectifs	5 modalités
15. stratégies des enquêtés	4 modalités
16. nombre total de parcelles	3 modalités
23. niveau scolaire	3 modalités
25. activité principale	2 modalités
26. activité secondaire	3 modalités
27. contribution de l'activité principale au revenu	4 modalités
31. principale contrainte à l'activité principale	4 modalités
32. principale contrainte à l'activité secondaire	5 modalités
33. principal problème financier	3 modalités
21 VARIABLES NOMINALES ILLUSTRATIVES AVEC 79 MODALITES ASSOCIEES	
40. institution financière la plus connue	4 modalités
41. emplacement de cette institution	3 modalités
42. Types de transactions avec cette institution	4 modalités
43. vision de ces institutions formelles	4 modalités
44. premier usage d'un crédit éventuel	3 modalités
45. durée souhaitable pour un emprunt	3 modalités
46. i maximal que vous aimeriez payer sur crédit	4 modalités
47. nombre de comptes bancaires	2 modalités
48. quelle est votre priorité d'épargne	3 modalités
49. intérêt minimal préféré sur épargne	4 modalités
50. première modalité d'épargne	5 modalités
52. taux d'intérêt annuel sur épargne	5 modalités
53. principal obstacle à l'épargne	3 modalités
56. premier recours pour emprunt	4 modalités
58. premier obstacle à l'emprunt	4 modalités
60. source emprunt entre 91 et 95	4 modalités
61. pourquoi pas demandé prêt à tontine	4 modalités
62. pourquoi pas demandé crédit à COOPEC	5 modalités
63. pourquoi a pas demandé prêt aux commerçants	5 modalités
64. pourquoi a pas demandé prêt aux usuriers	4 modalités
67. nombre prêts demandés à commerçants	2 modalités
1 VARIABLE CONTINUE ILLUSTRATIVE	
24. nombre activités exercées	Continue
INDIVIDUS	
POIDS DES INDIVIDUS : poids des individus, uniforme égal à 1.	UNIF
RETENUS NITOT = 110 PITOT = 110.000	
ACTIFS.....NIACT = 110 PIACT = 110.000	
SUPPLEMENTAIRES NISUP = . 0 PISUP = .. 0.000	

L'examen des valeurs propres montre qu'il y a un net décrochement entre la 4e et la 5e valeur propre (voir figure 21.5.). Ceci conduit à limiter notre analyse au niveau des quatre premiers axes. Toutefois, ces quatre axes n'appréhendent que le tiers de la dispersion des individus (l'inertie totale fournie par ces quatre axes est de 31,54%).

Ce faible pourcentage peut traduire trois choses : soit la dispersion des données est assez faible, dans ce cas peu de modalités de variables permettent de différencier les individus ; soit l'échantillonnage n'était pas suffisamment aléatoire (ce qui est vrai car il a été stratifié, choisi de façon raisonnée et soit il y a eu des problèmes lors de la collecte des données, ce qui s'avère peu probable, en raison de la supervision minutieuse effectuée par nos soins. On peut donc dire, en définitive, qu'il y a une faible différenciation des ménages ! Cela pourrait être confirmé ou infirmé par la suite !

Une autre interprétation pourrait être que les variables quantitatives qui n'ont pas été intégrées dans l'analyse ont une forte influence dans la différenciation des comportements financiers des ménages. Mais ceci n'enlève en rien la validité des résultats ci-après. La première hypothèse, celle de la faible différenciation par rapport au comportement financier, demeure la même que celle qui est faite dans cette thèse pour expliquer le faible recours aux sources formelles.

Figure 22.5. Histogramme des quarante deux premières valeurs propres

APERCU DE LA PRECISION DES CALCULS : TRACE AVANT DIAGONALISATION .. 2.2105
SOMME DES VALEURS PROPRES 2.2105

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENT.	POURCENT. CUMULE
1	0.2130	9.64	9.64
2	0.1929	8.73	18.36
3	0.1632	7.38	25.75
4	0.1281	5.79	31.54
5	0.1002	4.53	36.07
6	0.0961	4.35	40.42
7	0.0902	4.08	44.50
8	0.0834	3.77	48.28
9	0.0809	3.66	51.94
10	0.0784	3.55	55.48
11	0.0733	3.31	58.80
12	0.0712	3.22	62.02
13	0.0657	2.97	64.99
14	0.0583	2.64	67.63
15	0.0537	2.43	70.06
16	0.0506	2.29	72.35
17	0.0493	2.23	74.58
18	0.0468	2.12	76.69
19	0.0443	2.00	78.69
20	0.0403	1.82	80.52
21	0.0393	1.78	82.30
22	0.0374	1.69	83.99
23	0.0360	1.63	85.62
24	0.0329	1.49	87.11
25	0.0313	1.42	88.52
26	0.0293	1.32	89.85
27	0.0257	1.16	91.01
28	0.0250	1.13	92.14
29	0.0235	1.06	93.20
30	0.0200	0.90	94.11
31	0.0193	0.87	94.98
32	0.0167	0.76	95.74
33	0.0157	0.71	96.45
34	0.0132	0.60	97.04
35	0.0124	0.56	97.61
36	0.0117	0.53	98.13
37	0.0104	0.47	98.60
38	0.0090	0.41	99.01
39	0.0086	0.39	99.40
40	0.0061	0.28	99.68
41	0.0051	0.23	99.91
42	0.0020	0.09	100.00

La description des axes factoriels est donnée en annexe 12.5., tandis que la projection des modalités sur les axes factoriels est donnée ci-dessous. Les images obtenues s'interprètent en terme de positionnement mutuel des modalités des variables qui y sont projetées : deux modalités de deux variables sont d'autant plus proches qu'elles sont fréquemment associées dans les ménages de la population concernée. Ce qui préfigure déjà le regroupement de ces ménages au sein d'une même classe

Figure 23.5. Projections des modalités sur les axes factoriels

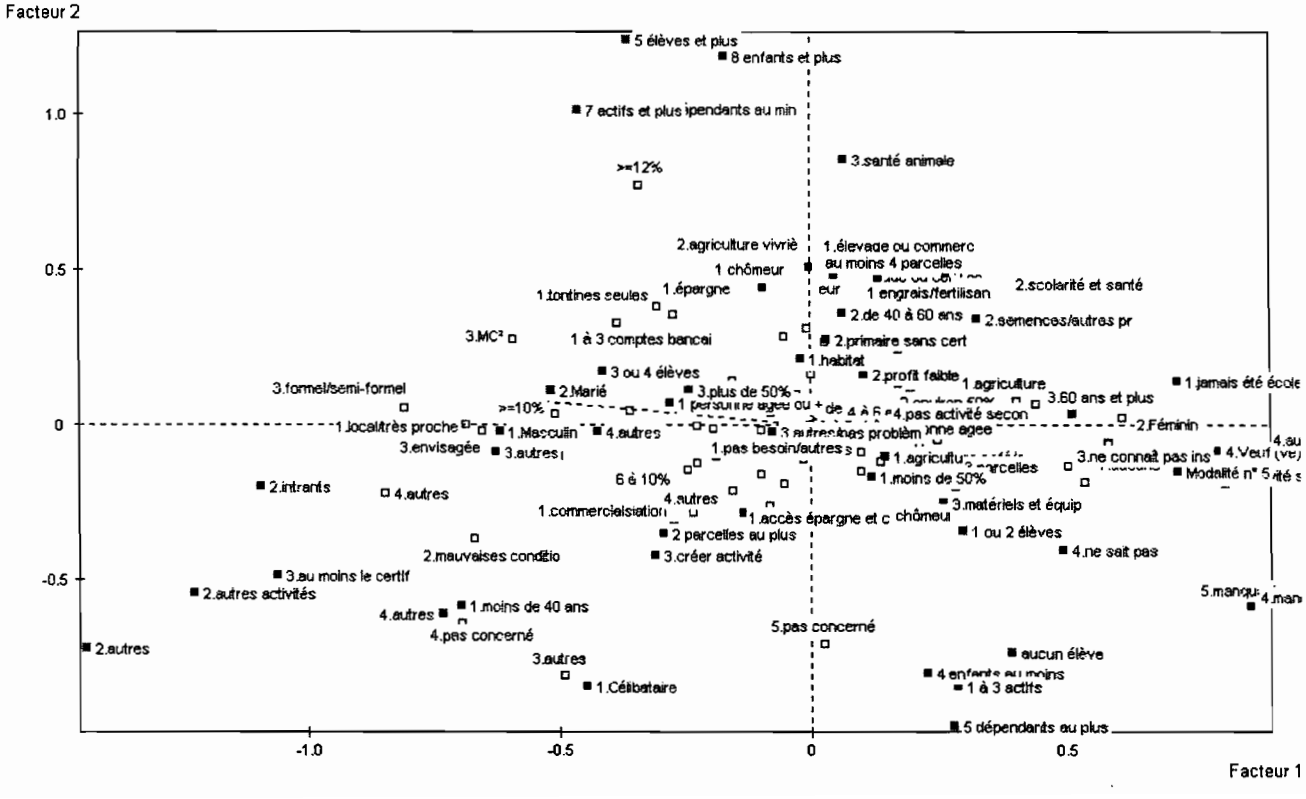

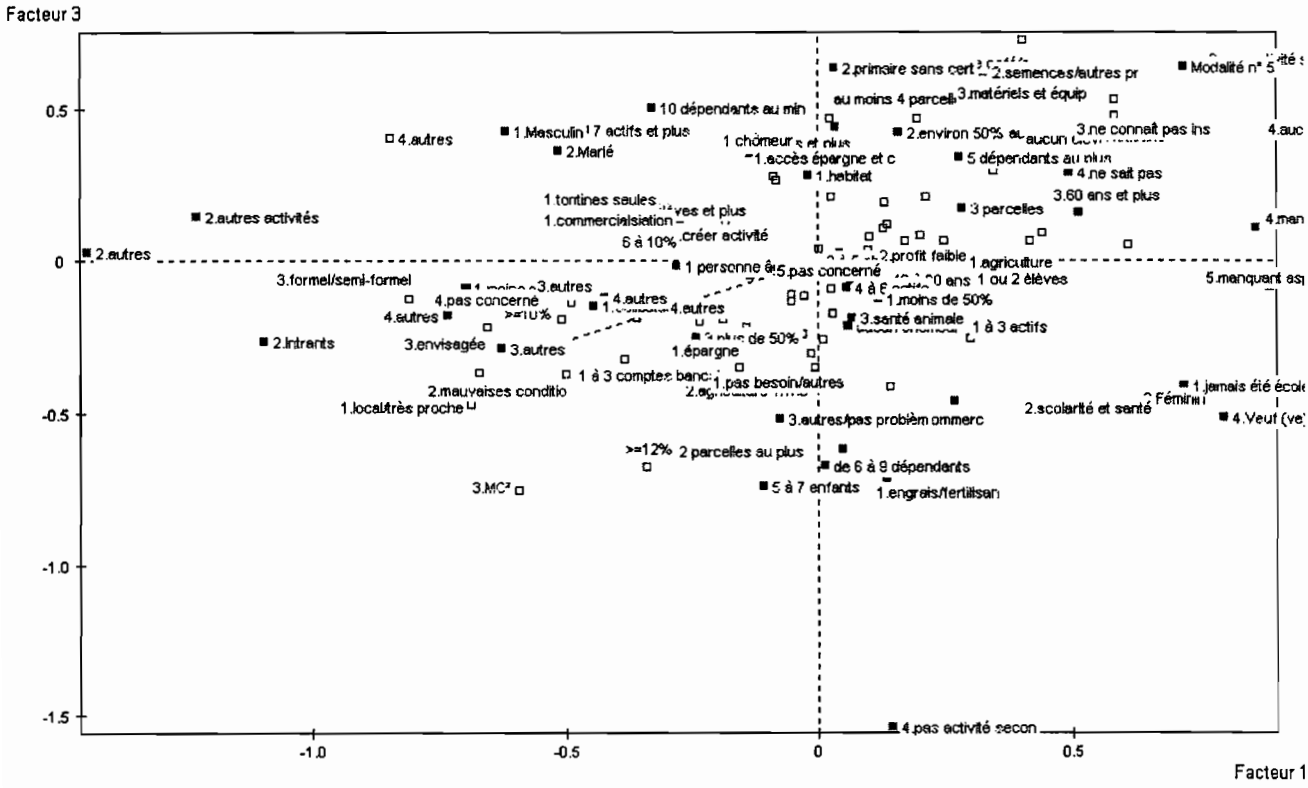
Facteur 3
Facteur 1
0.5
0
-0.5
-1.0
-1.5
-1.0
-0.5
0
0.5
2.primaire sans cert
2.semences/autres pr
Modalité n° 5
au moins 4 parcell
3.matériels et équip
10 dépendants au min
4.autres
1.Masculin
7 actifs et plus
2.Marié
1 chômeur
2.environ 50%
3.ne connait pas ins
1.accès épargne et c
5 dépendants au plus
1.habitat
4.ne sait pas
3.60 ans et plus
1 tontines seules
3 parcelles
2.autres activités
1.commercialisation
créer activité
6 à 10%
2.autres
1 personne
5.pas concerné
2.profit faible
1.agriculture
3.formel/semi-formel
3.autres
4.pas concerné
4.autres
1.moins de 50%
1 ou 2 élèves
3.santé animale
1 à 3 actifs
2.intrants
3.envisagée
3.autres
1.épargne
1 à 3 comptes banc
1.pas besoin/autres
2.mauvaises conditio
1.localitrès proche
2.scolarité et santé
3.autres/pas problèm ommerc
>=12%
2 parcelles au plus
de 6 à 9 dépendants
5 à 7 enfants
1.engrais/fertilisan
3.MC²
4.pas activité secon

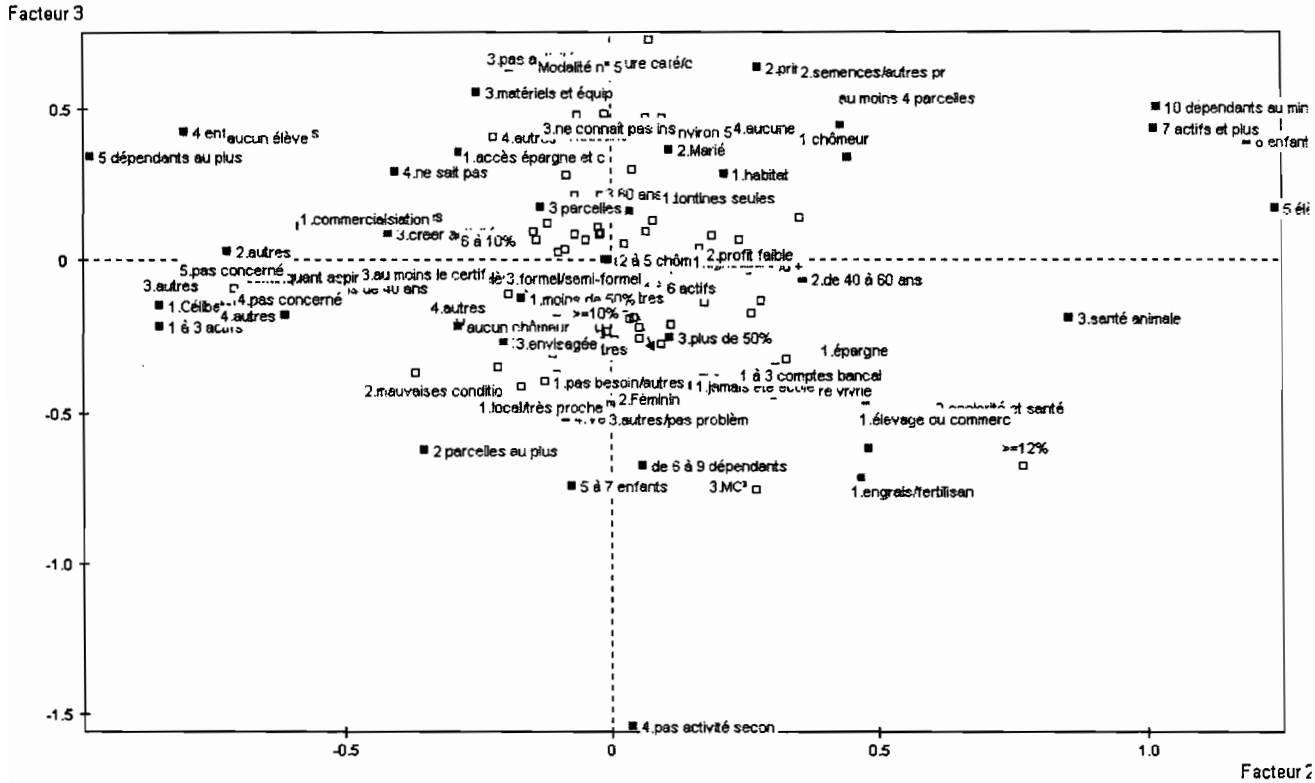
Facteur 3
Facteur 2
0.5
0
-0.5
-1.0
-1.5
-0.5
0
0.5
1.0
Modalité n° 5
2.semences/autres pr
3.matériels et équip
au moins 4 parcelles
10 dépendants au min
7 actifs et plus
aucun élève
5 dépendants au plus
4.aucune
1 chômeur
2.Marié
1.accès épargne et c
4.ne sait pas
1.habitat
1.tontines seules
3 parcelles
1.commercialisation
6 à 10%
2.autres
2.profit faible
5.pas concerné
3.formel/semi-formel
2.de 40 à 60 ans
6 actifs
4.pas concerné
4.autres
3.santé animale
3.plus de 50%
1.épargne
1 à 3 comptes bancai
2.mauvaises conditio
1.pas besoin/autres
2.Féminin
1.localitrès proche
3.autres/pas problèm
1.élevage ou commerc
2 parcelles au plus
de 6 à 9 dépendants
>=12%
5 à 7 enfants
3.MC²
1.engrais/fertilisan
4.pas activité secon

Le facteur 1 permet de relever six variables utiles sur les dix neuf variables nominales actives : il s'agit de trois variables socio-démographiques (sexe, statut matrimonial et niveau scolaire) et de trois variables socio-économiques (activité principale, activité secondaire et principale contrainte à l'activité secondaire).

Ce facteur 1 permet ainsi d'identifier deux catégories de ménages, opposées par leurs modalités sur ces variables : d'un côté, les ménages avec chef de sexe masculin, mariés, ayant au moins le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), qui exercent une activité principale et secondaire différente de l'agriculture ; et à l'opposé les ménages avec chef de sexe féminin, veuves pour la plupart, qui n'ont jamais été à l'école, et qui ne font que l'agriculture, sans activité secondaire.

Les variables qui illustrent les comportements financiers de ces deux groupes de ménages sont aussi au nombre de six : l'institution financière a plus connue, l'emplacement de cette institution financière, le type de transactions que ces ménages ont avec ces institutions, le taux d'intérêt maximal qu'ils accepteraient de payer sur des crédits, leur vision de ces institutions, et les raisons du non-recours aux usuriers.

Ici encore on distingue deux groupes de ménages opposés : d'un côté, ceux qui connaissent la MC^2 et d'autres institutions financières formelles dans leur voisinage, qui paieraient moins de 10% d'intérêt sur des prêts éventuels, qui envisagent des transactions avec ces institutions, même s'ils ont une mauvaise opinion sur leurs conditions de fonctionnement ; et, de l'autre, des ménages qui ne connaissent pas d'institutions financières formelles et paient moins de 4% d'intérêt sur des prêts éventuels.

En recoupant entre variables actives et illustratives, il apparaît que le premier facteur traduit l'opposition entre le dynamisme et le manque d'aspiration.

Du côté du dynamisme se trouvent : un niveau d'instruction acceptable, le premier recours pour le crédit formel ou semi-formel, les personnes de sexe masculin (les hommes), et une connaissance des MC^2. Ce groupe a un regard critique sur les institutions financières formelles.

Du côté du manque d'aspirations figurent : l'analphabétisme, les femmes, les veufs, et ceux qui n'empruntent jamais.

Le facteur 1 établit donc une relation entre le recours aux servies financiers formels, le niveau scolaire et le nombre d'activités exercées, et définit un pôle qui a une faible demande de services financiers de manière générale. Ce facteur 1 semble aussi définir une opposition entre les CM de sexe masculin plus dynamiques que ceux de sexe féminin qui sont moins dynamiques. Mais ceci reste à confirmer.

Le facteur 2 relève quatre variables actives utiles, toutes liées à la taille et à la composition du ménage : le nombre d'enfants, le nombre d'enfants en formation, le nombre de dépendants dans le ménage, et le nombre de personnes actives. Les variables qui illustrent les comportements financiers sont : la source d'emprunt entre 1991 et 1995, et le nombre de comptes bancaires.

Les variables actives reflètent le poids de la famille, donc la pression exercée sur le chef de ménage (CM). L'opposition est faite entre, d'une part, les ménages de grande taille et de poids important sur le CM, qui ont au moins 5 élèves, 7 actifs, 10 dépendants et 8 enfants, et, d'autre part, les ménages qui ont au plus 4 enfants, 5 dépendants, 1 à 3 actifs, et aucun élève.

Les ménages de forte dépendance ont des comptes bancaires, mais ont recours aux tontines et aux commerçants, tandis que les ménages de petite taille sont repliés sur eux-mêmes et leurs familles, donc n'ont pas de comptes bancaires et recours aux réseaux familiaux (parents et amis) pour leurs emprunts. Il faut dire que les comptes bancaires dont il est question ici sont certainement des comptes d'épargne, car il est aussi apparent que les intérêts perçus sur l'épargne sont plus élevés dans les ménages où le nombre de dépendants est le plus élevé. Vu les conditions d'emprunts difficiles déjà mentionnées plus haut, les ménages de ce groupe se replient sur les réseaux informels pour les emprunts, au même titre que ceux qui ne connaissent pas d'institutions financières formelles.

Le facteur 2 définit ainsi une relation entre la taille et composition de la famille et le recours aux services financiers. Le deuxième facteur traduit le degré de dépendance dans les ménages enquêtés.

Ce facteur 2 permet de visualiser les deux fonctions de ménages déjà identifiées avec la présentation brute des résultats au chapitre 4 : c'est le ménage « refuge social » qui a des contraintes vis-à-vis des dépendants jeunes et sans emploi, et qui essaie tant bien que mal d'assurer leur survie ; et le ménage « tremplin » pour les dépendants adultes et les salariés qui ont des aspirations propres et développent des stratégies individuelles pour s'installer plus tard à leur compte. Ce tiraillement lié à la structure démographique du ménage confirme l'importance de cette variable dans les comportements financiers observés.

Figure 24.5. Le ménage rural entre deux pôles

Le facteur 3 apporte comme information supplémentaire que ceux qui connaissent la MC² sont dans le même groupe que ceux qui connaissent la BIAOC. Ce qui veut dire qu'en fait ces modalités d'une même variable ne permettent pas de différencier les ménages, et que la distinction est plutôt faite entre ceux qui ne connaissent aucune institution financière formelle et ceux qui en connaissent au moins une, quelle qu'elle soit.

Ce facteur affine en outre les informations données par le facteur 1, en ce sens que le niveau scolaire bas, même chez les chefs de ménages de sexe masculin, définit une absence de recours financiers formels.

Quant au facteur 4 il rapproche les modalités de contraintes liées à la commercialisation et celle liée à la santé animale, et indique que ces deux contraintes sont liées aux personnes exerçant une activité secondaire d'élevage. Selon ce résultat, l'existence d'une activité secondaire, quelle qu'elle soit, définit des contraintes dans la

mobilisation des services extérieures souvent inexistants ou donc l'accès est limité ; c'est le cas ici des services de santé animale et des infrastructures de commercialisation.

Le facteur 4 apporte aussi comme information complémentaire que les ménages qui ont une taille importante sont ceux qui ont aussi comme aspiration l'habitat. Très peu de ces ménages ont des activités secondaires et, en général, ont des problèmes d'accès à l'épargne et au crédit. Ce n'est pas surprenant, car leur démographie définit des dépenses de survie importantes, et de faibles surplus mobilisés pour d'autres activités. On devrait retrouver la pluri-activité dans le groupe avec forte dépendance, comme stratégie de survie.

Tableau 38.5. Principaux résultats pour les facteurs 1 et 2

Facteur	Variables caractéristiques	Modalités pôle négatif	Modalités pôle positif
Facteur 1	*Actives*		
	sexe	masculin	féminin
	statut matrimonial	marié	veuve
	niveau scolaire	au moins CEPE	jamais été école
	activité principale	élevage/commerce	agriculture
	activité secondaire	agriculture	aucune
	contrainte activité princ.	intrants	pas concernée
	Illustratives		
	Instit. Formelles connues	MC²	aucune
	emplacement IF connue	localité	pas concerné
	type transaction IF connue	envisagée	pas concerné
	vision des institut. formelles	conditions dures	ne les connaît pas
	taux intérêt sur épargne	> 10%	< 4%
	raison refus usuriers	pas relations	autres sources
Facteur 2	*Actives*		
	nombre enfants	au plus 4	>= 8
	nombre en formation	aucun	>=5
	nombre dépendants	au plus 5	>=10
	nombre personnes actives	1 à 3	>=7
	Illustratives		
	nombre comptes bancaires	aucun	1 à 3
	source emprunt entre 91 et 96	parents et amis	tontines

Cette projection sur des plans factoriels a permis de visualiser le regroupement des modalités, de manière à identifier des groupes et amorcer la typologie qui fait l'objet de la section suivante avec la CAH.

2.3. LES RESULTATS DE LA CAH

Pour compléter les images obtenues dans les plans factoriels, qui donnent surtout les résumés des dissemblances entre observations, l'analyse s'est poursuivie en utilisant la classification automatique afin de cerner globalement les ressemblances et de mieux décrire les groupes formés. La procédure de classification exécutée a donné le dendrogramme suivant :

Figure 25.5. Dendrogramme issu de la CAH

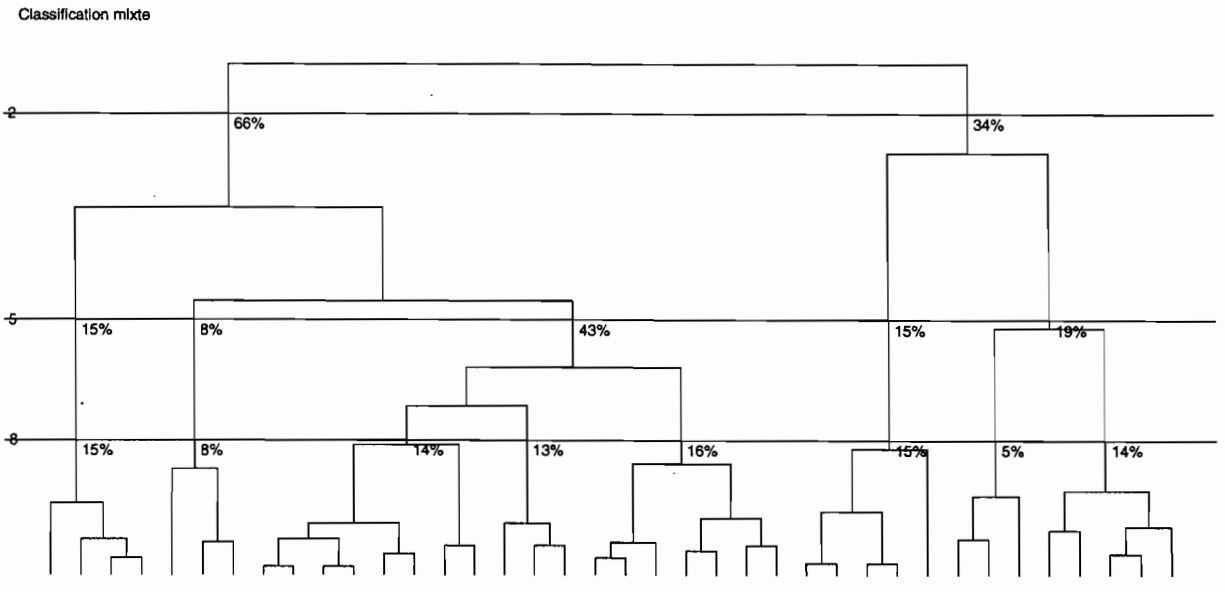

L'examen de ce dendrogramme nous indique qu'il peut être intéressant de regrouper les individus en 2, 4, 5 et 8 classes. La partition en quatre classes a été retenue, car elle cadre bien avec les quatre groupes identifiés par la projection des modalités sur les plans factoriels à la section précédente. Les quatre classes identifiées ont été projetées sur le plan factoriel principal 1 et 2. SPAD donne

directement les modalités déterminantes de chaque classe. L'image obtenue a été améliorée avec l'accessoire « PAINT » sous Windows, et est donnée ci-après, tandis que les caractéristiques des quatre classes sont données au tableau 39.5 ci-après. La description des partitions en 2, 5 et 8 classes qui n'ont pas été retenues sont présentées en annexe 13.5.

Figure 26.5 Projection des classes et identification des groupes de modalités

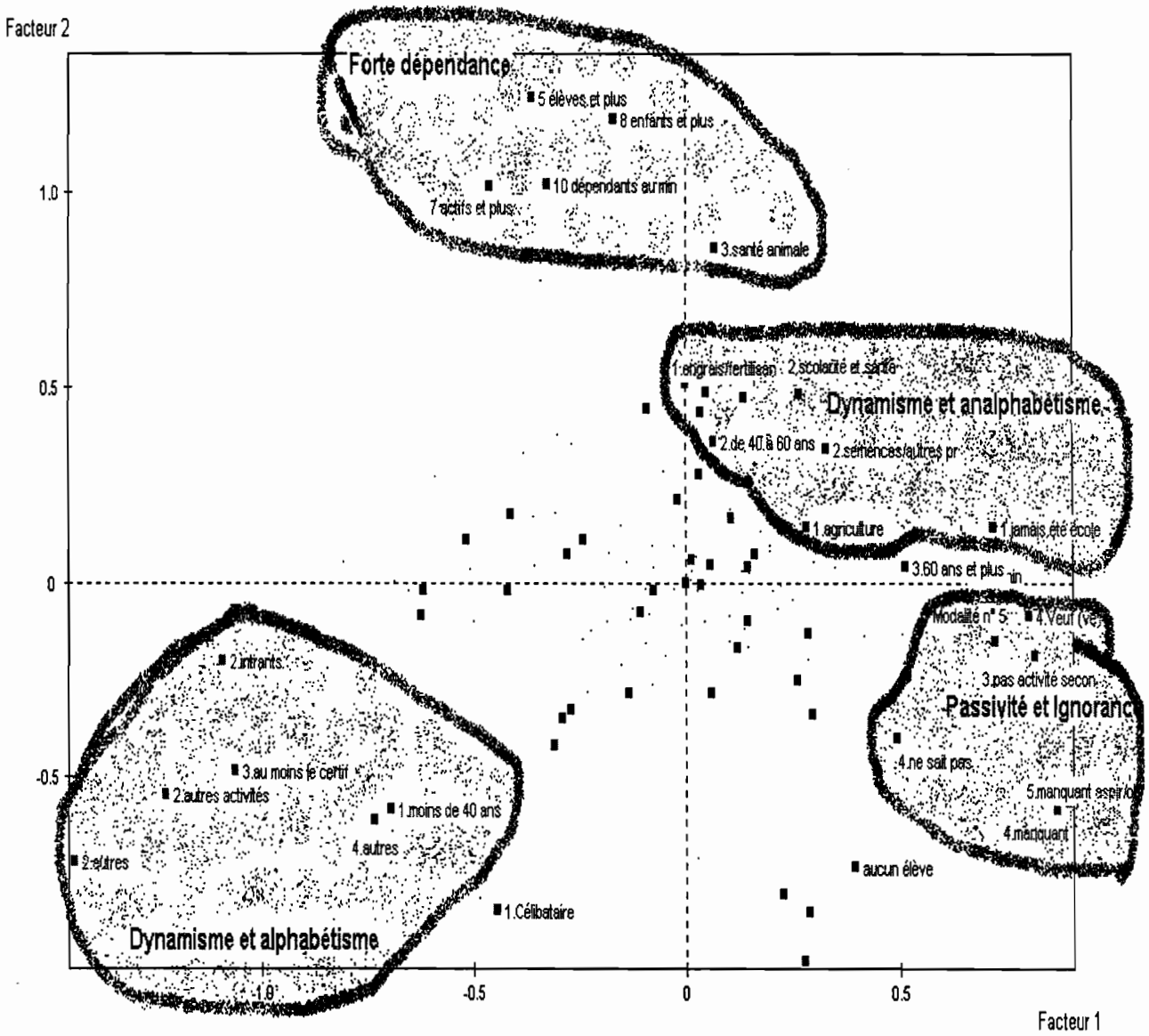

Tableau 39.5. Caractéristiques des quatre classes retenues

Classe 1/4 Analphabétisme (15 % des chefs de ménage)

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				20.00	CLASSE 1 / 4		aa1a	22
5.22	0.000	44.44	90.91	40.91	1.élevage ou commerc	activité secondaire recodée	AC01	45
4.46	0.000	42.86	81.82	38.18	de 6 à 9 dépendants	nbre dépendants dans ménage recodé	DE02	42
4.44	0.000	81.82	40.91	10.00	4.pas activité secon	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR04	11
4.35	0.000	37.04	90.91	49.09	2.Féminin	sexe chef de ménage	SE02	54
4.35	0.000	47.06	72.73	30.91	1.engrais/fertilisan	principale contrainte à l'activité principale reco	PR01	34
4.05	0.000	39.13	81.82	41.82	1.jamais été école	niveau scolaire recodé	SC01	46
3.35	0.000	37.21	72.73	39.09	4.Veuf (ve)	statut matrimonial	ST04	43
3.33	0.000	43.33	59.09	27.27	2.agriculture vivriè	stratégies des enquêtés recodé	ST02	30
2.79	0.003	35.90	63.64	35.45	2.tontine et famille	premier recours pour emprunts reco	EM02	39
2.79	0.003	35.90	63.64	35.45	5 à 7 enfants	nombre enfants recodé	EN02	39
2.70	0.003	40.74	50.00	24.55	2.BIAOC	institution financière formelle la plus connue reco	IN02	27
2.47	0.007	42.86	40.91	19.09	2.scolarité et santé	aspirations/objectifs recodé	AS02	21

Classe 2/4 : Passivité et ignorance (51 % des chefs de ménage)

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				37.27	CLASSE 2 / 4		aa2a	41
8.33	0.000	89.47	82.93	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38
8.13	0.000	85.37	85.37	37.27	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR05	41
5.43	0.000	70.73	70.73	37.27	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	LI03	41
5.43	0.000	70.73	70.73	37.27	4.aucune	types de transactions avec cette institution reco	TR04	41
5.25	0.000	69.05	70.73	38.18	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	IN01	42
3.62	0.000	81.25	31.71	14.55	4.manquant	stratégies des enquêtés recodé	ST04	16
3.57	0.000	70.83	41.46	21.82	manquant	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	IN05	24
3.53	0.000	56.00	68.29	45.45	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formelles reco	VI04	50
3.34	0.000	58.54	58.54	37.27	4 enfants au moins	nombre enfants recodé	EN01	41
3.01	0.001	43.48	97.56	83.64	1.agriculture	activité principale recodée	AC01	92
2.96	0.002	58.33	51.22	32.73	5 dépendants au plus	nbre dépendants dans ménage recodé	DE01	36
2.86	0.002	81.82	21.95	10.00	5.manquant aspir/obj	aspirations/objectifs recodé	AS05	11
2.78	0.003	70.59	29.27	15.45	2.capacité rembourse	pourquoi pas demandé crédit à coopec reco	CO02	17
2.67	0.004	61.54	39.02	23.64	aucun élève	nbre en formation recodé	EC01	26
2.61	0.005	53.49	56.10	39.09	4.Veuf (ve)	statut matrimonial	ST04	43
2.58	0.005	63.64	34.15	20.00	<=4%	i maximal que vous aimeriez payer sur crédits reco	IM01	22
2.55	0.005	80.00	19.51	9.09	5.pas épargne	première modalité d'épargne reco	MD05	10
2.53	0.006	50.00	65.85	49.09	2.Féminin	sexe chef de ménage	SE02	54
2.52	0.006	58.62	41.46	26.36	3.matériels et équip	principale contrainte à l'activité principale reco	PR03	29
2.50	0.006	71.43	24.39	12.73	3.accès difficile/pa	pourquoi pas demandé prêt à tontines reco	TO03	14
2.45	0.007	53.85	51.22	35.45	4.aucune source	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	SO04	39

Classe ¾ : Forte dépendance (15 % des chefs de ménage)

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				19.09	CLASSE 3 / 4		aa3a	21
7.70	0.000	65.62	100.00	29.09	10 dépendants au min	nbre dépendants dans ménage recodé	DE03	32
7.32	0.000	66.67	95.24	27.27	8 enfants et plus	nombre enfants recodé	EN03	30
6.43	0.000	64.29	85.71	25.45	7 actifs et plus	nbre personnes actives recodé	PE03	28
4.41	0.000	60.00	57.14	18.18	5 élèves et plus	nbre en formation recodé	EC04	20
3.42	0.000	32.14	85.71	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56
3.36	0.000	30.16	90.48	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
3.29	0.001	40.62	61.90	29.09	2.primaire sans cert	niveau scolaire recodé	SC02	32
3.10	0.001	34.88	71.43	39.09	1 chômeur	nbre en chomage recodé	CH02	43

Classe 4/4 : Dynamisme et alphabétisme (19% des chefs de ménage)

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				23.64	CLASSE 4 / 4		aa4a	26
6.55	0.000	74.07	76.92	24.55	2.autres activités	activité secondaire recodée	AC02	27
6.23	0.000	65.62	80.77	29.09	3.au moins le certif	niveau scolaire recodé	SC03	32
5.20	0.000	77.78	53.85	16.36	2.autres	activité principale recodée	AC02	18
5.05	0.000	60.00	69.23	27.27	1.moins de 40 ans	classe d'âge du chef de ménage	AG01	30
4.20	0.000	57.69	57.69	23.64	2.intrants	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR02	26
3.83	0.000	39.29	84.62	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56
3.70	0.000	53.85	53.85	23.64	4.autres	principale contrainte à l'activité principale reco	PR04	26
2.84	0.002	50.00	42.31	20.00	4.autres	institution financière formelle la plus connue reco	IN04	22
2.82	0.002	56.25	34.62	14.55	3.autres	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	SO03	16
2.61	0.005	33.33	80.77	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
2.58	0.005	44.44	46.15	24.55	3.créer activité	aspirations/objectifs recodé	AS03	27

La description des modalités des quatre classes fait ressortir des variables communes dont les modalités permettent de différencier les classes. Il s'agit de l'activité principale et secondaire, des contraintes à ces activités, le sexe, les aspirations, les recours financiers. Ces variables sont les mêmes que les variables actives et les variables illustratives des comportements financiers révélées au tableau 38.5. ci-dessus, avec le facteur 1 qui fait le lien entre les activités et le comportement financier. Les aspirations proviennent du facteur 4, et se retrouvent indirectement dans le facteur 2, à travers les dépendants adultes.

Ceci montre bien la complémentarité entre les ACM et la CAH. Pour chacune des classes identifiées, les variables seront regroupées dans un schéma permettant de visualiser leur situation particulière. Les trois catégories « aspirations - stratégies/activités - comportement financier » utilisées dans ces schémas correspondent aux variables actives et illustratives permettant de dissocier les classes, et sont une émanation du tableau 39.5. ci-dessus.

2.3.1. Classe 1 : analphabétisme et faible dynamisme

Cette classe regroupe 15% des chefs de ménages, dont 90% sont des femmes, veuves, qui n'ont jamais été à l'école. L'activité principale est l'agriculture vivrière. La moitié des CM ici n'exerce aucune activité secondaire, et pour l'autre moitié, on retrouve une activité secondaire d'élevage traditionnel, en enclos derrière les cases (porcs, petits ruminants) ou dans la cuisine (poules).

Figure 27.5. Caractéristiques de la classe1 : analphabétisme et faible dynamisme

ASPIRATIONS	STRATEGIES ACTIVITES	COMPORTEMENT FINANCIER
	Agriculture général	**Connaît IF formelle**
Habitat	Café/cacao	Connaît pas IF formelle
Scolarité	**Cultures vivrières**	Transaction avec IF formelle
Santé	Commerce	**Pas transaction IF formelle**
Créer activité	**Elevage**	1er recours formel
	Pluri-activité	**1er recours informel**
	Extra-agricoles	Aucun recours financier

Cette classe est caractérisée aussi par une taille assez importante de la famille, avec un nombre de 5 à 7 enfants. Ce qui peut expliquer que l'aspiration principale est d'assurer la scolarité des enfants. La scolarisation des enfants est sans doute ce besoin de réalisation sociale qui a été suggéré dès l'analyse des données d'enquête, dans l'espoir de voir la descendance accéder à une meilleure position sociale que celle de planteur, villageois. Il est assez connu que plusieurs grands intellectuels et hommes politiques camerounais sont issus de telles familles pauvres.

Il apparaît dans ce groupe que le fait de n'avoir jamais été à l'école n'empêche pas à ces CM de connaître des institutions financières formelles, mais leur premier recours pour emprunt est constitué par la tontine et la famille, donc par des réseaux informels.

On a l'impression d'une classe aux capacités assez limitées, dont les contraintes de production, engrais et semences, maintiennent la production dans le

cadre d'une agriculture traditionnelle, à la limite de la survie ; l'absence d'activités secondaires et de revenus extra agricoles indiquent une incapacité à accéder à une meilleure insertion dans le marché. Ce modèle pourrait se répliquer à l'infini. Ce groupe aurait bien besoin de services formels et surtout de microfinance, mais il en est exclu de par ses faibles capacités. Selon la composition de cette classe, le tiers des femmes se retrouve dans cette situation d'exclusion par manque de capacités.

2.3.2. *Classe 2 : passivité et ignorance*

Les deux tiers de cette classe qui regroupe 51 % des chefs de ménages est constituée par des femmes. L'activité principale est l'agriculture en général, qui peut aussi bien être vivrière que cacao ou café, vue la grande taille du groupe.

Dans ce groupe, les stratégies et les aspirations ne sont pas affichées. La caractéristique financière est que les CM de cette classe ne connaissent pas d'institution financière formelle, ne demandent pas de crédit même dans les institutions informelles, ne savent rien sur les taux d'intérêt, et n'ont aucune vision personnelle des IF formelles.

Cette classe manifeste une ignorance et une passivité qui donne l'impression que les CM concernés vivent complètement en marge des autres. Ils exercent une seul activité, certainement en liaison avec la taille assez faible de leur famille : peu de dépendants, aucun élèves dans plusieurs cas, donc peut-être un problème de main-d'œuvre.

Leur faible capacité de remboursement est exprimée par l'absence totale d'épargne extérieure.

Figure 28.5. Caractéristiques de la classe 2 : passivité et ignorance

ASPIRATIONS	STRATEGIES ACTIVITES	COMPORTEMENT FINANCIER
	Agriculture général	Connaît IF formelle
Habitat	Café/cacao	**Connaît pas IF formelle**
Scolarité	Cultures vivrières	Transaction avec IF formelle
Santé	Commerce	**Pas transaction IF formelle**
Créer activité	Elevage	1er recours formel
	Pluri-activité	1er recours informel
	Extra-agricoles	**Aucun recours financier**

La visualisation du dendrogramme précédent et les caractéristiques des classes indiquent qu'on peut scinder ce grand groupe en quatre sous-groupes : un groupe de 8 % de CM qui n'ont aucune aspiration définie, un groupe de 14 % de CM qui ont comme aspiration l'habitat, un groupe de 13 % de CM qui ont une stratégie café/cacao, et un groupe de 16 % de CM qui ont comme aspiration la scolarité. Mais tous ces CM ont comme dénominateur commun la grande passivité et l'ignorance de leur environnement financier, ainsi que l'absence de recours financier externe, la faible diversification et les problèmes d'approvisionnement en intrants.

L'absence de recours financier externe peut être dû pour certains CM au fait qu'ils se suffisent (dans leur niveau actuel) ou alors pour d'autres à une marginalisation du fait de leurs capacités limitées (on voit les contraintes de technologies en matériel et équipement. Mais il est aussi possible que les expériences antérieures, notamment avec des crédits non remboursés auprès des COOPEC, les empêche d'expérimenter les nouvelles approches.

Cette classe, tout comme la première, semble regrouper les ménages traditionnels dans le sens classique du terme, c'est-à-dire ayant des stratégies de survie, exerçant une agriculture de subsistance, et affichant un comportement d'évitement de risques.

2.3.3. *Classe 3 : forte dépendance*

Liée au poids familial important, l'aspiration principale est l'habitat. Cette classe regroupe tous ceux qui ont au moins 10 dépendants, 96% de ceux qui ont au moins 8 enfants, 86% de ceux qui ont 1 à 3 actifs familiaux, et 60% ont au moins 5 élèves.

Figure29.5 Caractéristiques de la classe 3 : forte dépendance

ASPIRATIONS	STRATEGIES ACTIVITES	COMPORTEMENT FINANCIER
Habitat	Agriculture général	**Connaît IF formelle**
Scolarité	**Café/cacao**	Connaît pas IF formelle
Santé	**Cultures vivrières**	**Transaction avec IF formelle**
Créer activité	**Commerce**	Pas transaction IF formelle
		1er recours formel
	Elevage	**1er recours informel**
	Pluri-activité	
	Extra-agricoles	Aucun recours financier

C'est la seule classe où les variables du facteur 1 n'apparaissent pas du tout dans leur différenciation, sans doute la forte démographie n'a pas permis de ressortir directement les comportements financiers qui les caractérisent. Mais en se référant à la description du facteur 2 faite tableau 38.5 ci-dessus, on voit que les CM avec forte démographie se positionnent avec des variables illustratives de comportement financier suivantes : connaissance des institutions formelles et existence de transactions avec ces institutions formelles ; mais le premier recours financiers est toujours informel.

Ces 15% de CM masculins semblent donc former une classe à part, la seule à avoir des transactions financières avec les institutions formelles, même si le premier recours reste informel En outre quelques CM de ce groupe diversifient dans l'élevage ou le commerce, mais de manière générale il n'y a pas d'activité secondaire.

On retrouve donc dans ce groupe des comportements financiers diversifiés, certainement pour faire face à leur forte démographie qui rappelle le modèle démographique de Chayanov.

2.3.4. *Classe 4 : alphabétisme et dynamisme*

Les deux tiers des composantes de cette classe ont au moins le CEPE, sont relativement jeunes (moins de 40 ans), de sexe masculin. Leur dynamisme est caractérisé par l'aspiration de créer une activité, et la diversification des activités extra-agricoles. Ils connaissent bien des institutions financières (IF) formelles, mais n'ont pas de transactions avec elles, car leur premier recours pour emprunt est le secteur informel.

Cette classe montre un potentiel important, et nécessite d'être pris en charge au niveau des institutions de microfinance par des services financiers adaptés à la condition des CM jeunes, sans garanties matérielles importantes, mais avec des atouts par rapports à leur dynamisme et ouverture hors du secteur agricole. Ils pourraient bien se charger des projets d'infrastructures agricoles diverses.

Figure 30.5. Caractéristiques de la classe 4 : alphabétisme et dynamisme

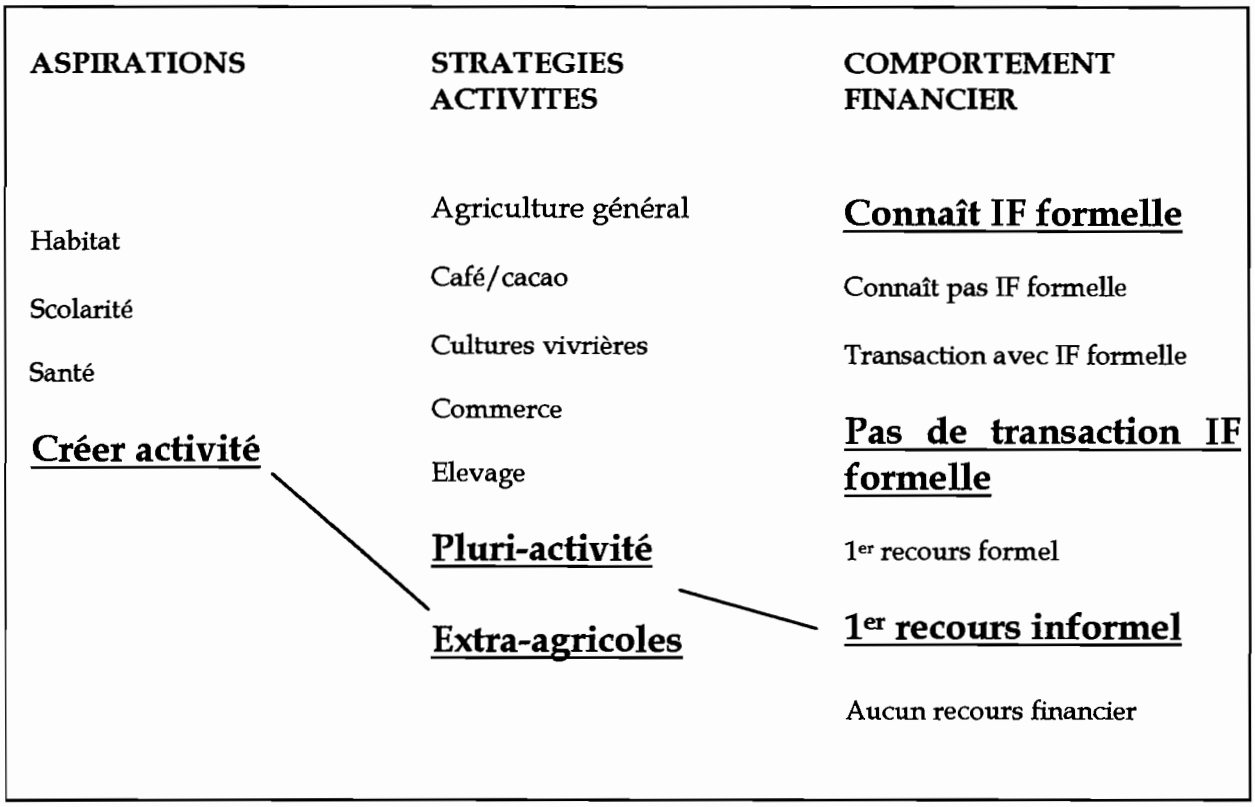

2.4. CONCLUSION SUR L'ANALYSE EXPLORATOIRE

Les procédures de l'ACM et de la CAH ont permis de mettre en évidence les différences de comportement financier en liaison avec les caractéristiques socio-économiques. On peut donc dire que les ménages ne sont pas tous homogènes, et que les ménages diffèrent par le fait qu'ils connaissent des IFF ou pas, ou qu'ils ont des transactions avec ces institutions ou pas. Le premier recours pour emprunt ne permet pas de discriminer les ménages, car il est informel pour tout le monde, en dehors de ceux qui ne font aucun recours aux services financiers extérieurs.

L'analyse exploratoire a aussi mis en évidence le nombre réduit de variables socio-économiques qui permettent de différencier les ménages : la taille et composition du ménage (forte dépendance ou pas), le niveau d'éducation, les aspirations, et l'existence d'une activité secondaire. Les différences régionales

suspectées ne sont pas apparues importantes, ainsi que l'on soit à Bafou (Ouest) ou à Yemessoa (Centre), les mêmes types de variables sont valides.

Toutes ces variables ont été reprises dans la section suivante qui va tenter de modéliser ce comportement financier avec des modèles de régression qualitative.

3. LES REGRESSIONS QUALITATIVES

Deux grands groupes de modèles s'offrent lorsqu'il s'agit d'élaborer un modèle explicite : des modèles quantitatifs et des modèles qualitatifs.

Tableau 40.5. Panorama des modèles d'analyse des données d'enquête

		Variables à expliquer			
		Quantitative	Qualitative		
			2 modalités	<2 modalités ordonnées	>2 modalités quelconques
Variables explicatives	Quantitatives	Régression linéaire Analyse de la dépendance Segmentation AID	Régression logistique Discrimination Segmentation AID	Log-linéaire Segmentation χ^2	Multinomiale Discrimination Segmentation χ^2
	Qualitatives	Analyse de la variance Analyse de la dépendance Segmentation AID	Régression logistique Segmentation AID	Log-linéaire Segmentation χ^2	Loglinéaire Multinomiale Segmentation χ^2 Discrimination
	Mixtes	Analyse de la covariance Analyse de la dépendance Segmentation AID			

Source : DSCN Yaoundé, Document méthodologique

Ici dans cette thèse, nous sommes bien dans le cas de variables explicatives et à expliquer toutes qualitatives, alors c'est la régression logistique qui est retenue.

3.1. PRINCIPE DE LA REGRESSION LOGISTIQUE

La régression logistique cherche à décrire la liaison entre une variable nominale Y (à expliquer) et un ensemble de p variables x_1, x_2, x_3, ...x_P (variables explicatives). Il s'agit de mesurer l'effet d'une variable sur la variable à expliquer en tenant compte des liaisons qu'elle entretient avec les autres variables du modèle. Y étant une variable dichotomique, il est possible de répartir l'échantillon en deux groupes, on suppose que la probabilité qu'un individu a d'appartenir au premier groupe I_1 (Y=1) dépend des valeurs des variables explicatives (x_1, x_2, x_3, ...x_P) observées sur cet individu. C'est donc la régression logistique qui sied le mieux avec le type de variables qualitatives avec plusieurs modalités chacune.

Sous la forme mathématique, le modèle logistique se propose de fournir une estimation de cette probabilité notée $\pi(x)$. pour ce faire on postule le modèle :

$$F(\pi(x)) = \ln(\pi(x)/(1-\pi(x))) = a_1x_1 + a_2x_2 + \ldots\ldots + a_Px_P.$$

Il est recommandé d'avoir au maximum cinq variables pour ce genre de modèle.

L'estimation des coefficients a_i est faite par la méthode du maximum de vraisemblance.

Pour apprécier l'éventuelle non-influence d'une variable ou d'une modalité x_i sur la variable Y, on teste l'hypothèse nulle H_0 :

(H_0) : $a_i = 0$.

La mise en œuvre se fait aisément avec le logiciel SPSS. Il faut préciser la variable à expliquer, les variables explicatives et la méthode d'estimation.

Pour l'interprétation, on analyse :

- le seuil de significativité qui permet de rejeter ou d'accepter H_0; pour le cas présent le seuil a été fixé à 10% ;
- le signe des coefficients, le signe + dénote une influence positive de la variable explicative alors que le signe – dénote une influence négative ;

- la valeur du coefficient estimé a_i. L'interprétation de ce coefficient se fait par rapport à la modalité de référence. Lorsqu'il est positif, on dit que, par rapport à la modalité de référence, la possession de la modalité correspondante multiplie de **exp(a_i)** la probabilité d'avoir y=1. S'il est négatif, on dit que, par rapport à la modalité de référence, la possession de la modalité correspondante diminue de **1/exp(a_i)** la probabilité d'avoir y=1. **exp(a_i)** est appelé **Odd ratio** (ou rapport de chance).

Les modèles logistiques retenus

Dans le cadre de cette analyse, le comportement financier est expliqué à travers trois variables : la connaissance des institutions financières (CONINSFI), les transactions effectives avec ces institutions connues (TRANSACT), et le premier recours pour un emprunt (PREMREC).

Les variables explicatives sont :

- Pour la connaissance des institutions financières et l'existence de transactions avec ces institutions : les aspirations et objectifs (ASPIOBJE), les stratégies (STRATEG), le niveau scolaire (NIVSCOL), et l'activité principale (ACPRIN) ;
- Pour le premier recours au crédit : les aspirations et objectifs (ASPIOBJE), la principale contrainte à l'activité principale (COACPRIN), le statut matrimonial (STATMATR), et l'activité secondaire (ACSECON).

Les modèles mathématiques sont alors de la forme :

CONINSFI = $\alpha_0 + \alpha_1$ ASPIOBJE $+ \alpha_2$ STRATEG $+ \alpha_3$ NIVSCOL $+ \alpha_4$ ACPRIN

TRANSACT = $\alpha_0 + \alpha_1$ ASPIOBJE $+ \alpha_2$ STRATEG $+ \alpha_3$ NIVSCOL $+ \alpha_4$ ACPRIN

PREMREC = $\alpha_0 + \alpha_1$ ASPIOBJE $+ \alpha_2$ COACPRIN $+ \alpha_3$ STATMATR $+ \alpha_4$ ACSECON

Les modalités de ces variables sont présentées en annexe 14.5.

3.2. LES RESULTATS

Deux des trois modèles donnent des résultats significatifs, il s'agit de la connaissance des institutions financières et l'existence de transactions avec ces institutions.

Sur les quatre variables utilisées pour les deux modèles valides, seulement deux se sont révélées utiles au seuil de 10% ; il s'agit des aspirations/objectifs et le niveau scolaire. Les variables non significatives sont l'activité principale et les stratégies déployées. Les deux variables se recoupent d'ailleurs, comme analysée au chapitre 4, en ce sens que les stratégies sont confondues aux activités mises en place pour atteindre les aspirations définies. Ce manque d'effet des activités sur les comportements financiers peut d'ailleurs s'expliquer par le fait que plusieurs activités se développent en marge des ressources financières extérieures, comme analysé aussi au chapitre précédent, l'épargne personnelle constitue la principale source de financement de ces activités de production. Le recours à l'extérieur étant plus justifié pour d'autres types de besoins.

Ces résultats confirment les attentes, car le niveau scolaire élevé est un facteur d'ouverture sur le marché en général, et le marché financier en particulier, de même que les aspirations définissent des besoins qui pour certains induisent la recherche de moyens financiers extérieurs. Ces deux variables sont donc logiquement liées à la connaissance d'institutions financières formelles.

Tableau 41.5. Synthèse des résultats sur la connaissance des institutions formelles

Variable et modalités	Paramètre estimé	Odd ratio	Seuil de significativité (%)
Constante	2,12	8,35	0,06
Aspirations /Objectifs du ménage			
Habitat	1,93	6,89	0,09
Scolarité et santé	2,34	10,42	0,05
Créer activité	1,86	6,43	0,11
Autres	2,30	9,94	0,08
Manquant	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Activité principale du chef de ménage			
Agriculture	-0,94	0,39	0,30
Autres	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Niveau scolaire du chef de ménage			
Jamais été à l'école	-2,3	0,1	0,00
Primaire sans certificat	-2,2	0,1	0,00
Au moins le certificat	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Stratégies du chef de ménage			
Agriculture café/cacao	-1,60	0,20	0,12
Agriculture vivrière	-0,38	0,68	0,71
Autres	-0,97	0,38	0,36
Manquant	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Statistiques			
Echantillon		110	
Log-vraisemblance		-58,6	
% de bien classés		73,6	

Note de lecture : *m.r.* représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité de connaître au moins une institution financière.

Dans ce modèle, on peut admettre au seuil de 10% que les aspirations du ménage et le niveau scolaire du chef de ménage ont une influence sur le fait connaître au moins une institution financière. L'activité principale et les stratégies déployées ne sont pas significatives.

Tableau 42.5. Synthèse des résultats sur l'existence de transactions avec des institutions formelles connues

Variable et modalités	Paramètre estimé	Odd ratio	Seuil de significativité (%)
Constante	2,01	7,45	0,07
Aspirations /Objectifs du ménage			
Habitat	1,90	6,69	0,09
Scolarité et santé	2,26	9,55	0,06
Créer activité	2,07	7,93	0,08
Autres	2,24	9,41	0,09
Manquant	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Activité principale du chef de ménage			
Agriculture	-0,89	0,41	0,32
Autres	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Niveau scolaire du chef de ménage			
Jamais été à l'école	-2,18	0,11	0,01
Primaire sans certificat	-2,15	0,12	0,00
Au moins le certificat	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Stratégies du chef de ménage			
Agriculture café/cacao	-1,62	0,20	0,12
Agriculture vivrière	-0,20	0,82	0,85
Autres	-0,95	0,39	0,38
Manquant	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Statistiques			
Echantillon	110		
Log-vraisemblance	-58,0		
% de bien classés	73,6		

Note de lecture : m.r. représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité d'effectuer au moins une transaction avec une institution financière.

Tout comme avec le modèle précédent, les résultats de l'analyse montrent qu'à un seuil de 10%, les aspirations du ménage et le niveau scolaire du chef de ménage ont une influence sur l'existence de transactions avec les institutions

financières formelles. Ici aussi, l'activité principale et les stratégies déployées ne sont pas significatives.

Selon ces résultats de la régression logistique au tableau 41.5. ci-dessus, ceux qui ont comme objectifs la scolarité et la santé, ou d'autres objectifs, ont dix fois plus de chance de connaître une institution financière formelle que ceux qui n'ont pas ces objectifs. Dans le même ordre d'idée, le rapport de chance est de 7 fois supérieur pour ceux qui ont comme objectif l'amélioration de l'habitat par rapport à ceux qui n'ont pas cet objectif. Il est donc important d'exprimer un objectif, qui correspond à une motivation, car c'est quelque chose qui fait bouger, qui mobilise les énergies, qui pousse à rechercher des ressources financières extérieures.

Il ressort déjà ici que certains objectifs sous tendent des besoins qui nécessitent des moyens financiers importants, notamment la scolarité et l'habitat. Ce qui provoque nécessairement un intérêt pour les institutions financières formelles qui sont capables d'offrir des sommes importantes. Par contre le démarrage d'une activité ne nécessite pas forcément la recherche d'une institution financière formelle (IFF).

En ce qui concerne le niveau scolaire, ceux qui n'ont jamais été à l'école et qui ont fait l'école primaire sans obtenir le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) ont 10 fois moins de chance de connaître une IFF.

En ce qui concerne l'existence des transactions avec des IFF connues (résultats du modèle au tableau 42.5 ci-dessus), toutes les aspirations sont significatives, donc poussent à effectuer des transactions. Cependant ceux qui ont comme objectifs l'habitat, la scolarité, le fait de créer une activité ou autre, ont 7 à 10 fois plus de chance d'effectuer des transactions avec des IFF connues, par rapport à ceux qui n'ont pas ces objectifs. Et ceux qui n'ont jamais été à l'école et ceux qui n'ont pas obtenu leur CEPE ont 10 fois moins de chance d'effectuer des transactions avec des IFF que ceux qui ont le CEPE.

Autre fait marquant : le fait de pratiquer l'activité agricole ne confère ni plus ni moins de chance que les autres activités, pour la connaissance et les transactions avec les IFF. De même les stratégies, vues ici comme les activités déployées en vue d'atteindre des objectifs, n'ont pas d'effet sur les comportements financiers.

Le modèle sur les formalités de premier recours pour un emprunt n'est pas significatif, comme le montre le tableau 43.5. ci-dessous. Ce n'est pas surprenant en fait, car tout le monde recours en priorité aux sources informelles, c'est bien ce qui est ressorti des caractéristiques des quatre classes retenues.

Tableau 43.5. Résultats du modèle logistique non significatif : premier recours financier

Variable et modalités	Paramètre estimé	Odd ratio	Seuil de significativité (%)
Constant			
Constant	-9,44	0,00	0,82
Activité secondaire du chef de ménage			
Elevage ou commerce	9,02	8234,24	0,83
Autres activités	10,22	27436,59	0,80
Pas d'activité secondaire	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Aspirations /Objectifs du ménage			
Habitat	-1,59	0,20	0,32
Scolarité et santé	-1,48	0,23	0,37
Créer activité	-2,17	0,11	0,20
Manquant	-2,08	0,12	0,29
Manquant	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Statut matrimonial			
Célibataire	-9,58	0,00	0,94
Marié	0,26	1,29	0,80
Veuf(ve)	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Principale contrainte à l'activité principale			
Engrais /fertilisants	-0,62	0,54	0,58
Semences /autres produits	-0,81	0,45	0,55
Matériels et équipements	-1,45	0,24	0,26
Autres	*m.r*	*m.r*	*m.r*
Statistiques			
Echantillon		110	
Log-vraisemblance		-23,4	
% de bien classés		92,7	

Note de lecture : m.r. représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité que le premier recours à l'emprunt soit effectué auprès d'une institution formelle ou semi-formelle.

En conclusion, l'analyse logistique, révèle que les caractéristiques socio-démographiques : sexe, âge, taille ménage, etc., n'influencent pas les comportements financiers en tant que tels. De même, les stratégies n'ont aucun effet sur ces comportements ; ce qui confirme d'ailleurs que le financement lui-même est une composante des stratégies du ménage (résultats de nos enquêtes et théorie du PEM).

En conformité avec les développement du modèle du PEM (notamment les travaux de Wampfler), les motivations en termes d'aspirations/objectifs, sont déterminantes des comportements financiers. En effet, ces motivations induisent des besoins fondamentaux : éducation des enfants, construction d'un logement et création d'une activité. Ce sont ces besoins de sécurisation et de pérennisation (à travers les enfants) qui amènent à s'ouvrir à des IFF, même si on critique leurs méthodes.

Autre fait important, le comportement financier est lié au niveau scolaire.

4. CONCLUSION SUR LA DEUXIEME PARTIE

L'objectif de l'analyse économique était d'expliquer les différences de comportement financiers des ménages en ce qui concerne le choix des besoins à financer et des sources de financement observés au chapitre précédent.

Dans cette optique, le modèle du portefeuille économique du ménage (PEM) a été retenu comme étant celui qui correspondait le mieux pour conceptualiser les ménages ruraux de notre échantillon, et faire le lien entre les composantes internes du ménage et leurs transactions financières externes.

Pour passer à l'analyse proprement dite avec la typologie et l'analyse qualitative des comportements financiers, on a regroupé les variables en deux catégories : des variables actives sur l'organisation socio-économique des ménages (structure démographique, aspirations, ressources physiques et matérielles, activités et contraintes) et les variables illustratives des comportements financiers (pratiques d'épargne et de crédit, et liens avec les institutions financières formelles(IFF)).

L'analyse des correspondances multiples (ACM) a mis en exergue une dizaine de variables utiles pour la structure interne des ménages, et 8 variables de comportement financier. Avec ces quatorze variables, on a abouti à une typologie en quatre classes

d'importance inégale, avec une classe atypique qui regroupe la moitié des ménages de l'échantillon, et qui semble totalement repliée sur elle-même. Il s'agit d'une classe avec CM passifs et ignorant tout de leur environnement financier (ne connaissent aucune institution formelle et ne demandant pas non plus de crédit aux réseaux informels). Les trois autres classes identifiées incluent : la classe des chefs de ménage analphabètes aux stratégies peu diversifiées et qui connaissent des IFF dans leur voisinage ; les ménages avec forte population qui diversifient leurs stratégies, connaissent des IFF mais n'y ont pas recours pour les crédits. Cette classe de forte dépendance rappelle le modèle démographique de Chayanov, qui explique que les relations entre le ménage et le marché, ici le marché financier, sont vus à travers la structure démographique du ménage. il s'agit de la classe des CM jeunes et dynamiques, qui diversifient leurs activités hors du secteur agricole et connaissent des IFF, mais ont les mêmes comportement de recours aux sources informelles pour le crédit.

Les régressions qualitatives ont montré que les aspirations des ménages constituent les principaux déterminants de la connaissance des IFF, donc de l'ouverture à l'environnement financier. Et ceci donne le principal résultat de l'analyse basée sur des données qualitatives à savoir que les aspirations seules sont déterminantes de l'ouverture aux institutions financières formelles, manifestée par la connaissance des services financiers formels.

En se rapportant aux autres variables importantes du modèle du PEM, il ressort que les ressources physiques et matérielles n'interviennent que très peu ou pas du tout dans la différenciation des ménages. Ce sont plutôt les ressources humaines qui jouent un rôle déterminant.

Les aspirations sociales comme scolariser ses enfants et améliorer l'habitat nécessitent des financements plus importants que les surplus dégagés par les revenus actuels, et suscitent l'ouverture au ressources financières extérieures, d'ou la connaissance des IFF. Cependant le premier recours reste les réseaux informels, même pour ceux qui connaissent des IFF, notamment les IMF comme la MC^2 ; ce qui laisse donc entier le problème de la demande de crédit auprès des IMF, et de leur implication dans la lutte contre la pauvreté rurale.

CONCLUSION GENERALE

L'idée maîtresse qui fonde cette thèse trouve son origine dans le clivage persistant qui existe entre la présence de besoins de financement non-satisfaits de la part des ménages ruraux et leur faible recours aux institutions de microfinance.

En effet, comment peut-on expliquer ce faible recours aux IMF et la priorité qui est pourtant accordée au financement des besoins non-productifs ? D'où proviennent alors les fonds qui sont utilisés en milieu rural ? Qu'est-ce qui motive le recours aux sources formelles et informelles existantes ?

Ce sont ces questions qui ont orienté la problématique générale de la thèse. Celle-ci se réfère à la rationalité des comportements paysans pour analyser leur attitude réservée vis-à-vis des institutions financières en général, et des IMF en particulier, dans un contexte de pauvreté quasi-généralisée, qui résulte tant des mesures draconiennes de stabilisation et d'ajustement structurel mises en oeuvre, que de l'échec des politiques antérieures de développement et de financement du milieu rural.

L'idée était alors d'ouvrir cette « boîte noire » que constitue le ménage rural, pour voir si ses caractéristiques propres ont bien une influence sur la demande de services financiers et sur le recours aux institutions de microfinance, qui s'adressent en priorité aux catégories d'exclus des systèmes financiers modernes.

L'hypothèse centrale de cette thèse est donc que la rencontre entre les ménages, d'une part, et les institutions de microfinance, d'autre part, est déterminée par des facteurs liés à la structure propre des ménages. Ces facteurs engendrent des besoins spécifiques qui amènent les ménages à traiter avec les structures financières pour emprunter et se constituer un capital.

La thèse vise alors à mettre en évidence la rationalité qui guide les choix de financement des ménages en identifiant, parmi leurs caractéristiques propres, celles qui déterminent leur demande en services financiers face à l'offre locale des institutions financières de proximité.

En ce qui concerne la méthode suivie pour atteindre cet objectif, la thèse adopte une double approche.

Il y a, tout d'abord, une approche empirique avec collecte de données de terrain en milieu rural camerounais. Il s'agit, dans un premier temps, de décrire la structure socio-économique et le schéma de financement des ménages ; puis, dans un deuxième temps, d'établir une typologie des ménages ruraux, à partir d'une grille d'analyse lecture qui s'inspire du modèle du portefeuille économique du ménage et permet d'intégrer les aspects liés à leur structure interne et leur comportement financier.

Ensuite, en revenant sur l'approche théorique, on a tenté d'expliquer les comportements financiers observés dans la partie empirique, en privilégiant une recherche des liens de causalité entre les comportements financiers et les variables caractérisant la structure interne des ménages.

Les principaux résultats obtenus par cette double approche sont résumés dans les points suivants.

1. Les ménages ruraux ont bien un comportement rationnel

L'analyse empirique montre que les ménages constituent un ensemble de composantes humaines, physiques et matérielles, tout à la fois homogène et complexe. Cette complexité est due à la diversité des composantes humaines, de leurs aspirations et de leurs stratégies. Quant à l'homogénéité, elle transparaît dans le mode d'organisation qui s'opère autour d'un chef de ménage dépositaire de la base de ressources foncières collectives.

La principale aspiration de la majorité des ménages ruraux est la réalisation sociale, à travers la recherche d'une amélioration des conditions de vie et la sécurisation de l'avenir des enfants. Se mettent alors en place des stratégies fortement diversifiées où l'on retrouve activités agricoles et extra-agricoles. Pourtant, les ménages subissent plusieurs contraintes qui limitent les activités de production : des intrants annuels insuffisants, coûteux et souvent indisponibles au niveau local ; des outils et équipements de production rudimentaires et assez coûteux ; un capital de production faible ; un encadrement technique et technologique inexistant ; un marché des produits désorganisé ; et, finalement, une rentabilité relativement faible.

Les ménages autofinancent leurs activités de production. Ils recourent aux circuits informels pour répondre en priorité aux besoins sociaux et ne connaissent que très peu l'existence de structures formelles. Ils constituent une épargne de précaution grâce aux réseaux de proximité, notamment grâce aux tontines qui s'avèrent être leur principal partenaire financier, à côté des commerçants, des parents et des amis.

Ce recours aux réseaux de proximité constitue la deuxième stratégie par ordre d'importance. Elle permet d'assurer les transactions d'épargne et de crédit et prend aussi la forme d'une assurance sociale. Le crédit, à usages multiples, est aussi fourni par ces réseaux de proximité : les parents, les amis, la tontine. Les commerçants ne fournissent des prêts qu'à un nombre réduit de personnes.

Cependant, les pratiques d'épargne et de crédit sont soumises à des contraintes importantes. Le faible profit limite les revenus et, par ricochet, le niveau des transactions financières (épargne et crédit), allant jusqu'à compromettre le remboursement des prêts et, en conséquence, la possibilité d'obtenir des crédits futurs. L'appareil de production risque d'être fragilisé lorsque le capital de production est revendu pour assurer les remboursements. Il y a aussi les faibles garanties pour les emprunts, le coût élevé du crédit qui en limite l'accès, l'absence de prêts spécifiques pour certains besoins comme les intrants, les outils et les équipements, la présence d'une période de soudure, et la pression sociale qui limite l'épargne monétaire.

Le financement par emprunt apparaît bien comme un élément de stratégie important. Il est même au cœur de la rentabilité des activités de production du ménage, mais il se heurte à la faiblesse du surplus économique général. La conséquence en est la difficulté d'accès aux services financiers formels qui ont, de plus, des procédures relativement complexes. Dans ce contexte, les institutions de microfinance pourraient être extrêmement utiles pour tenir compte de ces conditions de faible profit, de l'environnement économique assez défavorable et de la forte pauvreté monétaire. Malheureusement, elles sont trop peu représentées au niveau local.

Il en résulte que de nombreux ménages se retrouvent dans des situations de forte vulnérabilité en raison de l'importance de leur pauvreté de « potentialités » qui résulte de leur exclusion d'opportunités financières émergentes.

L'analyse des informations nous montre des ménages qui se meuvent, à travers la gestion de leur portefeuille, dans une rationalité qui leur est propre, confirmée par l'analyse statistique de leurs aspirations et des liens entre leurs ressources et leurs activités, selon le modèle PEM. L'organisation socio-économique a montré un regroupement des membres actifs autour du chef de ménage pour atteindre les objectifs fixés. Bien que la forte démographie du ménage implique souvent des objectifs multiples, on a le sentiment d'une convergence des objectifs vers un bien-être qui passe par la réalisation sociale, à travers la maximisation d'une utilité élargie dans les sens de Sen, de Becker et de Chayanov.

Pour un nombre de ménages et d'exploitations familiales traditionnelles, cette démographie constitue une source de main-d'œuvre qui leur permet de s'implanter progressivement sur les marché des biens et du travail, même si ces marchés ont toutes les caractéristiques des marchés imparfaits.

Tous les comportements micro-économiques sont marqués par la rationalité de « l'Homo Africanus » qui suit une logique de minimisation des risques en univers incertain (Hugon, 1993) et se traduit par de la pluri-activité (visant à une diversification du portefeuille) et un important investissement dans la scolarité des enfants.

Les ménages jouent, tout à la fois, un rôle de « refuge social » vis-à-vis de la survie des dépendants jeunes et des sans-emploi et un rôle de « tremplin » pour les dépendants adultes et les salariés qui développent des stratégies individuelles pour s'installer plus tard à leur compte. Ce tiraillement lié à la structure démographique du ménage confirme l'importance de cette variable dans les comportements financiers observés.

2. Les caractéristiques socio-démographiques sont déterminantes des comportements financiers

L'hypothèse de la faible segmentation des ménages est vérifiée par les variables qui permettent de différencier les ménages entre eux : la taille et la composition du ménage (grand nombre de dépendants ou pas), le niveau

d'éducation (le fait d'avoir le CEPE ou non), les aspirations (habitat, scolarité, production) et l'existence d'une activité secondaire.

Lorsqu'on considère les autres variables du modèle du PEM, il ressort que les ressources physiques et matérielles interviennent peu ou pas dans la différenciation des ménages. Ce sont surtout les ressources humaines qui jouent un rôle déterminant.

Les différences régionales ne sont pas apparues comme déterminantes dans cette différenciation. Ainsi pour Bafou (province de l'Ouest) ou Yemessoa (province du Centre) ce sont les mêmes variables qui interviennent. Ceci semble confirmer que ce sont les mêmes caractéristiques rurales qui jouent un rôle et définissent les contraintes qui pèsent sur les ménages dans leurs recours aux services financiers des circuits informels.

Les différences se manifestent plutôt au niveau de la connaissance des institutions formelles et de la présence de transactions financières avec ces dernières ! Elles sont alors expliquées par les aspirations et le niveau scolaire.

Ces résultats confirment nos attentes, car le niveau scolaire élevé est un facteur d'ouverture sur le marché en général, et le marché financier en particulier, de même que les aspirations définissent des besoins qui pour certains induisent la recherche de moyens financiers extérieurs. Ces deux variables sont donc logiquement liées à la connaissance d'institutions financières formelles.

Les aspirations sociales, comme le fait de scolariser ses enfants et de vouloir améliorer l'habitat, nécessitent des financements plus importants que les surplus dégagés par les revenus actuels. Ils suscitent donc l'ouverture à des ressources financières extérieures, d'où l'intérêt de mieux connaître les institutions financières formelles (IFF) qui sont capables d'offrir des sommes plus importantes. Cependant, le démarrage d'une activité ne nécessite pas forcément la recherche d'une telle institution financière, vu le faible niveau d'investissement requis initialement.

Ces résultats sont en conformité avec les développements du modèle du PEM (notamment les travaux de Wampfler) qui ont montré que les motivations en termes d'aspirations/objectifs sont déterminantes des comportements financiers. En effet, ces motivations induisent des besoins fondamentaux : éducation des enfants, construction d'un logement et création d'activité génératrice de revenu. Ce sont les

besoins de sécurisation et de pérennisation (à travers les enfants) qui amènent à s'ouvrir aux IFF, même si on critique leurs méthodes.

Cependant, le premier recours s'effectue toujours auprès des réseaux informels, même pour ceux qui connaissent des IFF, notamment les institutions de microfinance (IMF) comme la MC². Ceci laisse donc entier le problème de la demande de crédit auprès des IMF et de leur implication dans la lutte contre la pauvreté rurale.

Les résultats obtenus confirment nos hypothèses initiales, notamment sur le fait que la situation de pauvreté et de précarité des ménages limite leur accès aux institutions formelles, qu'il existe d'importants besoins financiers non couverts face à un faible développement financier, et ce malgré les évolutions récentes concernant les institutions financières de proximité.

3. Précarité et pauvreté des ménages ruraux

La pauvreté et la précarité de nombreux ménages ruraux limitent leur accès aux institutions financières, y compris celles de microfinance, car ils ne disposent pas de moyens matériels suffisants. Notre typologie met en valeur quatre classes dont deux présentent des situations inquiétantes.

La classe 1 - celle des personnes ne sachant pas lire ou écrire, moins dynamiques, concerne une majorité des femmes. Leur principale activité est la culture vivrière et elles n'ont pas d'activité secondaire. La taille importante de la famille, couplée aux faibles ressources de base, amène cette classe vers une logique de subsistance. Elle aurait pourtant bien besoin de services formels et surtout de microfinance, mais elle s'en trouve exclue de par ses faibles potentialités.

La classe 2 - celle des inactifs et peu éduqués. C'est la plus importante en termes d'effectifs. Elle traduit la réalité, car dans les villages, la majorité des ménages vivent au quotidien, sans plus, en donnant effectivement l'impression d'un autre monde.

Ces deux classes représentent les deux tiers de l'échantillon et comprennent des femmes en majorité. Elles regroupent les ménages traditionnels dans le sens classique du terme, c'est-à-dire qui élaborent des stratégies de survie en exerçant une agriculture de subsistance et en privilégiant un comportement d'évitement des risques.

Les deux autres classes présentent, par contre, une meilleure situation économique globale, même si l'une d'elle est aussi exclue des IMF. Il s'agit, tout d'abord, de la classe 3 - celle des familles nombreuses qui est ouverte sur l'extérieur tout en dépendant uniquement des circuits informels. Cette classe a des activités et des comportements financiers diversifiés et sa dynamique se rapproche du modèle du ménage de Chayanov.

Puis, la classe 4 - celles des jeunes chefs de ménages masculins, alphabétisés et dynamiques. Cette classe pourrait bien jouer un rôle prépondérant dans le développement des activités extra-agricoles rurales, si utiles pour l'équilibre et le fonctionnement des activités agricoles, s'ils pouvaient être pris en charge par des institutions de microfinance. La plupart n'ont pas de garanties matérielles suffisantes pour des institutions formelles et se trouvent eux aussi rejetés vers les circuits informels.

La situation de pauvreté et de précarité des deux tiers des ménages reflète bien le taux de prévalence de la pauvreté en milieu rural camerounais, conséquence des mesures de stabilisation et d'ajustement du FMI et de la Banque Mondiale, mais aussi des politiques de développement antérieures qui n'ont pas réussi à impulser un développement économique.

Cette situation et les évolutions récentes expliquent pourquoi l'émergence de la microfinance se fait si peu sentir au niveau rural. D'où la tendance générale à la mise en œuvre de logiques de survie, de recherche de sécurité alimentaire, de minimisation des risques. Dans ces conditions, les besoins de financement qui s'expriment traduisent une espèce de « désarroi rural » face à la situation.

4. Le désarroi financier rural : les ruraux et les activités agricoles sont « les oubliés » des IMF

Notre deuxième hypothèse porte sur la présence d'un « désarroi financier rural » qui s'exprime par la présence de nombreux besoins financiers non satisfaits, ce qui contredit l'idée fréquemment répandue selon laquelle les sources informelles permettent de couvrir la demande en services financiers des populations rurales. Les résultats montrent que même les services d'épargne ne sont pas suffisants. Nos enquêtes montrent qu'il existe une demande de services financiers de plusieurs types :

- une demande de services individuels d'épargne discrets et indépendants des réseaux sociaux de solidarité pour sécuriser les fonds et échapper aux pressions sociales ;
- une demande de services de crédits spécifiques pour les besoins sociaux de base (alimentation, santé, scolarité, habitat), les besoins de production (produits phytosanitaires, engrais, équipement et outillage, diversification des activités, innovations diverses) et les besoins de commercialisation (stockage et transport) ;
- une demande de taux d'intérêts plus élevés sur l'épargne que sur le crédit pour stimuler ces deux types de transactions au niveau local ;
- une demande de services d'assurance appropriés pour couvrir les risques de production et autres. Ce volet d'assurance est très important pour sécuriser les actifs des ménages. C'est, de plus, un créneau qui prend de l'importance dans les IMF en ce qui concerne les prêts aux PME (Baumann, 2003 ; Balkenhol and Churchill, 2002).

On peut alors se demander où les ruraux pourraient-ils trouver les services financiers correspondants ?

L'évolution des systèmes financiers en général, et des systèmes financiers de développement en particulier, montre une adaptation constante et progressive à la clientèle, ainsi qu'une apparition de produits plus proches de leur vécu quotidien. L'essor rapide des IMF au Cameroun a ainsi donné l'impression que les ruraux pouvaient trouver auprès d'elles des structures adaptées à leurs besoins et leurs situations. Où se trouvent situées ces IMF ? Elles sont majoritairement en zone urbaine et ont donc, tout comme les structures antérieures, exclu les ruraux. Il est vrai que certaines opèrent néanmoins en zones rurales, mais leur nombre est si faible

et leurs services si peu flexibles et diversifiés, que l'accès n'est pas facile pour les ruraux. D'ailleurs, l'enquête a montré que moins de 10% des ménages ruraux connaissaient leur existence, c'est tout dire !

Le problème du financement des activités et besoins ruraux demeure donc entier. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes rurales qui se classent parmi les classes les plus vulnérables. Dans ce contexte, il est difficile d'assurer la sécurité alimentaire et, plus généralement, une contribution positive de l'agriculture au développement.

On a bien vu que le faible niveau des équipements avait pour effet de limiter les profits, ce qui justifie le fait que les actifs physiques et les activités de production influencent peu les comportements financiers. Le délabrement de l'appareil de production traditionnel compromet la survie de l'agriculture traditionnelle et son développement à terme. Couplé à la faiblesse des infrastructures rurales, on a un secteur qui distribue tout ce qu'il produit et ne reçoit que peu en regards, donc dépérit.

Les risques naturels de l'agriculture sont connus, ainsi que sa vulnérabilité en comparaison aux autres secteurs de l'économie. L'absence d'un traitement financier préférentiel rend déjà difficile la levée de ces risques, l'absence de structures financières rend la situation encore plus chaotique, d'ou le terme retenu « désarroi » pour qualifier la situation des ruraux. On peut donc se demander ce qu'il est advenu du développement financier : n'était-ce pas à lui de résoudre tous ces problèmes ?

5. Le développement financier est insuffisant

L'émergence des IMF s'est faite dans la ligne des opérations de libéralisation financière avec, notamment, la libéralisation des taux d'intérêt et la suppression des contraintes et des contrôles sur les institutions financières. L'accroissement des taux d'intérêt était supposé accroître l'épargne et améliorer l'offre des services financiers. Au niveau rural, le développement financier devait donc se traduire par une présence plus forte des IMF, une offre des services diversifiés et l'accroissement de l'investissement productif.

On est fort loin de ce tableau idyllique ! Certes, il y a bien eu l'émergence de structures financières, mais ceci s'est fait avec une faible monétarisation et une faible différenciation des agents car, en milieu rural, il y a peu de ménages épargnants investisseurs (hypothèse de McKinnon). Ceci expliquerait la faible présence des IMF en milieu rural. En effet, ces dernières ont besoin d'un minimum de clients ayant des revenus importants pour dégager des surplus et rentabiliser l'institution. Pour poursuivre leurs actions de lutte contre la pauvreté, elles doivent en parallèle s'autofinancer. Or, l'agriculture est déjà peu rentable et les activités extra-agricoles qui sont plus rentables sont peu présentes en milieu rural. Il en résulte que les IMF ont tendance à se cantonner au milieu urbain.

Il est quand même édifiant de constater que l'IMF la plus connue par les ménages de l'échantillon, qui est aussi la plus utilisée, est la MC^2, une structure pourtant relativement jeune, montée grâce à des subventions d'ONG (35 millions FCFA pour frais d'implantation) qui a pu fonctionner au départ avec des fonds solidaires d'une certaine élite. Ceci est à rapprocher du développement de la célèbre Grameen Bank pour laquelle des subventions internationales sont aussi intervenues, mais à un moindre degré, pour son développement. De même, on pourrait citer le cas des CVECA, au Cameroun, dont la mise en place a bénéficié d'une subvention du CIDR.

Il est aussi intéressant de noter que la Grameen Bank s'est aussi orientée vers des activités extra-agricoles et de survie.

Ceci veut tout simplement dire que les institutions de microfinance ne peuvent en même temps fonctionner de manière autonome et donner la priorité aux pauvres qui n'ont pas les moyens de la rentabiliser ! Il y a là bien un dilemme courant entre lutte contre la pauvreté et soutenabilité financière. On en arrive ainsi à recommander de subventionner l'implantation rurale des IMF si on veut préserver la petite agriculture traditionnelle qui demeure importante pour l'économie entière.

Il est certain que les réseaux de proximité, les tontines notamment apportent un concours financier indéniable, mais celui-ci est insuffisant dans le cadre d'une stratégie de développement et non pas seulement de survie ! Ceci montre la complémentarité des circuits informels, plutôt que la concurrence et confirme les

thèses de Jansen et de Lelart relatives à une intégration douce des institutions correspondantes au circuit formel.

Ainsi, au terme de cette thèse, on peut dire que l'hypothèse de rationalité des ménages ruraux est bien confirmée, en ce sens que le clivage entre leurs besoins et les services délivrés par les IMF est expliqué, d'une part, par les caractéristiques propres aux ménages qui font qu'il s'ouvre ou pas à ces institutions. Deuxièmement, il apparaît que tous les ménages ont recours en priorité aux circuits informels, car les structures de microfinance naissantes sont peu présentes, ce qui traduit, en fait, un faible développement financier.

Par rapport aux analyses antérieures de la demande de financement des ménages, nos résultats ont mis en exergue l'importance des caractéristiques propres des ménages et, plus précisément, les facteurs socio-démographiques.

Mais nos résultats demeurent limités par le fait que nous n'avons pas analysé les aspirations et les comportements financiers des membres individuels des ménages. Il serait d'ailleurs intéressant, dans le cadre de recherches futures, d'opérer un classement des aspirations au sein des ménages.

Concernant les IMF, nous n'avons pas fait d'enquêtes spécifiques dans le cadre de cette thèse et nous nous sommes basés sur les résultats de nos travaux antérieurs. Il serait cependant intéressant de mieux comprendre les raisons de leur faible présence en milieu rural et, plus généralement, de la faible innovation financière. De même, une étude comparée de l'impact des IMF subventionnées et des IMF autonomes pourrait apporter un éclairage supplémentaire. Ce sont là quelques-unes unes des pistes de recherches qui pourraient compléter utilement les travaux qui ont été menés dans le cadre de cette thèse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMS D. W. « Comment établir des marchés financiers ruraux durables ? » *Les Cahiers de la Recherche Développement*, 1993, n° 34, pp. 5 -15.

ADAMS D.W. et FITCHETT, D. (éds.) *Finance informelle dans les pays en développement*, Presse Universitaire de Lyon, 1992.

ADAMS D.W. and VOGEL R. C. "Rural financial markets in low-income countries : recent controversies and lessons" *Farm finance and rural development*, ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION, Tokyo, 1988, pp. 63-80.

ADAMS, D.W. and. von PISCHKE, J.D. Microenterprise credit programs: déjà vu. *World Development*, vol.20, No. 10, 1992, pp.1463-1470.

AGDEBOYE, R.O. "Procuring loans by pledging cocoa trees", Reprinted in J.D. von PISCHKE, D.W. ADAMS and Gordon DONALD, (eds.) *Rural financial markets in developing countries*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1968.

Agriculture et Développement Rural. Vol. 6, No 2, octobre 1999.

AKYÜZ Y. « Libéralisation financière: mythes et réalité s », *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n° 139, juillet-septembre 1994, pp. 521 - 555.

ALARY V. *Incertitude et prise de risque en période d'ajustement : le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994*, Thèse Economie, Paris I, 749 p., tome 1.

ALARY V. et alii. *Evaluation de l'opération paiement direct des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et de cacao au Cameroun*. ORSTOM, Yaoundé, 1994, 114 p.

ALDERMAN H., CHIAPPORI P.-A., HADDAD L., HODDINOTT J. and KANBUR R. "Unitary versus collective models of the household : is it time to shift the burden to proof ?" *The World Bank Research Observer*, vol. 10, no. 1, 1995, pp.1-19.

ALLEN D. S. and NDIKUMANA L. "Financial intermediation and economic growth in southern Africa", *Journal of African Economies*, vol. 9, n°2, June 2000, pp.132-160.

AMABLE B. et CHATELAIN J.-B. « Efficacité des systèmes financiers et développement économique », *Economie Internationale*, n° 61, 1er trimestre 1995 : 95-130.

AMES B., BHATT G. et PLANT M. « Bilan de la lutte contre la pauvreté », *Finances et Développement*, juin 2002, pp.9-12.

AMIN A. and DUBOIS J.L. *A 1999 update of the Cameroon poverty profile : Reducing the current poverty and tempering the increase inequality*, March - April 1999, 45p. pp.1-26.

ARYEETEY E. « Informal finance for private sector development in Africa », Background paper prepared for the *African Development Report*, 1998, 31p.

ARYEETEY E. « Rural finance in Africa : institutional development and access for the poor », *Annual World Bank Conference*, 1997, pp. 149-187.

ARYEETEY E., HETTIGE H., NISSANKE M. and STEEL W. F. *Financial market fragmentation and reforms in Sub-Saharan Africa*, World Bank discussion paper n° 356, 1996, 50 p.

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION. *Farm finance and agricultural development*, Tokyo 1988, pp.63-122.

ASSIDON, E. « L'approfondissement financier : épargne et crédit bancaire », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, n° 145, janvier-mars 1996, pp . 153-167.

ASSIDON, E. *Les théories économiques du développement*. REPERES. La Découverte, Paris, 1992.

BALKENHOL B. AND CHURCHILL C. « From microfinance ti micro health insurance », *Social reinsurance : a new approach to sustainable community health financing*, DROD D.M. and PREKER A.S. (eds.), The World Bank/ILO, 2002, 518p., pp.75-102.

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. *Indicateurs sur le genre, la pauvreté et l'environnement sur les pays africains 2002/2003*, vol III, 2002.

BANQUE MONDIALE, *Findings*, n° 79, January 1997 et n° 123, November 1998.

BANQUE MONDIALE. *Rapport sur le développement dans le monde 1989. Systèmes financiers et développement - Indicateurs du développement dans le monde*. 1989.

BARDHAN P. « Alternative approaches to development economics ». *Handbook of development economics*. (3rd impression), Hollis CHENERY and T. N. SRINIVASAN, eds. vol. 1, 1995, pp. 27-71.

BAUMANN E. « La solidarité autrement ? Micro-assurance et protection contre la vulnérabilité en Afrique de l'Ouest », *Entrepreneuriat et innovations - du 21 au 24 mai 2003, Actes des 8èmes Journées Scientifiques du réseau Entrepreneuriat de l'Agence Universitaire de la Francophonie*, MAYOUKOU et aliii (éds.), AUF, 2003, 747p., pp.55-76.

BECKER G. S. « A theory on the allocation of time », *The Economic Journal*, 1965, n° 299 vol. LXXV, pp.493-517.

BECKER G.S. *A treatise on the family*. 1981 Harvard University press, édition refondue : 1991.

BERG E. (sous la direction de). *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : programme indicatif d'action*. Banque Mondiale, Washington, 1981.

BERTHELEMY J.C. « Développement financier et croissance », Communication au Forum NOUVELLES APPROCHES FINANCIERES POUR L'AFRIQUE. QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES PAYS EMERGENTS? ESF, OCDE, 16-17 février 1995.

BERTHELEMY J.C. et VAROUDAKIS A. « Développement financier, réforme et croissance. Une approche en données de panel », *Revue Economique*, OCDE, vol 49, n° 1, janvier 1998, pp. 195-206.

BOMDA J. *Déterminants de l'épargne et du crédit, et leurs implications pour le développement du système financier rural au Cameroun.* Thèse de doctorat Université de Hohenheim, Peter Lang Verlag, 1998.

BOUSSARD J.-M. « Politique économique et performances agricoles en lisant les publications de l'OCDE », *Revue Economique*, n° 5, vol. 42, septembre 1991.

BUCKLEY G. "Microfinance in Africa : is it either the problem or the solution ?" *World Development*, vol. 25, n° 7, 1997, pp.1081-1093.

CALAMITSIS E. A. « Ajustement et croissance en Afrique subsaharienne : le chantier inachevé », *Finances et Développement*, mars 1999, volume 36, n° 1, pp. 6-9.

CAILLAVET F., GUYOMARD, LIFRAN. (éds.) *Agricultural household modelling and family economics*. 1994. p. 205-272.

CALLIER Ph. (ed). *Financial systems and development in Africa*, 1991.

CAMEROON (Republic of). *Interim poverty reduction strategy paper*, August 2000, 66 p.

CAMEROUN (République du) . *Document de stratégie de développement du secteur rural.* Version principale, novembre 2001, 111 p.

CAMEROUN (République du). *Institutionnalisation de la politique, la stratégie, la planification et le processus du développement de la microfinance,* Programme National d'Appui à la Microfinance, Document de travail n°1, 1998, 22p.

CAMEROUN (République du). *Rapport économique et financier 1994/1995*. 1995.

CAMEROUN (République du). *Sixième Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel. 1986-1990.*

CAMEROUN (République du). *Cinquième Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel. 1981-1985.*

CAMEROUN (République du). *Quatrième Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel. 1976-1980.*

CAMEROUN (République du). *Troisième Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel. 1971-1975.*

CAMEROUN (République du). *Deuxième Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel. 1966-1970.*

CAMEROUN (République du). *Premier Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel. 1960-1965.*

CAPRIO G. Jr et HONOHAN P. « Réforme du secteur financier et processus d'ajustement », *Revue Techniques Financières et Développement,* n° 23, juin 1991.

CASHIN P., MAURO P. et SAHAY R. « Politiques macroéconomiques et réduction de la pauvreté – Quelques observations », *Finances et Développement,* juin 2001, pp.46-49.

CELLULE NATIONALE FIMAC. *Rapport d'activités 1996/1997,* septembre 1997, 61p.

CHASSET et aliiiiii. *Etude de la dynamique d'évolution des exploitations agricoles dans la zone d'intervention de l'Office du Niger – Mali,* ICRA, 1994, Série de Documents de Travail 40.

CHAVES R. and GONZALEZ-VEGA C. "The design of successful rural financial intermediaries : evidence from Indonesia ", *World Development,* vol. 24, n° 1, pp. 65-78.

CHEN M. A. *Coping with seasonality and drought,* New Dehli: Sage Publications, 1991.

CHEN M. A. et DUNN E. "Household economic portfolios", AIMS Paper, submitted to USAID, Washington, DC, Management Systems International, June 1996, 44 p.

CHENERY H.B., SRINIVASAN T.N. (editors). *Handbook of development economics.* Elsevier Science Publishers, North Holland, vol.1, 1995 (3rd impression), HANDBOOK IN ECONOMICS SERIES, BOOK 9.

CIBOIS Ph. *L'analyse des données en Sociologie,* Puf Le Sociologue, Paris, 1984, pp.110-141.

CLERC D. « Ethique - L'économie et la vertu », *Alternatives Economiques,* n°170, mai 1999, pp.66-69.

COFFEY E. *Agricultural Finance : getting the policies right,* FAO/GTZ, AGRICULTURAL FINANCE REVISITED SERIES, 1998, n° 2, 72 p.

CONTAMIN B. et FAURE Y.A. « Des économies et des Etats en Afrique francophone : pour comprendre l'interventionnisme », *Cahier des Sciences Humaines,* 28 (2) 1992 :305-326.

COURADE G. (sous la direction de) *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement,* Karthala, 1994, 410p.

COURADE G. et ALARY, V. « Les planteurs camerounais ont-ils été réévalués? » *Politique Africaine,* n° 54 , 1994, pp. 74-87.

COURADE G. et alii. « La liquidation des joyaux du prince : les enjeux de la libéralisation des filières café-caco au Cameroun », *Politique Africaine,* n°44, décembre 1991, pp. 121-128.

CRAUSER J.P., HARVATOPOULOS Y. et SARNIN Ph. *Guide pratique d'analyse des données*, Les Editions d'Organisation, 1989, pp. 37-108.

CUEVAS C. E. « Marchés financiers informels en Afrique - Questions principales et études de cas choisies », Banque Mondiale IDE, Documents de travail, 1991, 15p.

CUEVAS C. et BENOIT-CATTIN M. (éds .) *Finance et développement rural en Afrique de l'Ouest. Actes su Séminaires d'économie rurale, 21-25 octobre 1991*, Ouagadougou, Burkina Faso, 1992, 452p.

CUIBURU N. « La formation, pour quoi faire ? » LA LETTRE DU FORUM DELPHES. Juin-Août 1999. pp.2-3.

DE BOISSIEU Ch. « Problématique des marchés de capitaux émergents », *Revue d'Economie Financière*, 29, Eté 1994, pp.13-24.

DECOUDRAS P.M. *A la recherche des logiques paysannes*, Khartala, 1997, 152p.

DE JANVRY A., FAFCHAMPS M. and SADROULET E. "Peasant household behavior with missing markets - Some paradoxes explained", *Economic Journal*, 101 : 1400-1417. 1991.

DE SOTO H. « Le mystère du capital », *Finances et Développement*, mars 2001 :29-33

DOLIGUEZ F. « Etude comparée de l'impact économique des systèmes de crédit rural », *Revue Tiers Monde*, tome XXXI, n°122, pp.351-375.

DORNBUSH R. et REYNOSO A. « Financial factors in economic development », *American Economic Review*, May 1989, pp.204-209.

DUBOIS J.L. *Les conditions de vie des ménages et le développement durable*, Habilitation à Diriger des Recherches, Sciences Economiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, juillet 2000.

DUBOIS J.L. *Les conditions de vie des ménages et leur intégration dans la politique économique : vers un développement socialement durable*, Thèse de Doctorat, Sciences Economiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, décembre 1999.

DUBOIS J.L. « Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ? » *Cahiers des Sciences Humaines*, 32 (4) 1996 : 869-891.

DUBOIS J.L. « L'expérience du programme Dimensions sociales de l'ajustement. Apports méthodologiques et réflexions d'ensemble ». *Cahier des Sciences Humaines*, 32 (2), 1996 : 379 - 402.

DUBOIS J.L. *Réfléchir pour mesurer. Innovations méthodologiques pour la collecte et l'analyse d'informations statistiques . DSA. ENQUETES ET STATISTIQUES*, 1987, 26 p.

DUBOIS J.L. et AMIN A. *L'évolution de la pauvreté au Cameroun : où en sommes-nous ?* mars 2000, dans ouvrage en coédition CEPED/IFORD, Paris, 12 p.

DUGHERA J., LAVILLE J.L. et SERVET J.M. « Microcrédit : le risque libéral - Les banques redécouvrent les pauvres. Mais leur approche reste bien éloignée d'une démarche solidaire », *Alternatives Economiques,* no. 172, juillet-août 1999, pp.44 et 45.

DUNN E. "Households, microenterprises, and debt", AIMS Paper submitted to USAID, Washington, DC, Management Systems International, June 1996, 29 p.

EDGCOMB E. et BARTON L. « L'intermédiation sociale et les programmes de micro finance ». Le Réseau pour l'Education et La Promotion de Petites Entreprises (SEEP Network), Microenterprise Best Practices Program (MBPP), juin 1998.

ELLIS F. *Peasant economics : Farm households and agrarian development,* Cambridge University Press, second edition, 1993.

ELLSASSER K. « Le projet de promotion du petit crédit rural ». Séminaire International sur FINANCE ET DEVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE DE L'OUEST. Ouagadougou, 21-25 octobre, 1991. 35 p.

ELOUNDOU-ENYEGUE P.M. « Recomposition des solidarités ville/campagne avec la crise : retrécissement du cercle et réciprocité », *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement,* COURADE G. (sous la direction de), Karthala, 1994, pp. 221-235.

ELOUNDOU-ENYEGUE P.M. *Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ? Evolutions récentes des échanges villes et campagnes.* Dossier CEPED 1992, n°22, 40p.

EGAITSU F. « Rural financial markets : two schools of thought » *Farm finance and rural development,* ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION, Tokyo, 1988, pp.111-122.

Express sur le développement, N° 95-09, décembre 1995, Le financement de la micro-entreprise : un instrument mondial pour combattre la pauvreté. 9 p.

FALISSARD B. *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie,* Masson, Paris, COLLECTION EVALUATION ET STATISTIQUE , 1996, 316p.

FAO/GTZ. *Agricultural Finance Revisited : why ?* AGRICULTURAL FINANCE REVISITED SERIES, 1998, n° 1, 56 p.

FENELON J.P. *Qu'est-ce que l'analyse des données ?* Lefonen, 1981, 312 p.

FOCUS n° 2 - octobre 1995, n°3 - octobre 1995, n°8 - avril 1997

FOKO E. *Le système d'épargne rurale : analyse du fonctionnement et des performances dans l'Ouest Cameroun,* Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lumière Lyon 2, 1998, 365p.

FOKO E. « Les problèmes de financement de l'agriculture vivrière au Cameroun - Cas du village Bafou », *Economie Rurale*, 228, juillet-août 1995, pp.54-57.

FOKO E. « Les transformations du système d'épargne rurale avec la crise dans l'Ouest du Cameroun », *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, COURADE G. (sous la direction de), Karthala, 1994, pp.356-365.

FOLBRE N. "Hearts and spades : paradigms of household economics", *World Development*, Vol. 14, n° 2, 1986, pp.245-255.

FONTAINE J.M. « Financement, échange et investissement : le cercle vicieux de l'Afrique subsaharienne », *Revue Tiers Monde*, tome XXXV, n° 139, juillet-septembre 1994, pp. 685-699.

FOUDA-MOULENDE T. « Vers une Crise du Crise du Crédit Agricole? » *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, sous la direction de COURADE, Karthala, 1994: 366-379.

FOUDA-MOULENDE T . « Agricultural credit for small farmers in Cameroon: The Current status", *Revue Camerounaise d'Economie et de Sociologie Rurale*. N°1, August 1992 : 24-44.

FOUDA-MOULENDE T. *Assessing small farmers credit needs : a case of the west province of Cameroon*, Thèse de Master of Science à l'Université de Floride, Gainesville, Etats Unis d'Amérique, 1988.

FOUDA-MOULENDE T. et NDEMBOU S. *Etude d'impact de la mise en service des caisses villageoises autogérées sur l'environnement socio-économique de trois zones pilotes au Cameroun*, OCISCA/CIDR, février 1998.

FOUDA-MOULENDE T. et TEFEMPA G. *Impact socio-économique des réseaux de caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées du PCRD au Cameroun*, MIFED/OCISCA, octobre 2001.

FOURNIER Y. *Stratégie nationale et plan d'actions pour le développement des systèmes financiers décentralisés - Phase 2 de l'étude SFD*, IRAM Paris, octobre 1997.

FOURNIER Y. et GENTIL D. « Le financement du développement local », *L'appui aux producteurs ruraux: Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*, Sous la coordination de Marie-Rose MERCOIRET, Karthala, 1994, pp. 388 - 417.

FOURNIER Y. et OUEDRAOGO A. « Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique : historique et évolutions récentes », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, n° 145, janvier-mars 1996, pp. 67-83.

FURTADO C. « Les racines du sous-développement », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVIII, n° 150, avril-juin 1997, pp. 403-407.

GASSE-HELLIO M. *Les tontines dans les pays en développement*, Mémoire DEA Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 1998 (version électronique).

GENTIL D. « Les avatars du modèle Grameen Bank », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, n°145, janvier-mars 1996, pp.115-133.

GENTIL D. et DOLIGUEZ F. *Impact des systèmes financiers décentralisés. Etude comparée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Guinée.* Secrétariat d'Etat à la Coopération, 1997.

GENTIL D. et HUGON P. (sous la direction de.) *Le financement décentralisé ; pratiques et théories. Revue Tiers Monde,* tome XXXVII, n°145, janvier-mars 1996.

GERMIDIS D., KESSLER D. et MEGHIR R. *Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formels et informels ?* OCDE, Paris, 1991, 278p.

GHATAK S. Interaction between the formal and informal financial sectors : the Asian experience. *World Development,* vol. 20, N° 6, 1992, pp.859-872.

GIBSON H.D. and TSALAKATOS E. "The scope and limits of financial liberalization in developing countries : a critical survey", *Journal of Development Studies,* Vol. 30, n° 3, April 1994, pp.578-628.

GOETZ A. M et SEN GUPTA R. "Who takes the credit ? Gender, power, and control over loan uses in rural credit in Bangladesh", *World Development,* vol. 26, n°3, 1995, pp.45-63.

GOULET D. "Development : creator and destroyer of values", *World Development,* vol. 20, n° 3, 1992, pp. 467-475.

GOUX J.-F. « La taxinomie des systèmes financiers : le renouvellement des typologies fondées sur le mode de financement des entreprises », *Revue d'Economie Financière,* n° 29 Eté 1994, pp. 201-228.

GREENWOOD J. and SMITH B.D. "Financial markets in development, and the development of financial markets", *Journal of Economic Dynamics and Control,* 21, 1997, pp.145-181.

GRIFFON M. (éd.) *Economie institutionnelle et agriculture,* Actes XIIIe Séminaire d'Economie Rurale, 7, 8 et 9 septembre 1992, Montpellier.

GUERIN I. *Epargne et crédit en milieu rural : méthodologie d'intervention - L'exemple de l'Ouest Cameroun,* Mémoire DEA, 1996, Université Lumière Lyon 2, 288p.

GUIMAPI C. « Les réactions de survie des femmes à Yaoundé », *Les Cahiers OCISCA* N°16,1995. MINREST/ORSTOM.

GURLEY J. and SHAW E. "Financial aspects of economic development", *American Economic Review,* Vol. XLV, n°4, September 1956, pp.515-538.

HAUBERT M. « L'application des politiques libérales dans le secteur agraire et le rôle des paysans entrepreneurs », *Revue Tiers Monde*, t. XL, n° 157, janvier-mars 1999, pp. 87-106.

HAYAMI Y. and RUTTAN V. W. *Agricultural development : an international perspective*, Revised and extended edition, The John Hopkins University Press, 1985, Chapter 2, pp 11-40.

HAZELL P. « Agricultural growth, poverty alleviation and environmental sutainability : having it all ». 2020 BRIEF 59 March 1999/ 2020 Vision for Food, Agriculture and the Environment. IFPRI/CGIAR

HENRY A., TCHENTE G.H. et GUILLERME-DIEUMEGARD Ph. *Tontines et banques au Cameroun : les principes de la société des amis*, Khartala, Paris, 1991, 168p.

HERRERA, J. « La nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre : faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ? » *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, COURADE G. (sous la direction de), Karthala, 1994, pp.40-51.

HERNANDEZ-CATA E. « Afrique subsaharienne : politique économique et perspectives de croissance », *Finances et Développement*, mars 1999, volume 36, n° 1, pp. 10-12.

HODJE P. « Stratégies et programmes de développement pastoral au Cameroun depuis 1960 », *Actes du Séminaire sur les organismes d'intervention en milieu rural dans le processus de développement , 16 - 21 juillet 1984, Centre Universitaire de Dschang*. vol.1. KAMAJOU et aliiii (éds.), pp. 81-87.

HUGON Ph. « Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux », XIXèmes Journées du Développement : QUELS ACTEURS POUR QUEL DÉVELOPPEMENT ? GEMDEV - ASSOCIATION TIERS-MONDE, Paris, 2, 3 et 4 juin 2003, 16p.

HUGON Ph. « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, n° 145, janvier-mars 1996, pp.14-40.

HUGON Ph. *L'économie de l'Afrique*, COLLECTION REPERES, Editions la Découverte, Paris, 1993, 124p.

HUGON Ph. « L' « Homo africanus » est-il rationnel ?», *Cahier des Sciences Humaines : Trente ans (1963-1992)*, pp. 57-60.

HUGON Ph. « Les politiques d'ajustement et le dualisme financier africain », *Revue Techniques Financières et Développement*, n° 23, juin, 1991.

HUGON Ph. « La finance non-institutionnelle: expression de la crise du développement ou de nouvelles formes de développement », *La tontine – Pratique informelle d'épargne et*

de crédit dans les pays en voie de développement, LELART M. (éd.), AUPELF-UREF/ John Libbey/, 1990, pp.309-321.

HULME D. "Impact assessment methodologies for microfinance : theory, experience and better practice", *World Development*, vol.28, n°1, 2000, pp.79-98.

HULME D. "Impact assessment methodologies for microfinance : a review", AIMS BRIEF n°14, USAID/MBP, Washington, DC. 1997.

HUW P. et PRADHAN M. "Financial liberalization in Africa and Asia", *Finance and Development*, June 1997, Vol. 34, Number 2, pp. 7-10.

ILLY H. "How to build-in the germs of failure", 1983.

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE. *Annuaire statistique du Cameroun 2000*, République du Cameroun, Ministère de l'Economie et des Finances, décembre 2001.

JACQUEMOT P. et RAFFINOT M. *La nouvelle politique économique en Afrique*, EDICEF/AUPELF, 1993, 352 p.

JAIN P. S. « Managing credit for the rural poor : lessons from Grameen Bank », *World Development*, vol. 24, n° 1, 1996, pp. 79-89.

JANIN P. « Tout change pour que tout reste pareil : ruptures et continuités en économies de plantation bamiléké et béti (Cameroun) en période de crise », *Cahiers de Sciences Humaines*, vol. 32, n° 3, 1996.

JANIN P. *L'immuable, le changeant et l'imprévu : les économies de plantation bamiléké et béti du Cameroun confrontées aux chocs extérieurs*. ORSTOM. Thèse de Doctorat Economie, Université de Paris IV, 1995, 686 p.

JANIN P. « Consommer, épargner ou investir : les priorités de l'agriculture de plantation en temps de crise », *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, sous la direction de COURADE, Karthala, 1994: 380-388.

JAYCOX E. *Les défis du développement de l'Afrique - allocutions prononcées par le vice-président de la Banque Mondiale pour la région Afrique*, Banque Mondiale, 1996, 97 p.

JOHNSON M., MCKAY A.I. and HOUND J.L. "Income and expenditure in a system of household accounts : concepts and estimation", Social Dimension of Adjustment in Sub-Saharan Africa, Working paper N°10, Survey and statistic, 1990, The World Bank.

JOSEPH A. « Quels moyens mettre en œuvre pour faciliter l'accès des entreprises au crédit bancaire ? L'exemple du Cameroun », Manuscrit, décembre 1997.

KAMAJOU et aliiii (éds.). *Actes du Séminaire sur « les organismes d'intervention en milieu rural dans le processus de développement ». 16 - 21 juillet 1984. Centre Universitaire de Dschang.* , 1984, Vol.1 284p.

KAMGA A. *Crise économique, retour des migrants et évolution du système agraire sur les versants oriental et méridional des monts Bamboutos (Ouest-Cameroun)*, Thèse de Doctorat, Etudes Rurales Mention Développement Rural, Université de Toulouse le Mirail, janvier 2002.

KESSLER D. (éd.) et al. *Epargne et crédit*, Economica, 1985, 410p.

KHAN M. « La pauvreté rurale dans les pays en développement », *Finances et Développement*, décembre 2000, pp.26-29.

KING R.G. and LEVINE R. "Finance and Growth : Schumpeter might be right", *Journal of Economics*, Vol. 108, n° 3, August 1993, pp.717-738.

KNIGHT M. « Les pays en développement ou en transition devant la libéralisation financière », *Finances et Développement*, juin 1999, vol. 36, n° 2, pp. 32-35.

KOROTOUMOU O., NGUYEN G.T.D.P., GONZALEZ-VEGA C. et GRAHAM D. *Etude de l'impact des CVECA au pays Dogon (Mali)*,1997, tome1.

KRAHNEN J.P. and SCHMIDT R.H. *Development finance as institution building. A new approach to poverty-oriented banking*, Westview Press, 1994, 154 p. (pp.1-27).

LABIE M. « Perspectives d'autonomie et pérennisation des systèmes financiers décentralisés », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, N° 145, janvier-mars 1996, pp.85-95.

LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *Découverte de l'économie : 2. Histoire de la pensée économique*. CAHIERS FRANÇAIS, N° 280, mars-avril 1997, 84p.

LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *Découverte de l'économie : 1. Concepts et mécanismes*. CAHIERS FRANÇAIS, n° 279, janvier-février 1997.

LANCASTER K. J. « A new approach to consumer theory », *Journal of Political Economy*, April 1966, pp. 132-157.

LAPENU C. *Vers un nouveau rôle pour l'Etat et les institutions privées dans le développement du système financier rural indonésien*, Thèse de Doctorat Agro-économie, ENSAM Montpellier, 1996.

LAPENU C et WAMPFLER B. *Le microfinancement dans les pays en développement. Evolutions, théories et pratiques*. BIBLIOGRAPHIES DU CIRAD , 8, DSAR, Montpellier, 1997, 220p.

LAVILLE C. et DIONNE J. *La construction des savoirs*, Chenelière/McGraw-Hill, Montréal - Toronto, 1996, 346p.

LEBART, MORINEAU et PIRON M. *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris, 1995.

LELART M. « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Mondes en développement*, tome 30, N° 119, 2002.

LELART M. « Tontines, innovations et développement » , *L'esprit d'entreprise. Aspects managériaux dans le monde francophone*, Ponson B. et SCHAAN J.-L. (éds.), AUF/ John Libbey Eurotext, Paris, 1993, pp. 369-382.

LELART M. « L'épargne informelle en Afrique, les tontines béninoises », *Revue Tiers Monde*, tome XXX, n° 118, 1989, pp.271-298.

LENOIR A. « Les systèmes financiers actuels sont-ils adaptés aux besoins de l'Afrique ? » Communication au Forum NOUVELLES APPROCHES FINANCIERES POUR L'AFRIQUE: QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES PAYS EMERGENTS? ESF, OCDE, 16-17 février 1995.

LEPLAIDEUR A. « Indicateurs de la mobilisation potentielle des paysans du centre-sud Cameroun dans un projet de développement, *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n°8, 1985, pp.50-59.

LEWIS W. A. "The roots of development theory", *Handbook of development economics.* (3rd impression), Hollis CHENERY and T. N. SRINIVASAN (eds.), vol. 1, 1995, chapter 2, pp. 27-37

LHERITEAU M.F. Bilan et perspectives du crédit rural en Afrique - Rapport de synthèse. Séminaire AFRACA, 23-25 novembre 1992. Harare, 36p.

LONG N. "Rural developement strategies and outcomes : a critical review", *Actes du Séminaire sur « les organismes d'intervention en milieu rural dans le processus de développement ». 16 - 21 juillet 1984*, Centre Universitaire de Dschang, vol.1, KAMAJOU et aliiii (éds.), pp. 39-47.

LONG M.F. "Why peasant farmers borrow ?" *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 50, n° 4 , November 1968, pp. 991 - 1006.

LOSCH B., FUSILLIER J.L. et DUPRAZ P. *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun - Quelles adaptations à la crise?* CIRAD/SAR, mai 1991, 252p.

MAHIEU F. R. *Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international*, Logiques économiques, L'Harmattan, Paris, 1990, 198p.

METTRICK H. *Recherche agricole orientée vers le développement: Le cours ICRA*, ICRA, Wageningen, 1994.

MEYER R. L. "The demand for flexible microfinance products: lessons from Bengladesh", *Journal of International Development*, vol. 14, n° 3, April 2002.

MINAGRI (République du Cameroun). *Politique Agricole : les nouveaux défis*, mai 1999, 86p.

MINAGRI (République du Cameroun). *Nouvelle politique agricole,* juin 1990, 44 p. et annexes

MORDUCH J. "The microfinance schism", *World Development,* vol. 28, Issue 4, 2000, pp.617-629.

MORDUCH, J. "The microfinance promise", *Journal of Economic Litterature,* Vol XXXVII, December 1999, pp.1569-1614.

MORDUCH J. "The role of subsidies in microfinance: evidence from the Grameen Bank", *Journal of Development Economics,* Vol.60, Issue 1, October 1999, pp. 229-248.

MOSLEY P and HULME D. "Microenterprise finance : is there a conflict between growth and poverty alleviation", *World Development,* Vol 26, No.5, 1998, pp.783-790.

MOUNIER A. *Les théories économiques de la croissance agricole,* INRA/Economica, 1992, 428p.

MOUNGAM A MBASSA. « Les activités rurales au Cameroun à la fin du XXe siècle », *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle,* GASTELLU J.-M. et MARCHAL J.-Y. (éds.), ORSTOM, 1997, pp.121-131.

MUKOKO B. « Ajustement autonome au Cameroun : éléments de diagnostic d'une crise », *Revue Tiers Monde,* tome XXIX, n° 114, 1988, pp. 429-442.

NGOUAJIO M. and FOKO E. "The impact of the CFA Franc devaluation on the cost of production and net revenue of four food crops in Dschang", OCISCA Working Paper N°14, 1995.

NGUYEN G.T.D.P. *Decline of traditional community insurance and emergency of self-insurance : a portfolio analysis of household consumption smoothing strategies in Sahelian Africa.* Ph.D thesis of Rural Economics, Ohio State Univresity, Columbus, USA, 1996.

NGUYEN G., WAMPFLER B., BENOIT-CATTIN M. and SAVADOGO K. "Characteristics of household financial services in highly uncertain economies : a review of evidence from Burkina Faso", Paper presented at the IFPRI seminar on « INNOVATIONS IN MICROFINANCE FOR THE RURAL POOR : EXCHANGE OF KNOWLEDGE AND IMPLICATIONS FOR POLICY », Accra, November 1998, 38p.

NOWAK M. « Le rôle du crédit dans le développement », *Les Cahiers de la Recherche Développement,* n° 34,1993, pp.16-23.

NOWAK M. *Nouvelles approches en matière d'épargne et de crédit en Afrique au sud du Sahara.* CCCE, Paris, Notes et Etudes, 1986, 48p.

NWANNA G. I. « Nouer la collaboration entre marchés financiers institutionnels et non-institutionnels : quelques réflexions », *Finances et Développement,* XVIII, n° 3, 1994, pp. 322-334.

NYEMBA AMBELA J. « Développement rural au Cameroun: et si les paysans concevaient autrement? », *Africa Development*, vol.XVII, n°4, 1992, pp.29-45.

OCISCA. Rapport de l'enquête de 1996 (cinquième phase), Observatoire cacao de Yemessoa, 1996, 22p.

OCISCA. « Les grandes évolutions socio-économiques à Bafou en 1995 : la relance toujours attendue », Rapport de l'enquête du passge 1995, Observatoire café de Bafou, Université de Dschang/IRD, novembre 1995, 32p.

OTERO M. and RHYNE E. (eds.) *The new world of microenterprise finance : building healthy financial institutions for the poor*. Intermediate Technology Publications, Londres, 1994.

OUATTARA A.D. « Afrique : un programme d'action pour le XXIè siècle », *Finances et Développement*, mars 1999, volume 36, n° 1, pp. 2-5.

OUTREVILLE J. F. « Introduction to insurance and reinsurance coverage », *Social reinsurance : a new approach to sustainable community health financing*, DROD D.M. and PREKER A.S. (eds.), The World Bank/ILO, 2002, 518p., pp.60-74.

PARROT L. « Caractéristiques d'un système financier informel au Cameroun anglophone », *Autrepart* (7), 1998 :153-167, ORSTOM, Editions de l'Aube.

PARROT L. *Etude de l'impact des mesures macro-économiques sur une économie villageoise africaine : un modèle d'équilibre général calculable simplifié d'une petite ville (Cameroun anglophone)*. Thèse de Doctorat en Economie, Université Paris I Panthéon, Sorbonne, 1997.

PERROT Ch., PIERRET P. et LANDAIS E. « L'analyse des trajectoires des exploitations agricoles : une méthode pour actualiser les modèles typologiques et étudier l'évolution de l'agriculture locale ». *Economie Rurale* 228, juillet - août 1995, pp.35-47.

PIRON M. *Introduction aux méthodes d'analyse des données dans le cadre de l'exploitation des données d'enquêtes socio-économiques*, 1994, OCISCA-ORSTOM, 83p.

PILL H. and PRADHAN M. "Financial liberalization in Africa and Asia", *Finance and Development*, June 1997, Vol. 34, N°2 pp.7-10.

RADJA K. et DUBOIS J.L. « Les progrès dans la modélisation théorique du comportement des ménages. Quelles implications dans la conception des enquêtes sur les conditions de vie ? » *Revue du Gratice*, Paris, 2000, 20p.

RAFFINOT M. *Dette extérieure et ajustement structurel*, Edicef/Aupelf, 1991, pp.123-204.

RANIS G. "Analytics of development : dualism", *Handbook of development economics*, 3rd impression, Hollis CHENERY and T. N. SRINIVASAN (eds.), vol. 1, 1995, chapter 4, pp. 73 - 92.

RAY D. *Development economics*. Princeton University Press, 1998.

RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F. « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement », Séminaire DISTRIBUTION DES REVENUS ET PAUVRETE, Paris, IRD, 26 et 27 octobre 2000.

REARDON Th., CRAWFORD E. and KELLY V. « Links between non-farm-income and farm investment in African households : adding the capital market perspective », *American Journal of Agricultural Economics*, 76, December 1994 : 1172-1176.

RENARD O. *Sous quelles conditions les SFD parviennent-ils à financer l'investissement agricole ? Etude d'impact du crédit MT à l'équipement de la FECECAM dans le cadre de la privatisation de la filière coton au Bénin.* Mémoire de fin d'études Diplôme d'Agronomie Approfondie, ENSA Rennes / CIRAD, 1999, 111p.

REQUIER-DESJARDINS D. « L'économie des organisations » et l'analyse du comportement des unités domestiques en Afrique sub-saharienne », *Economie Appliquée*, tome XLVI, 1994, n° 4, p. 105-131.

REQUIER-DESJARDINS D. « On some contributions on the definition and the relevance of social capital », *Cahier du C3ED*, january 2000, 19p.

ROUBAUD F. « Le modèle de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle », *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, COURADE G. (sous la direction de), Karthala, 1994, pp.52-72.

RUTHERFORD S. *The poor and their money : an essay about financial services for poor people*, Institute for Developement Policy and Management, New Dehli, 1999, 64p.

SAMUELSON A. *Les grands courants de la pensée économique : concepts de base et questions essentielles*, Quatrième édition revue et augmentée, LIBRE COURS, PUG, 1995.

SANTOIR, C. *Sous l'empire du cacao. Etude diachronique de deux terroirs camerounais*, ORSTOM, 1992. 192p.

SCHMIDT R.H. *Financement rural : un cadre d'orientation.* Manuels développement rural GTZ - CTA, n° 236, 1988, 122p.

SCHRIEDER G. *Le rôle des marchés financiers ruraux au niveau de la sécurité alimentaire des groupes les plus défavorisés au Cameroun (résumé et conclusion)*, 1996.

SCHRIEDER G. *The role of rural finance for food security of the poor in Cameroon.* PhD Thesis, Frankfurt, Germany, Peter Lang Verlag, 1996.

SEIBEL H.D. « Les banques de développement agricole : Faut-il les fermer ou les réformer ? » *Finances et Développement*, juin 2000, pp.45-48.

SEIBEL H.D. « Finance formelle et informelle : stratégies de développement des systèmes locaux de financement », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, N° 145, pp.97-114.

SEN A. « Des idiots rationnels », *Ethiques et économie, et autres essais*, SEN A., PUF, 2001, 361p., pp.87-116.

SEN A. "The concept of development", *Handbook of development economics*, 3rd impression, Hollis CHENERY and T. N. SRINIVASAN (eds.) vol. 1, 1995, chapter 1, pp.9-26.

SERVET J.M. « Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique : une approche socio-économique », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVII, n° 145, janvier-mars 1996, pp.41-57.

SINGH I., SQUIRE L. and STRAUSS J. "A survey of agricultural household models: recent findings and policy implications", *The World Bank Economic Review*, Vol. 1, n° 1, 1986: 149-179.

SOW F. « Quand l'une n'est pas l'autre : à propos des rôles sociaux des deux sexes », *Afrique et Développement*, vol. 23, n° 3 et 4, 1998, p.5.

STIGLITZ J.E. "The role of financial system in development", WEB MICROCRÉDIT, Banque Mondiale, 1998.

STIGLITZ J.E. « Economic organization, information and development », *Handbook of development economics*. 3rd impression, Hollis CHENERY and T. N. SRINIVASAN (eds.) vol. 1, 1995, chapter 5, pp. 93 - 160.

STIGLITZ J.E. « The new development economics », *World Development*, Vol. 14, N°2 , pp.257-265, 1986.

STIGLITZ J.E. and WEISS A. « Credit rationing in markets with imperfect information », *American Economic Review*, June 1981, pp.393-410.

TAILLEFER B. *Guide de la banque pour tous. Innovations africaines*. Khartala, 1996, 328p.

TANKOU M. « L'historique de la politique camerounaise en matière de développement rural depuis 1960 », *Actes du Séminaire sur les organismes d'intervention en milieu rural dans le processus de développement , 16 - 21 juillet 1984, Centre Universitaire de Dschang*, vol.1, KAMAJOU et aliiii (éds.), pp. 49-64.

TCHALA ABINA F. « Interventionnisme et dépaysannisation dans les stratégies de développement agricole en Afrique : un point de vue critique », *Actes du Séminaire sur « les organismes d'intervention en milieu rural dans le processus de développement ». 16 - 21 juillet 1984. Centre Universitaire de Dschang*, Vol.1. KAMAJOU et aliiii (éds.), pp. 107-120

TCHASSO DJIMBONG L. I. *Etude comparative de deux systèmes financiers décentralisés (SFD): les mutuelles communautaires de croissance (MC²), et les caisses mutuelles d'épargne et de crédit du Binum (Binum Tontine) dans l'arrondissement de Bamboutos, département des Hauts Plateaux*. Mémoire d'Ingénieur Agronome, Economie et Sociologie Rurales, Université de Dschang, Faculté d'agronomie et des Sciences Agricoles, 2002.

TCHATAT C. « Stratégies et programmes de développement rural au Cameroun depuis 1960 », *Actes du Séminaire sur « les organismes d'intervention en milieu rural dans le processus de développement ». 16 - 21 juillet 1984. Centre Universitaire de Dschang,* Vol.1. KAMAJOU et aliiii (éds.), pp. 65-80.

TEFEMPA G. et AMIN R. *Etude de trois systèmes financiers décentralisés : Cameroun coopérative de crédit mutuel, Micro-projet productif en faveur des femmes au Cameroun, et Société de développement du coton,* The World Bank, Africa region, STUDIES IN RURAL AND MICROFINANCE, September 1999, 86p.

TIMMER C. P. « Agricultural transformation », *Handbook of development economics,* 3rd impression, Hollis CHENERY and T. N. SRINIVASAN (eds.) vol. 1, 1995, chapter 8, pp. 275 - 331.

TIMNOU, « Le programme « dimension sociale de l'ajustement » au Cameroun : l'exclusion du monde rural », *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement,* COURADE G. (sous la direction de), Karthala, 1994, pp.86-96.

TOULEMONT A. « Les déterminants de l'épargne en Afrique au sud du Sahara », Communication au Forum « NOUVELLES APPROCHES FINANCIERES POUR L'AFRIQUE : QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES PAYS EMERGENTS ? ESF. OCDE. 16-17 février 1995.

TOYE J. « Contexte, hypothèses, origine et diversité », VAN DER HOEVEN R. et VAN DER KRAAIJ F. (sous la direction de) *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne. Thèmes de recherche et thèmes politiques.* Editions Khartala, 1995, 412p. Chapitre 2 pp. 41-66.

TYBOUT J. , GAUTHIER B., NAVARETTI G.B. and de MELO J. « Réponse des entreprises camerounaises à la dévaluation du franc CFA », *Revue d'Economie du Développement,* n°4, décembre 1996, pp.5-39.

VANDENBROUCKE J.P. *Etude sur les systèmes financiers décentralisés - SFD - Phase 1. Résultats des enquêtes et enseignements,* IRAM, août 1997.

VAN DER HOEVEN, R. et VAN DER KRAAIJ, F. (sous la direction de) *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne. Thèmes de recherche et thèmes politiques.* Editions Khartala, 1995, 412p

VENET B. « Libéralisation financière et développement économique : une revue critique de la littérature », *Revue d'Economie Financière,* n° 29, Eté 1994, pp. 87 - 111.

VERNIERES M. *Economie des Tiers-Mondes,* Economica, 1991. 186 p.

VILAYPHONH J. *Economie de la microfinance. Quels outils d'analyse pour les systèmes de microfinance ?* Mémoire DEA à L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 1999.

VON PISCHKE J.D. *Finance at the frontier : debt capacity and the private economy*, 3rd printing, EDI DEVELOPMENT STUDIES, The World Bank , Washington DC, 1996.

WAMPFLER B. « Les innovations en matière de microfinance ouvrent-elles des perspectives pour le financement de l'agriculture ? » Communication CIRAD pour le 1er Symposium International AOCA/RSP-GRN RECHERCHE-SYSTEME ET POLITIQUES AGRICOLES, Bamako, 1998.

WAMPFLER B. *Diagnostic de la demande et de l'offre en matière de financement rural dans la zone de Gaya-Niger*. Rapport d'étude CIRAD/TERA, n° 21/98, mars 1998, 82p. et Annexes.

WAMPFLER, B. *Etude des stratégies des ménages ruraux, de leurs activités et de la place du crédit ADF (Albanian Development Fund)*, Rapport d'étude CIRAD-SAR, n° 101/96, 1996.

WATSON C.M. et CHOPA A. « Réforme du secteur financier et objectifs macro-économiques : tour d'horizon », *Techniques Financières et Développement*, n° 23, juin 1991.

WAUTELET J.M. « Disparités régionales et différenciation des paysanneries au Cameroun », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVI, N° 141, janvier-mars 1995, pp. 87-101.

WORLD BANK *Cameroon rural financial markets*, Africa Region, December 1996, 86p.

YARON J. « What makes rural finance institutions successful ? » *The World Bank Research Observer* 9 (1) 1992 : 49-70.

YARON J. *Successful rural finance institutions*, World Bank Discussion Paper, Washington, DC, n° 150, 1992, 120p.

YARON J. et McDONALD B. "Developing rural financial markets", *Finance and Development*, December 1997, Volume 34, Number 4, pp. 40-43.

YONG He. « Economie néo-institutionnelle et développement - une analyse synthétique », *Revue d'Economie du Développement*, n° 4, décembre 1994, pp. 3-34.

YUNG J.M. et ZALAVSKY J. *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, DOCUMENTS SYSTEMES AGRAIRES n° 18, CIRAD SAR, 1992.

YUNUS M. et JOLIS A. (avec la collaboration de). *Vers un monde sans pauvreté. L'autobiographie du « banquier des pauvres*, Lattès (éd.), 1997, 346 p.

ZELLER M. "The demand for financial services by rural households : conceptual framework and empirical finding", *Quarterly Journal of International Agriculture*, vol.34, n°2, 1995, pp.149-170.

ZELLER M. and SHARMA M. « Many borrow, more save, and all insure : implications for food and microfinance policy. » *Food Policy*, Vol.25, Issue 2, April 2000, pp.143-167. Elsevier - IFPRI.

ANNEXES

Annexe 1.1. Brève présentation des villages de Bafou et de Yemessoa

Dans le souci de prendre en compte la diversité de situations existant sur le terrain et de faire des comparaisons entre régions, deux provinces ont été retenues : le Centre et l'Ouest. Le choix de ces provinces se justifie par la présence d'observatoires OCISCA (observatoire du changement et l'innovation sociale au Cameroun). Ces deux provinces représentent des systèmes de productions et des environnements économiques et financiers très différents, donc on peut anticiper des conséquences potentiellement différentes sur les ménages ruraux. Au Centre, c'est la culture du cacao (exporté) et des cultures vivrières et maraîchères (consommées et vendues), tandis qu'à l'Ouest, c'est la culture du café (exporté) et des cultures vivrières et maraîchères (consommées et vendues).

Les deux sites de recherche sont donc « l'observatoire cacao » au sein du village de Yemessoa, et « l'observatoire café du village Bafou.

Le milieu physique

Yemessoa est un village du département de la Lékié dans la province du Centre, situé à 20 km d'Obala et à moins d'une heure (60 km environ) de Yaoundé; Yemessoa se situe donc dans la "zone d'attraction de la capitale". Yemessoa se trouve dans une zone de transition vers le climat de type tropical mais encore subéquatorial, caractérisée par deux saisons de pluies (mars à Juin et Août - Septembre) entrecoupées de deux saisons sèches. Avec une altitude moyenne de 500 à 600m, c'est une zone de collines et de plateaux légèrement ondulés. C'est un "terroir cacao" ayant une grande diversité de sols très faiblement fertilisés. La pluviométrie se situe entre 1500 et 2000 mm par an. Le village est divisé en deux grandes zones comprenant chacune 4 quartiers : Yemessoa I avec les quartiers Bilig Bitom, Nkol Nguegue, Zogo Ntso, Mebang Mengoe ; et Yemessoa II avec les quartiers Nkol Ambembe, Nkol Mekongo, Elig Messobo, Evodoula.

Bafou est situé dans le Département de la Menoua, à 8 km de la ville de Dschang. C'est un "terroir café" qui s'étire sur 28 km de long du Nord au Sud, et sur une largeur de 10 km, avec une superficie de 178 km^2, ce qui fait de lui l'un des plus gros villages de l'Ouest. Bafou a une altitude qui varie de 1400 à 2750m du Sud vers le Nord, et présente 4 régions agro-écologiques ou zones naturelles.

- Plateau cristallin (granitique): sols pauvres des zones Fokamezo et Batsingla. On y cultive le café, les cultures vivrières et quelques légumes.
- Plateau basaltique: sols moyennement riches des zones Samaya I et II, Bassessa Fobet, Nzinkop et Tsinfou. Les cultures sont presque les mêmes que dans le plateau cristallin.
- Piémont: altitude de 1600 à 2000m dans les zones Djuttitsa et Bassessa II de cultures maraîchères par excellence, avec irrigation en contre saison sèche.
- Zone d'altitude supérieure à 2000m, utilisée pour l'élevage bovin extensif, en dehors de la partie occupée par la CDC pour la culture du thé. Les cultures maraîchères sont en train de grignoter les pâturages dans cette zone. Il y tombe moins de 2000 mm de pluie par an.

Le village Bafou couvre près de 80 quartiers que nous avons regroupé pour des raisons de convenance en 10 zones réparties dans les quatre zones agro-écologiques

identifiées ci-dessus : Fokamezo, Batsingla, Tsinfou, Nzinkop, Samaya I, Samaya II, Bassessa Fobet, Bassessa II, Djuttitsa, Lepoh.

L'environnement socio-économique

La population de Yemessoa est estimée à environ 3000 habitants, pour une densité d'environ 137 habitants/km². En 1992, SANTOIR estimait une forte pression sur les terres de l'ordre de 298 habitants/km². Yemessoa est situé en plein coeur du pays Eton (peuple forestier), et est caractérisé par un habitat moderne, témoin des revenus importants de la cacaoculture. Mais il est aussi considéré comme le "grenier de Yaoundé", à cause de la forte production de vivriers. En effet, face aux principaux objectifs paysans qui sont d'assurer l'autosubsistance de la famille et se procurer des rentrées d'argent suffisantes pour couvrir les dépenses indispensables, d'importants champs de vivriers ont été développés à côté des cacaoyères, provoquant une forte articulation entre vivriers et cacaoyers. En dehors donc du système dominant cacao/bananier plantain, on retrouve les systèmes vivriers largement dominés par les associations culturales: maïs et arachide, macabo, manioc, pratiqués en extensif avec brûlis.

La population de Bafou est estimée à environ 50 000 Habitants, ce qui fait une densité de 281 habitants /km². L'habitat est moderne à Bafou qui se trouve au coeur du « pays Bamiléké » (peuple des hauts plateaux). On y rencontre trois systèmes de culture dominants:

- culture mixte à base de café associé à quelques cultures vivrières (maïs, pommes de terre et haricot, ignames, taro, plantain et quelques arbres fruitiers) surtout dans les plateaux cristallin et basaltique ;
- culture mixte à dominance maïs: c'est le système de champs de vivriers de subsistance le plus répandu (maïs, haricot, pommes de terre) ;
- culture pure: quelques caféières, mais surtout les cultures maraîchères en petites parcelles de monoculture.

Annexe 2.1. Questionnaires des enquêtes phases 1 et 2

OCISCA
ORSTOM - UDS - INC

CREDIT AGRICOLE ET GESTION FINANCIERE
EN ZONE RURALE FACE A LA CRISE
UNE ETUDE DES STRATEGIES PAYSANNES
DANS LES ZONES BAFOU ET YEMESSOA

QUESTIONNAIRE PHASE I: ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES
MAI 1995

IDENTIFICATION

NOM ET PRENOM DU CHEF DE MENAGE: _____

SEXE: _____ AGE: _____

VILLAGE: _____ QUARTIER: _____

N° ORDRE DANS LA FICHE DE MENAGE: _____

N° DE LA FICHE D'IDENTIFICATION EN 1994/93: _____

REPERAGE GEOGRAPHIQUE: _____
_____
_____

| CODE CHEF DE MENAGE: ___/___/___/___/___ Observatoire/Quartier/Sexe/Groupe/N° d'ordre |

| OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR: _____ |
| _____ |
| _____ |

ENQUETEUR: _____ DATE: _____

JOUR ET HEURE DE L'ENQUETE: _____

DUREE: _____ (heures et minutes)

NOM ET VISA DU SUPERVISEUR: _____

OBSERVATIONS DU SUPERVISEUR: _____
_____
_____
_____

THEME I: LA STRUCTURE DU MENAGE

1. Quel est le statut matrimonial du chef de menage[a]? _____
[a] statut matrimonial: 1=célibataire 2=marié 3=divorcé 4=veuf

2. Combien d'épouses a le chef de ménage? _____

3. Combien d'enfants? _____ soient _____ sexe masculin et _____ sexe féminin

4. Combien d'autres personnes vivent avec ce menage? _____
Soient: _____ neveux/nièces _____ petits-fils
_____ parents du CM _____ belle famille du CM
_____ amis _____ autres (préciser)
_____ frères/soeurs

5. Quel est le nombre de personnes actives[b] dans ce menage? _____ âges allant de _____ à _____
Soient: _____ présentes en permanence
_____ venant régulièrement aider le ménage, surtout en période de pointe (saison de culture, récolte du café/cacao, etc)
[b] personnes pouvant contribuer aux activités productrices du menage. Définir l'âge approximatif selon le menage.

6. Qui gère toute cette main d'oeuvre familiale?[c] _____
[c] 1=le CM seul 2=le CM en concertation avec ses épouses 3=les épouses 4=autres (préciser)

7. Combien d'autres couples vivent avec ce ménage[d]? _____
Soient: _____ couples dont les deux conjoints sont présents au village
_____ couples dont l'un des conjoints est hors du village (travail, etc)
[d] personnes mariées officiellement ou non et vivant sous le chef de menage ci-dessus

8. Quelles sont les catégories socio-professionnelles que l'on trouve dans ce ménage? Remplir le **Tableau 1**

Catégories socio-professionnelles[a]	Effectifs

[a] **les catégories socio-professionnelles sont les suivantes:** 1=élèves/étudiants 2=salariés privés 3=salariés Etat 4=retraités 5=perdu emploi (à partir de 1987) 6=sans emploi 7=autres (préciser) (invalides, etc)

9. Quelles sont les raisons du regroupement de diverses catégories de personnes adultes indépendantes avec ce chef de menage? Remplir le **Tableau 2**

Catégories [a]	Raisons [b]

[a] **Les catégories sont constituées par:** 1=les chefs des différents couples 2=salariés 3=retraités 4=compressés 5=fils/fille adulte célibataire ou divorcé(ée) 6=autres (préciser)
[b] **Raisons de la cohabitation avec ce ménage:** 1=prise commune des repas 2=activités de production communes 3=héritage foncier commun ne pouvant être morcellé 4=situation passagère 5=autres (préciser)

10. Quelles sont les aspirations/perspectives des différentes catégories de personnes adultes indépendantes se trouvant dans ce ménage? Remplir le **Tableau 3**

Catégories[a]	Aspirations/perspectives	Réalisation [b]	Stratégies [c]	Obstacles [d]

[a] **Catégories:** 1=CM 2=époux(ses) 3=salariés 4=retraités 5=compressés 6=couples 7=fils/fille adulte célibataire divorcé(ée) 8=autres (préciser)
[b] **Pensez-vous que cette aspiration sera réalisée?** 1=non 2=oui 3=ne sait pas
[c] **Quelle stratégie est mise en oeuvre pour la réalisation de ces perspectives?**
[d] **Quels sont les obstacles qui pourraient empêcher leur réalisation?**

THEME II: LES RESSOURCES ET ACTIVITES DU MENAGE

11. Comment la terre est-elle acquise et utilisée par les membres du ménage? Remplir le **Tableau 4**

Parcelles[a]	Types de cultures[b]	Superficie (unité)[c]	Situation foncière[d]	Mode d'accès à la propriété[e]	Financement[f]	Utilisations[g]

[a] Commencer par demander le nombre de parcelles, puis remplir le tableau en identifiant les parcelles par des numéros (1, 2, 3, etc) et la position géographique par rapport au village

[b] **Type de culture dominante:** 1=cacao 2=robusta 3=arabica 4=vivriers 5=maraîchage 6=autres (préciser)

[c] Pour le cacao et les cafés, insister pour avoir le nombre de pieds par parcelle, même si la superficie est donnée en ha ou autres unités. Pour les cultures vivrières, enregistrer la superficie si elle est connue, autrement ne pas insister.

[d] **Situation foncière de la parcelle:** 1=propriété personnelle 2=location 3=Cession temporaire gratuite 4=Autre (préciser)

[e] **Si la parcelle appartient aux membres du menage, comment sont-ils devenus propriétaires:** 1=achat 2=Don 3=Héritage 4=Autre (préciser)

[f] **Qui a financé l'achat ou la location:** 1=chef menage 2=époux(ses) 3=tous les deux 4=enfants 5=autres (préciser)

[g] **Qui gère cette parcelle?** 1=le CM 2=époux(ses) 3=tous les deux 4=enfants 5=autres (préciser)

12. Quelles sont les activités des membres du ménage? Remplir le **Tableau 5**

Type activité (a)	Exécution (b)	Importance(c)	Producteur (d)	actifs externes (e)	finalité (f)	Gestion production (g)	Intrants (h)	Gestion intrants (i)	Outillage (j)	Crédits			Epargne (n)
										Recours (k)	Source (l)	Usage (m)	

(a) Type d'activité: 1=Cacao 2=arabica 3=robusta 4=vivriers 5=maraîchers 6=arbres fruitiers 7=porcins 8=ovins et caprins 9=volaille 10=pisciculture 11=activités rentières (préciser; eg:pension retraite, loyers divers) 12=extra-agricoles (préciser; eg:artisanat)
(b) Exécution: 1=individuelle par CM 2=collective (par tous les membres du menage) 3=mixte (CM et quelques membres du menage) 4=les épouses seulement 5=les enfants seulement 6=autres (préciser)
(c) Importance, fonction de la contribution à la consommation ou aux revenus dans le menage: 1= très importante 2=moyenne 3=négligeable
(d) Qui est le producteur principal (responsable de cette activité)? 1=CM 2=époux (ses) 3=tous les deux 4=enfants 5=autres (préciser)
(e) Recours à la main d'oeuvre extérieure: 1=non 2=amis gratuitement 3=salariée permanent 4=salariée temporaire
(f) Finalité de l'activité: 1=autoconsommation 2=vente/revenus
(g) Gestion: qui décide de l'utilisation du produit? 1=CM 2=épouses 3=producteur principal 4=autre (préciser)
(h) Intrants achetés: 1=engrais 2=semences/boutures améliorées 3=alevins/poussins/porcelets 4=Produits phytosanitaires 5=aliment 6=aucun
(i) Gestion: qui finance l'achat des intrants? 1=CM 2=producteur principal 3=autre (préciser)
(j) Outillage utilisé: 1=petit outillage (houes, matchettes, couteaux) 2=pulvérisateur 3= motopompe 4=motoculteur 5=brouettes, portefaix 6=boîte à outils 7=autres (préciser)
(k) Avez-vous recours au crédit pour cette activité? 1=non 2=oui
(l) Quelle est la source de ce crédit? 1=banque 2=coopérative 3=tontine/association 4=parents/amis 5=autres (préciser)
(m) A quoi est utilisé ce crédit? 1=main d'oeuvre salariée 2=achat intrants 3=outillage 4=autres (préciser)
(n) Arrivez-vous à constituer une épargne à partir des revenus de cette activité? 1=non 2=oui

13. Est-ce que le CM ou les autres membres du menage ont recours au crédit pour financer d'autres besoins? _____ 1=non 2=oui

14. Si oui, quels sont ces besoins et leur importance? Remplir le **Tableau 6**

Catégorie[a]	Finalité du crédit[b]	Source[c]	Montants

[a] **Les catégories correspondent aux personnes adultes indépendantes:** 1=CM 2=époux(ses) 3=salariés 4=retraités 5=compressés 6=couples 7=fils/fille adulte célibataire ou divorcé 8=autres (préciser)
[b] **Le crédit est nécessaire/utilisé pour:** 1=Scolarité/éducation des enfants 2=soins de santé 3=Cérémonies diverses 4=Habitat 5=autres (préciser) [c] **Source du crédit:** 1=banque 2=coopérative 3=tontine/association 4=parents/amis

15. Quelles sont les raisons pour lesquelles des membres du menage n'ont pas recours au crédit? Remplir le **Tableau 7**

Catégorie[a]	Raisons[b]

[a] **Les catégories correspondent aux personnes adultes indépendantes:** 1=CM 2=époux(ses) 3=salariés 4=retraités 5=compressés 6=couples 7=fils/fille adulte célibataire ou divorcé 8=autres (préciser)
[b] **Les raisons sont diverses:** 1=n'a pas demandé car n'en a pas besoin 2=en a besoin mais n'a pas demandé car ne sait à qui s'adresser 3=en a besoin mais n'a pas demandé car ne sait comment faire pour rembourser 4=a demandé mais on ne lui a pas donné 5=autres (préciser)

OCISCA

Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun

---

Observatory of Change and Innovation in the Societies of Cameroun

B.P 1857 Tél. 23 95 34 Fax. 20 18 54 Yaoundé

STRATEGIES FINANCIERES PAYSANNES AU CAMEROUN

Phase II

Août / Septembre 1996

1. Questionnaire n° |__|__|__|
2. Nom et prénom de l'enquêté .....
3. N° ménage d'origine: **en 1995 phase I** |__|__|__|**en 1995 phase II** |__|__|__|
4. Nom du chef de ce ménage .....
5. Position dans ce ménage d'origine: ☐ CM ☐ Conjoint ☐ Fils/fille Adulte (plus de 20 ans et n'allant plus à l'école) ☐ Beau-fils/belle-fille

Répérage géographique: _____
_____
_____

6. Sexe 1. Masculin 2. Féminin |__|

7. Age |__|__|

8. |__|
Religion.....

9. Village _____ Quartier _____
Département _____Province_____

10. Niveau scolaire |__|
1. N'a jamais été a l'école 2. N'a pas terminé l'école primaire 3. A le certificat d'études 4. A un diplôme du niveau secondaire 5. A un diplôme technique 6. N'a pas terminé le secondaire

Nom et prénom de l'enquêteur_____

Note d'observation _____
_____

Nom et notes du superviseur _____
_____

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont strictement confidentielles et réservées aux seuls besoins de la recherche

11. Tableau : Information sur les activités exercées

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Nature de l'activité exercée	Ordre d'importance	Depuis quand l'exercez-vous	Contribution au revenu	Main d'oeuvre (préciser le nombre)				Moyen d'échange 1=oui 2= non			Type de comptabilité tenu 1=oui 2= non	Périodicité de la comptabilité
				Aide familial	Membre de la famille payé	Salarié temporaire	Salarié Permanent	Espèces		Nature	J= Journal I= Inventaire PP = Perte/Profit	
								Cash	Chèque			
1.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ ___
2.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ ___
3.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ ___
4.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ ___
5.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ ___
6.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ _____ _
7.	|_|	|_|_| |_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|	|_|	|_|	J_____ I_____ PP	_____ _____ _

Col 1. 1. Agriculture 2. Pêche 3. Elevage 4. Commerce 5. Artisanat 6. Petite entreprise 7. Autre à préciser

Col 4. 1. Moins de 50% 2. Environ 50% 3. Plus de 50% 4. Ne sait pas

Col 13. 1. Pas concerné 2. journalier 3. Hebdomadaire 4. Mensuelle 5. trimestrielle 6. Semestrielle 7. Annuelle 8. Occasionnelle 9. Autre

II. Identification des contraintes

12. Quelles sont les trois contraintes les plus importantes auxquelles vous êtes confrontés dans votre activité principale? Citez-les par ordre d'importance décroissante:
1.....
2.....
3.....

13. Quelles sont les trois contraintes les plus importantes auxquelles vous êtes confrontés dans votre activité secondaire? Citez-les par ordre d'importance décroissante:
1.....
2.....
3.....

14. Avez-vous des problèmes financiers? 1. Oui 2. non |__|

14.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 1e |__| 2e |__| 3e |__|
1. Je dois faire trop de crédit aux clients
2. Le profit est trop petit pour financer les intrants
3. Le profit est trop petit pour financer de nouveaux outils
4. Je ne trouve personne pour me prêter de l'argent pour des intrants ou pour un fonds de roulement
5. Je ne trouve personne pour me prêter de l'argent pour la période de soudure
6. Je ne trouve personne pour me prêter de l'argent pour de nouveaux outils
7. Il est trop difficile de traiter avec les banques/les banques n'existent pas ici
8. Je n'ai pas de garantie pour emprunter
9. Je ne sais pas comment placer mon épargne
10. Les taux d'intérêt sont trop élevés
11. Autres à préciser.....
.....

15. Avez-vous des problèmes de commercialisation? 1. Oui 2. non |__|

15.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 1e |__| 2e |__| 3e |__|
1. D'habitude, les gens n'ont pas assez d'argent pour acheter ma marchandise (ou pour se payer mes services)
2. Les gens n'achètent pas parce que l'on est en période de soudure
3. Il y a trop de gens qui vendent la même chose que moi
4. Je ne peux pas vendre à cause des produits importés
5. Je n'ai pas de moyen de transport pour amener mes produits au lieu de vente (marché..)
6. Il n'y a pas assez de distributeurs pour mes produits
7. Les distributeurs m'achètent mes produits à un prix trop faible
8. Autres à préciser.....

17. Avez-vous des problèmes d'outils et/ou de technique? 1. Oui 2. non |__|

17.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 1e |__| 2e |__| 3e |__|
1. Les outils sont trop vieux et ont besoin d'être remplacés
2. Le coût de remplacement est trop élevé
3. Je ne trouve pas de pièces de rechange
4. Je n'ai pas assez de place dans l'atelier où je travaille
5. Autres à préciser.....

18. Avez-vous des problèmes de main d'oeuvre? 1. Oui 2. non |__|

18.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 1e |__| 2e |__| 3e |__|
1. Je ne trouve pas de gens avec assez de qualifications ou avec les qualifications nécessaires
2. Je ne trouve pas assez de gens sans qualifications
3. Les salaires et autres primes pour gens avec qualifications sont trop élevés
4. Les salaires et autres primes pour les gens sans qualifications sont trop élevés
5. Je ne peux pas licencier mon personnel
6. Il est difficile de diriger les gens
7. Autres à préciser .....

19. Avez-vous des problèmes liés aux infrastructures? 1. Oui 2. non |__|

19.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 1e |__| 2e |__| 3e |__|
1. Je n'ai pas l'électricité
2. Il y a trop de coupures d'électricité
3. Les routes sont en mauvais état
4. Les coûts de transport de mes marchandises sont trop élevés.
5. Autres à préciser .....

20. Avez-vous des problèmes liés à l'environnement social? 1. Oui 2. non |__|

1e |__|

20.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 2e |__| 3e |__|

1. Conflit d'autorité
2. Problème avec les voisins
3. Problème de classe d'âge (préséance)
4. Problème de ségrégation
5. Problème de religion
6. Autres à préciser .....

21. Avez-vous des problèmes liés à la réglementation en vigueur. 1. Oui 2. non |__|

21.1 Si oui quels sont les plus importants (citez les trois plus importants)? 1e |__| 2e |__| 3e |__|

1. Les impôts sont trop élevés
2. Les droits de propriété ne sont pas faciles à faire reconnaître par l'administration
3. Le coût de l'enregistrement des terres est trop élevé
4. Le prix fixe qu'on paie pour mes produits est trop faible
5. Les réglementations changent trop souvent
6. Autres à préciser .....

III. Accès aux services financiers

22. Citez les institutions de financement que vous connaissez bien dans les villes ou villages dans lesquels vous allez; pour chacune d'elle, préciser le type d'institution (1=Banque commerciale 2=Poste rurale 3=COOPEC/banque villageoise/Mutuelle 4=autres à préciser) et le genre de transactions que vous effectuez dans ces institutions (1=épargne 2=crédit 3=les deux 4=aucune 5=autres à préciser)

Nom de l'institution	Type d'institution	Localité	Transactions
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

23. Pour les institutions avec lesquelles vous n'effectuez aucune transaction, expliquez les raisons de ce manque de transaction: 1=procédures complexes 2=conditions d'épargne mauvaises 3=conditions de crédit difficile pas intéressé 4=autre à préciser :

Nom de l'institution	Raisons de l'absence de transactions
.....	
.....	
.....	
.....	

24. Disposez-vous d'un compte bancaire dans une institution formelle? 1. Oui 2.Non |__|

25. Si oui, indiquez les types de comptes bancaires possédés

1. Dépôts d'épargne à vue 1. Oui 2.Non |__|
Si oui auprès de quelle institution? _____

2. Dépôts d'épargne à terme 1. Oui 2. Non |__|
Si oui auprès de quelle institution? _____
Quel est le terme? _____

3. Compte courant 1. Oui 2.Non |__|
Si oui auprès de quelle institution? _____

26. Comment faites-vous pour épargner votre argent? |__|

1. Je le cache quelque part |__|
2. Je le réinvestis (bétail, affaire....) |__|
3. Je le prête a des amis/famille |__|
4. Je le place dans une banque commerciale
5. Je le place auprès d'une banque villageoise/coopérative d'épargne et de crédit
6. Je le place dans une tontine
7. Je n'ai pas d'économies
8. Autre à préciser .....

27. Quel est le taux d'intérêt annuel que vous recevez sur votre épargne? |_____|

28. Quelle est la chose la plus difficile quand vous avez de l'argent à économiser ?

1. Je n'ai pas d'endroit où le mettre |__|

2. Les tentations ou les pressions des amis et de la famille
3. Je ne peux confier mon argent à personne
4. Je n'ai pas de problème avec l'argent que j'économise
5. Autre à préciser .....

29. Pouvez-vous bénéficier de découverts bancaires? 1. Oui 2.Non |__|

29.1 Quel est le taux d'intérêt annuel? |_____|

30. Utilisez-vous ou acceptez-vous les paiements par chèque? 1.Oui 2.Non |_|

30.1. Sinon , pourquoi? |_|

31. Avez-vous déjà souscrit un contrat d'assurance? 1.Oui 2.Non

31.1 Si oui, pour assurer quoi? .....

31.2 Si non, souhaiteriez-vous pouvoir le faire? 1.Oui 2.Non |_|

31.2.1. Si oui pour assurer quoi? .....

32. Si vous avez besoin d'emprunter de l'argent, pour votre affaire, pour votre maison, pour des soins de santé, pour un mariage ou pour toute autre raison, où pouvez-vous en trouver? Classez par ordre de fréquence d'obtention et de recours
1. Des amis
2. La famille
3. Des collègues/partenaires
4. Des usuriers/ prêteurs d'argent
5. Les commerçants
6. Des banques villageoises/coopératives d'épargne et de crédit
7. Les tontines
8. Les banques commerciales
9. Je n'emprunte jamais
10. Autres à préciser .....

1e |__|
2e |_
3e |_
4e |__|
5e |__|

33. Qu'est ce qui rend l'emprunt d'argent difficile?
1. Les gens refusent de me prêter parce que dans le passé j'ai eu des problèmes.
2. Je n'ai aucune garantie
3. Les taux intérêt sont trop élevés
4. Il n'y a personne à qui je peux emprunter
5. Les démarches sont trop complexes
6. Les démarches sont trop longues . Combien de temps?.....
7. Autre à préciser.....

1e |__|
2e |_
3e |_

34. Connaissez-vous des institutions de financement (banques villageoises/coopératives d'épargne et de crédit) dans des endroits (ville ou village) où vous n'allez pas ? |_
1. Oui
2. Non

34.1. Si oui, Donnez les noms de ces institutions en précisant le type et la localité:
.....
.....
.....
.....

34.2 Si ces institutions étaient dans une ville/village où vous allez, et était prête à vous laisser placer votre argent (en épargne), seriez-vous intéressé(e)?
1. Oui
2. Non |_|

34.2.1 Si oui, pourquoi?
1. Pour la sécurité du dépôt
2. Pour la rémunération du dépôt
3 Pour les facilites de paiement
4. Autre à préciser .....

34.2.3 Si non, pourquoi? |_|

35. Qu'est ce qui vous intéresserait le plus ? |_|
1. Un compte d'épargne à vue (où vous pouvez retirer l'argent quand vous voulez mais qui paie peu ou pas d'intérêt).....
2. Un livret de dépôt à terme (qui bloque votre argent pendant 1-3-6-9 ou 12 mois, mais qui vous rapporte de l'argent)?
3. Les deux
4. Aucun des deux

36. Quel est pour vous le 'taux d'intérêt minimal que vous aimeriez avoir pour l'argent que vous épargnez? |_____

37. Et si ces institutions étaient d'accord pour vous prêter de l'argent, seriez-vous intéressé(e) ? |_|
1. Oui
2. Non

37. 1 Si non, pourquoi? _____

37. 2 Si oui, comment utiliseriez-vous ce crédit ? |_|
1. Pour accroître votre affaire |_|
2. Pour commencer une nouvelle affaire |_|
3. Pour les dépenses de la maison |_|
4. Pour payer les frais de scolarité
5. Pour acheter des intrants
6. Pour acheter du matériel
7. Pour acheter des terrains
8 Pour acheter du bétail ou des poules
9. Autres à préciser ----------

38. Si oui, pour combien de temps voudriez-vous emprunter de l'argent ? |_|
1. Moins de trois mois
2. 3-6 mois
3. 6-12 mois
4. Au moins un an
5. Autres à préciser ----------

39. Quel taux d'intérêt maximum accepteriez-vous pour les crédits que vous demandez? |_____|

IV. Utilisation actuelle des services de crédit

40. Indiquez si vous avez utilisé les sources suivantes pour financer votre investissement de démarrage au cours des cinq dernières années

1. Epargne personnelle..... 1.Oui 2.Non |_|
2. Dons accordés par des relations ..... 1.Oui 2.Non |_|
3. Prêts accordés par des parents, des amis et des connaissances..... 1.Oui 2.Non |_|
4. Les fonds propres apportés par mes partenaires dans l'affaire..... 1.Oui 2.Non |_|
5. Prêt bancaire..... 1.Oui 2.Non |_|
6 Coopérative d'épargne et de crédit/ crédit Union/ Banque villageoise mutualiste ..... 1.Oui 2.Non |_|
7. ONG ou autre organisme d'appui..... 1.Oui 2.Non |_|
8. Mes fournisseurs..... 1.Oui 2.Non |_|
9. Des prêteurs d'argent..... 1.Oui 2.Non |_|
10. Des commerçants..... 1.Oui 2.Non |_|
11. Des avances accordées par mes futurs clients..... 1.Oui 2.Non |_|
12.Tontine..... 13. autres..... 1.Oui 2.Non |_|
.... 1.Oui 2.Non |_|
1.Oui 2.Non |_|

41. Indiquez si vous avez utilisé les sources suivantes pour financer votre capital circulant pendant les cinq dernières années (saisons):

1. Epargne personnelle.....
2. Dons accordés par des relations .....
3. Prêts accordés par des parents, des amis et des connaissances.....
4. Les fonds propres apportés par mes partenaires dans l'affaire.....
5. Prêt bancaire.....
6 Coopérative d'épargne et de crédit/ crédit Union/ Banque villageoise mutualiste .....
7. ONG ou autre organisme d'appui..... 1.Oui 2.Non |_|
8. Mes fournisseurs..... 1.Oui 2.Non |_|
9. Des prêteurs d'argent..... 1.Oui 2.Non |_|
10. Des commerçants..... 1.Oui 2.Non |_|
11. Des avances accordées par mes futurs clients..... 1.Oui 2.Non |_|
12.Tontine..... 13. autres..... 1.Oui 2.Non |_|
1.Oui 2.Non |_|

42 Indiquez si vous avez utilisé les sources suivantes pour financer vos autres investissements au cours des cinq dernières années: 1.Oui 2.Non |_|
1.Oui 2.Non |_|
1. Epargne personnelle..... 1.Oui 2.Non |_|
2. Dons accordés par des relations ..... 1.Oui 2.Non |_|
3. Prêts accordés par des parents, des amis et des connaissances..... 1.Oui 2.Non |_|
4. Les fonds propres apportés par mes partenaires dans l'affaire..... 1.Oui 2.Non |_|
5. Prêt bancaire..... 1.Oui 2.Non |_|
6 Coopérative d'épargne et de crédit/ crédit Union/ Banque villageoise mutualiste ..... 1.Oui 2.Non |_|
7. ONG ou autre organisme d'appui..... 1.Oui 2.Non |_|
8. Mes fournisseurs..... 1.Oui 2.Non |_|
9. Des prêteurs d'argent..... 1.Oui 2.Non |_|
10. Des commerçants..... 1.Oui 2.Non |_|

11. Des avances accordées par mes futurs clients..... 1.Oui 2.Non |__|
12.Tontine..... 13. autres..... 1.Oui 2.Non |__|
.... 1.Oui 2.Non |__|
1.Oui 2.Non |__|

43. Avez-vous sollicité un crédit au cours des cinq dernières années auprès d'une tontine? 1.Oui 2.Non |__|

43.1 Si non, pourquoi? .....

43.2 Si oui, combien de fois? |__|__|

43.3 Si oui, pour quelle(s) utilisation(s)?
.....
.....
.....
.....

43.4 Si oui, votre(vos) demande(s) ont-elles été acceptées? 1.Oui 2.Non |__|

43.5 Si oui, combien de demandes ont été acceptées? |__|__|

43.6 Si oui, combien de demandes ont été refusées avant que vous obteniez un crédit? |__|__|

43.7 Si oui, quelles ont été les garanties demandées
1.Aucune
2.Terre
3.Bétail |__|
4.Bijoux et objets précieux |__|
5.Cosignataire (avalise) |__|
6.Maison
7.Equipement et outillage
8.Dépôt d'épargne préalable
9. Caution solidaire du groupe
10.Autre à préciser .....

43.8 Si oui, quel était le terme du crédit?(préciser mois ou ans) .....

43.9 Si oui, quelles était les fréquences de remboursement? (1=hebdomadaire 2=mensuelle 3=trimestrielle 4=semestrielle 5=annuelle 6=autre à préciser)
.....

43.10 Si oui, quel était le taux d'intérêt annuel? ..... |___|

43.11 Avez-vous remboursé les sommes empruntées et les intérêts dans les délais convenus? |__|
1. Oui
2. Oui pour l'instant, mais je n'ai pas fini de rembourser
3. Non, pas toujours
4. Non

43.12 Si vous n'avez pas respecté les délais de remboursement, quelles mesures ont été prises par l'institution ou les personnes qui vous avaient prêté l'argent?
1. Aucune
2 Menaces personnelles |__|
3. Poursuites au tribunal |__|
4. Saisie de la récolte ou de la production |__|
5. Confiscation de la garantie
6. Rééchelonnement de la dette
7. Application d'un taux d'intérêt pénalisateur
8. Autres à préciser .....

43.13 Pourquoi n'avez-vous donc pas respecté les délais de remboursement?
1. Un profit (ou un produit des ventes) plus faible que prévu
2. L'utilisation de l'argent pour des besoins plus urgents |__|
3. Des conditions économiques défavorables |__|
4. Un climat défavorable |__|
5. Une maladie de mes plantes
6. Autres à préciser .....

44. Avez-vous sollicité un crédit auprès d'une coopérative d'épargne et de crédit/ banque villageoise mutualiste/ crédit union au cours des cinq dernières années? |__|
1. Oui
2.Non

44.1 Si non, pourquoi? .....

44.2 Si oui, combien de fois? |__|

44.3 Si oui, pour quelle(s) utilisation(s)?
.....
.....
.....
.....

44.4 Si oui, votre(vos) demande(s) ont-elles été acceptées? 1.Oui 2.Non
1. Oui
2.Non
|__|

44.5 Si oui, combien de demandes ont été acceptées? |__|
|__|

44.6 Si oui, combien de demandes ont été refusées avant que vous obteniez un crédit?

44.7 Si oui, quelles ont été les garanties demandées
1.Aucune
2.Terre |__|
3.Bétail |__|
4.Bijoux et objets précieux |__|
5.Cosignataire (avalise)
6.Maison
7.Equipement et outillage
8.Dépôt d'épargne préalable
9. Caution solidaire du groupe
10.Autre à préciser .....

44.8 Si oui, quel était le terme du crédit?(préciser mois ou ans).....

44.9 Si oui, quelle était la fréquence de remboursement? (1=hebdomadaire 2=mensuelle 3=trimestrielle 4=semestrielle 5=annuelle 6=autre à préciser) .....

44.10 Si oui, quel était le taux d'intérêt annuel? .....

44.11 Avez-vous remboursé les sommes empruntées et les intérêts dans les délais convenus? |__|
1. Oui
2. Oui pour l'instant, mais je n'ai pas fini de rembourser
3. Non, pas toujours
4. Non

44.12 Si vous n'avez pas respecté les délais de remboursement, quelles mesures ont été prises par l'institution ou les personnes qui vous avaient prêté l'argent?
1. Aucune
2 Menaces personnelles
3. Poursuites au tribunal |__|
4. Saisie de la récolte ou de la production |__|
5. Confiscation de la garantie |__|
6. Rééchelonnement de la dette
7. Application d'un taux d'intérêt pénalisateur
8. Autres à préciser .....

44.13 Pourquoi n'avez-vous donc pas respecté les délais de remboursement?
1. Un profit (ou un produit des ventes) plus faible que prévu |__|
2. L'utilisation de l'argent pour des besoins plus urgents |__|
3. Des conditions économiques défavorables |__|
4. Un climat défavorable |__|
5. Une maladie de mes plantes
6. Autres à préciser .....

45 Avez-vous sollicité un crédit auprès d'un commerçant au cours des cinq dernières années? 1. Oui
2.Non

45.1 Si non, pourquoi? .....

45.2 Si oui, combien de fois? |__|

45.3 Si oui, pour quelle(s) utilisation(s)?
.....
.....

.....
..... |__|

45.4 Si oui, votre(vos) demande(s) ont-elles été acceptées? 1.Oui 2.Non |__|

45.5 Si oui, combien de demandes ont été acceptées? |__|

45.6 Si oui, combien de demandes ont été refusées avant que vous obteniez un crédit?

45.7 Si oui, quelles ont été les garanties demandées

1.Aucune |__|
2.Terre
3.Bétail |__|
4.Bijoux et objets précieux
5.Cosignataire (avalise) |__|
6.Maison
7.Equipement et outillage
8.Dépôt d'épargne préalable
9. Caution solidaire du groupe
10.Autre à préciser .....

45.8 Si oui, quel était le terme du crédit?(préciser mois ou ans) .....

45.9 Si oui, quelles était les fréquences de remboursement? (1=hebdomadaire 2=mensuelle 3=trimestrielle 4=semestrielle 5=annuelle 6=autre à préciser |__|
.....

45.10 Si oui, quel était le taux d'intérêt annuel? ..... |__|

45.11 Avez-vous remboursé les sommes empruntées et les intérêts dans les délais convenus?

1. Oui |__|
2. Oui pour l'instant, mais je n'ai pas fini de rembourser
3. Non, pas toujours
4. Non

45.12 Si vous n'avez pas respecté les délais de remboursement, quelles mesures ont été prises par l'institution ou les personnes qui vous avaient prêté l'argent?

1. Aucune |__|
2 Menaces personnelles |__|
3. Poursuites au tribunal |__|
4. Saisie de la récolte ou de la production
5. Confiscation de la garantie
6. Rééchelonnement de la dette
7. Application d'un taux d'intérêt pénalisateur
8. Autres à préciser .....

45.13 Pourquoi n'avez-vous donc pas respecté les délais de remboursement?

1. Un profit (ou un produit des ventes) plus faible que prévu
2. L'utilisation de l'argent pour des besoins plus urgents
3. Des conditions économiques défavorables
4. Un climat défavorable
5. Un marché de mise plus bas
6. Autres à préciser .....

46. Avez-vous obtenu un crédit au cours des cinq dernières années auprès d'un prêteur d'argent/usurier au cours des cinq dernières années? |__|
1. Oui
2.Non

46.1 Si non, pourquoi? .....

46.2 Si oui, combien de fois?

46.3 Si oui, pour quelle(s) utilisation(s)?
.....
.....
.....

46.4 Si oui, votre(vos) demande(s) ont-elles été acceptées? 1.Oui 2.Non |__|

46.5 Si oui, combien de demandes ont été acceptées? |__|

|__|

46.6 Si oui, combien de demandes ont été refusées avant que vous obteniez un crédit?

45.7 Si oui, quelles ont été les garanties demandées

1. Aucune |__|
2. Terre |__|
3. Bétail |__|
4. Bijoux et objets précieux
5. Cosignataire (avalise)
6. Maison
7. Equipement et outillage
8. Dépôt d'épargne préalable
9. Caution solidaire du groupe
10. Autre à préciser .....

46.8 Si oui, quel était le terme du crédit?(préciser mois ou ans) .....

46.9 Si oui, quelles était les fréquences de remboursement? (1=hebdomadaire 2=mensuelle 3=trimestrielle 4=semestrielle 5=annuelle 6=autre à préciser |__|
.....

46.10 Si oui, quel était le taux d'intérêt annuel? ..... |___|

46.11 Avez-vous remboursé les sommes empruntées et les intérêts dans les délais convenus?

1. Oui |__|
2. Oui pour l'instant, mais je n'ai pas fini de rembourser
3. Non, pas toujours
4. Non

46.12 Si vous n'avez pas respecté les délais de remboursement, quelles mesures ont été prises par l'institution ou les personnes qui vous avaient prêté l'argent?

1. Aucune
2 Menaces personnelles
3. Poursuites au tribunal |__|
4. Saisie de la récolte ou de la production |__|
5. Confiscation de la garantie |__|
6. Rééchelonnement de la dette
7. Application d'un taux d'intérêt pénalisateur
8. Autres à préciser .....

46.13 Pourquoi n'avez-vous donc pas respecté les délais de remboursement?

1. Un profit (ou un produit des ventes) plus faible que prévu |__|
2. L'utilisation de l'argent pour des besoins plus urgents |__|
3. Des conditions économiques défavorables |__|
4. Un climat défavorable
5. Une maladie de mes plantes
6. Autres à préciser .....

Annexe 3.1 Méthodologie de collecte des données primaires

A chacune des deux phases de collecte des données primaires, les questionnaires étaient administrés par des enquêteurs résidant dans les deux villages, sous le contrôle du chercheur et de deux superviseurs (un superviseur par village).

A cause de la longueur du questionnaire et selon la disponibilité des interviewés, un minimum de deux questionnaires par jour était réalisé par chaque enquêteur, soit très tôt le matin, ou alors en début de soirée, afin d'éviter de trop perturber l'exécution des tâches quotidiennes : travaux champêtres, etc. C'est surtout pour les chefs de ménages féminins que le planning de l'enquête a été difficile, car elles devaient vaquer aux tâches domestiques une fois revenues des champs. Le recours aux enquêtrices étaient très utiles, car elles s'installaient à la cuisine avec les ménagères. Le dimanche ou le jour du marché se présentait aussi comme une aubaine où on avait la possibilité de rencontrer le maximum de personnes au village.

Etaient présents lors des entretiens le chef de ménage ou son représentant, ainsi que toute autre personne autorisée par le responsable du ménage. La présence des deux conjoints du début à la fin de l'entretien était plutôt rare, la femme ne participant que très faiblement en présence de son époux, et devant souvent « aller s'occuper d'autre chose ». La présence des membres hors de la famille n'était pas souvent salutaire, en raison de la gêne marquée par les interviewés pour répondre à des questions personnelles. Dans ces cas il était gentiment demandé au visiteur de repasser, quand ce n'était pas l'enquêteur qui sollicitait un autre rendez-vous.

Le questionnaire destiné aux groupes locaux était administré auprès d'un minimum de trois membres du groupe parmi lesquels au moins un responsable du groupe.

Echantillon par quartier pour chacune des deux phases d'enquête

Village	Quartier	Phase 1CM		Phase 2 CM et dépendants			
		Total CM	dont CM masculins	Totat enquêtés	dont CM	dont Conjoints	dont Fils adultes
Yemessoa I	Bilig Bitom	10	5	27	10	7	7
	Nkol Nguegue	8	4	17	7	4	5
	Zogo Ntso	6	3	14	5	3	5
	Mebang Mengoe	6	3	15	5	4	6
Yemessoa II	Nkol Ambembe	10	4	21	9	5	5
	Nkol Mekongo	5	4	11	4	5	1
	Elig Messobo	10	6	25	9	4	12
	Evodoula	5	3	14	5	4	5
Total Yemessoa		60	32	144	54	36	46
Bafou	Fokamezo	6	3	16	5	3	8
	Batsingla	6	3	13	6	4	3
	Tsinfou	6	4	13	5	7	1
	Nzinkop	6	3	14	6	2	6
	Samaya I	5	2	8	6	2	0
	Samaya II	5	2	7	4	3	0
	Bassessa Fobet	8	3	21	6	6	6
	Bassessa II	6	3	18	6	6	6
	Djuttitsa	6	3	19	6	4	5
	Lepoh	6	4	18	6	6	4
Total Bafou		60	3	146	56	43	39
		120	62	290	110	79	85

Annexe 4.2. Engrais et subventions

Les engrais ont été introduits au Cameroun en 1960 par le Fonds Européen de Développement (FED), le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC), et l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) qui les subventionnent pour les petits exploitants. C'est ainsi que le (FED) subventionne 50 à 60 % du prix des engrais, pesticides, petit matériel pour le café et le coton dès 1960 ; cette subvention descend à 20 % en 1969, et disparaît totalement en 1971. La subvention des pesticides contre la pourriture brune est assurée par (USAID) dès 1964, puis reprise par le (FAC) en 1967, et la Caisse de stabilisation du cacao en 1968.

En 1973, toutes les subventions du FED s'arrêtent, et alors le gouvernement camerounais lui emboîte le pas et subventionne : 40 à 65 % du prix des engrais, 100 % du coût des pesticides pour café et cacao ; cette subvention pesticides baisse à 60% en 1983 (Tchatat, 1984). La valeur de la subvention des intrants sur une période de 9 ans, de 1973/74 à 1981/82, s'élève à plus de 38 milliards FCFA .

Tableau : Valeur des principales subventions au secteur agricole
(en millions FCFA)

Années	Engrais	Fongicides	Insecticides	Pulvérisateurs	Nébuliseurs	Total
1973/74	295	162,12	372,06	0	81,06	910
1974/75	450	1 163,94	667,67	0	120,00	2.961
1975/76	450	354,94	665,89	22,4	59,99	1.544
1976/77	600	687,71	536,03	68,89	164,56	1.890
1977/78	1650	589,30	775,81	21,11	352,28	3.389
1978/79	1682	1502,36	740,11	51,41	156,23	4.132
1979/80	1900	1934,15	2628,41	65,72	267,04	6.795
1980/81	3670	1939,16	3063,95	23,81	433,69	9.131
1981/82	2500	nd	4882,29	0	0	7.383

Source : Tchatat, 1984. p.70 . nd : non disponible

Annexe 5.2 Principales mesures appliquées sous FSAR phase 1[1]

1. Incentives policies

a. Exchange and trade system

- Elimination of all nonforestry export taxes. July 1, 1999
- Creation of a competitiveness committee with private sector participation. December 31, 1997

b. Regulatory and domestic pricing policy

- Adoption of new competition law aimed at preventing and penalizing the abuse of market power and restrictive trade practices. June 1998
- Introduction of a mechanism for monthly revision of petroleum product prices to reflect movements in world market prices. December 31, 1997
- Elimination of the national refinery's (SONARA) monopoly over the supply of petroleum products via liberalization of competing imports, and establishment of a temporary surcharge on imported refined petroleum products. July 1, 1998

2. Fiscal policy and public sector

a. Revenue and expenditure

- Completion of a census of enterprise tax arrears as of June 30, 1997, and definition of a collection strategy. December 31, 1997
- Introduction of a value-added tax (VAT), elimination of the differential tax rates under the old sales tax, widening of the tax base, and reduction of exemptions. January 1999
- Issuance of tax identification numbers to all enterprises subject to profit taxes *(régime réel)*. December 31, 1997
- Increase of forestry acreage fee and improved collection of forestry taxes by basing the stumpage fee and export taxes on f.o.b. export prices. July 1, 1997
- Renegotiation of enterprise-specific conventions to reduce tax exemptions. 1997/98
- Adoption of first phase of the new accounting system at the treasury (patriot). July 1, 1997

---

[1] Source : Cameroon enhanced structural adjustment facility medium-term economic and financial policy framework paper (1999/2000 - 2001/2002). Prepared by Cameroon authorities and staff from IMF and World Bank. August 9, 1999. Table 1 Cameroon : Key Policy Measures Implemented During the First Two Years of the ESAF-Supported Program.
Ressources électroniques du FMI. IMF publication
Http ://www.imf.org/external/mp/pfp/1999/cameroon/INDEX.HTM.

b. *Public enterprise reform*

- Privatization of the sugar company, CAMSUCO. 1998
- Approval of successful bidder for the privatization of the palm oil company, SOCAPALM (financial negotiations under way). 1998
- Launching of prequalification bids for (a) the privatization of the Cameroon Development Corporation (CDC), and (b) the privatization of the public water company (SNEC). December 1998
- Adoption of a privatization strategy for the cotton company, SODECOTON. October 1998 Adoption of a new regulatory framework for the telecommunications sector. June 30, 1998
- Launching of bids for the establishment of a private cellular telephone service. May 1999
- Invitation to the successful bidder to negotiate for the second cellular telephone network May 1999
- Completion of an independent audit of the accounts of SNEC. June 1999

3. Financial sector policy

- Initiation of a feasibility study on establishing a regional financial market. May 1998
- Revocation of the legal clauses stipulating that at least one-third of bank capital must be held by Cameroonian interests. July 1, 1997
- Constitution of a trust fund to guarantee payment of principal on 30-year bonds issued to restructure commercial banks. 1997/98
- Liberalization of commissions on bank transactions. July 1998
- Submission of savings and loan cooperatives to regional banking committee (COBAC) supervision. June 30, 1998
- Launching of competitive bids for the privatization of the one remaining government-owned bank, BICEC. December 1998
- Launching of bids for the privatization of the public insurance company (SOCAR). June 30, 1998
- A decision to liquidate CNR. June 1999

4. External debt

- Restructuring of the debt to Paris Club creditors. October 1997
- Implementation of the Commonwealth debt-reporting system by the national debt management agency (CAA). 1997/98
- Initiation of the process of data reconciliation with London Club creditors. 1997/98

5. Sectoral and social policies

a. *Energy*

- Completion of two annual independent audits of the national oil company's (SNH) accounts and adoption of an action plan to implement their recommendations. 1997/98-1998/99
- Liberalization of distribution margin in the price formula for refined petroleum products. June 1999
- Adoption of an action plan to revamp SNH's accounting system. June 199

b. *Transport*

- Adoption of a comprehensive restructuring plan for the Port of Douala. May 1998
- Elimination of all national preferences and cargo-sharing arrangements for maritime transportation. December 31, 1997
- Selection of successful bidder (CAMRAIL) and signing of provisional contract for the privatization, through concession, of the national railway system. February 1999
- Establishment of a Road Fund for financing road maintenance projects. July 1998

c. *Education*

- Adoption of a law orienting education policy. March 1998

d. *Health*

- Authorization of health centers to retain 100 percent of their revenues. June 30, 1998
- Completion of preparation of national health map. June 1998
- Making the Central National d'Approvisionnement des Médicaments Essentiels (CENAME) fully operational. September 1997

e. *Social sphere*

- Evaluation of the social costs associated with the privatization of public enterprises planned for 1998/99-1999/2000. July 1999
- Publication of a poverty reduction strategy declaration. December 1998

Annexe 6.2 Actions menées dans le cadre de la NPA phase 1

Objectifs et thèmes	Actions menées
1. Moderniser l'appareil de production	
Intrants	• suppression des subventions et libéralisation du commerce des engrais et pesticides, • nouvelle législation phytosanitaire, • lignes de crédits pour importation engrais et produits phytosanitaires, • privatisation du commerce du matériel végétal et du système de multiplication et de distribution des semences, • définition des axes de recherche
recherche agronomique	• IRA et IRZ fusionnent = IRAD, • approche participative adoptée et généralisée
mécanisation de l'agriculture	• CENEEMA fait des prestations privées
crédit agricole et financement de l'agriculture	• CAC créé en 1991 avec quelques agences, • fonds de bonification mis en place, • lignes de crédit avec taux concessionnaires mises en place
systèmes financiers décentralisés (SFD)	• CIDR met en place dès 1995 avec l'appui de AFD des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées
développement des réseaux de proximité épargne/crédit (E/C)	• loi de 1992 sur les COOP/GIC
appui mise en place des organisations paysannes	le projet d'appui aux stratégies paysannes et à la professionnalisation de l'agriculture (ASPPA) est lancé dans zones café/cacao et coton pour aider à accroître les revenus et renforcer les capacités internes à se structurer à travers la maîtrise du fonctionnement des filières

2. Maîtriser la sécurité alimentaire

Projet de sécurité alimentaire (PSA) mis en place en 1991 avec l'aide du Japon et de la Banque Mondiale a cinq volets :

- organisation marchés des vivriers dans villes secondaires,
- éducation nutritionnelles des couches défavorisées,
- protection aérienne des cultures à UTAVA (unité de traitement aérien contre acridiens),
- financement d'investissements pour des micro réalisations agricoles et communautaires (FIMAC),
- Système national d'alerte rapide (SNAR) : information sur les marchés des denrées alimentaires, prévisions des récoltes (zones écologiquement fragiles et populations à risque d'insécurité alimentaire). Projet de réduction des pertes après récolte.

3. Promouvoir et diversifier les exportations pour accroître les revenus • Des opérateurs nationaux ont eu des initiatives spontanées dès 1994, • AGROCOM a été créé pour promouvoir les exportations	
4. Développer et transformer les produits agricoles Il n'y a pas eu de programme particulier, mais des actions isolées ont été entreprises par des opérateurs privés et quelques ONG ont installé de petites unités de transformation	
5. Equilibrer /restructurer les grandes filières de production	
	• libéralisation des prix, • mise en place d'un cadre de gestion par filière et de négociation entre les acteurs pour le partage des coûts et des bénéfices, • identification des acteurs et programme de relance.
Cacao/café	• remboursement des arriérés planteurs dès 1990, * création du CICC pour organiser les filières, • dissolution de ONCPB et création de ONCC, • libéralisation de la commercialisation et privatisation du contrôle de qualité, • mise en place d'un système d'information sur les marchés : SIMARC - CRAMIS, • regroupements en GIC et GIE
palmier à huile / hévéa	• libéralisation de la gestion et des prix, • fiscalité adaptée
filière coton	• paiement arriérés producteurs, • réduction des coûts de fonctionnement de SODECOTON, • arrêt de la suppression du prix d'achat au producteur par l'Etat.
Banane	• privatisation de la filière
Riz	• recentrage des activités de UNVDA et de SEMRY, • dissolution de SODERIM

Source : Elaboré à partir de MINAGRI (1998) :1-12.

Annexe 7.2 Actions prévues dans le cadre de la NPA phase 2

Programmes et Actions	Actions spécifiques
1. Augmentation d'une production agricole compétitive	
1.1. Améliorer la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles	• accès intrants agricoles : adapter réglementation et cadre institutionnels, réseaux distribution en zones de production, • renforcer recherche agronomique (programmes prioritaires par zone écologique, fiches technico-économiques de vulgarisation, recherche adaptative en milieu paysan, démarche R/D,) • adapter vulgarisation : PNVA : maîtrise des itinéraires techniques pour les producteurs et leurs groupements, plus environnement de la production : intrants, commercialisation, financement, infrastructures, ... • restructurer formation et « défonctionnariser » les écoles d'agriculture : professionnalisation, formation à l'emploi, régionalisation, généralisation de la formation continue • renforcer rôle femme rurale : représentation des femmes dans structures d'encadrement et organisations professionnelles et interprofessionnelles • développer machinisme : traction animale, technologies de post récolte, transformations artisanales, formation des artisans ruraux, conseil technique et en gestion pour exploitations mécanisées • maîtriser gestion eau : hydraulique (systèmes d'irrigation adaptés avec techniques et coûts accessibles, réorganiser l'exploitation des périmètres irrigués avec une approche participative, élaborer plan directeur de l'hydraulique agricole et pastorale)
1.2. Améliorer la sécurité alimentaire	• au niveau macro-économique : sécurité alimentaire globale (vise taux accroissement annuel de 3 à 3,5 % à travers mesures de 1.1.) • au niveau des zones urbaines : emploi et pouvoir l'achat urbain, agriculture périurbaine, fronts pionniers des zones rurales, systèmes financiers de proximité • au niveau des zones fortement peuplées et/ou à risque climatique élevé : *a) zones soudano-sahéliennes* (schéma directeur axé sur services de protection phytosanitaires participatifs, organisations paysannes autour des grandes filières, marché céréalier et développement stockage villageois, hydraulique agro-pastorale, SNAR, stock permanent de céréales au niveau de l'Office céréalier , entretien pistes rurales, plan régional d'utilisation des ressources foncières, PGTV) *b) hauts plateaux de l'Ouest*

	(diagnostic participatif et programmation régionale autour problèmes spécifiques : intensification systèmes production, valorisation des produits agricoles, occupation sols, extension zones de culture)
1.3. promouvoir transformation	• cadre législatif et réglementaire, code des investissements • PDEA important • initiatives de transformation existantes et programme pertes après récoltes à relancer • utilisation produits agricoles par les industries locales
1.4. développement intégré filières de production	• cacao et café (*cacao* : avoir % de part du marché, soit produire 200 000 T par an ce qui correspond à une croissance de 66%) ; (*café robusta* : doubler volume actuel de production pour atteindre 120 000 t qui correspondent à 6 % du marché mondial comme en 1980) ; (*café arabica* :production de 10 000 t /an) stratégie en 5 axes : 1)adaptation aux conditions du marché par minimisation des coûts production, gestion de l'instabilités marchés ; 2)relance production, 3) consolidation interprofession ; 4) <u>outils financiers par caisses locales E/C pour producteurs, ressources propres en parallèle du désengagement de l'Etat pour organisations planteurs, caisse caution mutuelle pour l'interprofession, financement des projets et des services d'appui et des infrastructures de base par l'Etat</u> ; 5) adaptation de la recherche-développement. • coton : atteindre 240 000 t dans court terme et 300 000 t à l'horizon 2010 ; consolider cette culture dans zones favorables Extrême-Nord, extension Nord et vallée de la Bénoué. Achever privatisation e la SODECOTON, renforcer organisations de base • caoutchouc : exporter 75 000 t à court terme, privatiser CDC et stimuler investissement, programme national avec réhabilitation des plantations actuelles et développement des plantations villageoises, compétitivité et positionnement sur le marché international . <u>Financer par mobilisation de capitaux privés</u>, alors que l'Etat va apporter un cadre incitatif : infrastructures socio-économiques, <u>négociations des lignes de crédit à taux d'intérêts concessionnels</u> et des fonds de garantie, fiscalité adaptée à la rentabilité de la filière, et suppression taxe à l'exportation. • huile de palme : produire 250 000 t huile palme brute pour couvrir besoin nationaux en huiles et graisses végétales de 300 000 t en 2010. Pour le secteur agro-industriel, privatiser les unités du secteur public (SOCAPALM, CDC, PAMOL) . Pour la filière villageoise, appuyer la forte dynamique observée dans les Pet P plantations et les petites unités de

	transformation + recherche pour l'amélioration génétique, organisations professionnelles. • céréales : * *riz :* restructurer SEMRY en autorité de gestion foncière, restructurer UNVDA, aménager petits périmètres irrigués pour planteurs ; **maïs, mil et sorgho :* améliorer techniques de production et de conservation • banane d'exportation : négocier transition des mesures ACP vers celles OMC avec les autres pays concernés. Viser 300 000 t d'ici 5 ans • fruits et légumes : renforcer AGROCOM, programme de formation, mieux exploiter les potentialités, infrastructures de commercialisation, programmes spécifiques d'appui pour certaines filières (ananas, banane plantain, pomme de terre, gomme d'Arabie, oignon), <u>accès aux sources de financement</u>, organisations des producteurs au sein AGROCOM • autres filières : potentiel, contraintes et programmes d'appui pour petites légumineuses (arachide, soja, haricot) et manioc. Privatiser secteur sucrier.
2. Amélioration des facteurs environnementaux et du cadre incitateur	
2.1. financement du secteur agricole	Assurer financement des divers programmes de mise en œuvre de la politique agricole : • Etat : * accroître les financements destinés à la création et entretien des infrastructures et des programmes prioritaires : zones défavorisées, structuration socio-économique du monde rural, relance des filières ; * négocier lignes de crédits avec bailleurs de fonds et banques commerciales à taux intérêts concessionnels et accès adaptés aux exigences des activités et aux conditions des opérateurs économiques, VIP pour les P et M Exploitations agricoles; * respecter engagements pris pour contrepartie avec les bailleurs de fonds • organismes professionnels et interprofessionnels : * développer les capacités internes de financement, * assurer leur rôle de facilitateur. • producteurs : étendre et consolider les SFD, réseaux de SFD : * cadre réglementaire approprié et évolutif ; * renforcer suivi et appui aux COOPEC rurales ; * étendre et consolider et rendre autonome le fonctionnement du réseau CVECA, viser 200 caisses en 2001 ; * consolider réseau CAMCCUL ; * consolider COOPEC de 2ème génération des prêts FIMAC ; * faisabilité des systèmes type Grameen Bank ; * comité national du Micro-crédit ; *appui organisations de base dans leur rôle de financement par formation et appui conseil
2.2. mesures incitatrices	Avec le désengagement de l'Etat, recentrer intervention sur

et promotion du secteur agricole	facteurs environnementaux en appui du dynamisme des opérateurs privés : formation, infrastructures commercialisation et communication : • améliorer compétitivité et revenus producteurs : * revoir à la baisse fiscalité, donc coûts, intrants et équipements agricoles ; * améliorer prix producteurs avec réduction taxes à l'exportation ; * augmenter productivité terre et travail par choix judicieux proposés par recherche et vulgarisation • dynamiser échanges commerciaux : * promotion dans le pays avec chambres d'agriculture ; *présence des entreprises nationales dans les pays de la sous-région ; *infrastructures de commercialisation ; * services portuaires et aéroportuaires * appui direct aux investissements : * lignes de crédit, • appui - conseil aux entrepreneurs ; * mesures particulières pour inciter les cadres nationaux • cadre fiscal et réglementaire : code particulier au secteur agricole
2.3. gestion des ressources foncières	plan d'utilisation des sols • droit d'accès pour tous les types d'agriculteurs, inclus femmes et jeunes • sécurité des droits d'usage, distincts des droits de propriété • gestion technique
2.4. infrastructures socio-économiques et développement communautaire	• routes d'accès aux zones de production • accès populations rurales à l'eau potable : carte des ressources en eau et utilisation rationnelle des nappes d'eau souterraines • politique de développement communautaire
2.5. système d'information du secteur agricole	• SNAR : informations sur * les marchés, les campagnes agricoles, * évolution de la situation des groupes à risques • systèmes d'information adapté par filière • restructuration du système de statistiques • utilisation des média publics comme support d'information et de vulgarisation agricole
3. Modernisation du cadre institutionnel intersectoriel	
3.1. secteur public	• définir politiques et stratégies sectorielles • coordonner et suivre mise en œuvre • former, éduquer, informer les producteurs • coordonner l'investissement public affecté au secteur agricole • élaborer cadre législatif réglementaire Revoir fonctionnement du MINAGRI à travers : * analyse des tâches et fonctions des services centraux et extérieurs ; * réorganiser les structures ; * renforcer les ressources humaines

	et matérielles
3.2. organisations professionnelles	Poursuivre la professionnalisation par la promotion, appui et consolidation des organisations des grandes filières de production et renforcer les capacités des organisations de base • renforcer et réorienter CICC et AGROCOM • promouvoir nouvelles organisations par filière • professionnalisation des organisations représentatives des SFD • réformer les chambres d'agriculture • lancer nouvelle phase du FONDAOR • lancer nouvelle phase de ASPPA
3.3. ONG et prestataires de services	• recensement descriptif et code de déontologie des ONG • établir les protocoles définissant les domaines d'intervention des prestataires de services privés • associer les agro-industries au développement des filières
3.4. coordination	• comité de pilotage au niveau de chaque grande filière • cadre permanent de concertation interministérielle des ministères impliqués dans la mise en œuvre de la politique agricole

Source : Elaboré à partir de MINAGRI, 1998 : 15-44 .

Annexe 8.2 Schéma des stratégies du secteur rural

Source : MINAGRI, 2001, p.59

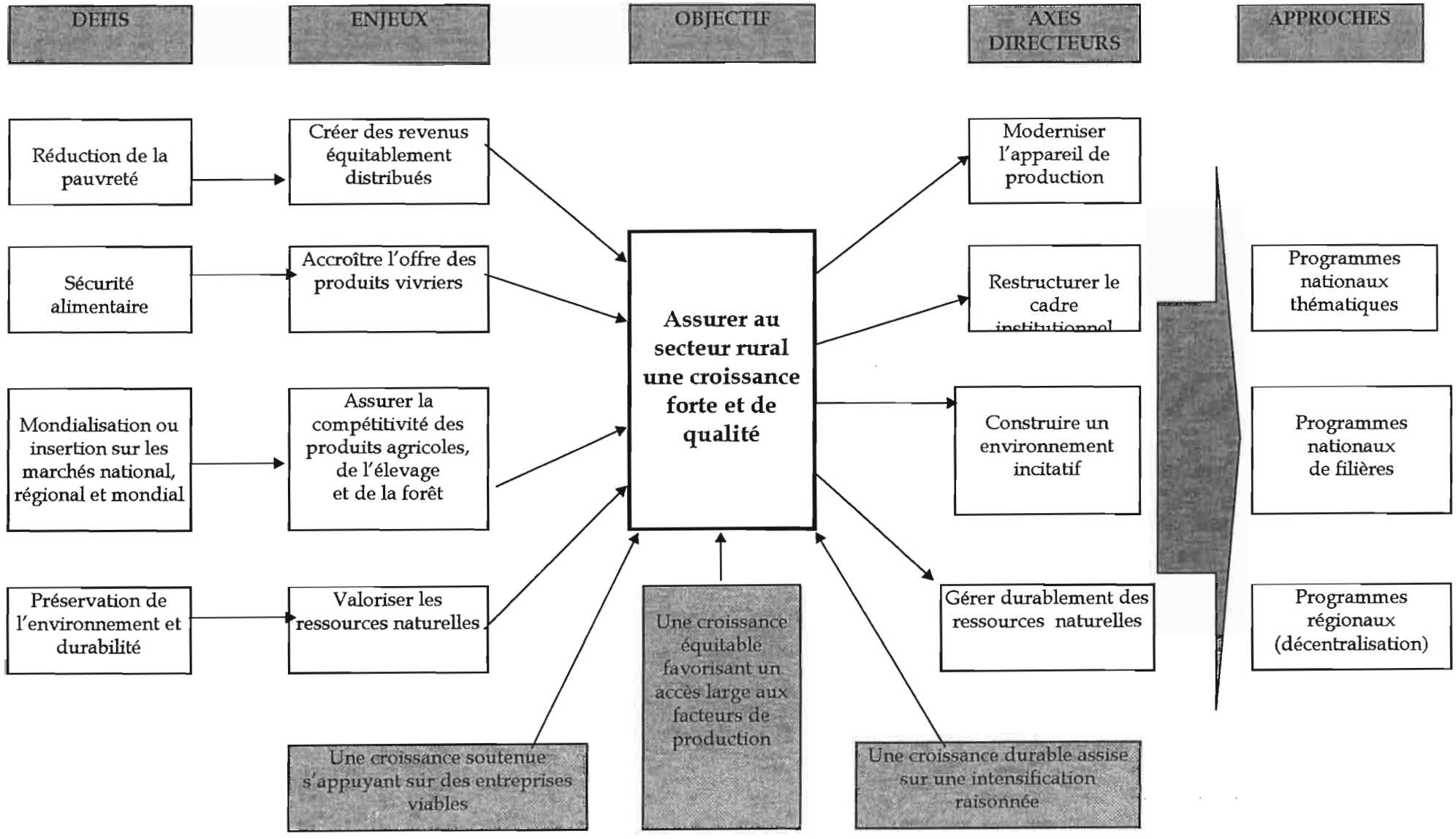

Annexe 9.4 Les dépendants des ménages (nombre de personnes)

Sexe CM	total dépendants	épouses	enfants CM	autres enfants	parents	connaissances
1.Masculin						
Somme	615	82	424	49	51	9
Moyenne	**10**	**1**	**7**	**1**	**1**	**0**
Maximum	40	8	29	10	8	3
2.Féminin						
Somme	414		313	66	25	13
Moyenne	**7**		**5**	**1**	**0**	**0**
Maximum	17		12	5	5	4
Total général						
Somme	1029	82	737	115	76	22
Moyenne	**9**	**1**	**6**	**1**	**1**	**0**
Maximum	40	8	29	10	8	4
Médiane	**7**	**0**	**5**	**0**	**0**	**0**
Mode	**9**	**0**	**5**	**0**	**0**	**0**
Ecart-type	7	1	5	2	1	1
Ménages concernés	119	50	112	48	35	11

Annexe 10.4 Caractéristiques des groupes locaux

Liste des groupes enquêtés

Nom du groupe	Type de structure	Siège social
1 GAM/GIC	Association informelle	Bafou
2 COVIAT	Association informelle	Bafou
3 Toukia	Association informelle	Bafou
4 AJETBA	Association informelle	Bafou
5 Akong-Ni	Association informelle	Bafou
6 Akemzem	Association informelle	Bafou
7 GJAM	Association informelle	Bafou
8 CAMACO	Coopérative	Bafou
9 CAPLAME	Coopérative	Dschang
10 GICAMA	Groupe d'initiative commune	Bafou
11 GICCFO	Groupe d'initiative commune	Bafou
12 MC² Carrefour	Mutuelle épargne et crédit	Bafou
13 CPBP	Mutuelle épargne et crédit	Bafou
14 MC² Doumbouo	Mutuelle épargne et crédit	Bafou
15 ACSD	ONG	Bafou
16 PRODE-Cameroun	ONG	Dschang
17 APADER	ONG	Dschang
18 Alliance Franco-Cameroun	ONG	Dschang
19 Jeunes de Melouong	Tontine	Bafou
20 Jeunes Dames	Tontine	Bafou
21 Tewackning	Tontine	Bafou
22 GROUPLACDY	Association informelle	Yemessoa II
23 Réveil	Association informelle	Yemessoa II
24 Messetam	Association informelle	Yemessoa II
25 Paysans sans frontières	Groupe d'initiative commune	Yemessoa I
26 GROUPY	Groupe d'initiative commune	Yemessoa I
27 Bia Bia	Groupe d'initiative commune	Yemessoa I
28 Pisciculteurs	Groupe d'initiative commune	Yemessoa I
29 REPLACAY	Groupe d'initiative commune	Yemessoa II
30 Caisse scolaire	Mutuelle épargne et crédit	Yemessoa II
31 Wa Mog te bet Ele	Mutuelle épargne et crédit	Yemessoa II
32 Comité Dévpt Diocèse Obala	ONG	Yemessoa I
33 Petgan mekolo	ONG	Yemessoa II
34 Otetek	Tontine	Yemessoa I
35 Akolkou	Tontine	Yemessoa I
36 Onam Dzana	Tontine	Yemessoa I
37 Essayons Voir	Tontine	Yemessoa I
38 Jeunes de Yemessoa	Tontine	Yemessoa II
39 Ntso Ngon	Tontine	Yemessoa II
40 OYILI	Tontine	Yemessoa II
41 Mouvt Jeunes Yemessoa	Tontine	Yemessoa II
42 Oteteg	Tontine	Yemessoa II
43 Amis viens suis-moi	Tontine	Yemessoa II
44 Essayonsvoir	Tontine	Yemessoa II
45 AJEDEMS	Tontine	Yemessoa II
46 Mot anyong ndzoug	Tontine	Yemessoa II

47 Eful Meyong Tontine Yemessoa II

Les objectifs de création des groupes

Nombre de groupes selon le village d'enquête

	Bafou	Yemessoa	Total
Culturel		2	2
Développement local	6		6
Environnement	1		1
Pisciculture		2	2
Production	3	1	4
Scolarité		1	1
Solidarité	**6**	**16**	**22**
Ustensiles cuisine		1	1
Vente production	2	3	5
Epargne-crédit	3		3
Total	21	26	47

Objectif de création du groupe selon le type de structure

	Association informelle	Coopérative	GIC	Mutuelle E/C	ONG	Tontine	Total
Culturel					1	1	2
Développement local	**2**			**1**	**3**		**6**
Environnement					1		1
Pisciculture			2				2
Production	2		1			1	4
Scolarité				1			1
Solidarité	**5**		**3**	**1**		**13**	**22**
Ustensiles cuisine						1	1
Vente production	**1**	**2**	**1**		**1**		**5**
Epargne-crédit				2		1	3
Total	10	2	7	5	6	17	47

Les activités des groupes

Activité principale (nombre de groupes)

	Bafou	Yemessoa	Total
Agriculture	**9**	**1**	**10**
Caisse scolaire		2	2
Champ communautaire	1	2	3
Pisciculture		2	2
Reboisement	1		1
Routes	1		1
Sociales	**5**	**11**	**16**
Vente groupée production	1	3	4
Epargne-crédit	**3**	**5**	**8**
Total	21	26	47

Activité secondaire (nombre de groupes)

	Bafou	Yemessoa	Total
Approvisionnement intrants	1	1	2
Caisse scolaire		2	2
Champ communautaire		2	2
Crédit scolaire		1	1
Culturelles	**2**	**2**	**4**
Entretien raphiale	1		1
Formation	1		1
Latrines		1	1
Sociales	**2**	**8**	**10**
Elevage poulet	2		2
Epargne-crédit	**4**	**2**	**6**
Total	13	19	32

Autre activité (nombre de groupes)

	Bafou	Yemessoa	Total
Approvisionnement intrants	2		2
Culturelles	1	1	2
Investissement	1		1
Vulgarisation	1		1
Epargne-crédit		2	2
Total	5	3	8

Quelques statistiques sur les groupes

Village	Type de groupe	Nombre de groupes	Membres hommes	Membres femmes	Total Membres
Bafou	Association informelle	7	107	263	370
	Coopérative	2	4	0	4
	GIC	2	12	4	16
	Mutuelle E/C	3	1195	654	1849
	ONG	4	1197	8	1205
	Tontine	3	16	83	99
	Total Bafou	21	2531	1012	3543
Yemessoa	Association informelle	3	51	44	95
	GIC	5	132	73	205
	Mutuelle E/C	2	23	128	151
	ONG	2	300	120	420
	Tontine	14	120	300	420
	Total Yemessoa	26	626	665	1291
Ensemble des deux villages	Association informelle	10	158	307	465
	Coopérative	2	4	0	4
	GIC	7	144	77	221
	Mutuelle E/C	5	1218	782	2000
	ONG	6	1497	128	1625
	Tontine	17	136	383	519
	Total	47	3157	1677	4834

Annexe 11.5 Variables initiales pour l'ACM

Variables signalétiques

variables de base

- sexe
- âge
- village

variables actives (groupe 1) : socio-démographiques

quantitatives

- nombre d'enfants
- nombre de dépendants,
- nombre d'actifs agricoles
- nombre en formation

qualitatives

- religion
- niveau scolaire
- aspirations du chef du ménage, du/des conjoints et des autres dépendants actifs
- stratégies du chef du ménage, du/des conjoints et des autres dépendants actifs

variables actives (groupe 2) : activités, ressources et contraintes

quantitatives

- nombre de parcelles
- nombre d'activités

qualitatives

- activité secondaire
- contribution de l'activité principale aux revenus
- principale contrainte à l'activité principale
- principale contrainte à l'activité secondaire
- principal problème financier

variables illustratives :

quantitatives

- nombre de salariés
- nombre sans emploi
- types équipements

qualitatives

- religion
- activité principale
- mode appropriation des parcelles
- nature des échanges
- principale contrainte à l'activité secondaire
- principal problème de commercialisation
- principal problème de technique et d'outils
- principal problème de main d'œuvre
- principal problème d'infrastructure
- principal problème d'environnement social
- principal problème avec la réglementation

Variables thématiques (illustratives)

connaissance des institutions financières formelles

qualitatives

- institutions financières formelles les plus connues
- emplacement de ces institutions
- vision de ces institutions

offre des services financiers

quantitatives

- taux intérêt perçu sur épargne
- taux intérêt payé sur les emprunts

qualitatives

- principal obstacle à l'épargne
- principal obstacle à l'emprunt
- types de garanties exigées
- durée des prêts
- plans de remboursements

Pratiques financières entre 1991 et 1995

quantitatives

- nombre de crédits obtenus en général et auprès des tontines

qualitatives

- principal recours emprunt entre 1991 et 1995
- raisons d'absence de demandes de prêts auprès COOPEC, commerçants et usuriers
- usages de prêts obtenus en général et auprès tontines
- remboursement des prêts obtenus en général et auprès tontines

Utilisation et demande actuelle de services financiers

quantitatives

- nombre de comptes bancaires
- durée souhaitable pour emprunts futurs
- taux d'intérêt minimum préféré sur épargne
- taux intérêts maximum souhaité sur emprunts

qualitatives

- types de transactions avec institutions formelles
- usage d'un crédit formel éventuel
- votre priorité pour l'épargne
- principale modalité d'épargne
- deuxième modalité d'épargne
- principal recours pour emprunts
- deuxième recours pour emprunt

Annexe 12.5 Description des axes factoriels

DESCRIPTION DU FACTEUR 1
PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
AC02	-7.31	2.autres activités	activité secondaire recodée	27.00	1
SC03	-7.11	3.au moins le certif	niveau scolaire recodé	32.00	2
AC02	-6.67	2.autres	activité principale recodée	18.00	3
SE01	-6.58	1.Masculin	sexe chef de ménage	56.00	4
PR02	-6.36	2.intrants	principale contrainte à l'activité secondaire reco	26.00	5
ST02	-6.24	2.Marié	statut matrimonial	63.00	6
			Z O N E C E N T R A L E		
PR05	5.78	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	41.00	58
AC03	6.17	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	38.00	59
SC01	6.35	1.jamais été école	niveau scolaire recodé	46.00	60
SE02	6.58	2.Féminin	sexe chef de ménage	54.00	61
AC01	6.67	1.agriculture	activité principale recodée	92.00	62
ST04	6.67	4.Veuf (ve)	statut matrimonial	43.00	63

PAR LES MODALITES ILLUSTRATIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
IN04	-4.42	4.autres	institution financière formelle la plus connue reco	22.00	1
LI01	-3.99	1.local/très proche	emplacement de cette institution reco	26.00	2
TR03	-3.22	3.envisagée	types de transactions avec cette institution reco	20.00	3
IN03	-2.82	3.MC²	institution financière formelle la plus connue reco	19.00	4
IM03	-2.80	>=10%	i maximal que vous aimeriez payer sur crédits reco	24.00	5
US04	-2.65	4.pas concerné	pourquoi a pas demandé prêts aux usuriers reco	13.00	6
VI02	-2.56	2.mauvaises conditio	vision de ces institutions formelles reco	13.00	7
			Z O N E C E N T R A L E		
US01	2.11	1.autres	pourquoi a pas demandé prêts aux usuriers reco	19.00	73
NB01	2.40	aucun compte bancair	nombre de comptes bancaires recodé	81.00	74
IM01	2.80	<=4%	i maximal que vous aimeriez payer sur crédits reco	22.00	75
VI04	3.31	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formelles reco	50.00	76
TR04	4.70	4.aucune	types de transactions avec cette institution reco	41.00	77
LI03	4.70	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	41.00	78
IN01	4.79	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	42.00	79

DESCRIPTION DU FACTEUR 2
PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
DE01	-7.10	5 dépendants au plus	nbre dépendants dans ménage recodé	36.00	1
EN01	-6.43	4 enfants au moins	nombre enfants recodé	41.00	2
PE01	-6.16	1 à 3 actifs	nbre personnes actives recodé	36.00	3
EC01	-4.26	aucun élève	nbre en formation recodé	26.00	4
AG01	-3.74	1.moins de 40 ans	classe d'âge du chef de ménage	30.00	5
CH01	-3.73	aucun chômeur	nbre en chomage recodé	67.00	6
			Z O N E C E N T R A L E		
PR03	3.95	3.santé animele	principale contrainte à l'activité secondaire reco	18.00	58
AC01	4.21	1.élevage ou commerc	activité secondaire recodée	45.00	59
EC04	6.12	5 élèves et plus	nbre en formation recodé	20.00	60
PE03	6.19	7 actifs et plus	nbre personnes actives recodé	28.00	61
DE03	6.81	10 dépendants au min	nbre dépendants dans ménage recodé	32.00	62
EN03	7.60	8 enfants et plus	nombre enfants recodé	30.00	63

PAR LES MODALITES ILLUSTRATIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
SO03	-3.49	3.autres	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	16.00	1
CO05	-2.46	5.pas concerné	pourquoi pas demandé crédit à coopec reco	11.00	2
US04	-2.44	4.pas concerné	pourquoi a pas demandé prêts aux usuriers reco	13.00	3
NB01	-2.07	aucun compte bancair	nombre de comptes bancaires recodé	81.00	4
			Z O N E C E N T R A L E		
NB02	2.07	1 à 3 comptes bancai	nombre de comptes bancaires recodé	29.00	77
SO01	2.32	1.tontines seules	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	31.00	78
IN04	2.95	>=12%	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	13.00	79

DESCRIPTION DU FACTEUR 3
PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
EN02	-5.73	5 à 7 enfants	nombre enfants recodé	39.00	1
DE02	-5.53	de 6 à 9 dépendants	nbre dépendants dans ménage recodé	42.00	2
AC01	-5.40	1.élevage ou commerc	activité secondaire recodée	45.00	3
PR04	-5.37	4.pas activité secon	principale contrainte à l'activité secondaire reco	11.00	4
PR01	-5.02	1.engrais/fertilisan	principale contrainte à l'activité principale reco	34.00	5
NB01	-4.66	2 parcelles au plus	nbre total parcelles recodé	37.00	6
			Z O N E C E N T R A L E		
SC02	4.25	2.primaire sans cert	niveau scolaire recodé	32.00	58
ST02	4.37	2.Marié	statut matrimonial	63.00	59
SE01	4.51	1.Masculin	sexe chef de ménage	56.00	60
ST01	4.54	1.agriculture café/c	stratégies des enquêtés recodé	34.00	61
AC03	4.80	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	38.00	62
PR05	5.14	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	41.00	63

PAR LES MODALITES ILLUSTRATIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
IN03	-3.61	3.MC²	institution financière formelle la plus connue reco	19.00	1
IN02	-3.20	2.BIAOC	institution financière formelle la plus connue reco	27.00	2
LI01	-2.75	1.local/très proche	emplacement de cette institution reco	26.00	3
CO03	-2.73	3.pas membre/accès	pourquoi pas demandé crédit à coopec reco	32.00	4
IN04	-2.59	>=12%	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	13.00	5
TR02	-2.09	2.aucune	types de transactions avec cette institution reco	27.00	6
EM02	-2.04	2.tontine et famille	premier recours pour emprunts reco	39.00	7
			Z O N E C E N T R A L E		
MD05	2.40	5.pas épargne	première modalité d'épargne reco	10.00	73
CO02	2.64	2.coûts/garanties fo	pourquoi a pas demandé prêts aux commerçante reco	25.00	74
VI04	2.81	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formelles reco	50.00	75
CO04	2.98	4.existent pas ici	pourquoi pas demandé crédit à coopec reco	30.00	76
IN01	3.90	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	42.00	77
TR04	4.27	4.aucune	types de transactions avec cette institution reco	41.00	78
LI03	4.27	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	41.00	79

DESCRIPTION DU FACTEUR 4
PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
AC01	-5.04	1.élevage ou commerc	activité secondaire recodée	45.00	1
ST01	-4.46	1.Célibataire	statut matrimonial	4.00	2
PR01	-4.11	1.commercialsiation	principale contrainte à l'activité secondaire reco	14.00	3
PE01	-3.95	1 à 3 actifs	nbre personnes actives recodé	36.00	4
PR03	-3.70	3.santé animale	principale contrainte à l'activité secondaira reco	18.00	5
EC01	-3.53	aucun élève	nbre en formation recodé	26.00	6
			Z O N E C E N T R A L E		
AC03	3.40	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	38.00	58
PR01	3.48	1.accès épargne et c	principal problème financier reco	31.00	59
PR05	3.68	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	41.00	60
DE02	4.11	da 6 à 9 dépendants	nbre dépendants dans ménage recodé	42.00	61
AS01	4.12	1.habitat	aspirations/objectifs recodé	36.00	62
PE02	5.50	4 à 6 actifs	nbre personnes actives recodé	46.00	63

PAR LES MODALITES ILLUSTRATIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
IN02	-3.20	3 à 5%	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	29.00	1
TO04	-3.01	4.pas concerné	pourquoi pas demandé prêt à tontinas reco	68.00	2
VI03	-3.00	3.indifférent / pas	vision de ces institutions formalles reco	20.00	3
LI02	-2.59	2.ville la plus proc	emplacement de cette institution reco	43.00	4
IM02	-2.33	5 à 7,5%	i maximal que vous aimeriez payer sur crédits reco	28.00	5
SO02	-2.24	2.tontine et commerç	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	24.00	6
MD02	-2.19	2.reinvestis affaire	première modalité d'épargne reco	19.00	7
			Z O N E C E N T R A L E		
MD05	2.14	5.pas épargne	première modalité d'épargne reco	10.00	75
VI04	2.21	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formalles reco	50.00	76
TO03	2.21	3.accès difficile/pa	pourquoi pas demandé prêt à tontines reco	14.00	77
SO04	2.69	4.aucune source	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	39.00	78
IN05	3.58	manquant	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	24.00	79

Annexe 13.5 Description des partitions non retenues

1. CARACTERISATION PAR LES MODALITES DES CLASSES OU MODALITES DE COUPURE 'a' DE L'ARBRE EN 2 CLASSES

CLASSE 1 / 2

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				59.09	CLASSE 1 / 2		aa1a	65
6.45	0.000	95.35	63.08	39.09	4.Veuf (ve)	statut matrimonial	ST04	43
6.40	0.000	93.48	66.15	41.82	1.jamais été école	niveau scolaire recodé	SC01	46
6.28	0.000	88.89	73.85	49.09	2.Féminin	sexe chef de ménage	SE02	54
5.72	0.000	94.74	55.38	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38
5.18	0.000	90.24	56.92	37.27	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR05	41
4.34	0.000	68.48	96.92	83.64	1.agriculture	activité principale recodée	AC01	92
3.12	0.001	78.57	50.77	38.18	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	IN01	42
2.98	0.001	93.75	23.08	14.55	4.manquant	stratégies des enquêtés recodé	ST04	16
2.97	0.001	78.05	49.23	37.27	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	LI03	41
2.97	0.001	78.05	49.23	37.27	4.aucune	types de transactions avec cette institution reco	TR04	41
2.47	0.007	77.14	41.54	31.82	3.60 ans et plus	classe d'âge du chef de ménage	AG03	35
2.33	0.010	72.00	55.38	45.45	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formelles reco	VI04	50

CLASSE 2 / 2

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				40.91	CLASSE 2 / 2		aa2a	45
6.83	0.000	96.30	57.78	24.55	2.autres activités	activité secondaire recodée	AC02	27
6.30	0.000	87.50	62.22	29.09	3.au moins le certif	niveau scolaire recodé	SC03	32
6.28	0.000	69.64	86.67	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56
5.62	0.000	63.49	88.89	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
4.54	0.000	80.77	46.67	23.64	2.intrants	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR02	26
4.34	0.000	88.89	35.56	16.36	2.autres	activité principale recodée	AC02	18
4.15	0.000	81.82	40.00	20.00	4.autres	institution financière formelle la plus connue reco	IN04	22
4.03	0.000	75.00	46.67	25.45	7 actifs et plus	nbre personnes actives recodé	PE03	28
3.15	0.001	65.62	46.67	29.09	10 dépendants au min	nbre dépendants dans ménage recodé	DE03	32
3.14	0.001	66.67	44.44	27.27	1.moins de 40 ans	classe d'âge du chef de ménage	AG01	30
2.70	0.003	63.33	42.22	27.27	3.autres	stratégies des enquêtés recodé	ST03	30
2.66	0.004	65.38	37.78	23.64	4.autres	principale contrainte à l'activité principale reco	PR04	26
2.50	0.006	76.92	22.22	11.82	4.pas concerné	pourquoi a pas demandé prêts aux usuriers reco	US04	13

2. *CARACTERISATION PAR LES MODALITES DES CLASSES OU MODALITES DE COUPURE 'b' DE L'ARBRE EN 5 CLASSES*

CLASSE 1 / 5

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	POURCENTAGES MOD/CLA	POURCENTAGES GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				21.82	CLASSE 1 / 5		bb1b	24
5.64	0.000	48.89	91.67	40.91	1.élevage ou commerc	activité secondaire recodée	AC01	45
4.92	0.000	47.62	83.33	38.18	de 6 à 9 dépendants	nbre dépendants dans ménage recodé	DE02	42
4.90	0.000	52.94	75.00	30.91	1.engrais/fertilisan	principale contrainte à l'activité principale reco	PR01	34
4.48	0.000	43.48	83.33	41.82	1.jamais été école	niveau scolaire recodé	SC01	46
4.23	0.000	81.82	37.50	10.00	4.pas activité secon	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR04	11
4.18	0.000	38.89	87.50	49.09	2.Féminin	sexe chef de ménage	SE02	54
3.82	0.000	41.86	75.00	39.09	4.Veuf (ve)	statut matrimonial	ST04	43
2.84	0.002	38.46	62.50	35.45	5 à 7 enfants	nombre enfants recodé	EN02	39
2.49	0.006	40.00	50.00	27.27	2.agriculture vivriè	stratégies des enquêtés recodé	ST02	30
2.44	0.007	43.48	41.67	20.91	3.autres/pas problèm	principal problème financiar reco	PR03	23
2.43	0.008	26.09	100.00	83.64	1.agriculture	activité principale recodée	AC01	92
2.39	0.008	40.74	45.83	24.55	2.BIAOC	institution financière formelle la plus connue reco	IN02	27

CLASSE 2 / 5

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	POURCENTAGES MOD/CLA	POURCENTAGES GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				10.00	CLASSE 2 / 5		bb2b	11
6.90	0.000	90.91	90.91	10.00	5.manquant aspir/obj	aspirations/objectifs recodé	AS05	11
5.90	0.000	62.50	90.91	14.55	4.manquant	stratégies des enquêtés recodé	ST04	16
2.56	0.005	22.22	72.73	32.73	1 à 3 actifs	nbra personnes actives recodé	PE01	36
2.41	0.008	21.05	72.73	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38

CLASSE 3 / 5

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	POURCENTAGES MOD/CLA	POURCENTAGES GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				29.09	CLASSE 3 / 5		bb3b	32
7.38	0.000	70.73	90.62	37.27	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR05	41
6.87	0.000	71.05	84.38	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38
4.57	0.000	56.10	71.88	37.27	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	LI03	41
4.57	0.000	56.10	71.88	37.27	4.aucune	types de transactions avec catte institution reco	TR04	41
4.43	0.000	54.76	71.88	38.18	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	IN01	42
3.81	0.000	48.00	75.00	45.45	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formelles reco	VI04	50
3.07	0.001	34.78	100.00	83.64	1.agriculture	activité principale recodée	AC01	92
3.03	0.001	56.00	43.75	22.73	2.coûts/garanties fo	pourquoi a pas demandé prêts aux commerçants reco	CO02	25
2.95	0.002	50.00	53.12	30.91	1.agriculture café/c	stratégies des enquêtés recodé	ST01	34
2.78	0.003	57.14	37.50	19.09	2.semences/autres pr	principale contrainte à l'activité principale reco	PR02	21
2.72	0.003	54.17	40.62	21.82	manquant	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	IN05	24
2.60	0.005	54.55	37.50	20.00	<=4%	i maximal que vous aimeriez payer sur crédits reco	IM01	22
2.50	0.006	70.00	21.88	9.09	5.pas épargne	première modalité d'épargne reco	MD05	10
2.37	0.009	48.28	43.75	26.36	3.matériels et équip	principale contrainte à l'activité principale reco	PR03	29

CLASSE 4 / 5

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	POURCENTAGES MOD/CLA	POURCENTAGES GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				16.36	CLASSE 4 / 5		bb4b	18
6.91	0.000	56.25	100.00	29.09	10 dépendants au min	nbre dépendants dans ménage recodé	DE03	32
6.72	0.000	60.71	94.44	25.45	7 actifs et plus	nbre personnes actives recodé	PE03	28
6.47	0.000	56.67	94.44	27.27	8 enfants et plus	nombre enfants recodé	EN03	30
4.93	0.000	60.00	66.67	18.18	5 élèves et plus	nbre en formation recodé	EC04	20
3.40	0.000	32.56	77.78	39.09	1 chômeur	nbre en chomage recodé	CH02	43
2.87	0.002	34.38	61.11	29.09	2.primaire sans cert	niveau scolaire recodé	SC02	32
2.84	0.002	25.40	88.89	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
2.83	0.002	26.79	83.33	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56

CLASSE 5 / 5

V.TEST	PROBA	POURCENTAGES CLA/MOD	POURCENTAGES MOD/CLA	POURCENTAGES GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				22.73	CLASSE 5 / 5		bb5b	25
6.75	0.000	74.07	80.00	24.55	2.autres activités	activité secondaire recodée	AC02	27
6.46	0.000	65.62	84.00	29.09	3.au moins le certif	niveau scolaire recodé	SC03	32
5.34	0.000	77.78	56.00	16.36	2.autres	activité principale recodée	AC02	18
4.75	0.000	56.67	68.00	27.27	1.moins de 40 ans	classe d'âge du chef de ménage	AG01	30
4.36	0.000	57.69	60.00	23.64	2.intrants	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR02	26
3.86	0.000	53.85	56.00	23.64	4.autres	principale contrainte à l'activité principale reco	PR04	26
3.65	0.000	37.50	84.00	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56
2.97	0.001	50.00	44.00	20.00	4.autres	institution financière formelle la plus connue reco	IN04	22
2.93	0.002	56.25	36.00	14.55	3.autres	source emprunt entre 1991 et 1995 reco	SO03	16
2.44	0.007	31.75	80.00	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
2.41	0.008	36.59	60.00	37.27	4 enfants au moins	nombre enfants recodé	EN01	41
2.35	0.009	53.85	28.00	11.82	4.pas concerné	pourquoi a pas demandé prêts aux usuriers reco	US04	13

3. CARACTERISATION PAR LES MODALITES DES CLASSES OU MODALITES DE COUPURE 'c' DE L'ARBRE EN 8 CLASSES

CLASSE 1 / 8

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				15.45	CLASSE 1 / 8		cc1c	17
5.03	0.000	81.82	52.94	10.00	4.pas activité secon	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR04	11
4.37	0.000	35.71	88.24	38.18	de 6 à 9 dépendants	nbre dépendants dans ménage recodé	DE02	42
4.11	0.000	33.33	88.24	40.91	1.élevage ou commerc	activité secondaire recodée	AC01	45
4.06	0.000	35.90	82.35	35.45	5 à 7 enfants	nombre enfants recodé	EN02	39
4.00	0.000	29.63	94.12	49.09	2.Féminin	sexe chef de ménage	SE02	54
3.99	0.000	38.24	76.47	30.91	1.engrais/fertilisan	principale contrainte à l'activité principale reco	PR01	34
3.30	0.000	36.67	64.71	27.27	2.agriculture vivriè	stratégies des enquêtés recodé	ST02	30
3.14	0.001	30.23	76.47	39.09	4.Veuf (ve)	statut matrimonial	ST04	43
2.88	0.002	28.26	76.47	41.82	1.jamais été école	niveau scolaire recodé	SC01	46
2.60	0.005	29.73	64.71	33.64	2 parcelles au plus	nbre total parcelles recodé	NB01	37

CLASSE 2 / 8

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				9.09	CLASSE 2 / 8		cc2c	10
6.34	0.000	81.82	90.00	10.00	5.manquant aspir/obj	aspirations/objectifs recodé	AS05	11
5.47	0.000	56.25	90.00	14.55	4.manquant	stratégies des enquêtés recodé	ST04	16
2.76	0.003	21.05	80.00	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38
2.55	0.005	19.51	80.00	37.27	4.aucune	types de transactions avec cette institution reco	TR04	41
2.55	0.005	19.51	80.00	37.27	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR05	41
2.55	0.005	19.51	80.00	37.27	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	LI03	41
2.49	0.006	19.05	80.00	38.18	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	IN01	42

CLASSE 3 / 8

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				14.55	CLASSE 3 / 8		cc3c	16
3.20	0.001	28.26	81.25	41.82	1.jamais été école	niveau scolaire recodé	SC01	46
3.13	0.001	32.35	68.75	30.91	1.agriculture café/c	stratégies dee enquêtés recodé	ST01	34
2.82	0.002	38.10	50.00	19.09	2.semences/autres pr	principale contrainte à l'activité principale reco	PR02	21
2.82	0.002	38.10	50.00	19.09	2.scolarité et santé	aspirations/objectifs recodé	AS02	21
2.54	0.006	42.86	37.50	12.73	1.commercialsiation	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR01	14
2.41	0.008	30.00	56.25	27.27	8 enfants et plus	nombre enfants recodé	EN03	30

CLASSE 4 / 8

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				12.73	CLASSE 4 / 8		cc4c	14
3.85	0.000	38.46	71.43	23.64	aucun élève	nbre en formation recodé	EC01	26
3.50	0.000	30.56	78.57	32.73	5 dépendants au plus	nbre dépendants dans ménage recodé	DE01	36
3.17	0.001	30.30	71.43	30.00	3 parcelles	nbre total parcelles recodé	NB02	33
3.09	0.001	26.83	78.57	37.27	4 enfants au moins	nombre enfants recodé	EN01	41
3.07	0.001	36.36	57.14	20.00	<=4%	i maximal que vous aimeriez payer sur crédits reco	IM01	22
2.74	0.003	26.32	71.43	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38
2.50	0.006	24.39	71.43	37.27	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR05	41
2.49	0.006	26.47	64.29	30.91	1.agriculture café/c	stratégies des enquêtés recodé	ST01	34
2.43	0.008	41.67	35.71	10.91	4.ne sait pas	contribution de l'activité princ au revenu	RE04	12

CLASSE 5 / 8

V.TEST	PROBA	---- POURCENTAGES ---- CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				13.64	CLASSE 5 / 8		cc5c	15
4.60	0.000	34.15	93.33	37.27	Modalité n° 5	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR05	41
4.22	0.000	34.21	86.67	34.55	3.pas activité secon	activité secondaire recodée	AC03	38
3.36	0.000	29.27	80.00	37.27	3.ne connaît pas ins	emplacement de cette institution reco	LI03	41
3.36	0.000	29.27	80.00	37.27	4.aucune	types de transactions avec cette institution reco	TR04	41
3.28	0.001	28.57	80.00	38.18	1.aucune	institution financière formelle la plus connue reco	IN01	42
2.95	0.002	26.09	80.00	41.82	4 à 6 actifs	nbre personnes actives recodé	PE02	46
2.86	0.002	27.50	73.33	36.36	au moins 4 parcelles	nbre total parcelles recodé	NB03	40
2.68	0.004	42.86	40.00	12.73	3.eccès difficile/pa	pourquoi pas demandé prêt à tontines reco	TO03	14
2.66	0.004	33.33	53.33	21.82	manquant	taux intérêt annuel perçu sur épargne reco	IN05	24
2.64	0.004	24.00	80.00	45.45	4.les connaît pas bi	vision de ces institutions formelles reco	VI04	50
2.64	0.004	27.78	66.67	32.73	1.habitat	aspirations/objectifs recodé	AS01	36
2.46	0.007	18.52	100.00	73.64	aucun compte bancair	nombre de comptes bancaires recodé	NB01	81
2.39	0.008	33.33	46.67	19.09	2.semences/autres pr	principale contrainte à l'activité principale reco	PR02	21

CLASSE 6 / 8

V.TEST	PROBA	CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				14.55	CLASSE 6 / 8		cc6c	16
6.38	0.000	50.00	100.00	29.09	10 dépendants au min	nbre dépendants dans ménage recodé	DE03	32
6.13	0.000	53.57	93.75	25.45	7 actifs et plus	nbre personnes actives recodé	PE03	28
5.90	0.000	50.00	93.75	27.27	8 enfants et plus	nombre enfants recodé	EN03	30
4.73	0.000	55.00	68.75	18.18	5 élèves et plue	nbre en formation recodé	EC04	20
3.88	0.000	25.40	100.00	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
3.65	0.000	26.79	93.75	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56
3.33	0.000	34.38	68.75	29.09	2.primaire sans cert	niveau scolaire recodé	SC02	32
2.88	0.002	27.91	75.00	39.09	1 chômeur	nbre en chomage recodé	CH02	43

CLASSE 7 / 8

V.TEST	PROBA	CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				5.45	CLASSE 7 / 8		cc7c	6
4.56	0.000	100.00	66.67	3.64	1.Célibataire	statut matrimonial	ST01	4
2.54	0.006	16.67	83.33	27.27	1.moins de 40 ans	classe d'âge du chef de ménage	AG01	30

CLASSE 8 / 8

V.TEST	PROBA	CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	MODALITES CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	IDEN	POIDS
				14.55	CLASSE 8 / 8		cc8c	16
6.29	0.000	72.22	81.25	16.36	2.autres	activité principale recodée	AC02	18
5.69	0.000	46.88	93.75	29.09	3.au moins le certif	niveau scolaire recodé	SC03	32
5.61	0.000	51.85	87.50	24.55	2.autres activités	activité secondaire recodée	AC02	27
4.54	0.000	46.15	75.00	23.64	2.intrants	principale contrainte à l'activité secondaire reco	PR02	26
4.10	0.000	40.00	75.00	27.27	1.moins de 40 ans	classe d'âge du chef de ménage	AG01	30
3.39	0.000	38.46	62.50	23.64	4.autres	principale contrainte à l'activité principale reco	PR04	26
2.82	0.002	34.62	56.25	23.64	1.local/très proche	emplacement de cette institution reco	LI01	26
2.70	0.003	46.15	37.50	11.82	2.mauvaises conditio	vision de ces institutions formelles reco	VI02	13
2.47	0.007	22.22	87.50	57.27	2.Marié	statut matrimonial	ST02	63
2.41	0.008	30.00	56.25	27.27	3.autres	stratégies des enquêtés recodé	ST03	30
2.41	0.008	23.21	81.25	50.91	1.Masculin	sexe chef de ménage	SE01	56

Annexe 14.5 Modalités des variables retenues pour l'analyse logistique

Connaissance des institutions financières

Modalité	fréquence
0. aucune	38,18
1. au moins une	61,82
Total	100,00

Effectue des transactions avec des institutions financières

Modalité	fréquence
0. aucune	37,27
1. au moins une	62,73
Total	100,00

Variables explicatives

Variable	Modalités	Effectifs
Aspirations/objectifs	1. habitat	36
	2. scolarité et santé	21
	3. créer une activité	27
	4. autres	15
	5. manquant	11
Stratégies des enquêtés	1. agriculture/café-cacao	34
	2. agriculture vivrière	30
	3. autres	30
	4. manquant	16
Niveau scolaire	1. jamais été à l'école	46
	2. primaire sans certificat	32
	3. au moins le certificat	32
Activité principale	1. agriculture	92
	2. autre	18

Premier recours pour un emprunt

Modalité	fréquence
0. informel	91,82
1. formel/semi-formel	8,18
Total	100,00

Variables explicatives

Variables	Modalités	Effectifs
Aspirations/objectifs	1. habitat	36
	2. scolarité et santé	21
	3. créer une activité	27
	4. autres	15
	5. manquant	11
Principale contrainte à l'activité principale	1. engrais, fertilisants	34
	2. semences, autres produits	21
	3. matériels/équipements	29
	4. autres	26
Statut matrimonial	1. célibataire	4
	2. marié	63
	4. veuf(ve)	43
Activité secondaire	1. élevage ou commerce	45
	2. autres activités	27
	3. pas d'activité secondaire	38

RESUME

Comment expliquer le clivage persistant entre besoins de financement non satisfaits des ménages ruraux camerounais et leur faible recours aux institutions de microfinance? Pourquoi les ruraux accordent-ils tant de priorité aux dépenses sociales ? Ces questions traduisent des comportements contraires aux attentes des actions menées en faveur de la microfinance et du développement rural, et ont suscité cette thèse sur les comportements financiers ruraux, ainsi que l'approche de la demande de services financiers par les caractéristiques propres des ménages.

La thèse vise à mettre en évidence la rationalité des choix des ménages dans leur demande de services financiers face à l'offre de services financiers de proximité. A partir d'une grille de lecture inspirée du modèle du portefeuille économique du ménage, elle fait d'abord une analyse empirique pour caractériser les ménages, ensuite théorique pour expliquer les comportements observés.

Les résultats se résument principalement en cinq points :

(1) les comportements micro-économiques des ménages reflètent la rationalité de « l'Homo Aficanus »;

(2) le niveau d'éducation et l'existence d'activités secondaires, couplés aux aspirations sociales liées aux besoins fondamentaux d'existence, constituent une motivation pour s'intéresser aux institutions financières ;

(3) la pauvreté et la précarité quasi généralisées excluent les ruraux des financements institutionnels, leur acuité étant cependant fonction du niveau d'éducation, des activités, de la taille du ménage, et du sexe ! les femmes sont les plus vulnérables ;

(4) la demande de services d'épargne, de crédits spécifiques pour la production, l'assurance et les besoins sociaux n'est pas couverte par les réseaux informels locaux et laisse donc les ruraux dans un « désarroi financier » ;

(5) très peu de ruraux connaissent les institutions de microfinance natitonales, ces dernières étant cantonnées en milieu urbain, à la recherche d'une clientèle rentable ; celles qui opèrent en milieu rural ont bénéficié de subventions importantes pour leur implantation, comme c'est le cas partout dans le monde.

La thèse conclut que c'est donc le faible développement financier et les caractéristiques propres des ménages qui expliquent le clivage entre l'offre et la demande de services financiers.

Mots clés : Cameroun, crédit, épargne, ménages, microfinance, rural.

ASBTRACT

Why don't Cameroon rural households refer to microfinance institutions for their financial services needs ? Why are social expenses so important in their budget ? These questions are relevant to the atypic financial behavior of rural households, as regarding the microfinance and rural development actions. They suggested this thesis on rural financial behavior, and the demand side approach based on households personal characteristics.

The objective is to show the rationality underlying their financial choices. Based on the households economic portfolio model, empirical analysis to characterize households was developped, then a theoretical analysis to explain the observed bahavior was conducted. The results are summarized in five main points :

(1) households are rational in the sense of « Homo Africanus » ;

(2) their level of education and the existence of secondary activities, together with social objectives to meet their basic needs, act to motivate an interest in financial institutions ;

(3) general poverty and precarity exclude many households from financial institutions, depending however on educational level, activities, size of household and sex. Women are worst off ;

(4) the demand for savings, insurance, specific production and social needs' credit is not covered by local informal structures, leaving rural households in « financial disarray » ;

(5) very few rural people have knowledge on microfinance institutions, the later are more located in urban areas where their clients allow for higher returns. The few institutions that operate in rural areas have benefitted of subsidies to launch the program, as is the case anywhay all over the world.

The thesis comes to the conclusion that low financial deepening and households' personal characteristics are the reasons why supply and demand for financial services seldom meet.

Keywords : Cameroon, credit, savings, households, microfinance, rural.